LIBRARY
ST. MICHAEL'S COLLEGE

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/oeuvrescomplt08raci

ŒUVRES
COMPLÈTES
DE
JEAN RACINE,
AVEC
LE COMMENTAIRE DE LA HARPE.

TOME HUITIÈME.

A PARIS,
A LA LIBRAIRIE NATIONALE ET ÉTRANGÈRE,
Quai des Augustins, N°. 17.

MDCCCXXII.

DISCOURS

ACADÉMIQUES.

AVERTISSEMENT

DE L'ÉDITEUR.

On n'a point conservé le discours, ou, comme on disait alors, la harangue que Racine prononça, à l'Académie française, le jour où il y fut reçu. « Le » remercîment de mon père, dit Louis Racine, » fut fort simple et fort court, et il le prononça » d'une voix si basse, que M. Colbert, qui était » venu pour l'entendre, n'en entendit rien, et que » ses voisins mêmes en entendirent à peine quel- » ques mots. Il n'a jamais paru dans les Recueils » de l'Académie, et ne s'est point trouvé dans ses » papiers après sa mort. »

Fléchier, qui fut reçu le même jour, fut au contraire bien entendu et très-applaudi. « Racine, » qui, en cette occasion, dit d'Alembert, s'éclipsa » devant le prédicateur, se dédommagea, quelques » années après, du peu de succès qu'il avait eu à

» sa réception. Il fut chargé de recevoir Thomas
» Corneille à la place de son illustre frère. L'au-
» teur de *Phèdre,* alors plus aguerri en présence
» du public, parut en ce moment tout ce qu'il
» était. Le discours qu'il fit, est un des plus beaux
» qui aient été prononcés dans l'Académie. On le
» lit encore tous les jours, et on ne lit plus celui
» de Fléchier. » (*Éloge de Fléchier,* note V.)

A la suite des discours prononcés par Racine, nous mettons celui que l'abbé Colbert, coadjuteur de Rouen, prononça à la tête du Clergé de France assemblé à Saint-Germain-en-Laye en 1685, lorsque cette Assemblée prit congé de Louis XIV. Les personnes les mieux informées, et notamment Boileau, ont assuré que ce discours avait été composé par Racine. C'est d'après ce témoignage que Louis Racine en parle dans ses Mémoires sur la vie et les ouvrages de son père (page 101), et cette opinion a été suivie par d'Alembert dans l'Éloge de l'abbé Colbert. (*Histoire des membres de l'Académie française.*)

DISCOURS

PRONONCÉ

A L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

A LA RÉCEPTION

DE M. L'ABBÉ COLBERT[1].

Monsieur,

Il m'est sans doute très-honorable de me voir à la tête de cette célèbre compagnie, et je dois beaucoup au hasard de m'avoir mis dans une place où le mérite ne m'aurait jamais élevé. Mais cet honneur, si grand par lui-même, me devient, je l'avoue, encore plus considérable quand je songe que la première fonction

---

[1] Jacques-Nicolas Colbert, le deuxième des fils du Ministre, fut reçu à l'Académie française, à la place de Jacques Esprit, le 30 octobre 1678. Il était âgé de vingt-quatre ans, et n'était encore que docteur de Sorbonne. En 1680 il fut nommé coadjuteur de Rouen.

que j'ai à faire dans la place où je suis, c'est de vous expliquer les sentimens que l'Académie a pour vous.

Vous croyez lui devoir des remercîmens pour l'honneur que vous dites qu'elle vous a fait; mais elle a aussi des grâces à vous rendre; elle vous est obligée, non-seulement de l'honneur que vous lui faites, mais encore de celui que vous avez déjà fait à toute la république des lettres.

Oui, Monsieur, nous savons combien elles vous sont redevables. Il y a long-tems que l'Académie a les yeux sur vous; aucune de vos démarches ne lui a été inconnue; vous portez un nom que trop de raisons ont rendu sacré pour les gens de lettres : tout ce qui regarde votre illustre maison ne leur saurait plus être ni inconnu ni indifférent.

Nous avons considéré avec attention les progrès que vous avez faits dans les sciences; mais si vous aviez excité d'abord notre curiosité, vous n'avez guères tardé à exciter notre admiration. Et quels applaudissemens n'a-t-on point donnés à cette excellente philosophie que vous avez publiquement enseignée? Au lieu de quelques termes barbares, de quelques frivoles questions que l'on avait accoutumé d'entendre dans les écoles, vous y avez fait entendre de solides vérités, les plus beaux secrets de la nature, les plus importans principes de la métaphysique. Non, Monsieur, vous ne vous êtes point borné à suivre une route ordinaire, vous ne vous êtes point contenté de l'écorce de la phi-

losophie, vous en avez approfondi tous les secrets; vous avez rassemblé ce que les anciens et les modernes avaient de solide et d'ingénieux; vous avez parcouru tous les siècles pour nous en rapporter les découvertes : l'oserai-je dire? vous avez fait connaître, dans les écoles, Aristote même, dont on n'y voit souvent que le fantôme.

Cependant cette savante philosophie n'a été pour vous qu'un passage pour vous élever à une plus noble science, je veux dire, à la science de la religion. Et quels progrès n'avez-vous point faits dans cette étude sacrée? Avec quelles marques d'estime la plus fameuse Faculté de l'Univers vous a-t-elle adopté, vous a-t-elle associé dans son corps! L'Académie a pris part à tous vos honneurs; elle applaudissait à vos célèbres actions; mais, Monsieur, depuis qu'elle vous a vu monter en chaire, qu'elle vous a entendu prêcher les vérités de l'Évangile non-seulement avec toute la force de l'éloquence, mais même avec toute la justesse et toute la politesse de notre langue, alors l'Académie ne s'est plus contentée de vous admirer, elle a jugé que vous lui étiez nécessaire. Elle vous a choisi, elle vous a nommé pour remplir la première place qu'elle a pu donner. Oui, Monsieur, elle vous a choisi; car (nous voulons bien qu'on le sache) ce n'est point la brigue, ce ne sont point les sollicitations qui ouvrent les portes de l'Académie; elle va elle-même au-devant du mérite; elle lui épargne l'embarras de se venir offrir; elle

cherche les sujets qui lui sont propres. Et qui pouvait lui être plus propre que vous ? Qui pouvait mieux nous seconder dans le dessein que nous nous sommes tous proposé de travailler à immortaliser les grandes actions de notre auguste protecteur ? Qui pouvait mieux nous aider à célébrer ce prodigieux nombre d'exploits dont la grandeur nous accable pour ainsi dire, et nous met dans l'impuissance de les exprimer ? Il nous faut des années entières pour écrire dignement une seule de ses ations.

Cependant chaque année, chaque mois, chaque journée même, nous présente une foule de nouveaux miracles. Étonnés de tant de triomphes, nous pensions que la guerre avait porté sa gloire au plus haut point où elle pouvait monter. En effet, après tant de provinces si rapidement conquises, tant de batailles gagnées, les places emportées d'assaut, les villes sauvées du pillage, et toutes ces grandes actions dont vous nous avez fait une si vive peinture, aurait-on pu s'imaginer que cette gloire dût encore croître ? La paix qu'il vient de donner à l'Europe, nous présente quelque chose de plus grand encore que tout ce qu'il a fait dans la guerre. Je n'ai garde d'entreprendre ici de faire l'éloge de ce héros, après l'éloquent discours que vous venez de nous faire entendre. Non-seulement nous y avons reconnu l'élévation de votre esprit, la sublimité de vos pensées, mais on y voit briller surtout ce zèle pour votre Prince, et cette ardente passion pour sa gloire, qui est la

marque si particulière à laquelle on reconnaît toute votre illustre famille. Tandis que le chef de la maison, rempli de ce noble zèle, ne donne point de relâche à son infatigable génie, tandis qu'il jette un œil pénétrant jusques dans les moindres besoins de l'État, avec quelle ardeur, quelle vigilance ses enfans, ses frères, ses neveux, tout ce qui lui appartient, s'empresse-t-il à le soulager, à le seconder! L'un travaille heureusement à soutenir la gloire de la navigation, l'autre se signale dans les premiers emplois de la guerre, l'autre donne tous ses soins à la paix, et renverse tous les obstacles que quelques désespérés voulaient apporter à ce grand ouvrage[1]. Je ne finirais point si je vous mettais devant les yeux tout ce qu'il y a d'illustre dans votre maison. Vous entrez, Monsieur, dans une Compagnie que vous trouverez pleine de ce même esprit, de ce même zèle; car, je le répète encore, nous sommes tous rivaux dans la passion de contribuer en quelque chose à la gloire d'un si grand Prince : chacun y emploie les différens talens

---

[1] Jean-Baptiste Colbert, marquis de Seignelay, secrétaire d'État en survivance, chargé du détail de la marine. C'était le frère aîné du récipiendaire. — Édouard-François Colbert, comte de Maulevrier, lieutenant-général des armées depuis 1676. — Charles Colbert, marquis de Croissy, l'un des plénipotentiaires pour la paix de Nimégue. Ces deux derniers étaient frères du Ministre.

que la nature lui a donnés, et ce travail même qui nous est commun, ce Dictionnaire qui de soi-même semble une occupation si sèche et si épineuse, nous y travaillons avec plaisir : tous les mots de la langue, toutes les syllabes nous paraissent précieuses, parce que nous les regardons comme autant d'instrumens qui doivent servir à la gloire de notre auguste protecteur.

DISCOURS

PRONONCÉ

A L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

A LA RÉCEPTION

DE MM. CORNEILLE ET BERGERET[1].

MESSIEURS,

Il n'est pas besoin de dire ici combien l'Académie a été sensible aux deux pertes considérables qu'elle a faites presque en même tems, et dont elle serait inconsolable si, par le choix qu'elle a fait de vous, elle ne les voyait aujourd'hui heureusement réparées.

---

[1] Le 2 janvier 1685, l'Académie française reçut Thomas Corneille à la place de Pierre Corneille son frère; et le même jour la place de Geraud de Cordemoi, lecteur du Dauphin fils de Louis XIV, et auteur d'une *Histoire générale de France* (qui ne fut imprimée qu'en 1685, un an après la mort de l'auteur), fut remplie par Jean-Louis Bergeret, ancien avocat-général, secrétaire de la chambre et du cabinet du Roi, mort en 1694.

Elle a regardé la mort de M. Corneille comme un des plus rudes coups qui la pût frapper ; car bien que, depuis un an, une longue maladie nous eût privés de sa présence, et que nous eussions perdu en quelque sorte l'espérance de le revoir jamais dans nos assemblées, toutefois il vivait, et l'Académie, dont il était le doyen, avait au moins la consolation de voir, dans la liste où sont les noms de tous ceux qui la composent, de voir, dis-je, immédiatement au dessous du nom sacré de son auguste protecteur, le fameux nom de Corneille.

Et qui d'entre nous ne s'applaudirait pas en lui-même, et ne ressentirait pas un secret plaisir d'avoir pour confrère un homme de ce mérite ? Vous, Monsieur, qui non-seulement étiez son frère, mais qui avez couru long-tems une même carrière avec lui, vous savez les obligations que lui a notre poësie ; vous savez en quel état se trouvait la scène française lorsqu'il commença à travailler. Quel désordre ! quelle irrégularité ! Nul goût, nulle connaissance des véritables beautés du théâtre. Les auteurs aussi ignorans que les spectateurs ; la plupart des sujets extravagans et dénués de vraisemblance, point de mœurs, point de caractères ; la diction encore plus vicieuse que l'action, et dont les pointes et de misérables jeux de mots fai-

---

Bergeret n'était point commis des finances, comme il est dit dans l'Éloge du Président Cousin, par d'Alembert ; il était premier commis des affaires étrangères sous le ministère de M. de Croissy.

saient le principal ornement ; en un mot, toutes les règles de l'art, celles même de l'honnêteté et de la bienséance partout violées.

Dans cette enfance, ou, pour mieux dire, dans ce chaos du poëme dramatique parmi nous, votre illustre frère, après avoir quelque tems cherché le bon chemin et lutté, si je l'ose ainsi dire, contre le mauvais goût de son siècle, enfin, inspiré d'un génie extraordinaire et aidé de la lecture des Anciens, fit voir sur la scène la raison, mais la raison accompagnée de toute la pompe, de tous les ornemens dont notre langue est capable, accorda heureusement la vraisemblance et le merveilleux, et laissa bien loin derrière lui tout ce qu'il avait de rivaux, dont la plupart, désespérant de l'atteindre, et n'osant plus entreprendre de lui disputer le prix, se bornèrent à combattre la voix publique déclarée pour lui, et essayèrent en vain, par leurs discours et par leurs frivoles critiques, de rabaisser un mérite qu'il ne pouvaient égaler.

La scène retentit encore des acclamations qu'excitèrent à leur naissance le *Cid*, *Horace*, *Cinna*, *et Pompée*, tous ces chefs-d'œuvre représentés depuis sur tant de théâtres, traduits en tant de langues, et qui vivront à jamais dans la bouche des hommes. A dire le vrai, où trouvera-t-on un poëte qui ait possédé à la fois tant de grands talens, tant d'excellentes parties, l'art, la force, le jugement, l'esprit? Quelle noblesse, quelle économie dans les sujets! Quelle véhémence

ans les passions! Quelle gravité dans les sentimens! Quelle dignité, et en même tems quelle prodigieuse variété dans les caractères! Combien de rois, de princes, de héros de toute nations nous a-t-il représentés, toujours tels qu'ils doivent être, toujours uniformes avec eux-mêmes, et jamais ne se ressemblant les uns aux autres! Parmi tout cela, une magnificence d'expression proportionnée aux Maîtres du monde qu'il fait souvent parler, capable néanmoins de s'abaisser quand il veut, et de descendre jusqu'aux plus simples naïvetés du comique, où il est encore inimitable. Enfin, ce qui lui est surtout particulier, une certaine force, une certaine élévation qui surprend, qui enlève et qui rend jusqu'à ses défauts, si on lui en peut reprocher quelques-uns, plus estimables que les vertus des autres: personnage véritablement né pour la gloire de son pays; comparable, je ne dis pas à tout ce que l'ancienne Rome a eu d'excellens poëtes tragiques, puisqu'elle confesse elle-même qu'en ce genre elle n'a pas été fort heureuse, mais aux Eschyle, aux Sophocle, aux Euripide, dont la fameuse Athènes ne s'honore pas moins que des Thémistocle, des Périclès, des Alcibiade, qui vivaient en même tems qu'eux.

Oui, Monsieur, que l'ignorance rabaisse tant qu'elle voudra l'éloquence et la poësie, et traite les habiles écrivains de gens inutiles dans les États, nous ne craindrons point de le dire à l'avantage des Lettres et de ce corps fameux dont vous faites maintenant partie,

du moment que des esprits sublimes, passant de bien loin les bornes communes, se distinguent, s'immortalisent par des chefs-d'œuvre, comme ceux de M. votre frère, quelque étrange inégalité que, durant leur vie, la fortune mette entre eux et les plus grands héros, après leur mort cette différence cesse. La postérité, qui se plaît, qui s'instruit dans les ouvrages qu'ils lui ont laissés, ne fait point de difficulté de les égaler à tout ce qu'il y a de plus considérable parmi les hommes, fait marcher de pair l'excellent poëte et le grand capitaine. Le même siècle qui se glorifie aujourd'hui d'avoir produit Auguste, ne se glorifie guères moins d'avoir produit Horace et Virgile. Ainsi, lorsque dans les âges suivans on parlera avec étonnement des victoires prodigieuses et de toutes les grandes choses qui rendront notre siècle l'admiration de tous les siècles à venir, Corneille, n'en doutons point, Corneille tiendra sa place parmi toutes ces merveilles. La France se souviendra avec plaisir, que, sous le règne du plus grand de ses Rois, a fleuri le plus grand de ses poëtes. On croira même ajouter quelque chose à la gloire de notre auguste Monarque lorsqu'on dira qu'il a estimé, qu'il a honoré de ses bienfaits cet excellent génie; que même, deux jours avant sa mort, et lorsqu'il ne lui restait plus qu'un rayon de connaissance, il lui envoya encore des marques de sa libéralité [1], et qu'enfin les dernières

[1] Le grand Corneille, dans ses derniers momens, manquait

paroles de Corneille ont été des remercîmens pour Louis le Grand.

Voilà, Monsieur, comme la postérité parlera de votre illustre frère ; voilà une partie des excellentes qualités qui l'ont fait connaître à toute l'Europe. Il en avait d'autres qui, bien que moins éclatantes aux yeux du public, ne sont peut-être pas moins dignes de nos louanges, je veux dire, homme de probité et de piété, bon père de famille, bon parent, bon ami. Vous le savez, vous qui avez toujours été uni avec lui d'une amitié qu'aucun intérêt, non pas même aucune émulation pour la gloire, n'a pu altérer. Mais ce qui nous touche de plus près, c'est qu'il était encore un très-bon académicien ; il aimait, il cultivait nos exercices ; il y apportait surtout cet esprit de douceur, d'égalité, de déférence même si nécessaire pour entretenir l'union dans les compagnies. L'a-t-on jamais vu se préférer à aucun de ses confrères ? L'a-t-on jamais vu vouloir tirer ici aucun avantage des applaudissemens qu'il recevait dans le public ? Au contraire, après avoir paru en maître, et, pour ainsi dire, régné sur la scène, il venait, disciple docile, chercher à s'instruire dans

---

absolument d'argent. Boileau en fut instruit ; il en parla avec chaleur à madame de Montespan, à Louvois, au Roi même, qui envoya sur-le-champ deux cents louis d'or au malade. Cet argent fut porté par Besset de la Chapelle, inspecteur des beaux-arts, ami particulier de Boileau et de Racine.

nos assemblées, laissait, pour me servir de ses propres termes, laissait ses lauriers à la porte de l'Académie, toujours prêt à soumettre son opinion à l'avis d'autrui, et, de tous tant que nous sommes, le plus modeste à parler, à prononcer, je dis même sur des matières de poësie.

Vous auriez pu, bien mieux que moi, Monsieur, lui rendre ici les justes honneurs qu'il mérite, si vous n'eussiez peut-être appréhendé, avec raison, qu'en faisant l'éloge d'un frère avec qui vous avez d'ailleurs tant de conformité, il ne semblât que vous faisiez votre propre éloge. C'est cette conformité que nous avons tous eue en vue lorsque, tout d'une voix, nous vous avons appelé pour remplir sa place, persuadés que nous sommes que nous retrouverons en vous, non-seulement son nom, son même esprit, son même enthousiasme, mais encore sa même modestie, sa même vertu, son même zèle pour l'Académie.

Je m'aperçois qu'en parlant de modestie, de vertu et des autres qualités propres pour l'Académie, tout le monde songe ici avec douleur à l'autre perte que nous avons faite, je veux dire à la mort du savant M. de Cordemoy, qui, avec tant d'autres talens, possédait au souverain degré toutes les parties d'un véritable académicien; sage, exact, laborieux, et qui, si la mort ne l'eût point ravi au milieu de son travail, allait peut-être porter l'histoire aussi loin que M. Corneille a porté la tragédie. Mais, après tout ce que vous

avez dit sur son sujet, vous, Monsieur[1], qui, par l'éloquent discours que vous venez de faire, vous êtes montré si digne de lui succéder, je n'ai garde de vouloir entreprendre un éloge qui, sans rien ajouter à sa louange, ne ferait qu'affaiblir l'idée que vous avez donnée de son mérite.

Nous avons perdu en lui un homme qui, après avoir donné au barreau une partie de sa vie, s'était depuis appliqué tout entier à l'étude de notre ancienne histoire. Nous lui avons choisi pour successeur un homme qui, après avoir été assez long-tems l'organe d'un Parlement célèbre, a été appelé à un des plus importans emplois de l'État, et qui, avec une connaissance exacte, et de l'histoire, et de tous les bons livres, nous apporte encore quelque chose de bien plus utile et de bien plus considérable pour nous, je veux dire, la connaissance parfaite de la merveilleuse histoire de notre protecteur.

Eh! qui pourra mieux que vous nous aider à parler de tant de grands événemens, dont les motifs et les principaux ressorts ont été si souvent confiés à votre fidélité, à votre sagesse? Qui sait mieux à fond tout ce qui s'est passé de mémorable dans les Cours étrangères, les traités, les alliances, et enfin toutes les importantes négociations qui, sous son règne, ont donné le branle à toute l'Europe?

---

[1] L'orateur s'adresse ici à Bergeret.

Toutefois, disons la vérité, Monsieur, la voie de la négociation est bien courte sous un Prince qui, ayant toujours de son côté la puissance et la raison, n'a besoin, pour faire exécuter ses volontés, que de les déclarer. Autrefois la France, trop facile à se laisser surprendre par les artifices de ses voisins, autant qu'elle était heureuse et redoutable dans la guerre, autant passait-elle pour infortunée dans les accommodemens. L'Espagne surtout, l'Espagne, son orgueilleuse ennemie, se vante de n'avoir jamais signé, même au plus fort de nos prospérités, que des traités avantageux, et de regagner souvent par un trait de plume ce qu'elle avait perdu en plusieurs campagnes. Que lui sert maintenant cette adroite politique dont elle faisait tant de vanité? Avec quel étonnement l'Europe a-t-elle vu, dès les premières démarches du Roi, cette superbe nation contrainte de venir jusques dans le Louvre reconnaître publiquement son infériorité, et nous abandonner depuis, par des traités solennels, tant de places si fameuses, tant de grandes provinces, celles même dont ses Rois empruntaient leurs plus glorieux titres! Comment s'est fait ce changement? Est-ce par une longue suite de négociations traînées? Est-ce par la dextérité de nos Ministres dans les pays étrangers? Eux-mêmes confessent que le Roi fait tout, voit tout dans les Cours où il les envoie, et qu'ils n'ont tout au plus que l'embarras d'y faire entendre avec dignité ce qu'il leur a dicté avec sagesse.

Qui l'eût dit, au commencement de l'année dernière et dans cette même saison où nous sommes, lorsqu'on voyait de toutes parts tant de haines éclater, tant de ligues se former, et cet esprit de discorde et de défiance qui soufflait la guerre aux quatre coins de l'Europe; qui l'eût dit, qu'avant la fin du printems tout serait calme? Quelle apparence de pouvoir dissiper sitôt tant de ligues? Comment accorder tant d'intérêts si contraires? Comment calmer cette foule d'États et de Princes, bien plus irrités de notre puissance, que des mauvais traitemens qu'ils prétendaient avoir reçus? N'eût-on pas cru que vingt années de conférences ne suffiraient pas pour terminer toutes ces querelles? La diète d'Allemagne, qui n'en devait examiner qu'une partie, depuis trois ans qu'elle y était appliquée, n'en était encore qu'aux préliminaires. Le Roi cependant, pour le bien de la chrétienté, avait résolu, dans son cabinet, qu'il n'y eût plus de guerre. La veille qu'il doit partir pour se mettre a la tête d'une de ses armées, il trace six lignes, et les envoie à son ambassadeur à la Haye. Là-dessus les Provinces délibèrent, les Ministres des hauts alliés s'assemblent; tout s'agite, tout se remue; les uns ne veulent rien céder de ce qu'on leur demande; les autres redemandent ce qu'on leur a pris, et tous ont résolu de ne point poser les armes. Mais lui, qui sait bien ce qui en doit arriver, ne semble pas même prêter d'attention à leurs assemblées, et, comme le Jupiter d'Homère, après

avoir envoyé la terreur parmi ses ennemis, tournant les yeux vers les autres endroits qui ont besoin de ses regards, d'un côté il fait prendre Luxembourg, de l'autre il s'avance lui-même aux portes de Mons; ici il envoie des généraux à ses alliés; là il fait foudroyer Gênes; il force Alger à lui demander pardon; il s'applique même à régler le dedans de son royaume, à soulager ses peuples, à les faire jouir par avance des fruits de la paix; et enfin, comme il l'avait prévu, il voit ses ennemis, après bien des conférences, bien des projets, bien des plaintes inutiles, contraints d'accepter ces mêmes conditions qu'il leur a offertes, sans avoir pu en rien retrancher, y rien ajouter, ou, pour mieux dire, sans avoir pu, avec tous leurs efforts, s'écarter d'un seul pas du cercle étroit qu'il lui avait plu de leur tracer [1].

Quel avantage pour tous tant que nous sommes, Messieurs, qui, chacun selon nos différens talens, avons entrepris de célébrer tant de grandes choses! Vous n'aurez point, pour les mettre en jour, à discuter, avec des fatigues incroyables, une foule d'intrigues difficiles à développer; vous n'aurez pas même à fouiller dans le cabinet de ses ennemis. Leur mauvaise volonté, leur impuissance, leur douleur est publique à toute la terre. Vous n'aurez point à craindre

[1] Trève de vingt ans signée à Ratisbonne, au mois d'août 1684, entre la France, l'Espagne et l'Empire.

enfin tous ces longs détails de chicanes ennuyeuses qui sèchent l'esprit de l'écrivain, et qui jettent tant de langueur dans la plupart des histoires modernes, où le lecteur, qui cherchait des faits, ne trouvant que des paroles, sent mourir à chaque pas son attention, et perd de vue le fil des événemens. Dans l'histoire du Roi, tout vit, tout marche, tout est en action ; il ne faut que le suivre si l'on peut, et le bien étudier lui seul. C'est un enchaînement continuel de faits merveilleux que lui-même commence, que lui-même achève, aussi clairs, aussi intelligibles quand ils sont exécutés, qu'impénétrables avant l'exécution. En un mot, le miracle suit de près un autre miracle : l'attention est toujours vive, l'admiration toujours tendue, et l'on n'est pas moins frappé de la grandeur et de la promptitude avec laquelle se fait la paix, que de la rapidité avec laquelle se font les conquêtes.

Heureux ceux qui, comme vous, Monsieur, ont l'honneur d'approcher de près ce grand Prince, et qui, après l'avoir contemplé, avec le reste du monde, dans ces importantes occasions où il fait le destin de toute la terre, peuvent encore le contempler dans son particulier, et l'étudier dans les moindres actions de sa vie, non moins grand, non moins héros, non moins admirable, que plein d'équité, plein d'humanité, toujours tranquille, toujours maître de lui, sans inégalité, sans faiblesse, et enfin le plus sage et le plus parfait de tous les hommes !

DISCOURS

PRONONCÉ A LA TÊTE DU CLERGÉ,

PAR M. L'ABBÉ COLBERT,

COADJUTEUR DE ROUEN[1].

SIRE,

Le Clergé de France, qui ne s'approchait autrefois de ses Souverains que pour leur retracer de tristes images de la Religion opprimée et gémissante, vient aujourd'hui, la reconnaissance et la joie dans le cœur, faire paraître à Votre Majesté cette même Religion toute couverte de la gloire qu'elle tient de votre piété[2].

Elle a paru, durant plus d'un siècle, sur le penchant de sa ruine : on l'a vue déchirée par ses propres enfans, trahie par ceux qui devaient la soutenir et la

---

[1] *Voyez* la note, page 5 de ce volume.

[2] Le principal objet de ce discours était de remercier Louis XIV de l'édit du 22 octobre 1685, portant révocation de celui de Nantes.

défendre, en proie à ses plus cruels ennemis; enfin, après une longue et funeste oppression, elle respira peu de tems avant votre naissance heureuse : avec vous elle commença de revivre, avec vous elle monta sur le trône. Nous comptons les années de son accroissement par les années de votre règne, et c'est sous le plus florissant Empire du monde, que nous la voyons aujourd'hui plus florissante que jamais.

Si elle se souvient encore de ses troubles et de ses malheurs passés, ce n'est plus que pour mieux goûter le parfait bonheur dont vous la faites jouir; elle est sans agitation et sans crainte à l'ombre de votre autorité; elle est même, si j'ose ainsi dire, sans désirs, puisque votre zèle ne lui laisse pas le tems d'en former, et que votre bonté va si souvent au-delà de ses souhaits.

Ce zèle ardent pour la foi, cette bonté paternelle dans tous les besoins de l'Église, qualités si rares dans les Princes, font, Sire, le véritable sujet de nos éloges.

Nous laissons à vos sujets assez d'autres vertus à admirer en vous. Les uns vous représenteront comme un monarque bienfaisant, libéral, magnifique, fidèle dans ses promesses, ferme et inflexible contre toute sorte d'injustice, droit et équitable jusqu'à prononcer contre ses propres intérêts, véritablement maître de ses peuples, et plus maître encore de lui-même.

Les autres vous représenteront comme un Roi tou-

jours sage et toujours victorieux, dont les impénétrables desseins sont plus tôt exécutés que connus; qui ne règne pas seulement sur ses sujets par son autorité souveraine, mais sur son Conseil par la supériorité de son génie, mais sur les cœurs de ses voisins par la pénétration de son esprit, et par la sagesse dont il sait instruire ses Ministres; qui, pouvant tout par lui-même, sait se passer des plus grands hommes, et sans eux résoudre, entreprendre, exécuter; qui donne la loi sur la mer aussi bien que sur la terre; qui lance, quand il lui plaît, la foudre jusques sur les bords de l'Afrique; qui sait à son gré humilier les nations superbes, et réduire des souverains à venir aux pieds de son trône reconnaître son pouvoir et implorer sa clémence [1].

Vos ennemis mêmes, Sire, ne peuvent s'empêcher de louer vos actions héroïques; ils sont contraints d'avouer que rien n'est capable de vous résister, et le mérite du vainqueur adoucit en quelque sorte le malheur des vaincus.

Ce n'est pas à nous, Sire, à parler des progrès étonnans de vos armes triomphantes; nous ne devons pas confondre l'éclat d'une valeur qui n'est que l'objet de l'admiration des hommes, avec ces œuvres saintes qui

---

[1] Le 15 mai 1685, le doge de Gênes, accompagné de quatre sénateurs, était venu faire ses soumissions à Louis XIV, en exécution du traité du 12 février précédent.

sont en estime devant Dieu. Le Clergé, Sire, s'attachera surtout à louer en vous cette piété qui, toujours attentive aux intérêts de la Religion, n'omet rien de ce qui peut être nécessaire pour la relever dans les lieux où elle est abattue, pour l'étendre au-delà des mers dans les lieux où elle est inconnue, pour la faire triompher dans l'un et l'autre monde.

Mais que dis-je? l'Église ne doit-elle pas elle-même consacrer des victoires que vous avez si heureusement fait servir à la propagation de la foi et à l'extinction de l'hérésie? Il semble que vous n'ayez combattu et triomphé que pour Dieu, et le fruit que vous avez tiré de la paix nous fait assez connaître quel était le principal but de vos victoires. C'est par ces victoires que vous avez établi cette redoutable puissance qui, tenant désormais vos voisins en bride, ôte aux hérétiques de votre royaume, et l'audace de se révolter, et l'espoir de se maintenir par de séditieux commerces avec les ennemis de l'État.

Si c'eût été la seule ambition qui vous eût armé, jusqu'où n'auriez-vous point étendu votre Empire? Vous vous êtes hâté de finir la guerre lorsque vous en pouviez tirer de plus grands avantages. Ne sait-on pas que ce n'a été que par l'empressement que vous aviez de donner tous vos soins au progrès de la Religion? La conversion de tant d'ames engagées dans l'erreur vous a paru la plus belle de toutes les conquêtes, et le triomphe le plus digne d'un Roi très-chrétien.

Mais quelle que soit votre puissance, elle avait encore besoin du secours de votre bonté. C'est en gagnant le cœur des hérétiques, que vous domptez l'obstination de leur esprit; c'est par vos bienfaits que vous combattez leur endurcissement, et ils ne seraient peut-être jamais rentrés dans le sein de l'Église par une autre voie, que par le chemin semé des fleurs que vous leur avez ouvert.

Aussi faut-il l'avouer, Sire, quelque intérêt que nous ayons à l'extinction de l'hérésie, notre joie l'emporterait peu sur notre douleur, si, pour surmonter cette hydre, une fâcheuse nécessité avait forcé votre zèle à recourir au fer et au feu, comme on a été obligé de faire dans les règnes précédens. Nous prendrions part à une guerre qui serait sainte, et nous en aurions quelque horreur, parce qu'elle serait sanglante; nous ferions des vœux pour le succès de vos armes sacrées, mais nous ne verrions qu'avec tremblement les terribles exécutions dont le Dieu des vengeances vous ferait l'instrument redoutable; enfin, nous mêlerions nos voix aux acclamations publiques sur vos victoires, et nous gémirions en secret sur un triomphe qui, avec la défaite des ennemis de l'Église, envelopperait la perte de nos frères.

Aujourd'hui donc que vous ne combattez l'orgueil de l'hérésie que par la douceur et par la sagesse du Gouvernement; que vos lois, soutenues de vos bienfaits, sont vos seules armes, et que les avantages que

vous remportez ne sont dommageables qu'au démon de la révolte et du schisme, nous n'avons que de pures actions de grâces à rendre au Ciel, qui a inspiré à Votre Majesté ces doux et sages moyens de vaincre l'erreur, et de pouvoir, en mêlant avec peu de sévérité beaucoup de grâces et de faveurs, ramener à l'Église ceux qui s'en trouvaient malheureusement séparés.

Nous le confessons, Sire, c'est à Votre Majesté seule que nous devrons bientôt le rétablissement entier de la foi de nos pères; aussi ne fallait-il pas que l'État vous devant déjà son salut et sa gloire, l'Église dût à un autre que vous sa victoire et son triomphe; sans cela, votre règne, que le Ciel a voulu qui fût un règne de merveilles, aurait manqué de son plus bel ornement. On aurait bien dit un jour de Votre Majesté ce que l'Écriture dit de plusieurs grands Rois de Juda : Il a terrassé ses ennemis, et relevé la monarchie; il a autorisé et réformé les lois; il a fait régner la justice; mais on aurait ajouté ce que le Saint-Esprit reproche à ces Princes : Il n'a pas aboli les sacrifices qui se faisaient sur la montagne.

Que votre nom, Sire, sera éloigné de ce reproche! Ce que votre zèle a déjà fait, la postérité le regardera toujours comme la source de vos prospérités et le comble de votre gloire.

Mais ce n'est pas au rétablissement des temples et des autels que se borne votre zèle : vous avez entrepris de faire revivre la piété et les bonnes mœurs, et

c'est à quoi Votre Majesté travaille avec succès, autant par son exemple, que par ses ordres. C'est un honneur maintenant de pratiquer la vertu, et si le vice n'est pas tout-à-fait détruit, au moins est-il réduit à se cacher, et les voiles dont il se couvre épargnent aux gens de bien un fâcheux scandale, et sauvent les ames faibles du péril d'une contagion funeste.

Ne pensons plus à ces jours de ténèbres, où la plupart de ceux qui étaient encore dans le sein de l'Église semblaient n'y être demeurés que pour l'outrager de plus près ; où les blasphèmes et les railleries de ce qu'il y a de plus saint éclataient avec audace. Ces monstres d'infidélité ont disparu sous votre règne heureux ; et si les remontrances, tant de fois réitérées sur ce sujet, ne nous donnaient connaissance de ce désordre, nous l'ignorerions à jamais.

Qu'est devenu cet autre monstre produit par l'esprit de vengeance, toujours altéré du sang des hommes, mais plus encore de celui de la Noblesse française? Nous n'avons qu'à le laisser dans l'oubli éternel où, depuis tant de tems, vous l'avez enseveli ; vous l'avez étouffé, tout indomptable qu'il paraissait [1]. Votre Majesté a su renverser les fausses maximes de l'honneur et de la honte, et autant qu'une détestable erreur avait mis de fausse gloire à se venger, autant y aurait-il d'ignomi-

---

[1] La déclaration du mois d'août 1679 pour la répression des duels.

nie à ne vous pas obéir; c'est ainsi que votre volonté seule l'emporte sur la coutume invétérée du mal, et sur le penchant criminel des hommes.

Le Clergé ne se dispose plus qu'à être le spectateur de la fin de toutes vos saintes entreprises. Après en avoir admiré de si heureux commencemens, il cesse d'user de remontrances; s'il a encore quelques besoins, vous les connaissez, cela lui suffit. Il vient encore de ressentir en cette Assemblée d'insignes effets de votre protection royale, et, persuadé que vous lui avez destiné une longue suite de grâces dans d'autres tems, et avec les circonstances dont vous seul les savez si bien accompagner, il craindrait par ses demandes, ou de troubler l'ordre que votre sagesse y a établi, ou peut-être de mettre des bornes où votre zèle n'en a point mis.

L'unique affaire qui nous occupe, c'est l'obligation de rendre à Votre Majesté de très-humbles actions de grâces. Après un si juste devoir, assurés que nous sommes de votre puissante protection, nous pouvons nous séparer sans inquiétude. Nous allons dans les provinces de votre royaume faire retentir les louanges que l'Église doit à votre zèle. Chaque Pasteur aura la joie de retrouver, par vos soins, son troupeau plus nombreux qu'il ne l'avait laissé, et chacun de nous redoublera ses vœux pour obtenir du Ciel qu'il redouble ses bénédictions en faveur d'un Prince qui se les attire par des actions si glorieuses et si utiles à la Religion.

SUPPLÉMENT

AUX

ŒUVRES DE RACINE.

AVERTISSEMENT

DE L'ÉDITEUR.

Nous plaçons sous ce titre de *Supplément* deux morceaux à la composition desquels on croit que Racine a eu grande part.

Le premier est une Lettre en forme de dédicace, qui parut en 1677 à l'occasion que voici. Madame de Maintenon, chargée de l'éducation du duc du Maine, imagina de faire imprimer un Recueil des ouvrages de ce Prince, qui consistaient pour la plupart en versions de divers passages de Florus, Justin et autres historiens latins, qu'il avait faites sous la direction de son précepteur Le Ragois. Le livre, imprimé sur format in-4°. sans indication du lieu ni de la date de l'impression, sous le titre de *Œuvres diverses d'un Auteur de sept ans*, était précédé d'une *Épître dédicatoire à madame de Montespan*, mère du jeune écolier, et d'un sixain que nous avons rapporté (*voy.* tome 6, p. 317). Cette épître, qui n'était pas signée, fit bruit dans le

monde, et fut d'abord attribuée à madame de Maintenon. Mais les gens de goût ne tardèrent pas à penser que c'était l'ouvrage d'une plume encore plus habile et plus exercée que la sienne. Ils trouvèrent que les louanges, qui n'y étaient pas ménagées, y étaient cependant présentées avec une délicatesse, et relevées par une grâce d'expression et une variété de tournure qui leur donnait tout le piquant de la nouveauté. Ils en conclurent que madame de Maintenon avait, dans cette occasion, emprunté le secours de l'écrivain le plus distingué de son siècle, de celui qui avait le mieux étudié les finesses de la langue, et qui en connaissait le mieux toutes les ressources. Cette pièce a néanmoins été insérée dans le Recueil des Lettres de madame de Maintenon, donné en 1751; mais l'éditeur des Œuvres complètes de Racine, publiées en 1768, n'a pas balancé à la comprendre dans son édition.

Le second morceau, qui est moins connu, a été publié, en 1738, par l'abbé d'Olivet, à la suite de ses *Remarques sur Racine*. L'éditeur raconte à ce sujet, qu'au moment où l'Académie française était sur le point de mettre au jour son Dictionnaire, en 1694, elle chargea Charles Perrault d'en préparer l'Épître dédicatoire. « Tout promettait » un chef-d'œuvre, ajoute-t-il; la noblesse du

» sujet, la brièveté de l'ouvrage, le grand loisir » de l'auteur, sa longue expérience dans l'art d'é- » crire, les grands motifs qui devaient l'animer, » ayant à répondre à l'attente d'une Compagnie » si éclairée. » Perrault se mit donc à l'ouvrage, et quand il fut satisfait de son Épître, il en fit tirer quarante copies, qu'il distribua à ses confrères pour avoir leurs observations s'il y en avait à faire. Une de ces copies manuscrites, chargée de trente-une remarques, est tombée entre les mains de l'abbé d'Olivet, et celui-ci, en publiant cette piece, l'attribue à Racine et à l'abbé Regnier Desmarais. Nous nous sommes déterminés d'autant plus volontiers à faire reparaître ici ce morceau de critique, qu'il est devenu peu commun, et qu'il renferme d'excellentes observations sur l'art si difficile et si nécessaire d'écrire avec justesse, clarté et correction [1].

On connaît encore deux autres pièces auxquelles Racine a participé.

L'une est cette facétie qui parut en 1664 sous le titre de *Chapelain décoiffé*, au sujet de la pension de 3,000 liv. que Colbert fit donner à ce poëte.

---

[1] D'Alembert a donné cette pièce à la suite de l'Éloge de Regnier Desmarais, et a fait lui-même des observations sur cette critique. Voyez l'*Histoire des membres de l'Académie française*, morts depuis 1700. Tome III, pag. 244 et suiv.

Voici ce qu'en dit Boileau dans une lettre à son éditeur Brossette, du 10 décembre 1701 : « A » l'égard du *Chapelain décoiffé*, c'est une pièce » où je vous confesse que M. Racine et moi avons » eu quelque part, mais nous n'y avons jamais » travaillé qu'à table, le verre à la main. Il n'a » pas été proprement fait *currente calamo*, mais » *currente lagenâ*, et nous n'en avons jamais écrit » un seul mot ». Il dit dans un autre écrit, que Racine et lui ont seulement fourni quelques traits à Furetière, le véritable auteur de cette parodie.

L'autre pièce est l'*Arrêt burlesque rendu à la Grand'Chambre du Parnasse, le* 12 *août* 1671, *pour le maintien de la doctrine d'Aristote*, plaisanterie dont Bernier fut le principal auteur, et dans laquelle il se fit aider par Racine et Boileau, qui lui donnèrent quelques idées, et par Dongois, greffier en chef de la Grand'Chambre et neveu de Boileau, qui y contribua pour la forme et le style.

Nous croyons devoir nous borner à indiquer ces deux dernières pièces, parce que Racine n'y eut que très-peu de part, et que d'ailleurs elles se trouvent dans presque toutes les éditions des Œuvres complètes de Boileau.

ÉPITRE DÉDICATOIRE

A MADAME

DE MONTESPAN.

MADAME,

Voici le plus jeune des auteurs qui vient vous demander votre protection pour ses ouvrages. Il aurait bien voulu attendre, pour les mettre au jour, qu'il eût huit ans accomplis; mais il a eu peur qu'on ne le soupçonnât d'ingratitude s'il

était plus de sept ans au monde sans vous donner des marques publiques de sa reconnaissance.

En effet, Madame, il vous doit une bonne partie de tout ce qu'il est. Quoiqu'il ait eu une naissance assez heureuse, et qu'il y ait peu d'auteurs que le ciel ait regardés aussi favorablement que lui, il avoue que votre conversation a beaucoup aidé à perfectionner en sa personne ce que la nature avait commencé. S'il pense avec quelque justesse, s'il s'exprime avec quelque grâce, et s'il sait déjà faire un assez juste discernement des hommes, ce sont autant de qualités qu'il a tâché de vous dérober. Pour moi, Madame, qui connais ses plus secrètes pensées, je sais avec quelle admiration il vous écoute, et je puis vous assurer avec vérité qu'il vous étudie beaucoup plus volontiers que tous ses livres.

Vous trouverez, dans l'ouvrage que je vous présente, quelques traits assez beaux de l'Histoire ancienne ; mais il craint que, dans la foule d'événemens merveilleux qui sont arrivés de nos jours, vous ne soyez guères touchée de tout ce qu'il pourra vous apprendre des siècles passés. Il craint cela avec d'autant plus de raison, qu'il a éprouvé la

même chose en lisant les livres. Il trouve quelquefois étrange que les hommes se soient fait une nécessité d'apprendre par cœur des auteurs qui nous disent des choses si fort au dessous de ce que nous voyons. Comment pourrait-il être frappé des victoires des Grecs et des Romains, et de tout ce que Florus et Justin lui racontent? Ses nourrices, dès le berceau, ont accoutumé ses oreilles à de plus grandes choses. On lui parle comme d'un prodige, d'une ville que les Grecs prirent en dix ans. Il n'a que sept ans, et il a déjà vu chanter en France des *Te Deum* pour la prise de plus de cent villes.

Tout cela, Madame, le dégoûte un peu de l'Antiquité. Il est fier naturellement; je vois bien qu'il se croit de bonne maison, et avec quelques éloges qu'on lui parle d'Alexandre et de César, je ne sais s'il voudrait faire aucune comparaison avec les enfans de ces grands hommes. Je m'assure que vous ne désapprouverez pas en lui cette petite fierté, et que vous trouverez qu'il ne se connaît pas mal en héros; mais vous m'avouerez aussi que je n'entends pas mal à faire des présens, et que dans le dessein que j'avais de vous dédier un livre, je ne

pouvais choisir un auteur qui vous fût plus agréable, ni à qui vous prissiez plus d'intérêt qu'à celui-ci.

Je suis,

MADAME,

Votre très-humble et très-obéissante servante.

ÉPITRE DÉDICATOIRE

DU DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE *.

AU ROI.

SIRE,

Le Dictionnaire de l'Académie française paraît [1] enfin sous les auspices [2] de Votre Majesté, et nous avons [3] osé mettre à la tête de notre ouvrage le nom auguste du plus grand des Rois. Quelques [4] soins que nous ayons pris d'y rassembler tous [5] les termes dont l'Éloquence et la Poësie peuvent former l'éloge des plus grands héros, nous [6] avouons, Sire, que vous nous en avez fait sentir plus d'une fois et le défaut et la faiblesse. Lors-

---

* *Voyez* ce qui a été dit dans l'*Avertissement*, pag. 34 de ce volume. Les notes critiques qu'on attribue à Racine et à Regnier Desmarais, ont été renvoyées à la fin du texte de l'Épitre.

que [7] notre zèle ou notre devoir nous ont engagés à parler [8] du secret impénétrable de vos desseins, que la seule exécution découvre aux yeux des hommes et toujours dans les momens marqués par votre sagesse, les mots de *prévoyance*, de *prudence* et de *sagesse* même ne répondaient [9] pas à nos idées, et nous aurions osé nous servir de celui de [10] *providence*, s'il pouvait jamais être permis de donner aux hommes ce qui n'appartient qu'à Dieu seul. Ce qui nous [11] console, Sire, c'est [12] que sur un pareil sujet les autres langues n'auraient aucun avantage sur la nôtre : celle des Grecs et celle des Romains seraient dans la même indigence ; et tout ce que nous voyons [13] de brillant et de sublime dans leurs plus fameux panégyriques, n'aurait ni assez de force ni assez d'éclat pour soutenir le simple récit de vos victoires. Que l'on remonte de siècle en siècle jusqu'à l'antiquité la plus reculée, qu'y trouvera-t-on de comparable au spectacle qui fait aujourd'hui l'attention de l'Univers ? toute l'Europe armée contre vous, et toute l'Europe trop faible.

Qu'il nous soit permis, Sire, de détourner un moment les yeux [14] d'une gloire si éclatante, et d'oublier s'il est possible, le vainqueur [15] des nations, le vengeur [16] des Rois, le défenseur des autels, pour ne regarder que le protecteur de l'Académie française. Nous sentons combien nous honore [17] une protection si glorieuse ; mais quel [18] bonheur pour nous de trouver en même tems le modèle le plus parfait de l'éloquence !

Vous [19] êtes, Sire, naturellement et sans art, ce que nous tâchons de devenir par le travail et par l'étude; il règne dans tous [20] vos discours une souveraine [21] raison, toujours soutenue d'expressions fortes et précises, qui vous rendent [22] maître de toute l'ame de ceux qui vous écoutent, et ne leur laissent d'autre volonté que la vôtre. L'éloquence [23] où nous aspirons par nos veilles, et qui est en vous un don du Ciel, que ne doit-elle point à vos actions héroïques? Les [24] grâces que vous versez sans cesse sur les gens de lettres peuvent bien faire fleurir les arts et les sciences; mais ce sont les grands événemens qui font les poëtes et les orateurs : les merveilles de votre règne en auraient fait naître au milieu d'un pays barbare.

Tandis [25] que nous nous appliquons à l'embellissement de notre langue, vos armes victorieuses la font passer chez les étrangers : nous leur en facilitons l'intelligence par notre travail, et vous la leur rendez nécessaire par vos conquêtes : et si elle va encore plus loin que vos conquêtes, si elle réduit toutes les langues des pays où elle est connue, à ne servir presque plus qu'au commun du peuple, une si haute destinée vient moins de sa beauté naturelle et des [26] ornemens que nous avons tâché d'y ajouter, que de l'avantage d'être la langue de la nation qui vous a pour monarque, et (nous ne craignons point de le dire) que vous avez rendu la nation dominante. Vous répandez [27] sur nous un éclat qui assujétit les étrangers à nos coutumes dans

tout ce que leurs lois peuvent leur avoir laissé de libre : ils se font honneur de parler comme ce peuple à qui vous avez appris à surmonter tous les obstacles, à ne plus trouver de places imprenables, à forcer les retranchemens les plus inaccessibles. Quel [28] empressement, Sire, la postérité n'aura-t-elle point à rechercher, à recueillir les Mémoires de votre vie, les chants de victoire qu'on aura mêlés à vos triomphes ! C'est [29] ce qui nous répond du succès de notre ouvrage ; et s'il [30] arrive, comme nous osons l'espérer, qu'il ait le pouvoir de fixer la langue pour toujours, ce ne sera pas tant par nos soins, que parce que les livres et les autres monumens qui parleront du règne de Votre Majesté, feront les délices de tous les peuples, feront l'étude de tous les Rois, et seront toujours regardés comme faits dans le tems de la pureté du langage et dans le beau siècle de la France. Nous [31] sommes avec une profonde vénération, etc.

CRITIQUE

DE L'ÉPITRE PRÉCÉDENTE.

[1] *Le Dictionnaire de l'Académie française paraît enfin.* Ce mot, *enfin*, ne peut ici être dit qu'en deux sens : ou comme par un aveu de la lenteur de l'Académie à travailler, ou comme par une espèce de vaine complaisance d'avoir pu venir à bout d'un si grand ouvrage. Or, dans l'un et dans l'autre sens, il est mal, parce qu'il n'est ici question, ni de s'accuser, ni de se vanter.

[2] *Sous les auspices de* VOTRE MAJESTÉ. On dit bien *agir sous les auspices, entreprendre, achever quelque chose sous les auspices d'un grand Prince,* pour marquer que c'est par ses ordres que tout s'est fait ; que c'est son génie, son bonheur, qui ont influé sur tout. Mais *paraît sous les auspices* ne se peut dire, à mon sens, que dans une occasion : ce serait si un auteur, n'ayant pas voulu, par modestie, mettre un ouvrage au jour, venait à y être excité, et comme forcé par les instances d'un grand Prince. Car alors on pourrait dire, avec fondement, que cet ouvrage paraît au jour sous les auspices du Prince. Mais ici il n'y a rien de semblable.

[3] *Et nous avons osé mettre à la tête de notre ouvrage le nom auguste.* Cette phrase, *mettre le nom d'un Prince à la tête d'un ouvrage*, pour dire, lui dédier un ouvrage, me semble impropre, en ce qu'elle ne signifie point en effet ce qu'on veut lui faire

signifier. Le mot *oser* me semble aussi n'être pas à propos en cet endroit. Car, en général, bien loin que ce soit une hardiesse à qui que ce soit, de dédier un livre à un grand Prince, c'est au contraire une marque de respect, un acte d'hommage; et pour l'Académie, à l'égard du Roi qui en est le protecteur, c'est un devoir, c'est une obligation indispensable.

[4] *Quelques soins que nous ayons pris d'y rassembler tous les termes dont l'Éloquence et la Poësie peuvent former l'éloge des plus grands héros.* De la façon dont ceci est énoncé, on peut croire que l'Académie, en faisant son Dictionnaire, n'a eu autre chose en vue que de recueillir les mots dont on peut se servir dans un panégyrique, dans une ode, dans un poëme épique, ou que du moins, en rassemblant aussi tous les autres, elle ne l'a fait que par manière d'acquit : mais que pour ceux qui peuvent entrer dans l'éloge d'un grand Prince, elle y a travaillé avec tout un autre soin. Car c'est là ce qui résulte naturellement de la phrase dont il s'agit.

Que si on la veut prendre dans un sens plus étendu, et comme faisant une figure qui, dans l'expression de la plus noble partie, comprend le tout, il y aura un autre inconvénient. C'est que tous les faiseurs de Dictionnaires seront aussi bien fondés que nous, à dire qu'ils ont *pris soin de rassembler tous les termes dont on peut former l'éloge des plus grands héros.*

Il y a d'ailleurs une autre observation à faire là-dessus, c'est que les mots de jurer, blasphémer, voler, tuer, assassin, traître, crime, poison, inceste, etc., ne sont pas moins dans le Dictionnaire de l'Académie, que ceux de régner, vaincre, triompher, libéral, magnanime, conquérant, valeur, gloire, sagesse, etc.; qu'ainsi on peut dire, avec le même fondement, que nous avons *pris soin de rassembler* tous les termes dont on peut se servir pour faire les invectives les plus sanglantes et pour décrire les actions les plus abominables.

[5] *Tous les termes dont l'Éloquence.* Phrase louche par elle-même, et qui laisse en doute d'abord si on ne veut point dire *tous les termes, l'éloquence desquels.*

[6] *Nous avouons*, SIRE, *que vous nous en avez fait sentir plus d'une fois et le défaut et la faiblesse.* Ces mots-là, de la manière dont ils sont rangés, font tout un autre sens que celui qu'on a voulu leur donner. On a voulu dire que le Roi nous faisait sentir la faiblesse et la pauvreté de la langue; et cette phrase, tout au contraire, signifie qu'il nous a fait sentir le défaut et la faiblesse des héros.

[7] *Lorsque notre zèle.* Quand on a avancé une proposition, il faut que la preuve qu'on en donne ensuite, y ait un parfait rapport. Ainsi, après avoir dit que le Roi nous a fait sentir plus d'une fois *la faiblesse* de la langue, il faudrait, pour le bien prouver, faire une espèce d'énumération de diverses choses, en quoi il nous l'a fait sentir. Mais ici on ne parle que d'une seule; et outre qu'en cela on manque à prouver suffisamment ce qu'on avait avancé, puisqu'une proposition générale ne saurait être prouvée par un fait particulier, on donne de plus lieu de croire que ce n'est qu'à l'égard de ce fait particulier, qu'on a trouvé la langue trop faible.

[8] *Parler du secret impénétrable.* Parler d'un secret, c'est le révéler, le divulguer; de sorte qu'on pourrait dire que, bien loin que le zèle et le devoir engagent à parler du secret impénétrable des desseins d'un Prince, ils obligent au contraire à n'en dire mot.

[9] *Ne répondaient pas à nos idées.* Il faudrait, pour la justesse de la construction, *ont mal répondu*, puisque auparavant il y a *nous ont engagés*; ou bien, ce qui serait encore plus régulier : *Toutes les fois que notre zèle ou notre devoir nous ont engagés... nous avons trouvé que les mots... ne répondaient pas à nos idées.*

[10] *Providence.* Reconnaître que le terme de Providence n'ap-

partient qu'à Dieu seul, et qu'il ne peut jamais être permis de donner aux hommes ce qui n'appartient qu'à Dieu, mais cependant dire en même tems qu'on le donnerait s'il était permis de le donner, il y a en cela une contradiction d'idées, et cela se détruit de soi-même.

D'ailleurs, en disant : *Et nous aurions osé, etc., s'il pouvait être permis, etc.*, on marque une grande disposition à faire la chose même que l'on reconnait n'être pas permise. Je ne sais si je me trompe, mais cet endroit, à ce qu'il me semble, blesse la bienséance.

[11] *Ce qui nous console.* Voilà encore un endroit où l'expression fait tort au sens; car si l'Académie est vraiment touchée de ce qui regarde la gloire du Roi, ce ne doit pas être un sujet de consolation pour elle, de ce que les autres langues ne sont pas plus capables que la nôtre, de donner une juste idée des actions d'un si grand Prince. On ne peut avoir raison de s'exprimer de la sorte que quand on veut bien laisser voir qu'on n'agit que par émulation. Mais hors de là il est mal de dire qu'on se console de ne pouvoir pas bien faire, parce que d'autres ne peuvent pas faire mieux.

[12] *C'est que* sur *un pareil sujet les autres langues n'auraient aucun avantage* sur *la nôtre.* De ces deux *sur*, le premier est peut-être impropre; car on ne dit pas *avoir avantage sur quelqu'un, sur quelque chose*, mais *en quelque chose.* De plus, l'exactitude et la pureté du style ne souffrent pas qu'on mette dans un petit membre de période, deux *sur* qui dépendent tous deux d'un même régime.

[13] *De brillant et de sublime dans leurs plus fameux panégyriques.* A prendre le mot de *panégyrique* dans un sens étroit, cela n'irait pas loin. Ainsi je ne doute point que par les *plus fameux panégyriques*, on n'ait eu en vue tout ce que les Anciens, grecs et romains, peuvent avoir fait de plus achevé, en matière

de louanges, dans tous leurs ouvrages. Mais en même tems aussi je crois que c'est une exagération, et trop forte en elle-même, et vicieuse outre cela quant au sens et quant à l'expression, que de dire que ce qu'il y a de plus brillant et de plus sublime dans l'éloquence, ou grecque ou romaine, ne puisse pas avoir *assez de force et assez d'éclat pour soutenir le simple récit des victoires* du Roi. Le brillant, le sublime et l'éclat ne sont point faits pour *soutenir*, et un *simple récit* ne doit point être *soutenu*. Cela implique contradiction.

[14] *Qu'il nous soit permis*, SIRE, *de détourner les yeux d'une gloire si éclatante*. Je ne blâme point cette phrase; mais pourtant *les yeux d'une gloire* peuvent trouver de mauvais plaisans.

[15] *Le vainqueur des nations*. Pour pouvoir dire qu'un Prince est le *vainqueur des nations*, il ne suffit pas qu'il ait été toujours victorieux dans toutes les guerres qu'il a, ou entreprises, ou soutenues contre diverses nations : il faut qu'il ait subjugué des nations entières. Or, cela ne se peut pas dire du Roi, quoique ses victoires et ses conquêtes soient plus grandes et plus glorieuses par elles-mêmes, que celles des Princes qui ont subjugué plusieurs nations.

[16] *Le vengeur des Rois*. Cette épithète ne convient pas non plus. Il faudrait, pour la fonder, que le Roi eût effectivement rétabli le Roi d'Angleterre sur le trône. Tant qu'il ne l'y rétablit point, il est son protecteur, son appui, mais il n'est point son *vengeur;* le mot de *vengeur* supposant un homme qui non-seulement a pris quelqu'un sous sa protection, mais qui l'a effectivement vengé de ses ennemis et rétabli en son premier état.

[17] *Une protection si glorieuse*. La construction souffre ici; car il ne suffit pas que, sous le terme de *protecteur*, celui de *protection* soit renfermé, pour dire ensuite absolument *une protection si glorieuse;* mais il faut nécessairement que celui même de *protection* ait été exprimé. Ces mots, *une si glorieuse*, étant ici

de même nature que le pronom démonstratif *ce*, qu'on ne peut jamais employer, sans que le terme auquel il se rapporte ait été employé peu de tems auparavant, ou sans ajouter ensuite quelque chose qui marque précisément de quoi il s'agit. Ainsi, après avoir parlé de la protection dont le Roi honore l'Académie, on peut bien dire : *Une si haute protection*, SIRE. Que si on ne s'est point encore servi du mot de *protection*, il faudra dire : *Une si haute protection que celle dont vous nous honorez*, ou quelque autre chose de semblable ; car si l'on n'ajoute rien après *une si haute protection* dans un cas où le même mot n'a pas précédé, encore une fois il n'y a point de construction.

Si glorieuse. En parlant des grandes actions du Roi, c'est fort bien dit, *des actions si glorieuses*, parce que c'est à lui qu'elles apportent de la gloire. Mais en parlant de la protection que le Roi nous donne, comme ce n'est pas à lui, mais à nous qu'elle fait honneur, il faut le marquer, et dire *une protection qui nous est si glorieuse.*

Ce qu'il y a encore de plus considérable à observer sur cette phrase, *combien nous honore une protection si glorieuse*, c'est qu'elle roule sur des termes qui ne disent à peu près que la même chose, et qu'ainsi elle tombe dans le vice où tomberait celui qui dirait : Je sens combien me fait de plaisir une chose si agréable, ou, je sens combien m'est utile une chose si avantageuse; car l'honneur et la gloire ne sont pas plus distincts entre eux, que l'agrément et le plaisir, que l'avantage et l'utilité.

[18] *Quel bonheur pour nous de trouver en même tems le modele le plus parfait de l'éloquence.* De la façon dont ceci est énoncé, on ne donne pas assez à entendre où l'on a trouvé ce modèle; et puisque c'est du Roi qu'on veut parler, il me semble qu'il aurait fallu dire *de trouver en vous*, ou quelque chose d'équivalent. Mais sans m'arrêter à ce qui regarde ici l'expression, je passe à ce qui regarde le sens.

Le Roi parle sans doute très-purement; il s'exprime avec une grande justesse, avec une grande précision, et il a l'esprit si excellent, il est si consommé dans les affaires de son État, que tout ce qu'il pense et tout ce qu'il dit dans ses Conseils est toujours ce qu'il y a de mieux à dire et à penser. Tout cela fait un très-grand Prince, un très-grand génie qu'on peut proposer aux Rois pour modèle; mais fait-il un orateur éloquent, sur le modèle duquel ceux qui aspirent à l'éloquence, doivent et puissent se former? De plus, quand le bon sens, la pureté et la précision qui règnent dans tout ce que le Roi dit dans ses Conseils, feraient cette véritable éloquence que les Académiciens doivent chercher, comment la pourraient-ils imiter, puisque pour cela il faudrait être admis dans ses Conseils et pouvoir l'entendre parler sur les affaires de son État? Car s'ils n'ont l'honneur de le voir et de l'entendre que comme la foule des courtisans, ils pourront bien apprendre de lui à se posséder toujours, à ne dire jamais rien de dur, rien d'inutile, rien que de précis et de sage. Mais tout cela regarde bien plus les mœurs que l'éloquence. Ainsi, plus j'approfondis la louange qu'on a voulu donner en cela au Roi, moins je la trouve convenable.

19 *Vous êtes*, SIRE, *naturellement et sans art, ce que nous tâchons de devenir par l'étude.* Pour juger si cette proposition renferme un sens juste, il faut examiner ce que le Roi est naturellement, et ce que les Académiciens doivent travailler à devenir par l'étude. Le Roi est naturellement, c'est-à-dire par sa naissance, et sans y avoir rien contribué de lui-même, Roi de France; il est naturellement très-bien fait; il est naturellement d'une bonne et heureuse complexion : et si l'on veut étendre encore davantage le sens de *naturellement*, il a naturellement de l'esprit, de la pénétration, de la bonté, de la douceur, de la fermeté, de la grandeur d'ame. Voilà à peu près ce qu'on peut dire que le Roi est naturellement, et qu'il a sans le

secours de l'art. Mais est-ce là ce qu'un Académicien doit se proposer de devenir et d'acquérir? Il me semble que, comme Académicien, ce qu'il doit se proposer, c'est de devenir un excellent grammairien, un excellent critique en matière de littérature, un excellent historien, un excellent orateur, un excellent poëte, enfin un excellent homme de lettres. Or, le Roi n'est rien de tout cela naturellement.

[20] *Il règne dans tous vos discours.* La chose est vraie en soi, mais elle me paraît mal énoncée; car ces mots, *dans tous vos discours*, ne conviennent nullement au Roi. Il faudrait dire : *Il règne dans tout ce que vous dites*, ou bien, *vous ne dites rien où il ne règne.*

[21] *Une souveraine raison.* Cette souveraine raison dont il est ici question, et qui fait les sages Princes et les habiles politiques, est-ce la même que celle qui fait les orateurs et les poëtes? Nullement: c'en est une d'une espèce toute différente, et qui n'a rien de commun avec l'éloquence, si ce n'est parce qu'il n'y a point de véritable éloquence que celle qui est fondée sur la raison.

[22] *Qui vous rendent maître de toute l'ame de ceux qui vous écoutent, et ne leur laissent d'autre volonté que la vôtre.* Tout cela se peut fort bien dire d'un grand prédicateur, d'un grand orateur, d'un éloquent général d'armée, accoutumé à haranguer ses soldats et à leur inspirer ce qu'il veut, mais non pas d'un Roi qui donne ses ordres à ses Ministres, et qui leur prescrit ce qu'ils doivent faire. Voilà quant au sens des paroles : je viens maintenant aux paroles mêmes.

C'est fort bien dit, en parlant d'un orateur, *ceux qui l'écoutent.* Mais en parlant d'un Roi qui agite, qui discute avec ses Ministres les affaires de son État, il faut dire, *ceux qui l'entendent parler.* Et dire en cette occasion : *Ceux qui l'écoutent*, c'est une phrase aussi impropre que si on disait *ses auditeurs*, pour dire *ses Ministres.*

Il y a, ce me semble, une autre faute de justesse dans ces paroles, *qui vous rendent... et ne leur laissent*; car, ce ne sont pas les expressions fortes et précises qui *rendent* un homme *maître, etc.*, c'est la souveraine raison, soutenue de ces expressions. Et par conséquent, au lieu que ces mots sont mis au pluriel et se rapportent à *expressions*, ils doivent être mis au singulier et se rapporter à *souveraine raison*.

Je crois aussi qu'en cet endroit, *expressions fortes* n'est pas bien dit, parce que, dans la bouche du maître, des expressions fortes sont des expressions dures, et qui tiennent de l'empire et de la menace.

Quant à cette autre façon de parler, *maître de toute l'ame*, il me semble qu'elle a quelque chose de poëtique, et qu'elle est ici mal appliquée; car s'agit-il que le Roi, pour faire entrer ses Ministres dans son sentiment, se rende maître de leur esprit par la force de ses raisons et de ses paroles?

[23] *L'éloquence où nous aspirons par nos veilles, et qui est en vous un don du Ciel, que ne doit-elle point à vos actions héroïques?* Si on s'était contenté de dire que l'éloquence où l'Académie aspire, doit beaucoup aux actions héroïques du Roi, on aurait dit une chose qu'on pourrait trouver moyen de soutenir. Mais dire que l'éloquence, qui est en lui *un don du Ciel*, doit beaucoup à ses actions héroïques, c'est une chose qui ne se peut pas défendre; car c'est dire précisément que le don du Ciel, qui est en lui, doit beaucoup à ses actions.

[24] *Les grâces que vous versez sans cesse sur les gens de lettres peuvent bien faire fleurir les arts et les sciences; mais ce sont les grands événemens qui font les poëtes et les orateurs.* Si les grâces répandues sur les gens de lettres font fleurir les lettres, il s'ensuit nécessairement qu'elles font aussi des poëtes et des orateurs; car les lettres ne peuvent pas fleurir sans l'Éloquence et la Poësie. Ainsi le sens du second membre de cette période étant

déjà enfermé dans le premier, il n'y a pas lieu de l'énoncer ensuite dans le second membre comme par une espèce d'opposition, et d'en former un axiome.

Mais quand il n'y aurait nulle difficulté en cela, je ne vois pas sur quoi on fonde que ce sont les grands événemens qui font les poëtes et les orateurs. Tout ce qu'ils font, c'est de leur fournir des sujets propres à les exciter et à les soutenir. Alexandre a été un des plus grands conquérans du monde, et il n'y a peut-être jamais eu de plus grand événement dans l'Univers, que le renversement de l'Empire des Perses, suivi de l'établissement de celui des Grecs dans une partie considérable de l'Europe, dans l'Égypte, et dans l'Asie jusqu'au Gange. Cependant les grandes choses qu'il a faites, lui ont-elles fait naître un excellent poëte grec? Et le poëte Chérilus, qui les a vues, et qu'il comblait même de bienfaits, en a-t-il été moins mauvais poëte? Les victoires d'Annibal, grandes et signalées en Espagne et en Italie, et celles mêmes de Jules-César, ont-elles fait naître des poëtes et des orateurs? En a-t-on vu de bien fameux du tems de Charlemagne, si célèbre par ses grandes actions, et par l'Empire romain partagé avec les Grecs? Et s'il était vrai que les merveilles du règne d'un Prince en dussent faire naître *au milieu d'un pays barbare*, pourquoi les premiers Ottomans n'en ont-ils point eu, dont le nom ait mérité de parvenir jusqu'à nous? Je sais bien que l'éloquence ne doit pas être renfermée dans les bornes d'une vérité rigoureuse; mais il ne faut pas aussi, dans une Epître, s'emporter comme ferait un orateur dans la tribune, ou comme un poëte dans un ouvrage pindarique.

[25] *Tandis que nous nous appliquons.* Voici une période d'une extrême longueur, et qui n'a en cela nulle proportion avec les autres, qui sont presque toutes coupées.

Il me semble, au reste, qu'il y a quelque chose qui blesse la bienséance, de représenter dans un même tableau, d'un côté

l'Académie travaillant à la composition ou à la révision du Dictionnaire, et de l'autre le Roi à la tête de ses armées.

Mais laissant cela à part, puisque c'est du Dictionnaire qu'on parle, et du Dictionnaire achevé, il ne faut pas dire en le présentant : *Tandis que nous nous appliquons... Vos armées victorieuses la font passer*; mais *tandis que nous nous sommes appliqués... Vos armées victorieuses l'ont fait passer, etc.*

[26] *Des ornemens que nous avons tâché d'y ajouter.* Travailler au Dictionnaire d'une langue, est-ce y ajouter *des ornemens?* Tous ceux qui font des Dictionnaires, ne sont que des compilateurs plus ou moins exacts. On orne, on embellit une langue par des ouvrages en prose et en vers, écrits avec un grand sens, un grand goût, une grande pureté, une grande exactitude, un grand choix de pensées et d'expressions. Mais on ne peut pas dire que ce soit y ajouter *des ornemens*, que d'en recueillir, d'en définir les mots, et d'en fournir des exemples tirés du bon usage.

[27] *Vous répandez sur nous.* Ce *nous*, si on en juge par tous les autres qui sont dans l'Épître, et même par ceux qui sont dans la période précédente, doit s'entendre des Académiciens. De sorte qu'à prendre droit par les termes, cela signifie que les étrangers sont assujétis aux coutumes de l'Académie dans tout ce que leurs lois leur ont pu laisser de libre. Mais quand on ôterait l'équivoque de *nous*, qui serait facile à ôter, il ne serait peut-être pas aisé de réduire cette pensée à un sens juste et raisonnable; car la langue d'un pays peut-elle raisonnablement se mettre au rang des choses que les lois laissent à la liberté des peuples de quitter comme il leur plaît?

[28] *Quel empressement.* Tout ceci, quant au sens, ne me paraît pas assez lié, ni avec ce qui précède, ni avec ce qui suit.

[29] *C'est ce qui nous répond du succès.* Qu'est-ce que le succès d'un ouvrage? Est-ce simplement de durer long-tems, et de

passer à la postérité? Si cela est, tous les mauvais ouvrages qui sont parvenus jusqu'à nous depuis deux mille ans, plus ou moins, ont eu un grand succès. Et que promet-on au Dictionnaire, quand on ne lui promet autre chose? Mais si, par le succès d'un ouvrage, on entend, comme on le doit, le jugement avantageux qu'en fait le public après l'avoir examiné, comment peut-on dire que l'empressement que la postérité aura à recueillir les Mémoires de la vie du Roi, est ce qui répond du succès du Dictionnaire?

30 *S'il arrive... qu'il ait le pouvoir de fixer la langue pour toujours, ce ne sera pas tant par nos soins, que parce que.* C'est dire : S'il arrive qu'il ait le pouvoir de fixer la langue, ce ne sera pas lui qui la fixera. La bonne logique aurait voulu qu'on eût dit : S'il arrive que la langue française, telle qu'elle est aujourd'hui, vienne à être fixée pour toujours, ce ne sera pas tant par nos soins, que parce que, etc.

31 *Nous sommes.* Lorsqu'un particulier écrit à un autre particulier, il peut finir sa lettre partout où il veut. Il peut couper tout d'un coup, et dire, *je suis*, sans que cela ait aucune liaison de sens avec ce qui a précédé. Peut-être même que c'est mieux fait d'en user de la sorte, que de s'amuser à prendre un tour pour finir une lettre comme en cadence. Mais il n'en est pas de même, à mon avis, quand une Compagnie écrit au Roi. Il faut que tout soit plus compassé, plus mesuré, plus étudié, et que du moins les dernières choses qu'on a dites, aient quelque rapport de sens avec la protestation par laquelle on finit; car une fin brusque et qui n'est liée à rien, marque de la négligence ou de la lassitude : et l'un et l'autre blessent le respect.

LETTRES
DE RACINE.

AVERTISSEMENT

DE L'ÉDITEUR.

Les lettres qu'un auteur écrit à sa famille et à ses amis, ne peuvent être regardées comme faisant partie de ses Œuvres ; car ce nom, à proprement parler, n'appartient qu'aux ouvrages qu'il a travaillés avec soin, et dans l'intention plus ou moins éloignée de les donner au public. Cependant quand un écrivain a atteint un haut degré de gloire, ses lettres familières sont recherchées avec avidité, et elles inspirent presque autant d'intérêt que ses travaux littéraires. Mais cet intérêt est d'un genre tout différent ; l'un est produit par l'admiration ; celui-ci l'est principalement par la curiosité. Ici c'est moins le talent qu'on cherche, que la personne. On veut faire connaissance avec un homme dont le nom est cher et illustre ; on veut lire dans ses secrètes pensées, le suivre dans l'intérieur de sa vie domestique, se familiariser avec son caractère et ses habitudes, et c'est là le

plus grand charme de ces écrits jetés dans l'épanchement du cœur et dans l'abandon de la familiarité.

Le mérite des lettres familières est donc comme celui d'un portrait; ce qu'on y prise le plus, c'est la fidélité. Il faut y conserver tout, jusques aux négligences, puisque tout contribue à peindre l'homme.

Louis Racine a donc été trompé par son attachement à la mémoire de son père, lorsqu'en publiant les lettres familières de celui-ci, il a cru devoir les retoucher. Au lieu de nous les transmettre dans leur pureté originale, il les a altérées de toutes manières. Ces lettres ont été plusieurs fois depuis réimprimées; mais les éditeurs se sont contenté de copier le texte de Louis Racine.

Les lettres de Racine paraissent donc ici telles qu'elles sont, d'après les manuscrits autographes déposés à la Bibliothèque royale ou conservés par sa famille. Nous avons même laissé subsister les répétitions et les négligences; elles servent à attester l'abandon avec lequel Racine laissait aller sa plume. Nous avons également respecté les mots et les tours de phrase que l'usage actuel a rejetés, et qui aujourd'hui pourraient paraître des fautes contre la langue. Les grammairiens qui

aiment à remarquer les variations que le tems a fait subir à notre langage familier, doivent désirer qu'on leur rapporte fidèlement comment ce langage était parlé par l'écrivain le plus correct et le plus élégant du siècle de Louis XIV.

Nous avons rétabli très-exactement le texte et l'ordre chronologique des lettres ; nous avons rempli les nombreuses lacunes qui se trouvent dans les précédentes éditions et nous avons suppléé l'indication du jour et de l'année partout où elle manquait : mais nous l'avons fait de manière que le lecteur pourra reconnaître cette addition.

Nous avons divisé ces lettres en six Recueils ; les cinq premiers contiennent les lettres de Racine.

1. Les lettres aux amis de sa jeunesse.
2. Sa correspondance avec La Fontaine.
3. Sa correspondance avec Boileau. (Cette correspondance est augmentée de trois lettres qui n'ont paru dans aucune des éditions de Racine.
4. Ses lettres à son fils aîné (J. B. Racine).
5. Ses lettres à diverses personnes.

Le sixième Recueil est composé de lettres écrites à Racine, ou à son sujet, par des personnes célèbres de son tems. La plupart de ces lettres

étaient inédites. Nous n'avons pas cru devoir comprendre dans ce dernier Recueil quelques lettres de madame de Maintenon, où il est question de Racine, et que Louis Racine a données à la suite de celles de son père, ces lettres se trouvant dans le Recueil général des lettres de cette Dame.

Les notes que nous avons jointes aux lettres de Racine ont toutes pour objet d'éclaircir les faits, ou de désigner plus particulièrement les personnes dont il est fait mention dans le texte. Ces sortes d'éclaircissemens sont surtout nécessaires pour des lettres familières où l'écrivain, n'ayant qu'un seul lecteur en vue, n'a dû s'expliquer qu'autant qu'il le fallait pour être entendu de son correspondant. Nous nous sommes principalement appliqués à bien désigner les personnes dont les noms ne se trouvent dans aucun de nos Dictionnaires historiques.

Enfin, nous donnons à la suite de ces Recueils le testament de Racine, qui, non plus que ses lettres, ne pouvait faire partie de ses Œuvres, mais qui, comme elles, doit contribuer à faire mieux connaître la personne de l'auteur.

LETTRES DE RACINE.

PREMIER RECUEIL.

LETTRES

ÉCRITES DANS SA JEUNESSE A QUELQUES AMIS.

PREMIÈRE LETTRE.

A M. L'ABBÉ LEVASSEUR[1], *à Paris.*

Ce jeudi au matin (1660).

Je vous envoie mon sonnet [2], c'est-à-dire, un nouveau sonnet; car je l'ai tellement changé hier au soir, que vous le méconnaîtrez. Mais je crois que vous ne l'en approuverez pas moins. En effet, ce qui le rend

---

[1] Cet abbé Levasseur, à qui sont adressées la plupart des lettres qui composent ce premier recueil, était un ami de collége de Racine, et un parent de M. et madame Vitart, à qui sont écrites les autres lettres du même recueil.

[2] Ce sonnet, qui ne nous a pas été conservé, était adressé au cardinal Mazarin, à l'occasion de la *Paix des Pyrénées*, qu'il avait conclue le 7 novembre précédent.

méconnaissable est ce qui vous le doit rendre plus agréable, puisque je ne l'ai si défiguré que pour le rendre plus beau et plus conforme aux règles que vous me prescrivîtes hier, qui sont les règles mêmes du sonnet. Vous trouviez étrange que la fin fût une suite si différente du commencement. Cela me choquait de même que vous ; car les poëtes ont cela des hypocrites, qu'ils défendent toujours ce qu'ils font, mais que leur conscience ne les laisse jamais en repos : j'en étais de même. J'avais fort bien reconnu ce défaut, quoique je fisse tout mon possible pour montrer que ce n'en était pas un ; mais la force de vos raisons étant ajoutée à celle de ma conscience, a achevé de me convaincre. Je me suis rangé à la raison, et j'y ai aussi rangé mon sonnet. J'en ai changé la pointe ; ce qui est le plus considérable dans ces ouvrages. J'ai fait comme un nouveau sonnet, et, quoique si dissemblable à mon premier, j'aurais pourtant de la peine à le désavouer. Ma conscience ne me reproche plus rien, et j'en prends un assez bon augure. Je souhaite qu'il vous satisfasse de même ; je vous l'envoie dans cette espérance. Si vous le jugez digne de la vue de mademoiselle Lucrèce, je serai heureux, et je ne le croirai pas indigne de celle de son Éminence. Retournez aux champs le plus tard que vous pourrez. Vous voyez le bien que cause votre présence [1].

---

[1] La suscription est : A M. l'abbé Levasseur, chez mademoiselle Lacroix, rue Galande.

LETTRE II.

AU MÊME, *à Paris.*

Ce jeudi (mars 1660).

Je n'ai pu passer tantôt chez vous, comme je vous avais promis, à cause du mauvais tems. Ainsi je vous écris ce billet, afin de vous faire souvenir de la proposition que M. l'Avocat vous fit hier d'aller aux *machines*. Je vous prie de me mander le jour que vous irez. M. Vitart[1] se laissera peut-être débaucher pour y aller avec nous ; ainsi si ma compagnie vous est indifférente, la sienne ne vous le sera pas peut-être.

J'ai reçu aujourd'hui réponse de Daphnis, qui me fait de grands reproches à cause de son épitaphe, et qui me menace de me faire bientôt rétracter, et de montrer que la Croix ne fut jamais un partage qu'il voulût embrasser tout seul.

J'ai déjà lu toute la Callipédie[2], et je l'ai admirée. Il me semble qu'on ne peut pas faire de plus beaux vers latins. Balzac dirait qu'ils sentent tout-à-fait l'an-

---

[1] C'était un cousin-germain de Racine, un peu plus âgé que lui. Il était intendant des Maisons de Chevreuse et de Luynes, qui n'en faisaient plus qu'une, et Racine était alors employé chez lui.

[2] Ce poëme de Claude Quillet paraissait alors depuis quatre à cinq ans.

cienne Rome et la Cour d'Auguste, et que le cardinal du Perron les aurait lus de bon cœur. Pour moi, qui ne sais pas si bien quel était le goût de ce Cardinal, et qui m'en soucie fort peu, je me contente de vous dire mon sentiment. Vous trouverez dans cette lettre plusieurs ratures; mais vous les devez pardonner à un homme qui sort de table. Vous savez que ce n'est pas le tems le plus propre pour concevoir les choses bien nettement, et je puis dire avec autant de raison que l'auteur de la Callipédie, qu'il ne faut pas se mettre à travailler sitôt après le repas.

Nimirum crudam si ad læta cubilia portas
Perdicem, etc.

Mais il ne m'importe de quelle façon je vous écrive, pourvu que j'aie le plaisir de vous entretenir; de même qu'il me serait bien difficile d'attendre après la digestion de mon souper si je me trouvais à la première nuit de mes noces. Je ne suis pas assez patient pour observer tant de formalités. Cela est pitoyable de fonder un entretien sur trois ou quatre ratures, mais je ne suis pas le seul qui fasse des lettres sur rien. Il y a bien des beaux-esprits sujets à faire des lettres à tout prix, et à les remplir de bagatelles. Je ne prétends pas pour cela être du nombre.

M. Vitart monte à cheval. Je vous écrirai plus au long quand j'aurai plus de choses à vous mander. *Vale et vive*, car le carême ne le défend pas.

RACINE.

LETTRE III.

AU MÊME, *à Crosne.*

A Paris, ce dimanche au soir, 5 septembre (1660).

Je vous envoie, Monsieur, une lettre que Laroque [1] vous écrit, qui vous apprendra assez l'état où sont nos affaires, et combien il serait nécessaire que vous ne fussiez pas si éloigné de nous. Cette lettre vous surprendra peut-être ; mais elle nous devait surprendre bien davantage, nous qui avons été témoins de la première réception qu'il a faite à la pièce. Il la trouvait tout admirable, et il n'y avait pas un vers dont il ne parût être charmé. Il la demanda après, pour en considérer le sujet plus à loisir ; et voilà le jugement qu'il vous en envoie ; car je vous regarde comme le principal conducteur de cette affaire. Je crois que mademoiselle Roste [2] sera bien plus surprise que nous, vu la satisfaction que la pièce lui avait donnée. Nous en avons reçu d'elle tout autant que nous pouvions désirer, et ce sera vous seul qui l'en pourrez bien remercier, comme

---

[1] Laroque, comédien du Marais, orateur de la troupe, et qui décidait souverainement du mérite des pièces que les auteurs venaient présenter à ce théâtre.

[2] Actrice de la même troupe.

c'est pour vous seul qu'elle a tout fait. Je ne sais pas à quel dessein Laroque montre ce changement. M. Vitart en donne plusieurs raisons, et ne désespère rien. Mais pour moi, j'ai bien peur que les comédiens n'aiment à présent que le galimathias, pourvu qu'il vienne du grand auteur, car je vous laisse à juger de la vérité de ce qu'il dit sur les vers de l'Amasie.

L'ode [1] est faite, et je l'ai donnée à M. Vitart pour la faire voir à M. Chapelain. S'il n'était point si tard, j'en ferais une autre copie pour vous l'envoyer dès demain; mais il est dix heures du soir, et j'ai reçu votre billet à huit. D'ailleurs, je crains furieusement le chagrin où vous met votre maladie, et qui vous rendrait peut-être assez difficile pour ne rien trouver de bon dans mon ode. Cela m'embarrasserait trop, et l'autorité que vous avez sur moi pourrait produire en cette rencontre un aussi mauvais effet, qu'elle en produit de bons en toutes les autres. Néanmoins, comme il y a espérance que cette maladie ne durera pas, je prierai M. d'Houy dès demain d'en faire une copie, ou j'en ferai une moi-même pour vous l'envoyer. Ce qui est encore à craindre, c'est que vos notes ne viennent trop tard; ce qui arrivera sans doute si elles sont dans le chemin autant que votre billet, lequel est daté du jeudi, et ne m'a été donné qu'aujourd'hui au soir. Je vous en veux toujours envoyer par avance une stance

---

[1] *La Nymphe de la Seine.*

et demie. Ce n'est pas que je les croie les plus belles, mais c'est qu'elles sont les dernières ou au moins les pénultièmes, et qu'elles sont sur l'entrée. Les voici :

Qu'il vous faisait beau voir, en ce superbe jour
Où, sur un char conduit par la Paix et l'Amour,
Votre illustre beauté triompha sur mes rives!
Les Discords après vous se voyaient enchaînés.
Mais hélas! que d'ames captives
Virent aussi leurs cœurs en triomphe menés!

Tout l'or dont se vante le Tage,
Tout ce que l'Inde sur ses bords
Vit jamais briller de trésors,
Semblait être sur mon rivage.
Qu'était-ce toutefois de ce grand appareil,
Dès qu'on jetait les yeux sur l'éclat nompareil
Dont vos seules beautés vous avaient entourée?
Je sais bien que Junon parut moins belle aux dieux,
Et moins digne d'être adorée,
Lorsqu'en nouvelle reine elle entra dans les cieux.

Si vous recevez celles-ci avant que de recevoir toutes les autres, vous m'obligerez toujours de m'en écrire votre sentiment. Peut-être en trouverez-vous qui ne vous paraîtront pas moins belles. Cependant il y en a dix toutes entières que vous n'avez pas vues, et c'est de quoi je suis fort marri. Je prierais Dieu volontiers qu'il vous ôtat vos frissons, mais qu'il vous envoyât des affaires en leur place. Vous n'y perdriez pas peut-être, et j'y gagnerais.

Je ne sais si vous avez eu connaissance en vôtre so-

litude de quelques lettres qui font un étrange bruit. C'est de M. le cardinal de Retz [1]. Je les ai vues, mais c'était en des mains dont je ne pouvais pas les tirer. Jamais on n'a vu rien de plus beau, à ce qu'on dit. On craint à Paris qu'il ne vienne quelque chose de plus fort, comme par exemple, un *interdit;* mais cela passe ma portée, et je ne doute pas que vous ne sachiez infiniment plus que moi de tout ce qui se passe dans le monde, tout solitaire que vous êtes; mais au moins vous ne sauriez trouver de personne qui soit plus à vous que RACINE.

LETTRE IV.

AU MÊME.

A Paris, le 15 septembre (1660).

JE crois que vous nous voulez abandonner tout-à-fait, et ne nous plus parler que par lettres. N'est-ce point que vous vous imaginez que vous en aurez plus d'autorité sur moi, et que vous en conserverez mieux la

[1] « Le cardinal de Retz, qui avait succédé à son oncle dans » l'Archevêché de Paris, ne laissa pas, quoique prisonnier, » d'inquiéter la Cour en voulant gouverner son diocèse par ses » Grands-Vicaires. » (*Abrégé chronologique* du président Hénault). Il avait menacé de lancer un *interdit* sur son diocèse.

majesté de l'empire ? *Cui major è longinquo reverentia.* Croyez-moi, Monsieur, il n'est pas besoin de cette politique; vos raisons sont trop bonnes d'elles-mêmes, sans être appuyées de ces secours étrangers. Votre présence me serait plus utile que votre absence; car l'ode étant presqu'imprimée, vos avis arriveront trop tard.

Elle a été montrée à M. Chapelain; il a marqué quelques changemens à faire; je les ai faits, et j'étais très-embarrassé pour savoir si ces changemens n'étaient point eux-mêmes à changer. Je ne savais à qui m'adresser. M. Vitart est rarement capable de donner son attention à quelque chose. M. l'Avocat n'en donne pas beaucoup non plus à ces sortes de choses. Il aime mieux ne voir jamais une pièce, quelque belle qu'elle soit, que de la voir une seconde fois; si bien que j'étais prêt de consulter, comme Malherbe, une vieille servante, si je ne m'étais aperçu qu'elle est janséniste comme son maître [1], et qu'elle pourrait me déceler; ce qui serait ma ruine entière, vu que je reçois en-

---

[1] Le duc de Luynes (Louis-Charles-Albert) : il s'était fait bâtir un château (le château de Vaumurier), tout près du monastère de Port-Royal-des-Champs où fut enterrée sa première femme, morte à Paris, le 13 septembre 1651, âgée de 27 ans, en accouchant avant terme de deux jumeaux.

Racine, ainsi que son cousin Vitart, logeait à l'Hôtel de Luynes à Paris.

core tous les jours lettres sur lettres, ou, pour mieux dire, excommunications sur excommunications, à cause de mon triste sonnet. Ainsi j'ai été obligé de m'en rapporter à moi seul de la bonté de mes vers. Voyez combien votre présence m'aurait fait de bien ; mais puisqu'il n'y a plus de remède, il faut que je vous rende compte de ce qui s'est passé. Je ne sais si vous vous y intéressez, mais je suis si accoutumé à vous faire part de mes fortunes, bonnes ou mauvaises, que je vous punirais moins que moi-même en vous les taisant.

M. Chapelain a donc reçu l'ode avec la plus grande bonté du monde : tout malade qu'il était, il l'a retenue trois jours, et a fait des remarques par écrit, que j'ai fort bien suivies. M. Vitart n'a jamais été si aise qu'après cette visite ; il me pensa confondre de reproches, à cause que je me plaignais de la longueur de M. Chapelain. Je voudrais que vous eussiez vu la chaleur et l'éloquence avec laquelle il me querella. Cela soit dit en passant.

Au sortir de chez M. Chapelain, il alla voir M. Perrault[1] contre notre dessein, comme vous savez. Il ne s'en put empêcher, et je n'en suis pas marri à présent. M. Perrault lui dit aussi de fort bonnes choses qu'il mit par écrit, et que j'ai encore toutes suivies, à une ou deux près, où je ne suivrais pas Apollon lui-

---

[1] Charles Perrault.

même. C'est la comparaison de Vénus et de Mars, qu'il récuse à cause que Vénus est une prostituée. Mais vous savez que quand les poëtes parlent des dieux, ils les traitent en divinités, et par conséquent comme des êtres parfaits, n'ayant même jamais parlé de leurs crimes comme s'ils eussent été des crimes; car aucun ne s'est avisé de reprocher à Jupiter et à Vénus leurs adultères; et si cela était, il ne faudrait plus introduire les dieux dans la poësie, vu qu'à regarder leurs actions, il n'y en a pas un qui ne méritât d'être brûlé si on leur faisait bonne justice.

Mais, en un mot, j'ai pour moi Malherbe, qui a comparé la reine Marie à Vénus, dans quatre vers aussi beaux qu'ils me sont avantageux, puisqu'il y parle des amours de Vénus.

Telle n'est point la Cythérée
Quand, d'un nouveau feu s'allumant,
Elle sort pompeuse et parée
Pour la conquête d'un amant.

Voilà ce qui regarde leur censure : je ne vous dirai rien de leur approbation, sinon que M. Perrault a dit que l'ode valait dix fois la comédie, et voici les paroles de M. Chapelain, que je vous rapporterai comme le texte de l'Évangile, sans y rien changer. Mais aussi c'est M. Chapelain, comme disait à chaque mot M. Vitart. « L'ode est fort belle, fort poëtique, et il y a » beaucoup de stances qui ne peuvent être mieux. Si

» l'on repasse le peu d'endroits que j'ai marqués, on en » fera une fort belle pièce. » Il a tant pressé M. Vitart de lui en nommer l'auteur, que M. Vitart veut à toute force me mener chez lui. Il veut qu'il me voie. Cette vue nuira bien sans doute à l'estime qu'il a pu concevoir de moi.

Ce qu'il y a eu de plus considérable à changer, ç'a été une stance entière, qui est celle des Tritons. Il s'est trouvé que les Tritons n'avaient jamais logé dans les fleuves, mais dans la mer. Je les ai souhaités bien des fois noyés tous tant qu'ils sont, pour la peine qu'ils m'ont donnée. J'ai donc refait une autre stance. Mais *poiche da tutti i lati ho pieno il foglio*, adieu.

LETTRE V.

AU MÊME, *à Paris.*

A Babylone[1], ce 26 janvier (1661).

Tout éloigné que je suis de Paris, je ne laisse pas de savoir tout ce qui s'y passe. Je sais l'état qu'on y fait de moi, et en quelle posture je suis près de vous et

[1] Il était alors au château de Chevreuse pour surveiller les constructions et payer les ouvriers. Il se regardait là comme dans l'exil et la captivité; c'est pourquoi il date de Babylone.

des autres. Je sais que M. l'Avocat me voulut venir voir hier, et que M. l'Abbé ne voulut pas seulement ouïr cette proposition. En effet, vous étiez en trop belle compagnie pour la quitter, et ce n'est pas votre humeur de quitter les Dames pour aller voir des prisonniers. Monsieur, Dieu vous garde jamais de l'être. Je jure par toutes les divinités qui président aux prisons (je crois qu'il n'y en a point d'autres que la Justice ou Thémis en termes de poëtes); je jure donc par Thémis, que je n'aurai jamais le moindre mouvement de pitié pour vous, et que je me changerai en pierre, comme Niobé, pour être aussi dur pour vous, que vous l'avez été pour moi; au lieu que M. l'Avocat ne sera pas plutôt dans un des plus noirs cachots de la Bastille (car un homme de sa conséquence ne saurait jamais être prisonnier que d'État); il n'y sera pas plutôt, en vérité, que j'irai m'enfermer avec lui, et croyez que ma reconnaissance ira de pair avec mon ressentiment.

Vous vous attendez peut-être que je m'en vais vous dire que je m'ennuie beaucoup à Babylone, et que je vous dois réciter les lamentations que Jérémie y a autrefois composées. Mais je ne veux pas vous faire pitié, puisque vous n'en avez pas déjà eu pour moi. Je veux vous braver au contraire, et vous montrer que je passe fort bien mon tems. Je vais au cabaret deux ou trois fois le jour. Je commande à des maçons, à des vitriers et à des menuisiers, qui m'obéissent assez exac-

tement et me demandent de quoi boire. Je suis dans la chambre d'un duc et pair : voilà pour ce qui regarde le faste; car dans un quartier comme celui-ci, où il n'y a que des gueux, c'est grandeur que d'aller au cabaret. Tout le monde n'y peut aller.

J'ai des divertissemens plus solides, quoiqu'ils paraissent moins. Je goûte tous les plaisirs de la vie solitaire. Je suis tout seul, et je n'entends pas le moindre bruit. Il est vrai que le vent en fait beaucoup, et même jusqu'à faire trembler la maison. Mais il y a un poëte qui dit :

O quàm jucundum est recubantem audire susurros
Ventorum, et somnos, imbre juvante, sequi!

Ainsi si je voulais, je tirerais ce vent à mon avantage; mais je vous assure qu'il m'empêche de dormir toute la nuit, et je crois que le poëte voulait parler de ces zéphyrs flatteurs,

Che debattendo l'ali
Lusingano il sonno de' mortali.

Je lis des vers, je tâche d'en faire. Je lis les aventures de l'Arioste, et je ne suis pas moi-même sans aventures.

Une Dame me prit hier pour un sergent. Je voudrais qu'elle fût aussi belle que Doralice; je lui aurais fait les offres que Mandricard fit à cette belle quand il congédia toute sa suite pour l'emmener.

Io mastro, io balia, io le sarò
Sergente in tutti i bisogni suoi.

Mais je ne me suis pas trouvé assez échauffé pour lui faire cette proposition. Voilà comme je passe mon tems à Babylone. Je ne vous prie plus d'y venir après cela. Il me semble que vous devez assez vous hâter pour prendre des divertissemens de cette nature. Nous irons au cabaret ensemble : on vous prendra pour un commissaire, comme on me prend pour un sergent, et nous ferons trembler tout le quartier. Faites donc ce que vous voudrez ; au moins ne faites rien par pitié, car je ne vous en demande pas le moins du monde. Pour M. l'Avocat, c'est une autre affaire ; je lui écrirai par le premier messager ; car voilà les maçons qui arrivent, et je suis obligé d'aller voir à ce qu'ils doivent faire. Je vous prie cependant de remercier M. l'Avocat, et de faire votre profit des reproches que je vous fais. S'il était de bonne grâce à un prisonnier de faire le galant, je vous supplierais de présenter à mademoiselle Lucrèce mes respects, et de lui témoigner que je suis son très-humble sergent et prisonnier. Elle le prendra en quel sens il lui plaira.

LETTRE VI.

AU MÊME, *à Bourbon*[1].

A Paris, le lendemain de l'Ascension (27 mai 1661).

Vous avez beau dispenser vos faveurs le plus libéralement du monde, vous n'avez pas laissé de faire des mal contens. Mesdemoiselles de Lacroix, Lucrèce, Madelon, Thiénon, Marie-Claude et Vitart; Messieurs l'Avocat, d'Aigreville, du Binart, de Monvallet, Vitart, etc., se trouvent, à ce qu'on m'a dit, fort obligés à votre souvenir. Pour moi, je n'ai garde de m'en plaindre. Cependant cette grande foule de lettres ne vous a pas exempté des querelles que vous vouliez éviter en satisfaisant également tout le monde. En effet, il fallait pousser la galanterie jusqu'au bout, et contenter M. de la Charle aussi bien que les autres. Vous n'auriez pas sur les bras le plus dangereux ennemi du monde, ou plutôt nous-mêmes n'en serions pas accablés comme nous sommes. Il a été averti de tout ce qui se passait, et commença hier une harangue qui ne finira qu'avec sa vie si vous n'y donnez ordre, et que vous ne lui fermiez la bouche par une grande lettre

[1] Bourbons-les-Bains, près de Moulins : l'abbé Levasseur y était allé pour prendre les eaux.

d'excuses, qui fasse le même effet que cette miche dont Énée ferma la triple gueule de Cerbère. Pour moi, dès que je le vis commencer, je n'attendis pas que l'exorde de la harangue fût fini; je crus que le seul parti que je devais prendre, c'était de m'enfuir en disant : *Monsieur a raison*, pour ne pas tomber dans cet inconvénient où me jeta autrefois le dur essai de sa meurtrière éloquence.

J'étais à l'hôtel de Babylone quand M. l'Avocat y apporta vos lettres. Il y eut deux endroits dans celle de mademoiselle Vitart [1], qui produisirent deux effets assez plaisans. Le premier fut que mademoiselle Vitart, lisant que vous alliez prendre les eaux, ne put s'empêcher de crier comme si vous étiez déjà mort, et de dire que cela vous tuerait infailliblement. Elle dit cela avec chaleur, et M. Vitart s'en aperçut bien. Mais quand elle vint à lire que c'était pour l'aborder plus librement, etc.

S'attonito restasse e mal contento,

---

[1] La femme de M. Vitart. Dans ce tems on qualifiait de *Mademoiselle* toutes les femmes bourgeoises, à moins que le mari ne possédât une charge, ou n'exerçât une profession réputée noble. Ainsi nous verrons, dans ces lettres, mademoiselle Sellyer, mademoiselle Lemazier, mademoiselle de La Fontaine, mademoiselle Rivière, sœur de Racine, etc., qui sont toutes personnes mariées. Cette distinction s'effaça peu à peu dans le cours du siècle suivant. En 1712, un chevalier de Nisart publia des *Satires sur les femmes bourgeoises qui se font appeler Madame*.

vous n'en devez nullement douter. Il prit la lettre, et ayant cherché cet endroit, après s'être frotté les yeux,

Tre volte e quattro e sei lesse lo scritto,

et ayant regardé ensuite mademoiselle Vitart, il lui demanda

Con il ciglio fieramente inarcato,

ce que tout cela voulait dire. Ce fut à M. l'Avocat et à moi de nous taire cependant, car nous ne trouvions point là le mot pour rire; mademoiselle Vitart tâcha de détourner la chose. Enfin, elle fut obligée de lui dire quelque chose à l'oreille, que nous n'entendîmes point. Cela le satisfit peut-être. Quoi qu'il en soit, il n'en dit plus mot, et se mit à parler d'autre chose.

Mais je fais réflexion que je ne vous parle point de votre poësie. J'ai tort, je l'avoue, et je devrais considérer qu'étant devenu poëte, vous êtes devenu sans doute impatient; c'est une qualité inséparable des poëtes aussi bien que des amoureux, qui veulent qu'on laisse toutes choses pour ne leur parler que de leur passion et de leurs ouvrages. Je ne vous parlerai point de votre amour : un homme aussi délicat que vous ne saurait manquer d'avoir fait un beau choix, et je suis persuadé que la belle mignonne de quatorze ans mérite les adorations de tous tant que nous sommes, puisque vous l'avez jugée digne des vôtres, jusqu'à devenir poëte pour elle. Cela me confirme de plus en plus que l'A-

mour est celui de tous les dieux qui sait mieux le chemin du Parnasse. Avec un si bon conducteur vous n'avez garde de manquer d'y être bien reçu. D'ailleurs, les Muses vous connaissaient déjà de réputation, et sachant que vous étiez bien venu parmi toutes les Dames, il ne faut point douter qu'elles ne vous aient fait le plus obligeant accueil du monde.

Utque viro Phœbi chorus assurrexerit omnis.

Ils ne sont pas seulement amoureux; la justesse y est tout entière. Néanmoins si j'ose vous dire mon sentiment sur deux ou trois mots, celui de *radieux* est un peu trop antique pour un homme tout frais sorti du Parnasse; j'aurais tâché de mettre *impérieux* ou quelque autre mot. J'aurais aussi retranché ces deux vers, *Ainsi, si comme nous*, et le suivant, ou je leur aurais donné un sens; car il me semble qu'ils n'en ont point.

Vous m'accuserez peut-être de trop d'inhumanité de traiter si rudement les fils aînés de votre muse et de votre amour : je ne veux pas dire les fils uniques; la muse et l'amour n'en demeureront pas là; mais au moins cela vous doit faire voir réciproquement que je n'ai rien de caché pour vous, et que ce n'est point par flatterie que je vous loue, puisque je prends la liberté de vous censurer. *Scito eum pessimè dicere, qui laudabitur maximè.* En effet, quand une chose ne vaut rien, c'est alors qu'on la loue démesurément; et qu'on

n'y trouve rien à redire, parce que tout y est également à blâmer. Il n'en est pas de même de vos vers : ils sont aussi naturels qu'on le peut désirer, et vous ne devez pas plaindre le sang qu'ils vous ont coûté.

Ne vous amusez pas pourtant à vous épuiser les veines pour continuer à faire des vers, si ce n'est qu'à l'exemple de la femme de Sénèque, vous ne vouliez témoigner la grandeur de votre amour, *ore ac membris in eam pallorem albentibus*, *ut ostentui esset multum vitalis spiritus egestum;* mais je ne crois pas que les beaux yeux qui vous ont blessé soient si sanguinaires, et que ces marques de votre amour lui soient plus agréables qu'une santé forte et robuste, qui vous rendrait plus capable de la servir *in tutti i suoi bisogni*, comme *il gagliardo Mandricardo*. Croyez que si ce galant homme se fût amusé à perdre tout son sang pour Doralice, elle ne se fût pas levée le matin si gaie, et qu'elle n'eût pas remercié si fort ce bon berger *che nel suo albergo le avea fatto honore*, c'est-à-dire, qui l'avait logée avec Mandricard. Mais l'heure me presse, et je dois songer que ma lettre est peut-être la quinze ou seizième de celles que vous en recevrez avec elle. Je suppose que vous aurez réponse de tous ceux à qui vous avez écrit. Je ne quittai hier au soir mademoiselle Lucrèce qu'après qu'elle se fut engagée de parole à le faire, et je lui exposai la commission que vous m'aviez donnée d'y tenir la main. Elle voulut me gagner afin que je ne lui fusse pas si sévère, mais je lui

ai dit que j'étais trop ennemi des traîtres pour en devenir un, et qu'il fallait qu'elle vous écrivît ou qu'elle me vît toujours à ses talons pour la presser inexorablement de s'acquitter envers vous. Je me suis acquitté de même des autres commissions.

M. Duchesne est votre serviteur, et M. d'Houy est ivre, tant je lui ai fait boire de santés, et moi je suis tout à vous.

LETTRE VII.

AU MÊME.

A Paris, le 3 juin 1661.

M. l'Avocat vient d'apporter une de vos lettres, et il a bien voulu prendre cette peine, car il veut absolument que nous soyons réconciliés ensemble. Je gagne trop à cette réunion pour m'y opposer. Aussi bien comme les choses imparfaites recherchent naturellement de se joindre avec les plus parfaites, je serais un monstre dans la nature si, étant *creux* [1] comme je

[1] Ce M. l'Avocat était un jeune pédant de leurs amis, qui les gourmandait sur leur goût pour les vers et la galanterie, et qui leur prêchait de laisser là le *creux* et la *bagatelle* pour s'attacher au *solide;* ce qui fournissait aux deux jeunes correspondans ample matière à s'égayer.

suis, je refusais de me joindre et de m'attacher au *solide*, tandis que ce même solide tâche d'attirer à lui ce même creux.

Quid quoniam per se nequeat constare, necesse est
Hærere.

C'est de Lucrèce qu'est cette maxime, et c'est de lui que j'ai appris qu'il fallait me réunir avec M. l'Avocat; et il faut bien que vous l'ayez lu aussi, car il me semble que la lettre que vous avez écrite à ce grand partisan du *solide*, est toute pleine des maximes de mon auteur. Il dit, comme vous, qu'il ne faut pas que tout soit tellement *solide*, qu'il n'y ait un peu de *creux* parmi.

Nec tamen undiquè corporeâ stipata tenentur
Omnia naturâ; namque est in rebus inane.

Mais sortons de cette matière, qui elle-même est trop *solide*, et mêlons-y un peu de notre *creux*.

Avouez, Monsieur, que vous êtes pris, et que vous laisserez votre pauvre cœur à Bourbon. Je vois bien que ces eaux ont la même force que ces fameuses eaux de Bayes; c'est un lac célèbre en Italie, quand il ne le serait que par les louanges d'Horace et des autres poëtes latins. On y allait en ce tems, et peut-être y va-t-on encore comme vos semblables vont à Bourbon et à Forges. Ces eaux sont chaudes comme les vôtres, et il y a un auteur qui en rapporte une plaisante raison.

Je voudrais, pour votre satisfaction, que cet auteur fût ou italien ou espagnol; mais la destinée a voulu encore que celui-ci fût latin. Il parle donc du lac de Bayes, et voici ce qu'il en dit à peu près :

C'est là qu'avec le dieu d'Amour
Vénus se promenait un jour.
Enfin, se trouvant un peu lasse,
Elle s'assit sur le gazon,
Et voulut aussitôt faire seoir Cupidon;
Mais ce mauvais petit garçon,
Qui ne peut se tenir en place,
Lui répondit : Ça, votre grâce,
Je ne suis point las comme vous.
Vénus, se mettant en courroux,
Lui dit : Petit fripon, vous aurez sur la joue.
Tout en faisant un peu la moue
Il fallut bien qu'il filât doux,
Et vînt s'asseoir à ses genoux.
Cependant tous ses petits frères,
Les amours qu'on nomme vulgaires,
Peuple qu'on ne saurait nombrer,
Passaient le tems à folâtrer.

Ce serait le perdre à crédit, que m'amuser à vous faire le détail de tous leurs jeux : vous vous imaginez bien quels peuvent être les passe-tems d'une troupe d'enfans qui sont abandonnés à leur caprice.

Vous jugez bien aussi que les Jeux et les Ris
Dont Vénus fait ses favoris,
Et qui gouvernent son empire,
Ne manquaient pas de jouer et de rire.

J'avais vu l'épitaphe de *la bella Montbazon* [1] dans le *Recueil des poësies choisies*, et je vous l'avais même dite par cœur, il y a long-tems, non pas en italien mais en français. Et pour le distique du statuaire (il y a le mot de *pictor* dans le latin) il mériterait assurément une bonne place dans le *Recueil des épigrammes*, si on n'y avait eu plus d'égard aux pointes qu'aux beaux sentimens.

Voilà un billet d'une assez belle longueur, ce me semble. Si M. l'Avocat le voyait, il ne pourrait s'empêcher de se pendre, et la rage qu'il aurait de voir tant de *creux* le porterait sans doute à quelque résolution violente. C'est pourquoi je lui veux épargner cette peine, en lui évitant celle de vous envoyer ma lettre. Aussi bien est-il chez M. de Villers.

---

[1] C'est un quatrain italien de Regnier Desmarais. La duchesse de Montbazon était morte en 1657, à l'âge de quarante-cinq ans.

LETTRE VIII.

AU MÊME, *à Bourbon.*

(Juin 1661).

(*Il n'en reste que ce fragment.*)

.....QUANT à cet enfant dont vous me demandez des nouvelles, et que vous voudriez déjà entendre parler en beau langage, songez donc que j'ai voulu, avant tout, pourvoir à son établissement; que j'ai fait un beau plan de tout ce qu'il doit faire, et que ses actions étant bien réglées, il lui sera aisé après cela de dire de belles choses; car M. l'Avocat me le disait encore ce matin en me donnant votre lettre : il faut du *solide*, et un honnête homme ne doit faire le métier de poëte que quand il a fait un bon fondement pour toute sa vie, et qu'il se peut dire honnête homme à juste titre. C'est donc l'avis que j'ai donné à Ovide, ou, pour parler plus humainement (car ce langage sent un peu trop le poëte), j'ai fait, refait et mis enfin dans sa perfection tout mon dessein. J'y ai fait entrer tout ce que m'avait marqué mademoiselle de Beauchâteau [1], que j'appelle

[1] Comédienne de l'Hôtel de Bourgogne. Racine avait fait une pièce des *Amours d'Ovide*, qu'il destinait à cette Troupe.

la seconde Julie d'Ovide dans la lettre que je lui ai écrite hier par M. Armand qui va à la Cour ; et quand vous verrez ce dessein, il vous sera mal aisé de le reconnaître. Avec cela, j'ai lu et marqué tous les ouvrages de mon héros, et j'ai commencé même quelques vers. Voilà l'état où en est cette affaire. Au reste, je regrette si peu le tems que j'ai employé pour ce dessein, que je n'y aurais pas plaint encore quinze autres jours. M. Vitart, qui considère cette entreprise du même œil que celle de l'année passée [1], croit que le premier acte est fait pour le moins, et m'accuse d'être réservé avec lui; mais je crois que vous me serez plus juste. Il reçut hier une nouvelle qui lui est bien plus sensible que cette affaire, comme elle le doit être en effet, et comme elle me l'est à moi-même. C'est qu'il a appris que mon cousin son frère est à Hesdin, frais et gaillard, portant le mousquet dans cette garnison aussi gaîment que le peut faire Laprairie ou Laverdure. Je ne vous en puis mander d'autres particularités, parce que je ne sais cette nouvelle que par M. l'Avocat, qui l'apprit hier de M. Vitart, et vous savez que M. l'Avocat est toujours fort au dessus des petites circonstances dont nous autres hommes sommes plus curieux ; aussi avons-nous plus de pente pour le *creux* et *la bagatelle*. Je vous en instruirai plus au long dans ma première lettre, à moins que M. Vitart ne me pré-

---

[1] Voyez la Lettre IIIe.

vienne. Je vas dès cette après-dînée en féliciter madame notre sainte tante [1], qui se croyait incapable d'aucune joie depuis la perte de son saint Père [2], ou, comme disait M. Gomberville [3], de son futur époux. En effet, il n'est plus dessus le trône de Saint Augustin, et il a évité, par une sage retraite, le déplaisir de recevoir une lettre de cachet par laquelle on l'envoyait à Quimper [4]. Le siége n'a pas été vacant bien long-tems.

---

[1] Madame Vitart, mère de M. Vitart. Cette dame était Sconin, et sœur de la mère de Racine. Elle avait été mariée à Nicolas Vitart, contrôleur au grenier à sel de la Ferté-Milon. Ces bonnes gens avaient donné retraite chez eux, en 1638, aux deux frères le Maistre, comme nous l'avons dit dans une note du tome I, page 11. Quand ceux-ci retournèrent à Port-Royal quelques mois après, M. et madame Vitart, qui s'étaient attachés à eux, ne voulurent plus s'en séparer. M. Vitart quitta tous ses emplois, et se dévoua au service de Port-Royal, comme agent et receveur de la maison. Il y mourut en 1641. Sa veuve resta à Paris, où elle exerçait la profession de sage-femme. Elle avait deux fils, et trois filles toutes mariées. L'aînée, Marie Vitart, femme de Louis Ellies du Pin, fut mère du savant abbé du Pin. Ainsi ce Docteur était cousin issu de germain de Racine.

[2] Antoine Singlin, dont il est parlé dans l'*Histoire de Port-Royal.*

[3] Marin Leroy de Gomberville, de l'Académie française, ami des solitaires de Port Royal.

[4] Madame Vitart donna retraite à Singlin et à le Maistre de Sacy dans une petite maison du faubourg Saint-Marceau, ap-

La Cour, sans avoir consulté le Saint-Esprit, à ce qu'ils disent, y a élevé M. Bail, sous pénitencier et ancien confrère du Bailli[1] dans la société des bourses des Cholets. Vous le connaissez sans doute, et peut-être est-il de vos amis. Tout le consistoire a fait schisme à la création de ce nouveau Pape, et ils se sont retirés de côté et d'autre, ne laissant pas de se gouverner toujours par les monitoires de M. Singlin, qui n'est plus considéré que comme un anti-pape. *Percutiam pastorem et dispergentur oves gregis.* Cette prophétie n'a jamais été plus parfaitement accomplie, et de tout ce grand nombre de solitaires à peine reste-t-il M. Guays et Maître Maurice[2].

---

partenant à un jeune avocat nommé Antoine de Sacy, qui avait épousé Marie-Magdelaine Vitart, la plus jeune de ses filles. Ce jeune homme mourut trois mois après, et sa veuve se retira à Port-Royal. Madame Vitart continua de garder les deux prêtres dans la même maison. Singlin mourut dans cette retraite, le 17 avril 1664. Peu après, le Maistre de Sacy fut forcé d'en chercher une autre, parce que les espions étaient sur ses traces, et, le 14 mai 1666, il fut arrêté et enfermé à la Bastille. (*Mémoires* de Nicolas Fontaine).

[1] Le bailli de Chevreuse.

[2] Racine a raconté les mêmes événemens sur un ton fort différent de celui-ci, dans son *Histoire de Port-Royal.*

LETTRE IX.

A M. VITART, *à Paris.*

A Uzès, le 15 novembre (1661).

Il y a aujourd'hui huit jours que je partis du Pont-Saint-Esprit, et que je vins à Uzès, où je fus reçu de mon oncle[1] avec toute sorte d'amitiés. Il ne m'attendait que deux jours après, parce que mon oncle Sconin lui avait mandé que je partirais plus tard que je n'ai fait ; sans cela il eût envoyé au Saint-Esprit son garçon et son cheval. Il m'a donné une chambre auprès de lui et il prétend que je le soulagerai un peu dans le grand nombre de ses affaires. Je vous assure qu'il en a beaucoup. Non-seulement il fait toutes celles du diocèse, mais il a même l'administration de tous les revenus du chapitre, jusqu'à ce qu'il ait payé quatre-vingt mille livres de dettes où le chapitre s'est engagé. Il s'y entend tout-à-fait, et il n'y a point de D. Cosme[2] dans son affaire. Avec tout cet embarras, il a encore celui

---

[1] Le père Sconin, chanoine régulier de Sainte-Geneviève, chanoine de la cathédrale, Official et Grand-Vicaire d'Uzès.

[2] Dom Cosme Sconin, religieux Bénédictin, frère de celui dont nous venons de parler, et, comme lui, oncle de Racine. Louis Racine, dans ses *Mémoires* et dans ses notes sur les lettres

de faire bâtir ; car il fait achever une fort jolie maison qu'il a commencée, il y a un an ou deux, à un bénéfice qui est à lui à une demi-lieue d'Uzès. J'en reviens encore tout présentement. Elle est toute faite déjà; il n'y a plus que le jardin à défricher. C'est la plus régulière et même la plus agréable de tout Uzès. Elle est tantôt toute meublée, mais il lui en a coûté de l'argent pour la mettre en cet état; c'est pourquoi il ne faut pas demander à quoi il a employé ses revenus. Il est fort fâché de ce que je n'ai point apporté de démissoire, mais c'est la faute de M. Sconin. Je l'ai pressé le plus que j'ai pu pour cela, et lui-même lui en écrit, mais j'appréhende furieusement sa longueur. Il m'aurait déjà mené à Avignon pour y prendre la tonsure, et la raison de cela est que le premier bénéfice qui viendra à vaquer dans le chapitre, est à sa nomination. L'évêque a nommé et le Prévôt aussi; c'est maintenant son tour. Quand ce tems-là viendra, je vous en manderai des nouvelles. Si vous pouviez me faire avoir un démissoire, vous m'obligeriez infiniment. M. le Prieur de la Ferté vous donnera aisément mon extrait baptistaire, et vous n'auriez qu'à l'envoyer à quelqu'un de votre connaissance à Soissons ; on aurait le démissoire aussitôt. Mais ce sera quand vous y pourrez songer sans vous

---

de son père, parle de ce Dom Cosme, comme d'un moine qui lui était tout-à-fait inconnu; ce n'était pourtant rien moins que son grand-oncle.

détourner le moins du monde. Au reste, nous ne laisserons pas d'aller à Avignon quelqu'un de ces jours; car mon oncle veut m'acheter des livres, et il veut aussi que j'étudie. Je ne demande pas mieux, et je vous assure que je n'ai pas encore eu la curiosité de voir la ville d'Uzès, ni quelque personne que ce soit. Il est bien aise que j'apprenne un peu de théologie dans Saint Thomas, et j'en suis tombé d'accord fort volontiers. Enfin, je m'accorde le plus aisément du monde à tout ce qu'il veut; il est d'un naturel fort doux, et il me témoigne toutes les tendresses possibles.

Il reconnaît bien que son affaire d'Anjou a été fort mal conduite, mais il espère que M. d'Uzès raccommodera tout. En effet, il lui a mandé qu'il le ferait. Il me demande tous les jours mon *Ode de la paix*[1], car il a donné à M. l'Évêque celle que je lui envoyai; et non-seulement lui, mais même tous les Chanoines m'en demandent, et le Prévôt surtout. Ce Prévôt est le doyen du chapitre; il est âgé de soixante et quinze ans, et le plus honnête homme du monde. Enfin, c'est le seul que mon oncle m'a bien recommandé d'aller voir; ils sont grands amis. Son bénéfice vaut 5,000 liv. de rente; il est des anciens, et il n'est pas réformé. Il a beaucoup d'esprit et d'étude. Ainsi, si vous avez encore quelque *Ode*, je vous prie d'en faire bien couper toutes les marges, et de me l'envoyer; j'avais négligé d'en

---

[1] L'ode de *la Nymphe de la Seine*, qui avait paru sous ce titre.

apporter. On me fait ici force caresses à cause de mon oncle; il n'y a pas un Curé ni un maître d'école qui ne m'ait ait le compliment gaillard, auquel je ne saurais répondre que par des révérences, car je n'entends pas le français de ce pays-ci, et on n'y entend pas le mien; ainsi je tire le pied fort humblement; et je dis, quand tout est fait : *Adiousias*. Je suis marri pourtant de ne les point entendre; car si je continue à ne leur point répondre, j'aurai bientôt la réputation d'un incivil ou d'un homme non lettré. Je suis perdu si cela est; car en ce pays les civilités sont encore plus en usage qu'en Italie. Je suis épouvanté tous les jours de voir des villageois, pieds nus ou ensabotés (ce mot doit bien passer, puisque encapuchonné a passé), qui font des révérences comme s'ils avaient appris à danser toute leur vie. Outre cela, ils causent des mieux, et pour moi j'espère que l'air du pays me va raffiner de moitié; car je vous assure qu'on y est fin et délié plus qu'en aucun lieu du monde. Tous les arbres sont encore aussi verds qu'au mois de juin, et aujourd'hui que je suis sorti à la campagne, je vous proteste que la chaleur m'a tout-à-fait incommodé; jugez ce que ce peut être en été. Je n'ai plus de papier que pour assurer mademoiselle Vitart de mes très-humbles respects, et souhaiter à vos deux infantes[1] tout ce que les poëtes s'en vont prédire de biens au Dauphin.

---

[1] Deux filles de M. Vitart, dont l'aînée avait à peine deux ans.

J'oubliais à vous prier d'adresser mes lettres à M. Symil, chirurgien à Uzès, et en dedans à mon illustre personne chez le R. P. Sconin, Vicaire-Général et official de Monseigneur d'Uzès. Je salue M. d'Houy de tout mon cœur, et le prie d'avoir quelque peu de soin de mes livres, dont je plains fort la destinée s'il ne s'en mêle un peu; car je serais honteux de vous en parler dans la multitude de vos affaires. Excusez même si j'ai fait cette lettre si longue. J'ai cru qu'il fallait vous instruire une fois en gros de tout ce qui se passe ici; une autrefois j'abuserai moins de votre loisir.

LETTRE X.

A M. L'ABBÉ LEVASSEUR, *à Paris.*

Uzès, 15 novembre 1661.

(*Fragment.*)

..... Si vous prenez la peine de m'écrire, je vous prie, ou de donner vos lettres à M. Vitart, ou de me les adresser chez le P. Sconin, Vicaire-Genéral, etc., avec une enveloppe adressante à M. Symil. On m'a dit d'user de ces précautions pour la sûreté des lettres qu'on m'enverra de Paris. Je vous prie de me mander des nouvelles de nos anciennes connaissances, et de m'instruire un peu de ce qui se passe de beau dans Paris, et moi je prendrai le soin de vous mandér ce

qui se passera dans le Languedoc. Nous savons la naissance du Dauphin [1] ; c'est pourquoi je vous exempte de me l'apprendre. J'aurais peut-être chanté quelque chose de nouveau sur cette matière si j'eusse été à Paris, mais ici je n'ai pu chanter rien que le *Te Deum*, qu'on chanta hier ici en grande cérémonie. Mandez-moi, s'il vous plaît, qui aura le mieux réussi de tous les chantres du Parnasse. Je ne doute pas qu'ils n'emploient tout le crédit qu'ils ont auprès des Muses, pour en recevoir de belles et magnifiques inspirations. Si elles continuent à vous favoriser, comme elles avaient commencé à Bourbon, faites quelque chose, et envoyez-moi tout ce que vous aurez fait.

Incipe, si quid habes, et te fecere poetam
Pierides.

LETTRE XI.

AU MÊME, *à Paris.*

A Uzès, le 24 novembre 1661.

Je ne me plains pas encore de vous, car je crois bien que c'est tout au plus si vous avez maintenant reçu ma première lettre ; mais je ne vous réponds pas que, dans huit jours, je ne commence à gronder si je ne re-

[1] Né le 1er. novembre 1661.

gois point de vos nouvelles. Epargnez-moi donc cette peine, je vous supplie, et épargnez-vous à vous-même de grosses injures que je pourrais bien vous dire dans ma mauvaise humeur : *Nam contemptus amor vires habet.*

J'ai été à Nîmes, et il faut que je vous en entretienne. Le chemin d'ici à Nîmes est plus diabolique mille fois que celui des diables à Nevers, et la rue d'Enfer, et tels autres chemins réprouvés ; mais la ville est assurément aussi belle et aussi *polide*, comme on dit ici, qu'il y en ait dans le royaume. Il n'y a point de divertissemens qui ne s'y trouvent.

Suoni, canti, vestir, giuochi, vivande,
Quanto può cor pensar, può chieder bocca.

J'allai voir le feu de joie qu'un homme de ma connaissance avait entrepris. Les Jésuites avaient fourni les devises qui ne valaient rien du tout : ôtez cela, tout allait bien. Mais je n'y ai pas pris assez bien garde pour en faire le détail ; j'étais détourné par d'autres spectacles : il y avait tout autour de moi des visages qu'on voyait à la lueur des fusées, et dont vous auriez bien eu autant de peine à vous défendre, que j'en avais. Il n'y en avait pas une à qui vous n'eussiez bien voulu dire ce compliment d'un galant du tems de Néron : *Ne fastidias hominem peregrinum inter cultores tuos admittere : invenies religiosum, si te adorari permiseris.* Mais pour moi, je n'avais garde d'y penser ; je ne les regardais pas même en sûreté ; j'étais en la

compagnie d'un révérend Père de ce chapitre, qui n'aimait point fort à rire.

E parea più ch' alcun fosse mai stato
Di conscienza scrupulosa e schiva.

Il fallait être sage avec lui, ou du moins le faire. Voilà ce que vous auriez trouvé de beau dans Nîmes; mais j'y trouvai encore d'autres choses qui me plurent fort, surtout les Arènes.

C'est un grand amphithéâtre un peu en ovale, tout bâti de prodigieuses pierres, longues de deux toises, qui se tiennent là, depuis plus de seize cents ans, sans mortier et par leur seule pesanteur. Il est tout ouvert en dehors par de grandes arcades, et en dedans ce ne sont autour que de grands siéges où tout le peuple s'asséyait pour voir les combats des bêtes et des gladiateurs. Mais c'est assez vous parler de Nîmes et de ses raretés; peut-être même trouverez-vous que j'en ai trop dit. Mais de quoi voulez-vous que je vous entretienne? De vous dire qu'il fait ici le plus beau tems du monde, vous ne vous en mettez guères en peine; de vous dire qu'on doit cette semaine créer des consuls ou *conses*, comme on dit, cela vous touche fort peu. Cependant c'est une belle chose de voir le compère cardeur et le menuisier gaillard avec la robe rouge, comme un président, donner des arrêts et aller les premiers à l'offrande. Vous ne voyez pas cela à Paris.

A propos de consuls, il faut que je vous parle d'un

échevin de Lyon, qui doit l'emporter sur les plus fameux *quolibétiers* du monde. Je l'allai voir pour avoir un billet de sortie, car sans billet les chaînes du Rhône ne se lèvent point. Il me fit mes dépêches fort gravement, et après, quittant un peu cette gravité magistrale qu'on doit garder en donnant de telles ordonnances, il me demanda : « *Quid novi ?* Que dit-on de l'affaire d'Angleterre? » Je répondis qu'on ne savait pas encore à quoi le Roi se résoudrait. « A faire la guerre, dit-il, car il n'est pas parent du Père Souffrant [1]. » Je fis bien paraître que je ne l'étais pas non plus; je lui fis la révérence, et le regardai avec un froid qui montrait bien la rage où j'étais de voir un grand quolibétier impuni. Je n'ai pas voulu en enrager tout seul ; j'ai voulu que vous me tinssiez compagnie, et c'est pourquoi je vous fais part de cette marauderie. Enragez donc, et si vous ne trouvez point de termes assez forts pour faire des imprécations, dites avec l'emphatiste Brébeuf :

A qui, Dieux tout-puissans, qui gouvernez la terre,
A qui réservez-vous les éclats du tonnerre ?

Si vous ne vous ne hâtez de m'écrire, je vous ferai enrager encore par de semblables nouvelles. Écrivez-moi donc si vous m'en croyez, et faites de ma part à mademoiselle Lucrèce le compliment latin dont je vous ai parlé, mais que ce soit en beau français.

---

[1] Le père Suffren, jésuite, confesseur de Louis XIII, dont le nom se prononçait comme *souffrant*.

LETTRE XII.

AU MÊME, *à Paris.*

A Uzès, le 26 décembre 1661.

Dieu merci, voici de vos lettres. Que vous en êtes devenu grand ménager ! J'ai vu que vous étiez libéral, et il ne se passait guères de semaines, lorsque vous étiez à Bourbon, que vous ne m'écrivissiez une fois ou deux, et non-seulement à moi, mais à des gens à qui vous n'aviez presque jamais parlé, tant les lettres vous coûtaient peu. Maintenant elles sont plus clair-semées, et c'est beaucoup d'en recevoir une en deux mois. J'étais très en peine de ce changement, et j'enrageais de voir qu'une si belle amitié se fût ainsi évanouie : *en dextra fidesque !* m'écriais-je :

E'l cor pien di sospir' parea un Mongibello,

lorsqu'heureusement votre lettre m'est venue tirer de toutes ces inquiétudes, et m'a appris que la raison pourquoi vous ne m'écriviez pas, c'est que mes lettres étaient trop belles. Qu'à cela ne tienne, Monsieur : il me sera fort aisé d'y remédier ; et il m'est si naturel de faire de méchantes lettres, que j'espère, avec la grâce de Dieu, venir bientôt à bout de n'en faire pas de trop belles. Vous n'aurez pas sujet de vous plaindre à l'avenir, et j'attends dès à présent des réponses par tous les ordinaires. Mais parlons plus sérieusement : avouez

que tout au contraire vous croyez les vôtres trop belles pour être si facilement communiquées à de pauvres provinciaux comme nous. Vous avez raison sans doute, et c'est ce qui me fâche le plus ; car il ne vous est pas aisé, comme à moi, de faire de mauvaises lettres, et ainsi je suis fort en danger de n'en guères recevoir.

Après tout, si vous saviez la manière dont je les reçois, vous verriez qu'elles ne sont pas profanées pour tomber entre mes mains ; car, outre que je les reçois avec toute la vénération que méritent les belles choses, c'est qu'elles ne me demeurent pas long-tems, et elles ont le vice dont vous accusez les miennes injustement, qui est de courir les rues, et vous diriez qu'en venant en Languedoc elles se veulent accommoder à l'air du pays ; elles se communiquent à tout le monde, et ne craignent point la médisance : aussi savent-elles bien qu'elles en sont à couvert ; chacun les veut voir, et on ne les lit pas tant pour apprendre des nouvelles, que pour voir la façon dont vous les savez débiter.

Continuez donc, s'il vous plaît, ou plutôt commencez tout de bon à m'écrire, quand ce ne serait que par charité. Je suis en danger d'oublier bientôt le peu de français que je sais ; je le désapprends tous les jours, et je ne parle tantôt plus que le langage de ce pays, qui est aussi peu français que le bas-breton.

Ipse mihi videor jam dedidicisse latinè,
Nam didici geticè, sarmaticèque loqui.

J'ai cru qu'Ovide vous faisait pitié quand vous songiez

qu'un si galant homme que lui était obligé à parler scythe lorsqu'il était relégué parmi ces barbares; cependant il s'en faut beaucoup qu'il fût si à plaindre que moi. Ovide possédait si bien toute l'élégance romaine, qu'il ne la pouvait jamais oublier; et quand il serait revenu à Rome après un exil de vingt années, il aurait toujours fait taire les plus beaux esprits de la Cour d'Auguste : au lieu que, n'ayant qu'une petite teinture du bon français, je suis en danger de tout perdre en moins de six mois, et de n'être plus intelligible si je reviens jamais à Paris. Quel plaisir aurez vous quand je serai devenu le plus grand paysan du monde? Vous ferez bien mieux de m'entretenir un peu dans le langage qu'on parle à Paris : vos lettres me tiendront lieu de livres et d'académie.

Mais à propos d'académie, que le pauvre *Pélisson* est à plaindre, et que la conciergerie est un méchant poste pour un bel-esprit! Tous les beaux-esprits du monde ne devraient-ils pas faire une solennelle députation au Roi pour demander sa grâce? Les Muses elles-mêmes ne devraient-elles pas se rendre visibles afin de solliciter pour lui?

Nec vos, Pierides, nec stirps Latonia, vestro
Docta sacerdoti turba tulistis opem!

Mais on voit peu de gens que la protection des Muses ait sauvés des mains de la justice : il eût mieux valu pour lui qu'il ne se fût jamais mêlé que de belles choses,

et la condition de roitelet, en laquelle il s'était métamorphosé, lui eût été bien plus avantageuse que celle de financier. Cela doit apprendre à M. l'Avocat que le *solide* n'est pas toujours le plus sûr, puisque M. Pélisson ne s'est perdu que pour l'avoir préféré au *creux ;* et sans mentir, quoiqu'il fasse bien *creux* sur le Parnasse, on y est pourtant plus à son aise que dans la conciergerie, et il n'y a point de plaisir d'avoir place dans les histoires tragiques, dussent-elles être écrites de la main de M. Pélisson lui-même.

Je salue M. l'Avocat, et je diffère de lui écrire afin de laisser un peu passer ce reste de mauvaise humeur que sa maladie lui a laissé, et qui lui ferait peut-être maltraiter les lettres que je lui enverrais. Il n'y a point de plaisir d'écrire à des gens qui sont encore dans les remèdes, et c'est trop exposer des lettres. Je salue très-humblement toute votre maison, où est compris l'illustre M. Botreau; *ipsa ante alias pulcherrima Dido ;* vous savez de qui j'entends parler. J'écrirai à mademoiselle Vitart, et j'avais dessein de lui écrire bien devant que d'avoir reçu votre lettre. Je vous prie de me remettre dans ses bonnes grâces, si je suis si malheureux que de les avoir perdues, sinon je vous prie de m'y entretenir toujours, et de penser un peu à mes affaires en faisant les vôtres; surtout *scribe et vale.* Mandez-moi des nouvelles de tout, et entre autres d'un petit Mémoire que j'envoyai pour la Gazette il y a huit jours.

LETTRE XIII.

A MADEMOISELLE VITART, *à Paris.*

A Uzès, le 26 décembre 1661.

Je pensais bien me donner l'honneur de vous écrire il y a huit jours, mais il me fut impossible de le faire; je ne sais pas même si j'en pourrai venir à bout aujourd'hui. Vous saurez, s'il vous plaît, que ce n'est pas à présent une petite affaire pour moi que de vous écrire. Il a été un tems que je le faisais assez aisément, et il ne me fallait pas beaucoup de tems pour faire une lettre assez passable. Mais ce tems-là est passé pour moi; il me faut suer sang et eau pour faire quelque chose qui mérite de vous l'adresser; encore sera-ce un grand hasard si j'y réussis. La raison de cela est que je suis un peu plus éloigné de vous que je n'étais lors. Quand je songeais seulement que je n'étais qu'à quatorze ou quinze lieues de vous, cela me mettait en train, et c'était bien autre chose quand je vous voyais en personne; c'était alors que les paroles ne me coûtaient rien, et que je causais d'assez bon cœur; au lieu qu'aujourd'hui je ne vous vois qu'en idée; et quoique je songe assez fortement à vous, je ne saurais pourtant empêcher qu'il n'y ait cent-cinquante lieues entre vous et votre idée. Ainsi il m'est un peu plus difficile de m'échauffer; et

quand mes lettres seraient assez heureuses pour vous plaire, que me sert cela? J'aimerais mieux recevoir un soufflet ou un coup de poing de vous, comme cela m'était assez ordinaire, qu'un grand merci qui viendrait de si loin. Après tout, il vous faut écrire, et il en faut revenir là. Mais que vous mander? Sans mentir, je n'en sais rien pour le présent. Faites-moi une grâce, donnez-moi tems jusqu'au premier ordinaire pour y songer, et je vous promets de faire merveille; j'y travaillerai plutôt jour et nuit : aussi bien n'ai-je plus qu'un demi-quart-d'heure à moi, et vous-même avez maintenant bien d'autres affaires. Vous n'avez pas à déloger seulement, comme on m'a mandé, mais vous avez même à préparer les logis au Saint-Esprit [1], qui doit venir dans huit jours à l'hôtel de Luynes. Travaillez donc à le recevoir comme il mérite, et moi je travaillerai à vous écrire comme vous méritez. Comme ce n'est pas une petite entreprise, vous trouverez bon que je m'y prépare avec un peu de loisir. Cependant je souhaite que tout le monde se porte bien chez vous; que vos deux infantes vous ressemblent, et que vous ne soyez point en colère contre moi de ce que j'ai tant tardé à m'acquitter de ce que je vous dois. C'est bien assez que je sois si loin de votre présence, sans me bannir encore de votre esprit. Ainsi soit-il.

---

[1] Louis-Charles Albert, duc de Luynes, créé chevalier de l'Ordre à la promotion de 1661.

Je n'écris pas à mon cousin, car on m'a mandé qu'il était à la campagne; et puis c'est lui écrire que de vous écrire.

LETTRE XIV.

A M. VITART, *à Paris.*

A Uzès, le 17 janvier 1662.

Les plus beaux jours que vous donne le printems ne valent pas ceux que l'hiver nous laisse ici, et jamais le mois de mai ne vous paraît si agréable, que l'est pour nous le mois de janvier.

Le Soleil est toujours riant,
Depuis qu'il part de l'orient
Pour venir éclairer le monde,
Jusqu'à ce que son char soit descendu dans l'onde.
La vapeur des brouillards ne voile point les cieux;
Tous les matins, un vent officieux
En écarte toutes les nues;
Ainsi nos jours ne sont jamais couverts;
Et dans le plus fort des hivers,
Nos campagnes sont revêtues
De fleurs et d'arbres toujours verds.

Les ruisseaux respectent leurs rives,
Et leurs Naïades fugitives,
Sans sortir de leur lit natal,
Errent paisiblement, et ne sont point captives

Sous une prison de cristal.
Tous nos oiseaux chantent à l'ordinaire ;
Leurs gosiers n'étant point glacés,
Et n'étant pas forcés
De se cacher ou de se taire,
Il font l'amour en liberté
L'hiver comme l'été.

Enfin, lorsque la nuit a déployé ses voiles,
La lune, au visage changeant,
Paraît sur un trône d'argent,
Et tient cercle avec les étoiles.
Le ciel est toujours clair tant que dure son cours,
Et nous avons des nuits plus belles que vos jours.

(24 janvier 1662.)

J'ai fait une assez longue pause en cet endroit, parce que, lorsque j'écrivais ces vers il y a huit jours, la chaleur de la poësie m'emporta si loin, que je ne m'aperçus pas qu'il était trop tard pour porter mes lettres à la poste. Je commence aujourd'hui 24 janvier ; mais il est arrivé un assez plaisant changement ; car en relisant mes vers, je reconnais qu'il n'y en a pas un de vrai ; il ne cesse de pleuvoir depuis trois jours, et l'on dirait que le tems a juré de me faire mentir. J'aurais autant de sujet de faire une description du mauvais tems, comme j'en ai fait une du beau ; mais j'ai peur que je ne m'engage encore si avant, que je ne puisse achever cette lettre que dans huit jours, auquel tems

peut-être le ciel se sera remis au beau. Je n'aurais jamais fait : cela m'apprend que cette maxime est bien vraie : *La vita al fin, il di loda la sera.*

Cette ville est la plus maudite ville du monde. Ils ne travaillent à autre chose qu'à se tuer tous tant qu'ils sont, ou à se faire pendre. Il y a toujours ici des commissaires ; cela est cause que je n'y veux faire aucune connaissance, puisqu'en faisant un ami je m'attirerais cent ennemis. Ce n'est pas qu'on ne m'ait pressé plusieurs fois, et qu'on ne me soit venu solliciter, moi indigne, de venir dans les compagnies ; car on a trouvé mon ode chez une Dame de la ville, et on est venu me saluer comme auteur ; mais tout cela ne sert de rien, *mens immota manet.* Je n'aurais jamais cru être capable d'une si grande solitude, et vous-même n'aviez jamais tant espéré de ma vertu.

Je passe tout le tems avec mon oncle, avec Saint Thomas et Virgile; je fais force extraits de théologie, et quelques-uns de poësie : voilà comme je passe le tems, et je ne m'ennuie pas, surtout quand j'ai reçu quelque lettre de vous; elle me sert de compagnie pendant deux jours.

Mon oncle a toutes sortes de bons desseins pour moi ; mais il n'en a point encore d'assuré, parce que les affaires du chapitre sont encore incertaines. J'attends toujours un démissoire. Cependant il m'a fait habiller de noir depuis les pieds jusqu'à la tête. La mode de ce pays

est de porter un drap d'Espagne qui est fort beau, et qui coûte vingt-trois livres [1]. Il m'en a fait faire un habit; j'ai maintenant la mine d'un des meilleurs bourgeois de la ville. Il attend toujours l'occasion de me pourvoir de quelque chose, et ce sera alors que je tâcherai de payer une partie de mes dettes si je puis; car je ne puis rien faire avant ce tems. Je me remets devant les yeux toutes les importunités que vous avez reçues de moi; j'en rougis à l'heure que je vous parle; *erubuit puer, salva res est.* Mais mes affaires n'en vont pas mieux, et cette sentence est bien fausse, si ce n'est que vous vouliez prendre cette rougeur pour reconnaissance de tout ce que je vous dois, dont je me souviendrai toute ma vie.

LETTRE XV.

A MADEMOISELLE VITART, *à Paris.*

A Uzès, le 24 janvier 1662.

Ce billet n'est qu'une continuation de promesses et une nouvelle obligation. Je m'étais engagé de vous écrire une lettre raisonnable, et après quinze jours d'intervalle je suis si malheureux que de n'y pouvoir satisfaire encore aujourd'hui, et je suis obligé de remettre à un

[1] Même poids d'argent que 43 fr. 25 c. d'aujourd'hui.

autre jour. Toutes ces remises ne sont pour moi qu'un surcroît de dettes dont il me sera fort difficile de m'acquitter; car vous attendez peut-être de recevoir quelque chose de beau, puisque je prends tant de tems pour m'y préparer. Ayez la charité de perdre cette opinion, et de vous attendre plutôt à être fort mal payée; car je vous ai déjà avertie que je suis devenu un très-mauvais payeur. Quand je n'étais pas si loin de vous, je vous payais assez bien, ou du moins je le pouvais faire; car vous me fournissiez assez libéralement de quoi m'acquitter envers vous, j'entends de paroles : vous êtes trop riche, et moi trop pauvre pour vous pouvoir payer d'autre chose; cela veut dire

Que j'ai perdu tout mon caquet,
Moi qui savais fort bien écrire,
Et jaser comme un perroquet.

Mais quand je saurais encore jaser des mieux, il faut que je me taise à présent. Le messager va partir, et il ne faut pas faire attendre le messager d'une grande ville comme est Uzès. Pardonnez donc, et attendez encore huit jours.

LETTRE XVI.

A LA MÊME, *à Paris.*

A Uzès, le 31 janvier.

Que votre colère est charmante
Belle et généreuse Amaranthe !
Qu'il vous sied bien d'être en courroux !
Si les Grâces jamais se mettaient en colère,
Le pourraient-elles faire
De meilleure grâce que vous ?

Je confesse sincèrement
Que je vous avais offensée,
Et cette cruelle pensée
M'était un horrible tourment.
Mais depuis que vous-même en avez pris vengeance,
Un si glorieux châtiment
Me paraît une récompense.
Les reproches même sont doux
Venant d'une bouche si chère :
Mais si je méritais d'être loué de vous,
Et que je fusse un jour capable de vous plaire,
Combien ferais-je de jaloux !

Je m'en vais donc faire tout mon possible pour venir à bout d'un si grand dessein. Je serai heureux si vous pouvez vous louer de moi avec autant de justice que vous vous en plaignez ; et je ferais de mon côté un fort

bel ouvrage si je savais dire vos vertus avec autant d'esprit que vous dites les miennes. Je ne vous accuserai point de me flatter : vous les représentez au naïf. S'il en est de même de la passion de M. l'Abbé, je tiens qu'il n'est pas mal partagé ; et quand le portrait de mademoiselle Lucrèce aurait été fait par le plus habile peintre du monde, il ne saurait sans doute égaler celui que vous faites d'un amoureux en sa personne.

Je me l'imagine en effet
Tout languissant et tout défait,
Qui gémit et soupire aux pieds de cette image.
Il contemple son beau visage,
Il admire ses mains, il adore ses yeux,
Il idolâtre tout l'ouvrage.
Puis, comme si l'Amour le rendait furieux,
Je l'entends s'écrier : Que cette image est belle !
Mais que la belle même est bien plus belle qu'elle !
Le peintre n'a bien imité
Que son insensibilité.

J'ai peine à croire que vous ayez assez de puissance pour rompre ce charme, vous qui étiez accoutumée à le charmer lui-même autrefois, aussi bien que beaucoup d'autres. Possédé comme il l'est de cette idée, il ne faut pas s'étonner s'il a voulu marier M. d'Houy à une fille hydropique : il n'y pensait pas, à moins qu'il n'ait voulu marier l'eau avec le vin.

On m'a mandé que ma tante Vitart était allée à Chevreuse pour mademoiselle Sellyer ; mais je crois qu'elle

n'y sera pas long-tems, et qu'elle sera bientôt nécessaire au faubourg Saint-Germain [1]. Elle ne manquera pas de pratiques, s'il plaît à Dieu, et elle ne se reposera de long-tems si elle attend que vous vous reposiez toutes. Peut-être qu'autrefois je n'en aurais pas tant dit impunément, mais je suis à couvert des coups. Vous pouvez néanmoins vous adresser à mon lieutenant M. d'Houy ; il ne tiendra pas cette qualité à déshonneur.

Vous m'avez mis en train, comme vous voyez, et vos lettres ont sur moi la force qu'avait autrefois votre vue : mais je suis obligé de finir plus tôt que je ne voudrais, parce que j'ai encore cinq lettres à écrire ; j'espère que vous me donnerez, en vertu de ces cinq lettres, la permission de finir ; et en vertu de la soumission et du respect que j'ai pour vous, la permission de me dire votre passionné serviteur.

Vous m'excuserez si j'ai plus brouillé de papier à dire de méchantes choses, que vous n'en aviez employé à écrire les plus belles choses du monde.

---

[1] Madame Vitart exerçait, comme nous l'avons dit, la profession de sage-femme ; et sa belle-fille, à qui cette lettre est écrite, se trouvait alors dans le cas d'avoir bientôt recours à son ministère.

LETTRE XVII.

A M. L'ABBÉ LEVASSEUR, *à Paris.*

A Uzès, le 3 février 1662.

Quoique vous ne soyez pas le plus diligent homme du monde quand il s'agit de répondre à une lettre, je m'assure que vous ne laisserez pas de vous formaliser beaucoup de ce que ma réponse ne vient que huit à dix jours après votre lettre. Vous attribuerez sans doute ce retardement a un désir de vengeance ; elle serait juste après tout ; je n'y ai pas pensé néanmoins. Mais à quoi bon s'excuser pour un délai de huit jours? Vous ne faites point tant de cérémonies quand vous avez été deux bons mois sans songer seulement si je suis au monde. C'est assez pour vous de dire froidement que vous avez perdu la moitié de votre esprit depuis que je ne suis plus en votre compagnie. Mais à d'autres ! Il faudrait que j'eusse perdu tout le mien si je recevais de telles galanteries en paiement. Je sais ce qui vous occupe si fort, et ce qui vous fait oublier de pauvres étrangers comme nous. *Amor non talia curat.* Oui, c'est cela même qui vous occupe, et j'en sais des nouvelles.

Amor che solo i cor' leggiadri invesce.

Et je ne m'étonne pas qu'un cœur si tendre que le vôtre, et si disposé à recevoir les douces impressions

de l'amour, soit enchanté d'une si charmante personne. Bien d'autres que vous auraient succombé à la tentation.

Socrate s'y trouverait pris,
Et, malgré sa philosophie,
Il ferait ce qu'a fait Pâris,
Et le ferait toute sa vie.

Vous l'aviez tous les jours devant vos yeux, et vous aviez tout le loisir de considérer ses belles qualités *e le sue fatezze*, comme disent les Italiens; et aussi selon le passage que citait hier notre prédicateur : *Mutuo conspectu mutui crescebant amores*. Pour moi, loin d'y trouver à redire, je vous loue d'un si beau choix et d'aimer avec tant de discernement, s'il peut y avoir du discernement en amour. Il ne faut pas demander si c'est là l'espagnol qui vous tient; l'Amour est ce porteur d'eau dont vous aimez tant la compagnie, et qui vous apprend si bien à parler toutes sortes de langues. *Et mentem Venus ipsa dedit*. Il ne me fait pas tant d'honneur, quoique j'aie assez besoin de compagnie en ce pays; mais j'aime mieux être seul que d'avoir un hôte si dangereux. Ne m'accusez pas pour cela d'être un farouche et un insensible.

Vous savez bien que les déesses
Ne sont pas toutes des Vénus;
Et vous savez que les belles, non plus,
Ne sont pas toutes des Lucrèces.

A propos de belles, j'avais déjà vu les vers du *Ballet*

des Saisons, et on me les avait apportés lorsque j'étais encore malade.

Je suis ravi qu'il ne reste aucune apparence de blessure sur le beau front d'Angélique ; elle n'est pas la seule beauté qui ait souffert de si douloureuses aventures. *Et Veneris violata est vulnere dextra ;* et peut-être bien que qui aurait considéré l'endroit où elle tomba, il y aurait vu naître des roses et des anémones pareilles à celles qui sortirent du sang de Vénus ; mais il est trop tard pour y aller voir, et quand il y serait venu des roses, l'hiver les aurait fort maltraitées ; elles auraient été plus en sûreté en ce pays, où nous voyons dès le mois de janvier,

Schietti arboscelli e verdi fronde acerbe
Amorose et pallide viole.

On m'a assuré même qu'il y avait un jardin tout plein de roses, mais de roses toutes fleuries, à une lieue d'ici, et cela ne passe pas même pour une rareté.

La nouvelle que vous me mandez sur la fin de votre lettre m'a d'abord surpris étrangement ; mais je suis entré peu à peu dans votre sentiment, que cela n'était qu'un soulagement et un avantage pour M. Vitart [1]. Je ne lui en ai rien témoigné pourtant, et je ne le ferai pas que je n'en sois informé de sa part ou de quelque autre que de vous. Mais que vous avez raison

---

[1] Le bailli de Chevreuse avait cherché à nuire à M. Vitart, et l'avait supplanté dans une partie des attributions de son emploi.

d'accuser l'autre d'une infidélité si noire! Il est capable des plus lâches trahisons :

Ille horridus alter
Desidia, latamque trahens inglorius alvum.

A votre avis, Virgile ne sait-il pas aussi bien faire le portrait d'un traître, que d'un héros?

Je n'ai pas peur que vous vous lassiez de voir tant de vers dans une seule lettre. *Te amor nostri poetarum amantem reddidit.*

Pour vous, soit latin, soit espagnol, soit turc si vous le savez, écrivez-moi, je vous prie. Je suis confiné dans un pays qui a quelque chose de moins sociable que le Pont-Euxin; le sens commun y est rare, et la fidélité n'y est point du tout : on ne sait à qui se prendre. Il ne faut qu'un quart-d'heure de conversation pour vous faire haïr un homme, tant les ames de cette ville sont dures et intéressées; ce sont tous *Baillis.* Aussi, quoiqu'ils me soient venus quérir cent fois pour aller en compagnie, je ne me suis point encore produit nulle part. Enfin, il n'y a ici personne pour moi. *Non homo, sed littus, atque aer et solitudo mera.* Jugez si vos lettres seront bien reçues. Mais vous êtes attaché ailleurs.

Il cor preso ivi come pesce a l'hamo.

Adiousias. Je salue tout le monde, et M. Dumay.

LETTRE XVIII.

AU MÊME, *à Paris.*

A Uzès, mars 1662.

(*Fragment.*)

.....Car nous appelons ici la France tout le pays qui est au-delà de la Loire; celui-ci passe comme une province étrangère. Aussi c'est à ce pays, ce me semble, que Furetière a laissé le galimathias en partage, en disant qu'il s'était relégué dans les pays au-delà de la Loire. Cela n'empêche pas, comme je vous ai dit, qu'il n'y ait quelques esprits bien faits.

Je n'explique pas non plus Cypassis, qui est digne de n'être fille-de-chambre que des déesses. *Solas pectere digna deas.*

Je réserve à l'autre voyage, de vous dire les sentimens qu'on a eus ici de l'ode de M. Perrault, et je vous dirai, pour finir par l'endroit de votre lettre qui m'a le plus satisfait, que j'ai pris une part véritable à la paix de votre famille; et je vous assure que quand je serais réconcilié avec mon propre père si j'en avais encore un, je n'aurais pas été plus aise qu'en apprenant que vous étiez remis parfaitement avec M. Levasseur, parce que je suis persuadé que vous vous en es-

timez parfaitement heureux. Adieu, Monsieur; je vous écrirai sans faute dans huit jours. Je vous prie aussi de vous souvenir de moi. M. Vitart m'a merveilleusement oublié. Vous ne l'imiterez pas, comme je crois.

LETTRE XIX.

A MADEMOISELLE VITART, *à Paris.*

A Uzès, mars 1662.

(*Fragment.*)

M. Vitart m'a mandé le retour de ma tante sa mère, et le succès de son voyage de Chevreuse, qui, pour vous dire vrai, m'a bien surpris. Je croyais qu'il se préparait quelque chose de bien grand dans le château de Chevreuse; j'avais ouï autrefois toutes les grandes promesses de M. le Bailli, et je croyais même que tout le monde était en haleine chez vous pour savoir ce qui en arriverait, car depuis deux ou trois mois je n'ai pas reçu une lettre. Enfin, je m'attendais qu'il sortirait de ce château quelque géant, ou du moins un enfant aussi puissant que Joseph du Pin [1], et il n'est venu qu'une fille. Ce n'est pas qu'une fille soit peu de chose; mais M. Sellyer parlait bien plus haut que cela. Cela lui ap-

[1] Un des cousins de Racine. Voyez la fin de la note pag. 89.

prend à s'humilier; car, voyez-vous, j'ai ouï dire à un bon prédicateur, que Dieu changerait plutôt un garçon en fille avant qu'il fût né, que de ne point humilier un homme qui s'en fait accroire. Ce n'est pas qu'il y ait eu du miracle dans l'affaire de M. Sellyer, et je crois fort bonnement qu'il n'a eu que ce qu'il a fait.

Si je pouvais vous envoyer des roses nouvelles et des pois verds, je vous en enverrais en abondance, car nous en avons beaucoup ici. Le printems est déjà fort avancé. Nous avons vu ici madame de Luynes [1] dans le récit du *Ballet*, et je ne doute point que vous ne l'y ayez vu paraître dans tout son éclat. Je crois que tout le monde se porte bien maintenant chez M. Lemazier, car mon cousin ne m'en mande plus de nouvelles, et j'aime mieux qu'il ne m'en mande point, que de m'en mander de fâcheuses. Je prendrai la liberté de les assurer tous ici de mes très-humbles obéissances, qui vous sont particulièrement dévouées comme à la personne du monde que j'honore avec plus de passion.

---

[1] Anne de Rohan-Montbazon, seconde femme du duc de Luynes. Elle avait figuré dans le ballet des *Saisons* lors des fêtes données à Fontainebleau en 1661.

LETTRE XX.

A M. L'ABBÉ LEVASSEUR, *à Paris.*

(A Uzès), le 28 mars 1692.

Je ne veux pas manquer à la parole que je vous ai donnée de vous écrire aujourd'hui, mais aussi je ne vous entretiendrai pas long-tems. L'incertitude où je suis de la santé de M. l'Avocat fait que je ne sais de quelle façon vous parler, ou comme à un homme triste, ou comme à un homme de bonne humeur; et l'idée que j'ai toujours présente de la tristesse qui paraissait dans votre dernière lettre, m'empêche de vous en faire aucune qui soit tant soit peu enjouée. J'en ai reçu une de M. Vitart cette semaine, et je viens de lui écrire aussi. Il m'a envoyé une *Lettre de M. de Luynes pour les Pairs*, que nous avions déjà vue en ce pays, et je suis toujours des derniers à savoir les nouvelles, quoique j'aie une correspondance aussi bonne que la vôtre. On ne parle en cette ville que de la merveilleuse conduite du Roi, du grand ménage de Colbert, et du procès de M. Fouquet, qu'on dit avoir été interrogé par trois fois depuis peu de jours; et cependant vous qui êtes des premiers instruit des choses, vous ne m'en mandez rien du tout. Mais, pour vous dire le vrai, ce n'est pas cela qui m'inquiète; j'aime mieux que vous me

mandiez de vos nouvelles particulières et de celles de nos connaissances. Vous serez le plus cruel homme du monde si vous ne m'en faites savoir au moins de M. l'Avocat, dans la maladie ou dans la santé duquel je m'intéresse sensiblement.

J'ai eu tout le loisir de lire l'ode de M. Perrault : aussi l'ai-je relue plusieurs fois, et néanmoins j'ai eu bien de la peine à y reconnaître son style, et je ne croirais pas encore qu'elle fût de lui si vous et M. Vitart ne m'en assuriez. Il m'a semblé que je n'y trouvais point cette facilité naturelle qu'il avait à s'exprimer; je n'y ai point vu, ce me semble, aucune trace d'un esprit aussi net que le sien m'a toujours paru, et j'eusse gagé que cette ode avait été taillée comme à coups de marteau par un homme qui n'avait jamais fait que de méchans vers. Mais je crois que l'esprit de M. Perrault est toujours le même, et que le sujet seulement lui a manqué; car, en effet, il y a long-tems que Cicéron a dit que c'était une matière bien stérile, que l'éloge d'un enfant en qui l'on ne pouvait louer que l'espérance; et toutes ces espérances sont tellement vagues, qu'elles ne peuvent fournir des pensées solides. Mais je m'oublie ici, et je ne songe pas que je dis cela à un homme qui s'y entend mieux que moi. Vous me devez excuser de cette liberté que je prends. Je vous parle avec la même franchise que nous nous parlions dans votre cabinet ou le long des galeries de votre escalier, et si je juge mal et que mes pensées soient éloignées des vôtres,

remettez cela sur la barbarie de ce pays et sur ma longue absence de Paris, qui, m'ayant séparé de vous, m'a peut-être entièrement privé de la bonne connaissance des choses.

Je vous dirai pourtant encore qu'il y a un endroit où j'ai reconnu M. Perrault; c'est lorsqu'il parle de Josué, et qu'il amène là l'Écriture sainte. Je lui ai dit une fois qu'il mettait trop la Bible en jeu dans ses poësies; mais il me dit qu'il la lisait fort, et qu'il ne pouvait s'empêcher d'en insérer quelque passage. Pour moi, je crois que la lecture en est fort bonne, mais que la citation convient mieux à un prédicateur qu'à un poëte.

Vengez-vous, Monsieur, de toutes mes impertinences sur la pièce que je vous envoie [1]. Ce n'est pas une pièce, ce semble, tout-à-fait nouvelle pour vous, mais vous la trouverez pourtant toute nouvelle. Je l'avais mise en l'état qu'elle est huit jours devant ma maladie, et je l'avais même montrée à deux personnes seulement, dont l'un était fort grand poëte, et ils étaient tous deux amoureux du dessein et de la conduite de cette fable. Je vous la voulais donner, mais ma maladie survint, qui me fit perdre absolument toutes ces idées. Je n'y avais plus songé depuis; mais il y a environ deux mois qu'en ayant dit quelques endroits à une personne de cette ville, il me conjura de lui dicter toute la pièce. Je le fis; il la montra à d'autres, et ils crurent qu'elle

---

[1] *Les Bains de Vénus.*

était fort belle. Je n'ose dire qu'elle l'est, que vous ne me l'ayez mandé, et que vous ne m'en ayez envoyé l'approbation de mademoiselle Lucrèce et de quelques autres experts avec vous. Mais mandez-moi tout par le détail : ce que vous jugerez des Grâces, des Amours, et de toute la Cour de Vénus qui y est dépeinte. Si le titre ne vous plaît pas, changez-le. Ce n'est pas qu'il m'a paru le plus convenable. Si vous la donnez, ne dites point l'auteur : mon nom fait tort à tout ce que je fais. Mais montrez moi en cette occasion ce que c'est qu'un ami, en me découvrant tout votre cœur. Je prends intérêt à cette pièce à cause qu'elle fut faite pour vous, et à cause de l'opinion que vous eûtes d'abord de ce dessein. Adieu, je salue tout le monde, et M. l'Avocat surtout. Si cette galanterie vous plaît, j'en pourrai faire d'autres : il y a assez de sujet en ce pays. Brûlez l'original si vous l'avez encore, je vous en conjure.

LETTRE XXI.

AU MÊME, *à Paris.*

(A Uzès), le 30 avril (1662).

Je ne vous demandais pas des louanges quand je vous ai envoyé ce petit ouvrage des *Bains de Vénus*, mais je vous demandais votre sentiment au vrai, et celui de

vos amis ; cependant vous vous êtes contenté de dire, comme ce flatteur d'Horace : *Pulchrè, benè, rectè ;* et Horace dit fort bien qu'on loue ainsi les méchans ouvrages, parce qu'il y a tant de choses à y reprendre, qu'on aime mieux tout louer que d'examiner. Vous m'avez traité de la sorte, et vous me louez comme un vrai demi-auteur, qui a plus de mauvais endroits que de bons. Soyez un peu plus équitable, ou plutôt ne soyez pas si paresseux ; car c'est là, je crois, ce qui vous tient. Vous auriez mille bonnes choses à me dire, mais vous avez peur de tirer une lettre en longueur. Vous avez cent autres personnes à satisfaire ; tantôt le maître de luth, tantôt des Chartreux, tantôt des beaux-esprits, et quelquefois aussi la belle Cypassis. N'êtes-vous pas admirable dans votre lettre sur le sujet de cette Cypassis ? Vous faites semblant de ne la pas connaître, et vous m'allez *jeter le chat aux jambes.* (Ce quolibet passera, mais pour n'y plus revenir). Je vous en avais parlé en passant, sur ce que vous m'aviez mandé que vous aviez lié quelque amitié avec une demoiselle d'Angélique, et pour déguiser cette histoire j'avais pris le nom de Cypassis, qui fut autrefois la demoiselle de Corinne. Relisez ma lettre si vous l'avez encore, et cela vous sautera aux yeux. Mais n'en parlons plus, et croyez au reste que, si j'avais reçu quelque blessure en ce pays, je vous la découvrirais naïvement, et je ne pourrais pas même m'en empêcher. Vous savez que les blessures du cœur demandent toujours quelque

confident à qui l'on puisse s'en plaindre, et si j'en avais une de cette nature, je ne m'en plaindrais jamais qu'à vous; mais, Dieu merci, je suis libre encore, et si je quittais ce pays, je reporterais mon cœur aussi sain et aussi entier que je l'ai apporté : je vous dirai pourtant une assez plaisante rencontre à ce sujet.

Il y a ici une demoiselle fort bien faite et d'une taille fort avantageuse. Je ne l'avais jamais vue qu'à cinq ou six pas, et je l'avais toujours trouvée fort belle; son teint me paraissait vif et éclatant, les yeux grands et d'un beau noir, la gorge et le reste de ce qui se découvre assez librement en ce pays, fort blanc. J'en avais toujours quelque idée assez tendre et assez approchante d'une inclination; mais je ne la voyais qu'à l'église; car, comme je vous ai mandé, je suis assez solitaire et plus que mon cousin ne me l'avait recommandé. Enfin, je voulus voir si je n'étais point trompé dans l'idée que j'avais d'elle, et j'en trouvai une occasion fort honnête. Je m'approchai d'elle et lui parlai. Ce que je vous dis là m'est arrivé il n'y a pas un mois, et je n'avais d'autre dessein que de voir quelle réponse elle me ferait. Je lui parlai donc indifféremment, mais sitôt que j'ouvris la bouche et que je l'envisageai, je pensai demeurer interdit. Je trouvai sur son visage de certaines bigarrures comme si elle eût relevé de maladie, et cela me fit bien changer mes idées. Néanmoins je ne demeurai pas, et elle me répondit d'un air fort doux et fort obligeant; et, pour vous dire la vérité, il faut que je l'aie

prise dans quelque mauvais jour, car elle passe pour fort belle dans la ville, et je connais beaucoup de jeunes gens qui soupirent pour elle du fond de leur cœur : elle passe même pour une des plus sages et des plus enjouées. Enfin, je fus bien aise de cette rencontre, qui servit du moins à me délivrer de quelque commencement d'inquiétude; car je m'étudie maintenant à vivre un peu raisonnablement, et à ne me pas laisser emporter à toutes sortes d'objets. Je commence mon noviciat, mais je souhaiterais qu'on me le fit achever à Ouchie [1]. Je vois bien que vous êtes disposés, vous et mon cousin, à travailler pour moi de ce côté-là, et je passerai volontiers par-dessus toutes les considérations d'habit noir et d'habit blanc qui m'inquiétaient autrefois, et dont vous me faisiez tous deux la guerre : aussi il n'y a plus d'espérance en ces quartiers. On a reçu nouvelle aujourd'hui que l'accommodement était presque fait avec les Pères de Sainte-Geneviève. Ainsi je ne puis plus prétendre ici qu'à quelque chapelle de vingt ou vingt-cinq écus. Voyez si cela vaut la peine que je prends. Néanmoins je suis résolu de mener toujours le même train de vie, et d'y demeurer jusqu'à ce que mon cousin m'en retire pour quelque meilleure espérance. Je gagnerai cela du moins

---

[1] Prieuré de Bénédictins, dans l'Anjou, que l'oncle de Racine avait obtenu, et qu'il voulait faire passer à son neveu; mais le titre était disputé.

que j'étudierai davantage, et que j'apprendrai à me contraindre; ce que je ne savais point du tout. Je vous prie de communiquer à mon cousin cette nouvelle qui est certaine, et que M. l'Archevêque d'Arles [1] a mandée aujourd'hui à M. d'Uzès [2]; car ce sont eux deux qui ont fait ce beau dessein sans en parler à personne. Enfin, comme je mandais à M. Vitart, il semble que je gâte toutes les affaires où je suis intéressé. Je ne sais si mon malheur nuira encore à la négociation que mon cousin entreprend pour Ouchie. Quoi qu'il en soit, croyez que, s'il en vient à bout, *urbem quam statuo, vestra est.* Je pourrais être le seul titulaire, mais nous serions bien quatre bénéficiers. Vous n'y serez point monsieur Thomas, mais vous serez M. l'Abbé ou M. le Prieur; car je crois que M. Vitart et M. Poignant [3] vous en céderont bien facilement l'autorité. Écrivez-moi tout, je vous prie, et fût-ce pour me blâmer, ne soyez point du tout réservé. Conservez-moi quelque petite part dans les bonnes grâces de mademoiselle Lucrèce. Entretenez-moi auprès de M. l'A-

---

[1] François Adhémar de Monteil de Grignan.

[2] Jacques Adhémar de Monteil de Grignan, frère de l'Archevêque d'Arles. Ils étaient oncles de ce comte de Grignan qui devint, en 1669, le gendre de madame de Sévigné.

[3] Ancien capitaine de dragons, qui était de la Ferté-Milon, celui même avec qui La Fontaine voulut un jour se battre en duel. Voyez la *Vie de La Fontaine.*

vocat et soyez toujours le même à mon égard. L'été est fort avancé ici. Les roses sont tantôt passées, et les rossignols aussi. La moisson avance, et les grandes chaleurs se font sentir.

LETTRE XXII.

A MADEMOISELLE VITART, *à Paris.*

A Uzès, le 15 mai 1662.

Encore n'avez-vous pas oublié mon nom ; j'en avais bien peur pourtant, et je croyais être tout-à-fait disgracié auprès de vous ; vu que, depuis plus de trois mois, vous n'avez pas donné la moindre marque que vous me connussiez seulement. Mais enfin Dieu a voulu que vous ayez écrit un dessus de lettre, et cela m'a un peu remis. Jugez quelle reconnaissance j'aurais pour une lettre tout entière ! Je ne sais pas ce qui me prive d'un si grand bien, et pour quelle raison votre bonne volonté s'est sitôt éteinte. Je fondais ma plus grande consolation sur les lettres que je pourrais quelquefois recevoir de vous, et une seule par mois aurait suffi pour me tenir dans la meilleure humeur du monde, et dans cette belle humeur je vous aurais écrit mille belles choses. Les vers ne m'auraient rien coûté, et vos lettres m'auraient inspiré un génie tout extraor-

dinaire ; c'est pourquoi si je ne fais rien qui vaille, prenez-vous-en à vous-même, et croyez que je ne suis paresseux que parce que vous l'êtes toute la première : j'entends lorsqu'il s'agit d'écrire ; car en d'autres choses vous ne l'êtes pas, Dieu merci. Vous faites assez d'ouvrage, vous deux M. Vitart, et j'avais bien prédit que madame Vitart trouverait de l'occupation à son retour de Chevreuse [1].

On m'a mandé que vous ne laisseriez pas pour cela de faire un tour à la Ferté, et que ce voyage qu'on médite depuis si long-tems s'accomplirait à la Pentecôte [2]. J'enrage de n'y être pas, et vous n'en doutez pas, comme je crois, quoique vous ne vous en mettiez guères en peine ; et peut-être ne songerez-vous pas une seule fois à la triste vie que je mène ici, pendant que toute votre compagnie se divertira fort à son aise. Il ne faut pas demander si M. l'Abbé fait l'entendu à présent. Nous menerons, dit-il, mademoiselle Vitart à la campagne avec M. et mademoiselle Lemazier. On voit bien que cela lui relève le cœur, et qu'il se prépare à passer les fêtes bien doucement. Je ne m'attends pas de les passer si à mon aise.

J'irai parmi les oliviers,
Les chênes verts et les figuiers,
Chercher quelque remède à mon inquiétude :

---

[1] Voyez la note, pag. 113.

[2] La Pentecôte était le 28 mai.

Je chercherai la solitude,
Et ne pouvant être avec vous,
Les lieux les plus affreux me seront les plus doux.

Excusez si je ne vous écris pas davantage. En l'état où je suis, je ne saurais vous écrire que pour me plaindre, et c'est un sujet qui ne vous plairait pas. Donnez-moi lieu de vous remercier, et je m'étendrai plus volontiers sur cette matière : aussi bien je ne vous demande pas des choses trop déraisonnables, ce me semble, en vous priant d'écrire une ou deux lignes par charité. Vous écrivez si bien et si facilement quand vous voulez : il n'y a donc que la volonté qui vous manque, et tout irait bien pour moi si vous me vouliez autant de bien que vous m'en pourriez faire; comme au contraire je ne puis vous témoigner le respect que j'ai pour vous autant que je le voudrais bien.

LETTRE XXIII.

A M. VITART, *à Paris.*

A Uzès, le 16 mai (1662).

Vous aurez sans doute reçu mes lettres, qui étaient du même jour que votre dernière. Je vous suis infiniment obligé de la peine que vous avez prise de m'envoyer un démissoire. Je ne l'aurais jamais eu si je ne l'eusse reçu que de D. Cosme. Il y a deux mois qu'il ne nous a

point écrit ni à mon oncle ni à moi. Nous n'en savons pas le sujet, et nous ignorons tout de même à quoi en est le bénéfice d'Anjou. Mon oncle est tout prêt de vous l'abandonner, puisque aussi bien il n'en espère plus rien. Mais j'ai bien peur que D. Cosme ne veuille point lâcher les papiers qu'il a en main. Il n'y a que Plandin le procureur dont on puisse savoir l'état de l'affaire, et et puis il ne faut qu'une lettre pitoyable de D. Cosme pour faire pitié à mon oncle, qui laissera perdre cette affaire entre ses mains. Comme la dernière fois qu'il m'écrivit, il me mandait que son ame ne tenait plus qu'à un filet, tant il avait pris de peine; jugez si cela ne toucherait pas son frère [1]. Au reste, je vous prie très-humblement de m'acquitter d'un grand merci envers M. le Prieur de la Ferté et M. Duchesne. Je reconnais beaucoup la bonne volonté qu'ils ont tous deux témoignée pour moi. Si je savais où demeure M. Duchesne le fils, je lui écrirais; car je serais honteux de vous charger de tant de lettres. Je souhaite que votre second voyage de la Ferté vous soit aussi agréable que le premier, et qu'il me soit aussi utile s'il ne peut pas l'être davantage. Je ne vous renouvelle point mes protestations d'être honnête homme, et d'être reconnaissant : vous avez assez de bonté pour n'en douter plus. J'écris à M. Piolin, et je l'assure que sa dette lui est infaillible,

---

[1] Le Père Sconin, chez lequel était alors Racine, était, comme nous l'avons dit, frère de dom Cosme.

mais qu'il me donne quelque tems pour le satisfaire; je l'entends néanmoins à raison d'une pistole par mois. Voici le mémoire de mes livres, que vous avez eu la bonté de me demander. J'ai reçu avant-hier une lettre de M. l'Abbé, et je lui écrirai aujourd'hui. Il m'a mandé que mademoiselle Vitart était disposée d'aller à la Ferté, quelque empêchement que vous y ayez voulu mettre. Vous vous doutez bien quel est cet empêchement-là, et je m'en réjouis autant que du voyage même. Je tâcherai d'écrire cette après-dînée à ma tante Vitart et à ma tante la Religieuse [1], puisque vous vous en plaignez. Vous devez pourtant m'excuser si je ne l'ai pas fait, et elles aussi; car que puis-je leur mander? C'est bien assez de faire ici l'hypocrite, sans le faire encore à Paris par lettres; car j'appelle hypocrisie d'écrire des lettres où il ne faut parler que de dévotion, et ne faire autre chose que se recommander aux prières. Ce n'est pas que je n'en aie bon besoin; mais je voudrais qu'on en fît pour moi sans être obligé d'en tant demander. Si Dieu veut que je sois Prieur, j'en ferai pour les autres autant qu'on en aura fait pour moi.

M. notre Evêque est allé faire la visite, et il attend bientôt M. l'Archevêque d'Arles, qui a mandé qu'on ne lui écrivît plus à Paris. Cela différera peut-être

---

[1] La Mère Agnès de Sainte-Thècle Racine, qui fut Abbesse de Port-Royal en 1689.

l'entière conclusion de leur accommodement; mais c'est tout un, puisque la chose est faite aux signatures près. M. d'Uzès trouvera plus d'obstacles qu'il ne pense. Il s'attend que le Prévôt et tout le monde signera son concordat, et il est fort trompé. Imaginez-vous si le Prévôt, qui a la collation de douze chanoinies de deux ou trois mille francs chacune, renoncera à ce droit-là pour complaire à M. l'Evêque dont il ne se soucie point du tout, à ce qu'on dit. Mais il ne reviendra de tout cela que des procès, et les réformés [1] feront rage.

On me vient voir ici fort souvent, et on tâche de me débaucher pour me mener en compagnie. Quoique j'aie la conscience fort tendre de ce côté-là, et que je n'aime pas à refuser, je me tiens pourtant sur la négative, et je ne sors point. Mon oncle m'en sait fort bon gré, et je m'en console avec mes livres. Comme on sait que je m'y plais, il y a bien des gens dans la ville qui m'en apportent tous les jours. Les uns m'en donnent de grecs, les autres d'espagnols et de toutes les langues. Pour la composition, je ne puis my mettre. *Sic enim sum complexus otium ut ab eo divelli non queam. Itaque aut libris me delecto quorum habeo festivam copiam, aut te cogito. A scribendo prorsus abhorret*

---

[1] Ceux des Chanoines réguliers qui avaient embrassé la réforme établie dans cette Congrégation par les soins du Père Faure, qui en fut le premier supérieur-général.

animus. Cicéron mandait cela à Atticus; mais j'ai une raison particulière de ne point composer, qui est que je suis trop embarrassé du mauvais succès de mes affaires, et cette inquiétude sèche toutes les pensées de vers ou de galanterie que je pourrais avoir. Je ne sais même où j'en serais, n'était la confiance que j'ai en vous, puisque vous voulez bien que je l'aie. Je me réjouis que mademoiselle Manon [1] soit si gaillarde et je la voudrais bien voir en cet état. Je voudrais aussi voir ce beau garçon que vous avez fait depuis peu, aussi avancé qu'elle.

J'espérais bientôt écrire à ma tante Vitart; mais on m'a malheureusement détourné cette après-dînée, et je suis obligé de remettre cela au premier voyage. Je ne vous prie pas de vous souvenir de moi quand vous serez à Ouchie; vous y êtes assez porté; car vous serez bien toujours le plus généreux homme du monde, et je tâcherai de mon côté d'être parfaitement reconnaissant. Je salue très-humblement toute votre famille et celle de M. Lemazier. Je ne puis non plus écrire à ma mère [2], et je remets cela au premier voyage.

---

[1] L'aînée des filles de M. Vitart. Voyez les vers qui terminent la Lettre XXV.

[2] Sa grand'mère, madame Racine (Marie Desmoulins). Elle mourut le 12 août suivant.

LETTRE XXIV.

A M. L'ABBÉ LEVASSEUR, *à Paris.*

A Uzès, le 16e. mai 1662.

Je vous écrivis par le dernier ordinaire, et ainsi ne faites pas tant valoir l'obligation que je vous ai de ce que vous m'avez écrit deux fois de suite ; car, Dieu merci, aucune de vos lettres n'est demeurée sans réponse ; et quand cela serait arrivé cette fois-ci, je crois que je ne vous en devrais pas beaucoup de ce côté-là. Vos lettres n'ont pas toujours suivi les miennes de si près. Après tout, je vous suis tout-à-fait obligé de toutes les nouvelles que vous m'avez mandées de la province qui est vers la Marne. Ce n'est pas que je sois si sot que de croire tout ce que vous dites à mon avantage. Vous me mettez sans doute en meilleure posture que je ne suis dans les esprits de ce pays-là. Quand je dis cela, je n'entends pas parler de M. Poignant ; car après les marques qu'il m'a données de l'affection qu'il avait pour moi, il ne me siérait pas bien d'en douter. Vous m'en avez mandé des particularités trop assurées, et vous ne sauriez croire *con quanto contentamiento acabe de leer esta carta, y quantas vezes en aquella hora mesma la bolui a leer.* Je puis dire que ce témoignage de son amitié m'a touché plus que toutes les choses du

monde. Vous croyez bien que ce n'était pas quelque intérêt bas qui me dominait [1]; mais cela m'a fait reconnaître qu'une belle amitié était en effet ce qu'il y avait au monde de plus doux; et il me semble que cette circonstance que je suis aimé d'une personne, me consolerait dans toutes les plus cruelles disgraces. Ce n est pas que je souhaite le moins du monde qu'on en vienne à de si tristes effets, et je me flatte que l'amitié que vous et M. Vitart avez pour moi, n'est pas moins forte que celle de M. Poignant, parce que je sens bien en moi-même que je vous suis très-fortement attaché, et le quolibet m'assure de ce côté-là : *Si vis amari, ama.*

Je suis ravi de ce que vous ayez fait une si belle connaissance avec lui, parce qu'il est bon que vous vous connaissiez l'un l'autre; et il n'en est pas des amis comme des maîtresses; car bien loin d'avoir la moindre jalousie, au contraire, ce m'est bien de la joie que vous soyez aussi bons amis l'un avec l'autre, comme je crois l'être avec vous deux.

Quoique je me plaise beaucoup à causer avec vous, je ne le puis faire néanmoins fort au long; car j'ai eu cette après-dînée une visite qui m'a fait perdre tout le

---

[1] Poignant aimait beaucoup Racine, et disait sans cesse qu'il lui laisserait tout son bien. Il le fit en effet son héritier, mais à sa mort tout le bien se trouva mangé; Racine, par reconnaissance, acquitta les frais de la maladie et ceux de l'enterrement.

tems que j'avais envie de vous donner ; c'était un jeune homme de cette ville, fort bien fait, mais passionnément amoureux. Vous saurez qu'en ce pays-ci on ne voit guères d'amours médiocres : toutes les passions y sont démesurées, et les esprits de cette ville, qui sont assez légers en d'autres choses, s'engagent plus fortement dans leurs inclinations qu'en aucun autre pays du monde. Cependant, excepté trois ou quatre personnes qui sont belles, on n'y voit presque que des beautés fort communes. La sienne est des premières ; et il me l'a montrée tantôt à une fenêtre, comme nous revenions de la procession [1], car elle est huguenote, et nous n'avons point de belles Catholiques. Il m'en est donc venu parler fort au long, et ma montré des lettres, des discours, et même des vers, sans quoi ils croient que l'amour ne saurait aller. Cependant j'aimerais mieux faire l'amour en bonne prose, que de le faire en méchans vers ; mais ils ne peuvent s'y résoudre, et ils veulent être poëtes à quelque prix que ce soit. Pour mon malheur ils croient que j'en suis un, et ils me font juge de tous leurs ouvrages. Vous pouvez croire que je n'ai pas peu à souffrir ; car le moyen d'avoir les oreilles battues de tant de mauvaises choses, et d'être obligé de dire qu'elles sont bonnes? J'ai un peu appris à me contraindre et à faire beaucoup de révérences et

---

[1] Le 16 mai, jour de la date de la lettre, était cette année le mardi des Rogations.

de complimens à la mode de ce pays-ci. Voilà donc à quoi mon après-dînée s'est passée; il m'a mené à une de ses métairies proche d'ici; il m'y a fait goûter des premières cérises de cette année, car quoique nous en ayons depuis huit jours, je n'y avais pourtant pas songé encore : c'est de bonne heure, comme vous voyez, mais tout est étrangement avancé en ce pays, et on fera la moisson devant un mois. Pour revenir à mon aventure, j'étais en danger de rentrer trop tard, mais le ciel s'est heureusement couvert, et nous avons ouï des coups de tonnerre qui nous ont fait songer à éviter la pluie, et à revenir chez nous. Je n'ai eu le tems depuis cela, que de vous faire cette lettre et d'écrire deux mots à mademoiselle Vitart. Adieu donc; faites votre voyage de la Pentecôte aussi heureusement que celui de Pâques, et gardez-moi la même fidélité à m'en faire le récit. Je salue M. l'Avocat, et je vous prie d'assurer de mes respects mademoiselle Lucrèce, dont je trouve fort étrange que vous ne me parliez plus du tout, comme si je ne méritais pas d'en ouïr parler. Croyez que je la révère infiniment, et ménagez-moi toujours quelque petite place dans son souvenir. Soyez-moi encore fidèle de ce côté-là, et je vous garderai fidélité entière dans toutes les occasions qui pourraient jamais arriver, et, comme dit l'Espagnol, *antes muerto que mudado.*

LETTRE XXV.

A M. VITART, *à Paris.*

(A Uzès), 30 mai (1662).

Je crois que cette lettre vous trouvera de retour, si vous avez été à la Ferté; je ne la ferai pas bien longue, parce que je n'ai qu'un moment de loisir. Nous nous préparons à traiter M. d'Uzès après demain au matin, parce qu'il doit faire sa visite à un bénéfice qui dépend de la sacristie, et qui appartient par conséquent à mon oncle. C'est là où il a bâti un fort beau logis assurément, et il veut traiter son Évêque avec grand appareil. Il est allé cette après-dînée à Avignon pour acheter ce qu'on ne pourrait trouver ici, et il m'a laissé la charge de pourvoir cependant à toutes choses. J'ai de fort beaux emplois, comme vous voyez, et je sais quelque chose de plus que manger ma soupe, puisque je la sais faire apprêter. J'ai appris ce qu'il faut donner au premier, au second et au troisième service, les entremets qu'il y faut mêler, et encore quelque chose de plus; car nous prétendons faire un festin à quatre services, sans compter le dessert. J'ai la tête si remplie de toutes ces belles choses, que je vous en pourrais faire un long entretien; mais c'est une matière trop creuse sur le papier, outre que, n'étant pas bien confirmé dans cette

science, je pourrais bien faire quelque pas de clerc si j'en parlais encore long-tems.

Je ne vous prie plus de m'envoyer des *Lettres Provinciales* : on nous les a prêtées ici ; elles étaient entre les mains d'un officier de cette ville, qui est de la religion. Elles sont peu connues, mais beaucoup estimées de ceux qui les connaissent. Tous les autres écrits de cette nature sont venus pour la plupart en ce pays, jusques aux *Nouvelles méthodes*. Tout le monde a les *Plaidoyers* de M. le Maistre. Enfin, on est plus curieux que je ne le croyais. Ce ne sont pourtant que les Huguenots ; car, pour les Catholiques, ôtez un ou deux de ma connaissance, ils sont dominés par les Jésuites. Nos moines sont plus sots que pas un, et qui plus est, de sots ignorans, car il n'étudient point du tout. Aussi je ne les vois jamais, et j'ai conçu une certaine horreur pour cette vie fainéante de moine, que je ne pourrai pas bien dissimuler.

Pour le Père Sconin, il est, sans mentir, fort sage et fort habile homme, peu moine et grand théologien. Nous avons ici le Père Meynier, jésuite, qui passe pour un fort grand homme. On parle de lui dans la *seizième Lettre au Provincial*. Il n'a pas mieux réussi à écrire contre les Huguenots, que contre M. Arnauld. Il y avait ici un Ministre assez habile, qui le traita fort mal. M. le prince de Conti [1] se fie à lui, à ce qu'on dit,

---

[1] Armand de Bourbon, prince de Conti, frère du grand

et lui a donné charge d'examiner tous les prêches qui seraient établis depuis l'édit de Nantes, afin qu'on les démolît. Le Père Meynier a fait donner indiscrètement assignation à trois prêches de ce quartier; et on nous dit hier que les commissaires avaient été obligés de donner arrêt de confirmation en faveur de ces prêches. Cela fait grand tort au Père Meynier et aux commissaires. Je vous conte tout cela, parce qu'on ne parle d'autre chose en cette ville. Il y a un Évêque de cette province, que les Jésuites ne peuvent souffrir; c'est M. d'Aleth [1], que vous connaissez assez de réputation. Il est adoré dans le Languedoc, et M. le Prince va faire toutes ses Pâques chez lui.

Je vous dirai une autre petite histoire qui n'est pas si importante, mais elle est assez étrange. Une jeune fille d'Uzès, qui logeait assez près de chez nous, s'empoisonna hier elle-même avec de l'arsenic, pour se venger de son père, qui l'avait querellée trop rudement. Elle eut le tems de se confesser, et ne mourut que deux heures après. On croyait qu'elle était grosse, et que la honte l'avait portée à cette furieuse résolution. Mais on l'ouvrit tout entière, et jamais fille ne fut plus fille. Telle est l'humeur des gens de ce pays-ci; ils portent les passions au dernier excès.

Condé et de la duchesse de Longueville. Il avait obtenu, depuis un an, le gouvernement de Languedoc.

[1] Nicolas Pavillon.

Je crois que vous aurez la bonté de me mander quelque chose de votre voyage, qui se sera sans doute passé encore plus doucement que le premier, puisque la compagnie devait être si belle. Je ne sais si vous y aurez vu M. Sconin[1]; il nous écrivit avant-hier de Paris. Dans ma lettre, il se plaignait fort de vous et de M. Duchesne. Je dissimule tout cela à cause de son frère; mais s'il continue davantage sur cette matière, je ne pourrai pas toujours me tenir, et j'éclaterai. Ne lui en témoignez pourtant rien, je vous prie; cela est infiniment au dessous de vous. Je salue très-humblement mademoiselle Vitart. J'écrirai, un autre voyage, à M. l'Abbé; je suis trop occupé aujourd'hui.

Je suis fort serviteur de la belle Manon
Et de la petite Nanon,
Car je crois que c'est là le nom
Dont on nomma votre seconde;
Et je salue aussi ce beau petit mignon
Qui doit bientôt venir au monde.

---

[1] C'est son oncle le Bénédictin, qu'il appelle tantôt M. Sconin, tantôt Dom Cosme.

LETTRE XXVI.

AU MÊME.

Le 6 juin (1662).

Quoique je vous aie écrit par le dernier ordinaire, toutes vos lettres me sont trop précieuses pour en laisser une seule sans réponse. Croyez que c'est le plus grand soulagement que je reçoive en ce pays-ci parmi tous les sujets de chagrin que j'y ai. Mon oncle est encore malade, et cela me touche sensiblement, car je vois que ses maladies ne viennent que d'inquiétude et d'accablement : il a mille affaires, toutes embarrassantes ; il a payé plus de trente mille liv. de dettes, et il en découvre tous les jours de nouvelles ; vous diriez que nos moines avaient pris plaisir à se ruiner, tant ils se sont endettés; cependant quoique mon oncle se tue pour eux, il reconnaît de plus en plus la mauvaise volonté qu'ils ont pour lui ; il en reçoit tous les jours des avis, et avec cela il faut qu'il dissimule tout. Il traita splendidement M. d'Uzès la semaine passée, et M. d'Uzès témoigne toute sorte de confiance en lui ; mais il n'en attend rien : cet Évêque a des gens affamés à qui il donne tout. Mon oncle est si lassé de tant d'embarras, qu'il me pressa beaucoup avant-hier de recevoir son bénéfice par résignation. Cela me fit trembler, voyant l'état

où sont les affaires, et je sus si bien lui représenter ce que c'était que de s'engager dans des procès, et au bout du compte demeurer moine sans titre et sans liberté, que lui-même est le premier à m'en détourner, outre que je n'ai pas l'âge, parce qu'il faut être prêtre; car qu'une dispense soit aisée, ce serait nouvelle matière de procès, et je serais traité de turc-à-more par les réformés. Enfin, il en vient jusques-là qu'il voudrait trouver un bénéficier séculier qui voulût de son bénéfice à condition de me résigner celui qu'il aurait; mais il est difficile qu'on en trouve. Vous voyez par là si je l'ai gagné, et s'il a de la bonne volonté pour moi. Il est résolu de me mener un de ces jours à Nîmes ou à Avignon, pour me faire tonsurer, afin qu'en tout cas, s'il vient quelque chapelle, il la puisse impétrer; car dès que les réformés seront rétablis, vous êtes assuré qu'ils ne me verront pas volontiers avec lui; et son bénéfice se trouve malheureusement engagé pour trois ans, si bien qu'il n'en peut jouir, car il l'a engagé lui-même pour donner exemple aux autres. S'il venait à vaquer quelque chose dans votre détroit souvenez-vous de moi, sauf les droits de M. l'Abbé, que je consens de bon cœur que vous préfériez aux miens. Je crois qu'on n'en murmurera pas à Port-Royal, puisqu'on voit bien que je suis dévoué à l'Église. Mon oncle est résolu d'écrire à son frère, qu'il remette entre vos mains l'affaire d'Anjou; mais j'y prévois bien de la répugnance de la part de Dom Cosme. Je voudrais savoir

auparavant votre sentiment là-dessus. Il vous aura peut-être dépeint l'affaire plus difficile qu'elle n'est. Cependant croyez que l'aumônier de M. d'Uzès l'a consulté à Paris, et que M. Couturier lui a dit que c'était une bagatelle. Les provisions de mon oncle sont onze ou douze jours en date devant celles que sa partie a eues en Cour de Rome. L'affaire était incontestable, et on ne l'a disputée que sur ce que, dans la copie des provisions, on avait mis simplement *testibus nominatis*, sans y ajouter *signatis*. Cependant il est dans l'original, et j'en ai encore moi-même une autre copie collationnée par-devant notaires; et M. Couturier même prétendait que quand cela aurait été oublié, il suffit que le collateur ait signé lui-même. Ce que M. Sconin nous oppose, c'est qu'il dit que toute la famille de Bernay [1] sollicite contre nous. Je n'en sais rien, mais en tout cas vous connaissez ces Messieurs. Et par un admirable raisonnement, il me mandait, il y a huit jours, que les blés sont gâtés en Anjou pour trois ans, et qu'il valait mieux qu'il tirât son argent, et qu'il laissât le bénéfice. Au contraire, il me semble que les autres seront bien plus aises de s'accommoder, puisqu'ils n'ont rien à prendre de trois ans; et ils avaient déjà fait l'an passé porter parole qu'on les remboursât des frais, et qu'ils se désisteraient. Mais Dom Cosme, à ce qu'il

---

[1] Huault de Bernay, famille très-ancienne dans la Magistrature de Paris, et actuellement éteinte.

dit, fut bien fin, car il leur dit : Remboursez-moi, et je vous laisse le titre. Son frère est assez scandalisé de cette conduite. Excusez si je vous importune, mais vous y êtes accoutumé.

LETTRE XXVII.

AU MÊME, *à Paris.*

(A Uzès), le 15 juin (1662).

J'ATTENDS avec empressement des nouvelles de votre voyage, et votre absence de Paris m'ennuie déjà autant que si j'étais à Paris même, à cause que je n'ai point reçu de vos lettres depuis que vous en êtes sorti. J'écrivis la semaine passée à Dom Cosme pour le disposer à vous abandonner le bénéfice, ou à quelqu'un de vos amis qui lui fût moins suspect, puisqu'il a pour vous des sentimens si injustes ; et mon oncle approuva ma lettre par une apostille, car il a tout de bon envie de me le donner. Il m'a dit même de traiter avec l'aumônier de M. d'Uzès, qui a grande envie sur ce bénéfice, pour voir s'il me voudrait donner en échange un prieuré simple de cent écus qu'il a en ce pays. Je ne lui en ai point parlé, et j'attends de vos nouvelles. Il serait fort disposé à cet échange, pourvu que le bénéfice lui fût assuré ; car il ira l'hiver prochain à Paris avec son maître, et ce bénéfice serait fort à sa bien-

séance, parce que le fermier est le même à qui son maître a arrenté Saint-Georges. Mais il serait du moins autant à ma bienséance qu'à la sienne, si vous pouviez être assuré du succès de l'affaire, car je n'aurais pas grande inclination de faire séjour en ce pays-ci. Conseillez moi donc, et je verrai après en quelle disposition il sera. Il me parle toujours du bénéfice de mon oncle, et il enrage de l'avoir. Mais la méchante condition que d'avoir affaire à Dom Cosme! Je crois que cet homme-là est né pour ruiner toutes mes affaires.

Je souhaite que vous ayez une aussi belle récolte à vos deux fermes, que nous avons en ce pays-ci. La moisson est déjà fort avancée, et elle se fait plaisamment ici au prix de la coutume de France; car on lie les gerbes à mesure qu'on les coupe; on ne laisse point sécher le blé sur terre, car il n'est déjà que trop sec, et dès le même jour on le porte à l'aire, où on le bat aussitôt. Ainsi le blé est aussitôt coupé, lié et battu. Vous verriez un tas de moissonneurs rôtis du soleil, qui travaillent comme des démons, et quand ils sont hors d'haleine, ils se jettent à terre au soleil même, dorment un *Miserere*, et se relèvent aussitôt. Pour moi, je ne vois cela que de mes fenêtres : je ne pourrais être un moment dehors sans mourir : l'air est aussi chaud que dans un four allumé, et cette chaleur continue autant la nuit que le jour; enfin, il faudrait se résoudre à fondre comme du beurre, n'était un petit

vent frais qui a la charité de souffler de tems en tems ; et pour m'achever, je suis tout le jour étourdi d'une infinité de cigales qui ne font que chanter de tous côtés, mais d'un chant le plus perçant et le plus importun du monde. Si j'avais autant d'autorité sur elles qu'en avait le bon Saint François, je ne leur dirais pas, comme il faisait : *Chantez, ma sœur la cigale*; mais je les prierais bien fort de s'en aller faire un tour jusqu'à Paris ou à la Ferté-Milon si vous y êtes encore, pour vous faire part d'une si belle harmonie.

M. notre Évêque ne se découvre encore à personne sur le beau projet de réforme qu'il a fait faire à Paris, et, pour vous dire ce qu'on en pense ici, il est plus irrésolu que jamais. Il appréhende furieusement d'aliéner les esprits de la province. Sur le simple bruit qui courut que l'affaire était conclue, il se voit déjà désert, à ce qu'on dit, et cela le fâche ; car il ne hait pas de voir du monde chez lui, mais il reconnaît bien qu'on ne fait la cour, dans ce pays-ci, qu'à ceux dont on attend du bien. Il en a témoigné son étonnement il y a quelques jours, et ce n'est rien encore pourtant ; car s'il établit une fois la réforme, on dit qu'il sera abandonné même de ses valets. Chacun avait de belles prétentions sur ce chapitre : le mal est qu'on lui impute d'aimer beaucoup à dominer, et qu'il aime mieux avoir dans son église des moines dont il prétend disposer, quoique peut-être il se trompe, que des chanoines séculiers qui le portent un peu plus haut. Les politiques,

en ces sortes d'affaires, disent que les particuliers sont plus maniables qu'une communauté, et que les moines n'ont pas toute déférence pour les Évêques. Avant-hier il arriva une chose par où il montra bien qu'il avait envie d'être le maître. Nous avons un Religieux qu'on dit être un Janséniste couvert. Je connais le bon homme, et je puis dire sans le flatter, qu'il ne sait pas encore seulement l'état de la question. Son Sous-Prieur le déféra à M. l'Évêque, lequel appela mon oncle, et lui dit avec beaucoup d'empressement, qu'il voulait l'interroger, et en être le juge seul sans que le Prévôt ni le chapitre s'en mêlat. Mon oncle lui dit froidement qu'il l'interrogeât, mais que ce bon Religieux ne savait pas seulement, comme je vous ai dit, ce que c'était du Jansénisme. Voilà toutes les nouvelles que je vous puis mander : il ne se passe rien de plus mémorable en ce pays-ci. Le blé est enchéri, quelque belle que soit la récolte, à cause qu'on en transporte en vos quartiers. Le beau blé qui ne valait que 15 liv., en vaut 21 liv. la salmée [1]. On l'appelle ainsi, et cette mesure contient environ dix minots ou dix pichets ou un peu plus. Pour le vin, on ne saura du tout qu'en faire. Le meilleur, c'est-à-dire, le meilleur du royaume se vend

---

[1] La *salmée*, qui est de douze hémines, est égale à un septier et un quart de septier de Paris. Les 21 liv. d'alors contenaient autant d'argent qu'en contiennent 39 fr. 50 c. de notre monnaie actuelle.

deux *carolus* le pot [1], mesure de Saint-Denis. J'aurai de quoi boire à votre santé à bon marché; mais j'aimerais mieux l'aller boire là-bas avec du vin de la montagne de Rheims.

Je baise très-humblement les mains à mademoiselle Vitart, à vos deux mignones, et universellement à toute la famille. Je m'avise toujours un peu tard d'écrire ; cela est cause que je ne saurai presque écrire qu'à vous. J'ai pourtant écrit à ma mère, et je remets M. l'Abbé à jeudi prochain ; il lui en coûtera un port de lettre de ce retardement, car je ne pourrai pas vous l'adresser comme les autres fois. Je voudrais qu'il m'en fît coûter plus souvent qu'il ne fait; il est grand ménager de ses lettres et de la bourse de mon oncle. Je suis tout à vous, et uniquement à vous.

---

[1] Le pot de vin de Languedoc pèse une livre et demie, poids de marc. Le *carolus*, qui était une monnaie de compte en usage parmi le peuple, valait deux blancs ou dix deniers tournois. Ainsi trois *carolus* sont la même valeur que *six-blancs* ou trente deniers.

LETTRE XXVIII.

A M. L'ABBÉ LEVASSEUR, *à Paris.*

A Uzès, le 4 juillet 1662.

Que vous tenez bien votre gravité espagnole! Il paraît bien qu'en apprenant cette langue, vous avez pris un peu de l'humeur de la nation. Vous n'allez plus qu'à pas comptés, et vous écrivez une lettre en trois mois. Je ne vous ferai pas davantage de reproches, quoique j'eusse bien résolu ce matin de vous en accabler. J'avais étudié tout ce qu'il y a de plus rude et de plus injurieux dans les cinq langues que vous me donnez; mais votre lettre est arrivée à midi, qui m'a fait perdre la moitié de ma colère. N'êtes-vous pas fort plaisant avec vos cinq langues? Vous voudriez justement que mes lettres fussent des calepins, et encore des lettres galantes. Je vous trouve sans mentir de fort belle humeur. Il y a assez de pédans au monde sans que j'en augmente le nombre. Si mademoiselle Lucrèce a besoin de maître en ces cinq langues, j'en ai vu souvent trois ou quatre autour de vous. Donnez-lui celui-là qui avait tant à démêler avec M. Lancelot [1]; c'était

[1] D. Claude Lancelot, auteur des excellentes Méthodes grecque, latine, italienne et espagnole sorties de Port-Royal,

une assez bonne figure. Aussi bien ne croyez pas que ma bibliothèque soit fort grosse en ce pays-ci : le nombre de mes livres est très-borné ; encore ne sont-ce pas des livres à compter fleurettes : ce sont des Sommes de théologie latine, Méditations espagnoles, Histoires italiennes, Pères grecs, et pas un français. Voyez où je trouverais quelque chose de revenant à mademoiselle Lucrèce. Tout ce que je pourrai faire, sera de lui donner de mon français tel qu'il pourra être. Aussi bien il y a long-tems que j'avais envie de lui écrire, mais vous me mandiez toujours qu'elle était à la campagne, et je croyais que cela voulait dire qu'elle me donnait mon congé. Croyez que vous m'avez mis bien au large par cette proposition que vous me faites, et que, si Dieu m'assiste, je lui ferai de belles et grosses lettres. Cependant entretenez-la bien dans cette humeur de souffrir de mes lettres ; car je crains bien qu'elle ne me laisse là sitôt qu'elle en aura une. *Porque mi razones no deven ser manjar par tan subtil entendimiento como el suyo.*

Je savais déjà depuis long-tems que M. Poignant n'aimait pas à écrire beaucoup, et lorsque je lui ai écrit c'était sans espérance de réponse ; et c'est dans cette pensée que je lui écrirai toujours quand j'aurai quelque chose de bon à lui mander.

---

de 1655 à 1660. Il avait été le maître de Racine et de l'abbé Levasseur dans les écoles qui se tenaient aux Granges, près la maison de Port-Royal-des-Champs.

M. de La Fontaine m'a écrit, et me mande force nouvelles de poësie, et surtout de pièces de théâtre. Je m'étonne que vous ne m'en disiez pas un mot. N'est-ce point que ce charme étrange qui vous empêchait d'écrire, vous empêchait aussi d'aller à la comédie? Quoi qu'il en soit, il me portait à faire des vers. Je lui récris aujourd'hui, et j'envoie sa lettre décachetée à M. Vitart [1]. S'il en fait retirer copie, ayez soin, je vous prie, que la lettre ne soit pas souillonnée, et qu'on ne la retienne pas long-tems. Mandez-moi surtout ce que vous en penserez, et ne me payez pas d'exclamations, autrement je ne vous enverrai jamais rien. Je ne suis pas content de ce que vous avez ainsi traité mes *Bains de Vénus*. Croyez-vous que je les envoyasse seulement pour vous divertir un quart-d'heure? Je prétends que vous me payiez en raisons. Vous en avez tant de bonnes pour vous justifier d'un silence de trois mois! Faites des vers un peu pour voir, et vous verrez si je ne vous en manderai pas au long tout ce que j'en pourrai dire. Au moins ayez la bonté de donner ces *Bains de Vénus* à quelqu'un pour les copier, afin que mon cousin les envoie à M. de La Fontaine.

---

[1] C'est la lettre II du recueil suivant. Comme cette lettre était sans suscription, ayant été renfermée dans le paquet à l'adresse de M. Vitart, Louis Racine a supposé qu'elle était écrite à ce dernier; cependant une lecture un peu attentive de la lettre aurait suffi pour l'avertir de sa méprise.

Il ne se passe rien de nouveau en ce pays, et je ne vois pas que mes affaires s'y avancent beaucoup. Cela me fait désespérer. Je ne sais si M. Vitart ne songe plus du côté d'Ouchie.

Je cherche quelque sujet de théâtre, et je serais assez disposé à y travailler; mais j'ai trop de sujet d'être mélancolique en ce pays-ci, et il faut avoir l'esprit plus libre que je ne l'ai; aussi bien je n'aurais pas ici une personne comme vous, à qui je pusse tout montrer à mesure que j'aurais fait quelque chose, et s'il faut un passage latin pour vous mieux exprimer cela, je n'en saurais trouver un plus propre que celui-ci : *Nihil mihi nunc scito tam deesse quàm hominem eum, qui cum omnia quæ me ad aliqua afficiunt, unà communicem, qui me amet, qui sapiat, qui cum ego colloquar, nihil fingam, nihil dissimulem, nihil obtegam. Non homo, sed littus, atque aer et solitudo mera. Tu autem qui sæpissimè curam et angorem animi mei sermone et consilio levasti tuo, qui mihi in rebus omnibus conscius et omnium meorum sermonum et consiliorum particeps esse solebas, ubinam es?* Quand Cicéron eût été à Uzès, et que vous eussiez été en la place d'Atticus son ami, eût-il pu parler autrement?

Mais, adieu; en voilà assez pour aujourd'hui. Ecrivez-moi plus souvent, et ne me parlez plus de charme ni d'autres empêchemens; mais souvenez-vous toujours de moi, et m'en donnez quelques marques. L'exem-

ple de M. Poignant n'est pas bon pour tout le monde, et surtout pour ceux qui écrivent si facilement que vous.

Je salue M. l'Avocat de tout mon cœur.

LETTRE XXIX.

A M. VITART, *à Paris.*

A Uzès, le 25 juillet (1662).

Depuis vous avoir adressé la lettre que j'écrivais à M. de La Fontaine, j'en ai reçu deux des vôtres, dont la dernière m'a extrêmement consolé, voyant que vous preniez quelque part à l'affliction où j'étais de la trahison de D. Cosme. Nous n'avons point encore reçu de ses nouvelles, au moins mon oncle; car pour moi je n'en attends plus de lui, étant bien résolu de ne lui plus écrire de ma vie. Son silence étonne son frère, qui attendait de merveilleux effets de sa conduite pour l'affaire d'Ouchie. Je lui montrai une partie de votre lettre, et il fut assez surpris de voir que M. Sconin eût tant fait de bruit pour rien. Néanmoins je n'ai pas encore osé lui reparler de résignation, parce que j'ai peur qu'il ne me croie intéressé. Cependant il devrait bien s'imaginer que je ne suis pas venu de si loin pour ne rien gagner; mais je lui ai tant témoigné jusqu'ici

de soumission et d'ouverture de cœur, qu'il a cru que je voudrais vivre long-tems avec lui de la sorte sans avoir aucune intention sur son bénéfice, et je voudrais bien qu'il eût toujours cette opinion-là de moi. Je perds tous les jours les occasions de lui faire faire quelque chose en ma faveur. Pour M. l'Évêque, il n'y a rien à faire auprès de lui; il donne à ses gens le peu de bénéfices qui vaquent ici, et depuis quelques semaines le bruit avait couru en ce pays, que M. d'Uzès serait Archevêque de Paris, et j'ai vu une de ses lettres, où il mandait lui-même à mon oncle, que le Roi avait jeté la vue sur lui, et en avait parlé en des termes fort obligeans; mais nous avons su que c'était M. de Rhodès [1]. On dit que le Jansénisme est étrangement menacé.

Je suis fort alarmé de votre refroidissement avec M. l'Abbé. Quoiqu'il ne m'en eût rien mandé dans ses lettres, j'avais pourtant bien reconnu quelque changement. Cela m'affligerait au dernier point, si je ne savais bien que votre amitié est trop forte pour demeurer long-tems refroidie, et que vous êtes trop généreux l'un et l'autre pour ne pas passer pardessus de petites choses qui pourraient avoir causé cette mésintelligence. Je souhaite ardemment que cet accord se fasse au plus tôt. Ayez la bonté de m'en mander la nouvelle dès que vous le pourrez faire; car je mourrais de déplaisir si

---

[1] Hardouin de Beaumont de Péréfixe.

vous rompiez tout-à-fait, et je pourrais bien dire comme Chimène :

La moitié de ma vie a mis l'autre au tombeau.

Mais vous n'en viendrez pas jusqu'à cette extrémité; vous êtes trop pacifiques tous deux.

Il m'a témoigné qu'il souhaitait que j'écrivisse à mademoiselle Lucrèce, et qu'elle-même m'en saurait quelque gré. D'abord, j'ai eu peur que vous ou mademoiselle Vitart ne m'en voulussiez mal dans ce méchant contre-tems ; mais, comme je ne crois pas votre querelle de longue durée, je le satisferai au premier voyage. D'ailleurs, j'ai bien de la peine à croire que mademoiselle Vitart ait la moindre curiosité de voir quelque chose de moi, puisqu'elle ne m'en a rien témoigné depuis plus de six mois. Vous savez bien vous-même que les meilleurs esprits se trouveraient embarrassés s'il leur fallait toujours écrire sans recevoir de réponse; car à la fin on manque de sujet.

Je vous aurais écrit ces deux derniers voyages; mais j'ai toujours accompagné mon oncle, qui allait voir faire la moisson dans toutes leurs terres.

Je me réjouis beaucoup que vous en ayez une si belle à Moloy ; mais je m'attriste déjà de ce que vous y allez, dans l'appréhension où je suis de ne recevoir que bien rarement de vos nouvelles ; car si je n'en recevais point, je languirais étrangement ici. Vos lettres me donnent courage, et m'aident à pousser le tems

par l'épaule, comme on dit en ce pays. La moisson a été belle, mais pas tant qu'on s'était imaginé. Le blé sera cher, c'est-à-dire, qu'il vaudra environ 34 ou 35 sous le pichet [1]. Nous en mangeons déjà du nouveau. Les raisins commencent à être mûrs, et on fera la vendange sur la fin du mois prochain. Les chaleurs sont grandes et difficiles à passer.

M. le prince de Conti est à trois lieues de cette ville, et se fait furieusement craindre dans la province. Il fait rechercher les vieux crimes qui y sont en fort grand nombre. Il a fait emprisonner bon nombre de gentilshommes, et en a écarté beaucoup d'autres. Une troupe de comédiens s'était venue établir dans une petite ville proche d'ici; il les a chassés, et ils ont passé le Rhône pour se retirer en Provence. On dit qu'il n'y a que des missionnaires et des archers à sa queue. Les gens de Languedoc ne sont pas accoutumés à telle réforme; mais il faut pourtant plier.

Je n'ai pas vu M. Arnauld [2], et son maître n'est pas venu à Uzès. M. d'Uzès l'a été recevoir à Grignan, où

---

[1] Mesure qui contient environ trente livres de froment, poids de marc. Les 35 sous d'alors étaient le même poids d'argent que 3 fr. 30 c. de notre monnaie actuelle.

[2] Les persécutions suscitées contre Arnauld l'avaient forcé de s'éloigner de Paris, et il fut alors attaché, pendant quelque tems, à l'Archevêque d'Arles, frère de Louis Gaucher, comte de Grignan.

ils passeront l'été : ainsi je ne crois pas voir M. Arnauld de long-tems. Mais je n'espère plus rien des affaires du chapitre; je crois seulement qu'elles tireront en longueur, et au bout du compte la réforme subsistera. Tâchez de m'écrire de Moloy, je vous en prie, ou faites-moi écrire par quelqu'un. Souvenez-vous de me mettre en bonne posture dans l'esprit de mon oncle d'Ouchie. Je baise très-humblement les mains à mademoiselle Vitart, à vos petites, à M. Lemazier et à tout le monde.

LETTRE XXX.

AU MÊME, *à Paris.*

(A Uzès, 1662.)

(*Fragment.*)

Je ne saurais écrire à d'autres qu'à vous aujourd'hui; j'ai l'esprit embarrassé; je ne suis en état que de parler procès, ce qui scandaliserait ceux à qui j'ai coutume d'écrire : tout le monde n'a pas la patience que vous avez pour souffrir mes folies, outre que mon oncle est au lit, et que je suis fort assidu auprès de lui. Il est tout-à-fait bon, et je crois que c'est le seul de sa communauté qui ait l'ame tendre et généreuse. Je souhaite qu'il fasse quelque chose pour moi. Je puis ce-

pendant vous protester que je ne suis pas ardent pour les bénéfices : je n'en souhaite que pour vous payer quelque méchante partie de tout ce que je vous dois. Je meurs d'envie de voir vos deux infantes.

LETTRE XXXI.

A M. L'ABBÉ LEVASSEUR, *à Crosne.*

(A Paris, novembre 1663.)

Si M. Vitart était ici, tandis que votre laquais y est, je lui ferais donner absolument ce bail que vous demandez ; car il ne me l'a point donné, et il s'obstine à le vouloir faire transcrire pour en donner la copie à M. de Villers. Je vous proteste que je l'en ai horriblement persécuté, et que je ferai tout mon possible pour faire donner demain au matin ce papier à votre laquais avant qu'il parte. Je n'aime pas à manquer de parole quand j'ai promis de m'employer pour quelqu'un ; c'est ce qui fait que j'ai de grands reproches à vous faire pour cette sauve-garde que j'avais promis de faire obtenir par votre moyen, et je ne vais à l'hôtel de Liancourt qu'en enrageant, quoique je sois obligé d'y aller presque tous les jours, parce que c'est là où sont mes plus grandes affaires ; c'est pourquoi je vous conjure de faire tout votre possible pour mettre ma conscience

en repos de ce côté-là, et de donner des ordres du lieu où vous êtes aux gens que vous avez promis d'employer auprès de M. le Comte; car je peste tous les jours contre vous, et je serais bien aise quand je songe à vous, de n'y point songer avec ces sortes de scrupules.

Pour ce qui regarde *les Frères* [1], ils ne sont pas si avancés qu'à l'ordinaire. Le quatrième acte était fait dès samedi; mais malheureusement je ne goûtais point, ni les autres non plus, toutes ces épées tirées : ainsi il a fallu les faire rengaîner, et pour cela ôter plus de deux cents vers; ce qui est malaisé.

La Renommée [2] a été assez heureuse. M. le comte de Saint-Aignan [3] l'a trouvée fort belle. Il a demandé mes autres ouvrages, et m'a demandé moi-même. Je le dois aller saluer demain. Je ne l'ai pas trouvé aujourd'hui au lever du Roi; mais j'y ai trouvé Molière, à qui le Roi a donné assez de louanges, et j'en ai été bien aise pour lui; il a été bien aise aussi que j'y fusse présent.

Pour mon affaire de chez M. de Bourzeis [4], elle est

---

[1] La tragédie de *la Thébaïde* ou *les Frères Ennemis*, à laquelle il travaillait alors.

[2] *La Renommée aux Muses.*

[3] François de Beauvilliers. Il n'était encore que comte de Saint-Aignan, car ce ne fut que le 15 décembre suivant (1663) que ce comté fut érigé en duché-pairie. Il venait d'être reçu de l'Académie française.

[4] A cette époque l'abbé de Bourzeis était chargé par Colbert de rechercher les gens de lettres propres à entrer dans la *petite*

fort honnête et bien avancée ; mais on m'a surtout recommandé le secret, et je vous le recommande. M. de Bellefonds [1] est premier maître-d'hôtel depuis aujourd'hui. Le Roi a été à Versailles. Les Suisses iront dimanche à Notre-Dame [2], et le Roi a demandé la comédie pour eux à Molière ; sur quoi M. le Duc [3] a dit qu'il suffisait de leur donner *Gros-René* bien enfariné, parce qu'ils n'entendaient point le français.

Adieu. Vous voyez que je suis à demi courtisan ; mais c'est à mon gré un métier assez ennuyant.

Académie qui se tenait chez ce Ministre, et qui depuis devint l'*Académie des inscriptions et belles-lettres.*

[1] Bernardin Gigault, marquis de Bellefonds, qui fut depuis maréchal de France.

[2] Le dimanche 25 novembre 1663, on fit à Notre-Dame la cérémonie du renouvellement de l'alliance avec les Suisses. Il y eut une médaille frappée à cette occasion.

[3] Henri-Jules de Bourbon, fils du grand Condé. Il était alors âgé de vingt ans.

LETTRE XXXII.

AU MÊME, *à Crosne.*

(A Paris, décembre 1663.)

Le mauvais tems m'a empêché de sortir depuis quatre jours; c'est ce qui fait que je n'ai point été chez mademoiselle de Lacroix pour y porter des lettres pour vous, et que je n'ai point été ailleurs non plus; ainsi ne vous attendez pas d'apprendre de moi aucune nouvelle, sinon de ce qui s'est passé dans l'étendue de l'hôtel de Luynes; car quoique j'aie vu tout ce qui s'est passé à Notre-Dame avec Messieurs les Suisses, je n'ose pas usurper sur le gazetier l'honneur de vous en faire le récit. Je crois que M. Vitart vous envoie le bail que vous attendiez. Je n'ai pas encore été à l'hôtel de Liancourt pour ôter à mon homme l'espérance que je lui avais donnée de sa sauve-garde et je suis assez embarrassé comment je m'y prendrai.

Je n'ai point vu *l'Impromptu* [1] ni son auteur depuis huit jours; j'irai tantôt. J'ai tantôt achevé ce que vous savez, et j'espère que j'aurai fait dimanche ou lundi.

---

[1] *L'Impromptu de Versailles*, représenté à la Cour le 14 octobre 1663, et sur le théâtre du Palais-Royal le 4 novembre suivant.

J'y ai mis des stances qui me satisfont assez. En voilà la première ; car je n'ai guères de meilleures choses à vous écrire.

Cruelle ambition, dont la noire malice
Conduit tant de monde au trépas,
Et qui feignant d'ouvrir le trône sous nos pas,
Ne nous ouvres qu'un précipice,
Que tu causes d'égaremens !
Qu'en d'étranges malheurs tu plonges tes amans !
Que leurs chutes sont déplorables !
Mais que tu fais périr d'innocens avec eux,
Et que tu fais de misérables
En faisant un ambitieux !

C'est un lieu commun qui vient bien à mon sujet ; mais ne le montrez à personne, je vous en prie, parce que si on l'avait vu on s'en pourrait souvenir, et on serait moins surpris quand on le récitera.

La déhanchée fait la jeune princesse. Vous savez bien, je crois, et qui est cette déhanchée, et qui sera cette princesse [1]. Adieu. Je suis marri d'avoir si peu de bonnes choses à vous mander. Je souhaite que ma stance vous tienne lieu d'une bonne lettre.

Le Bailli a été tous ces jours passés ici avec sa femme ; ils s'en vont à l'heure que je parle, et je ne leur dis point adieu.

---

[1] La demoiselle Beauchâteau, comédienne de l'Hôtel de Bourgogne, qui devait jouer le rôle d'Antigone dans *la Thébaïde*.

Montfleury a fait une requête contre Molière, et l'a donnée au Roi. Il l'accuse d'avoir épousé la fille, et d'avoir autrefois *vécu* avec la mère [1]. Mais Montfleury n'est point écouté à la Cour. Adieu. Ne laissez point, s'il vous plaît, revenir votre laquais sans m'écrire; vous avez plus de tems que moi.

LETTRE XXXIII.

AU MÊME, *à Crosne.*

(Paris, décembre 1663.)

Nous étions prêts à partir lorsque M. Vitart s'aperçut qu'il n'avait point de bottes, et qu'il les avait prêtées. Cela fut d'abord capable d'ébranler sa résolution, et mademoiselle Vitart acheva ensuite de l'en détourner, en lui représentant qu'il aurait huit lieues de chemin à faire cette journée-là, qu'il serait obligé de revenir fort tard, et qu'il était malheureux. Il demeura donc, et il fallut que je demeurasse avec lui, mais

[1] Ici Louis Racine, pour adoucir l'expression, a bien aggravé l'accusation. Au véritable texte de la lettre de son père, il a jugé à propos de substituer celui-ci : *Il l'accuse d'avoir épousé sa propre fille.* Au reste, cette basse démarche, dictée à Montfleuri par l'animosité et la jalousie, fut accueillie comme elle devait l'être.

dans le dessein de m'en aller moi seul dans quatre ou cinq jours si vous êtes encore à la campagne tant que cela.

Je n'ai pas de grandes nouvelles à vous mander. Je n'ai fait que retoucher continuellement au cinquième acte, et il n'est tout achevé que d'hier. J'en ai changé toutes les stances avec quelques difficultés sur l'état où était ma princesse, peu convenable à s'étendre sur des lieux communs. J'ai donc tout réduit à cinq stances, et ôté celle de l'*ambition*, qui me servira peut-être ailleurs. On promet depuis hier *la Thébaïde* à l'hotel[1], mais ils ne la promettent qu'après trois autres pièces.

Je n'ai pas été depuis long-tems à l'hôtel de Liancourt. On m'a envoyé redemander depuis quatre jours le papier qu'on m'avait donné pour faire signer, et que je vous ai donné aussi. Tâchez de vous souvenir où il est.

Je viens de parcourir votre belle et grande lettre, où j'ai trouvé assez de difficultés qui m'ont arrêté, et d'autres sur lesquelles il serait aisé de vous regagner. Je suis pourtant fort obligé à l'auteur des remarques, et je l'estime infiniment. Je ne sais s'il ne me sera

---

[1] L'Hôtel de Bourgogne. On voit que Racine avait d'abord l'intention de donner *la Thébaïde* à ce théâtre. Celui du Palais-Royal, dont Molière était le directeur, n'avait encore joué jusqu'alors que des comédies, et *la Thébaïde* est la première tragédie qui y ait été donnée.

point permis quelque jour de le connaître [1]. Adieu, Monsieur. Votre laquais attend, et il est cause que je ne lis pas plus posément votre lettre, et que je n'y réponds pas plus au long dans celle-ci.

---

[1] C'était Boileau, que l'abbé Levasseur avait eu occasion de voir à Crosne, et dont il procura la connaissance à Racine.

FIN DU PREMIER RECUEIL.

LETTRES DE RACINE.

DEUXIÈME RECUEIL.

CORRESPONDANCE

ENTRE RACINE ET LA FONTAINE.

PREMIÈRE LETTRE.

RACINE A LA FONTAINE.

A Uzès, le 11 novembre 1661

J'ai bien vu du pays et j'ai bien voyagé
Depuis que de vos yeux les miens ont pris congé.

Mais tout cela ne m'a pas empêché de songer toujours autant à vous que je faisais, lorsque nous nous voyions tous les jours ;

Avant qu'une fièvre importune
Nous fit courir même fortune,
Et nous mît chacun en danger
De ne plus jamais voyager.

Je ne sais pas sous quelle constellation je vous écris

présentement; mais je vous assure que je n'ai point encore fait tant de vers depuis ma maladie. Je croyais même en avoir tout-à-fait oublié le métier. Serait-il possible que les Muses eussent plus d'empire en ce pays, que sur les rives de la Seine? Nous le reconnaîtrons dans la suite. Cependant je commencerai à vous dire en prose, que mon voyage a été plus heureux que je ne pensais. Nous n'avons eu que deux heures de pluie jusqu'à Lyon. Notre compagnie était gaie et assez plaisante : il y avait trois Huguenots, un Anglais, deux Italiens, un Conseiller du Châtelet, deux Secrétaires du Roi et deux de ses Mousquetaires; enfin, nous étions au nombre de neuf ou dix. Je ne manquais pas tous les soirs de prendre le galop devant les autres pour aller retenir mon lit; car j'avais fort bien retenu cela de M. Botreau, et je lui en suis infiniment obligé : ainsi j'ai toujours été bien couché, et quand je suis arrivé à Lyon, je ne me suis senti non plus fatigué que si du quartier de Sainte-Geneviève j'avais été à celui de la rue Galande.

A Lyon je ne suis resté que deux jours, et je m'embarquai sur le Rhône avec deux Mousquetaires de notre troupe, qui étaient du Pont-Saint-Esprit. Nous nous embarquâmes, il y a huit jours, dans un vaisseau tout neuf et bien couvert, que nous avions retenu exprès avec le meilleur patron du pays; car il n'y a pas trop de sûreté de se mettre sur le Rhône qu'à bonnes enseignes : néanmoins comme il n'avait point

plu du tout devers Lyon, le Rhône étant fort bas, il avait perdu beaucoup de sa rapidité ordinaire.

On pouvait, sans difficulté,
Voir ses Naïades toutes nues,
Et qui, honteuses d'être vues,
Pour mieux cacher leur nudité,
Cherchaient des places inconnues.
Ces Nymphes sont de gros rochers,
Auteurs de mainte sépulture,
Et dont l'effroyable figure
Fait changer de visage aux plus hardis nochers.

Nous fûmes deux jours sur le Rhône et nous couchâmes à Vienne et à Valence. J'avais commencé dès Lyon à ne plus guères entendre le langage du pays, et à n'être plus intelligible moi-même. Ce malheur s'accrut à Valence, et Dieu voulut qu'ayant demandé à une servante un pot-de-chambre, elle mit un réchaut sous mon lit. Vous pouvez vous imaginer les suites de cette maudite aventure, et ce qui peut arriver à un homme endormi qui se sert d'un réchaut dans ses nécessités de nuit. Mais c'est encore bien pis dans ce pays. Je vous jure que j'ai autant besoin d'un interprète, qu'un Moscovite en aurait besoin dans Paris. Néanmoins je commence à m'apercevoir que c'est un langage mêlé d'espagnol et d'italien; et comme j'entends assez bien ces deux langues, j'y ai quelquefois recours pour entendre les autres, et pour me faire entendre. Mais il arrive souvent que je perds toutes mes

mesures, comme il arriva hier, qu'ayant besoin de petits clous à broquette pour ajuster ma chambre, j'envoyai le valet de mon oncle en ville, et lui dis de m'acheter deux ou trois cents de broquettes; il m'apporta incontinent trois bottes d'allumettes : jugez s'il y a sujet d'enrager en de semblables mal-entendus. Cela irait à l'infini si je voulais dire tous les inconvéniens qui arrivent aux nouveaux venus en ce pays comme moi.

Au reste, pour la situation d'Uzès, vous saurez qu'elle est sur une montagne fort haute, et cette montagne n'est qu'un rocher continuel : si bien qu'en quelque tems qu'il fasse, on peut aller à pied sec tout autour de la ville. Les campagnes qui l'environnent, sont toutes couvertes d'oliviers qui portent les plus belles olives du monde, mais bien trompeuses pourtant ; car j'y ai été attrapé moi-même. Je voulus en cueillir quelques-unes au premier olivier que je rencontrai, et je les mis dans ma bouche avec le plus grand appétit qu'on puisse avoir ; mais Dieu me préserve de sentir jamais une amertume pareille à celle que je sentis. J'en eus la bouche toute perdue plus de quatre heures durant, et l'on m'a appris depuis qu'il fallait bien des lessives et des cérémonies pour rendre les olives douces comme on les mange. L'huile qu'on en retire sert ici de beurre, et j'appréhendais bien ce changement; mais j'en ai goûté aujourd'hui dans les sauces, et sans mentir il n'y a rien de meilleur. On sent bien moins l'huile qu'on ne sentirait le meilleur beurre de France. Mais

c'est assez vous parler d'huile, et vous me pourrez reprocher, plus justement qu'on ne faisait à un ancien orateur, que mes ouvrages sentent trop l'huile.

Il faut vous entretenir d'autres choses, ou plutôt remettre cela à un autre voyage pour ne vous pas ennuyer. Je ne me saurais empêcher de vous dire un mot des beautés de cette province. On m'en avait dit beaucoup de bien à Paris ; mais sans mentir on ne m'en vait encore rien dit au prix de ce qui en est, et pour le nombre et pour l'excellence : il n'y a pas une villageoise, pas une savetière qui ne disputât de beauté avec les Fouilloux et les Menneville [1]. Si le pays de soi avait un peu de délicatesse, et que les rochers y fussent un peu moins fréquens, on le prendrait pour un vrai pays de Cythère. Toutes les femmes y sont éclatantes, et s'y ajustent d'une façon qui leur est la plus naturelle du monde ; et pour ce qui est de leur personne,

Color verus, corpus solidum et succi plenum.

Mais comme c'est la première chose dont on m'a dit de me donner de garde, je ne veux pas en parler davantage ; aussi bien ce serait profaner une maison de

---

[1] Benigne de Meaux de Fouilloux, qui fut marquise d'Alluye, et Élisabeth de Menneville, de la maison de Roncherolles, étaient filles d'honneur de la Reine. Ces deux noms figurent dans le fameux cantique qui fit mettre Bussi Rabutin à la Bastille, en 1665.

bénéficier comme celle où je suis, que d'y faire de longs discours sur cette matière. *Domus mea, domus orationis.* C'est pourquoi vous devez vous attendre que je ne vous en parlerai plus du tout. On m'a dit : Soyez aveugle. Si je ne le puis être tout-à-fait, il faut du moins que je sois muet; car, voyez-vous, il faut être régulier avec les réguliers, comme j'ai été loup avec vous et avec les autres loups vos compères. *Adiousias.*

LETTRE II[1].

RACINE A LA FONTAINE.

A Uzès, le 6 juillet 1662.

Votre lettre m'a fait un grand bien, et je passerais assez doucement mon tems si j'en recevais souvent de pareilles. Je ne sache rien qui me puisse mieux consoler de mon éloignement de Paris ; je m'imagine même être au milieu du Parnasse, tant vous me décrivez agréablement tout ce qui s'y passe de plus mémorable ; mais je m'en trouve fort éloigné, et c'est se moquer de moi que de me porter, comme vous faites, à y retourner.

[1] C'est celle qui est annoncée dans la Lettre XXVIII du premier recueil.

Je n'y ai pas fait assez de voyages pour en retenir le chemin ; et ne m'en souvenant plus, qui pourrait m'y remettre en ce pays-ci ? J'aurais beau invoquer les Muses, elles sont trop loin pour m'entendre ; elles sont toujours occupées auprès de vous autres Messieurs de Paris : il arrive rarement qu'elles viennent dans les provinces : on dit même qu'elles ont fait serment de n'y plus revenir depuis l'insolence de Pyrenée. Vous vous souvenez de cette histoire.

C'était un fameux homicide ;
Il avait conquis la Phocide,
Et faisait des courses, dit-on,
Jusques aux pieds de l'Hélicon.

Un jour les neuf savantes Sœurs,
Assez près de cette montagne,
S'amusant à cueillir des fleurs,
Se promenaient dans la campagne.

Tout d'un coup le ciel se couvrit ;
Un épais nuage s'ouvrit ;
Il plut à grands flots, et l'orage
Les mit en mauvais équipage.

Le barbare assez près de là
Avait établi sa demeure ;
Il les vit, et les appela.

Vous savez la suite, vous savez que ce malheureux Pyrenée voulut faire violence aux Muses, et que, pour les en garantir, les dieux leur donnèrent des ailes, et elles revolèrent aussitôt vers le Parnasse.

Lorsqu'elles furent de retour,
Considérant le mauvais tour
Que leur avait joué cet infidèle prince,
Elles firent serment que jamais en province
Elles ne feraient leur séjour.

En effet, se trouvant des ailes sur le dos,
Elles jugèrent à propos
De s'en aller, à la même heure,
Où Pallas faisait sa demeure.

Elles y restèrent long-tems;
Mais lorsque les Romains devinrent éclatans,
Et qu'ils eurent conquis Athènes,
Les Muses se firent romaines.

Enfin, par l'ordre du Destin,
Quand Rome allait en décadence,
Les Muses au pays latin
Ne firent plus leur résidence.

Paris, le siége des amours,
Devint aussi celui des filles de Mémoire;
Et l'on a grand sujet de croire
Qu'elles y resteront toujours.

Quand je parle de Paris, j'y comprends les beaux pays d'alentour; car elles en sortent de tems en tems pour prendre l'air de la campagne.

Tantôt Fontainebleau les voit
Le long de ses belles cascades:
Tantôt Vincennes les reçoit
Au milieu de ses palissades.

Elles vont souvent sur les eaux,
Ou de la Marne, ou de la Seine;
Elles étaient toujours à Vaux[1],
Et ne l'ont pas quitté sans peine.

Ne croyez pas pour cela que les provinces manquent de poëtes; elles en ont en abondance : mais que ces Muses sont différentes des autres ! Il est vrai qu'elles leur sont égales en nombre, et se vantent d'être presque aussi anciennes; au moins sont-elles depuis longtems en possession des provinces. Vous êtes en peine de savoir qui elles sont. Souvenez-vous des neuf filles de Piérus : leur histoire est connue au Parnasse, d'autant que les Muses prirent leurs noms après les avoir vaincues, comme les Romains prenaient les noms des pays qu'ils avaient conquis. Les filles de Piérus furent changées en pies.

Ces oiseaux, plus importuns,
Mille fois que les chouettes,
Sont cause que les poëtes
Sont devenus si communs.

Vous savez que toutes pies
Dérobent fort volontiers :
Celles-ci, comme harpies,
Pillent les livres entiers.

---

[1] Vaux-le-Vicomte, bien plus connu par les vers de La Fontaine, que par toutes les magnificences de Fouquet. Racine passe ici en revue les lieux que La Fontaine fréquentait le plus habituellement.

On dit même qu'à Paris
Ces fausses Muses font rage,
Et que force beaux-esprits
Se font à leur badinage.

Lorsqu'elles sont attrapées
Les ailes leur sont coupées,
Et leurs larcins confisqués :
Et, pour finir cette histoire,
Tels oiseaux sont relégués
Delà les rives de Loire.

C'est où Furetière relègue leur général Galimatias, et il est bien juste qu'elles lui tiennent compagnie. Mais je ne songe pas que vous me condamnerez peut-être à y demeurer comme elles. En effet, j'ai bien peur que ceci n'approche fort de leur style, et que vous n'y reconnaissiez plutôt le caquet importun des pies, que l'agréable facilité des Muses. Renvoyez-moi cette bagatelle des *Bains de Vénus*, et me mandez ce qu'en pense votre académie de Château-Thierry, surtout mademoiselle de La Fontaine [1]. Je ne lui demande aucune grâce pour mes vers; qu'elle les traite rigoureusement, mais qu'elle me fasse au moins la grâce d'agréer mes respects.

---

[1] Marie Héricart, fille du Lieutenant du bailliage de la Ferté-Milon. Elle avait du goût pour les vers, et son mari lui adressa, l'année suivante, *le Voyage de Paris en Limousin.*

LETTRE III.

LA FONTAINE A RACINE.

De Château-Thierry, le 6 juin 1686.

Poignant, à son retour de Paris, m'a dit que vous preniez mon silence en fort mauvaise part, d'autant plus qu'on vous avait assuré que je travaillais sans cesse depuis que je suis à Château-Thierry, et qu'au lieu de m'appliquer à mes affaires, je n'avais que des vers en tête. Il n'y a de tout cela que la moitié de vrai. Mes affaires m'occupent autant qu'elles en sont dignes, c'est-à-dire, nullement; mais le loisir qu'elles me laissent, ce n'est pas la poësie, c'est la paresse qui l'emporte. Je trouvai ici, le lendemain de mon arrivée, une lettre et un couplet d'une fille âgée seulement de huit ans; j'y ai répondu; ç'a été ma plus forte occupation depuis mon arrivée. Voici donc le couplet avec le billet qui l'accompagne :

Sur l'air *de Joconde.*

« Quand je veux faire une chanson
» Au parfait La Fontaine,
» Je ne puis rien tirer de bon
» De ma timide veine.

» Elle est tremblante à ce moment,
» Je n'en suis pas surprise ;
» Devant lui mon faible talent
» Ne peut être de mise. »

« Je crois, en vérité, que je ne serais jamais par-
» venue à faire une chanson pour vous, Monsieur, si
» je n'avais en vue de m'en attirer une des vôtres.
» Vous me l'avez promise, et vous avez à faire à une
» personne qui est vive sur ses intérêts. Songez que
» je vous assassinerai jusqu'à ce que m'ayez tenu vo-
» tre parole. De grâce, Monsieur, ne négligez point
» une petite Muse qui pourrait parvenir, si vous lui
» jetiez un regard favorable. »

Ce couplet et cette lettre, si ce qu'on me mande de Paris est bien vrai, n'ont pas coûté une demi-heure à la demoiselle, qui quelquefois met de l'amour dans ses chansons, sans savoir ce que c'est qu'amour. Comme j'ai vu qu'elle ne me laisserait point en repos que je n'eusse écrit quelque chose pour elle, je lui ai envoyé les trois couplets suivans. Ils sont sur le même air.

Paule, vous faites joliment
Lettres et chansonnettes ;
Quelques grains d'amour seulement,
Elles seraient parfaites.
Quand ses soins au cœur sont connus,
Une Muse sait plaire.
Jeune Paule, trois ans de plus
Font beaucoup à l'affaire.

Vous parlez quelquefois d'amour,
Paule, sans le connaître;
Mais j'espère vous voir un jour
Ce petit dieu pour maître.
Le doux langage des soupirs
Est pour vous lettre close.
Paule, trois retours des zéphyrs
Font beaucoup à la chose.

Si cet enfant, dans vos chansons,
A des grâces naïves,
Que sera-ce quand ses leçons
Seront un peu plus vives?
Pour aider l'esprit en ses vers
Le cœur est nécessaire;
Trois printems sur autant d'hivers
Font beaucoup à l'affaire.

Voyez, Monsieur, s'il y avait là de quoi vous fâcher de ce que je ne vous envoie pas les belles choses que je produis. Il est vrai que j'ai promis une lettre au prince de Conti [1]; elle est à présent sur le métier : les vers suivans y trouveront leur place.

Un sot plein de savoir est plus sot qu'un autre homme;
Je le fuirais jusques à Rome;
Et j'aimerais mille fois mieux
Un glaive aux mains d'un furieux,
Que l'étude en certains génies.

---

[1] François-Louis de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon, devenu prince de Conti par la mort de son frère aîné, en 1685.

Ronsard est dur, sans goût, sans choix,
Arrangeant mal ses mots, gâtant par son françois
Des Grecs et des Latins les grâces infinies.
Nos aïeux, bonnes gens, lui laissaient tout passer,
Et d'érudition ne se pouvaient lasser.
C'est un vice aujourd'hui : l'on oserait à peine
En user seulement une fois la semaine.
Quand il plaît au hasard de vous en envoyer,
Il faut la bien choisir, puis la bien employer,
Encore avec ces soins n'est-on pas sûr de plaire.
Cet auteur a, dit-on, besoin d'un commentaire :
On voit bien qu'il a lu ; mais ce n'est pas l'affaire ;
Qu'il cache son savoir, et montre son esprit.
Racan ne savait rien ; comment a-t-il écrit?
Et mille autres raisons, non sans quelque apparence.
Malherbe de ces traits usait plus fréquemment.
Sous lui la cour n'osait encore ouvertement
Sacrifier à l'ignorance.

Puisque je vous envoïe ces petits échantillons, vous en conclurez, s'il vous plaît, qu'il est faux que je fasse le mystérieux avec vous. Mais, je vous en prie, ne montrez ces derniers vers à personne; car madame de la Sablière ne les a pas encore vus.

FIN DU DEUXIÈME RECUEIL.

LETTRES DE RACINE.

TROISIÈME RECUEIL.

CORRESPONDANCE

ENTRE RACINE ET BOILEAU.

LETTRE PREMIÈRE.

BOILEAU A RACINE.

Auteuil, 19 mai 1687.

Je voudrais bien pouvoir vous mander que ma voix est revenue, mais la vérité est qu'elle est au même état que vous l'avez laissée, et qu'elle n'est haussée ni baissée d'un ton. Rien ne peut la faire revenir ; mon ânesse y a perdu son latin, aussi bien que tous les médecins. La différence qu'il y a entre eux et elle, c'est que son lait m'a engraissé et que leurs remèdes me dessèchent. Ainsi, mon cher Monsieur, me voilà aussi muet et aussi chagrin que jamais. J'aurais bon besoin de votre vertu, et surtout de votre vertu chrétienne pour me consoler ; mais je n'ai pas été élevé, comme vous, dans le sanctuaire de la piété, et, à mon avis, une vertu

ordinaire ne saurait que blanchir contre un aussi juste sujet de s'affliger qu'est le mien. Il me faut de la grâce, et de la grâce augustinienne la plus efficace pour m'empêcher de me désespérer; car je doute que la grâce molinienne, la plus suffisante, suffise pour me soutenir dans l'abattement où je suis. Vous ne sauriez vous imaginer à quel excès va cet abattement, et quel mépris il m'inspire pour toutes les choses de la terre, sans néanmoins (ce qui est de facheux) m'inspirer un assez grand goût des choses du ciel. Quelque insensible pourtant qu'il m'ait rendu pour tout ce qui se passe ici bas, je ne suis pas encore indifférent pour la gloire du Roi. Vous me ferez donc plaisir de me mander quelques particularités de son voyage, puisque tous ses pas sont historiques, et qu'il ne fait rien qui ne soit digne, pour ainsi dire, d'être raconté à tous les siècles. Je vous aurai aussi beaucoup d'obligation, si vous voulez en même tems m'écrire des nouvelles de votre santé. Je meurs de peur que votre mal de gorge ne soit aussi persévérant que mon mal de poitrine. Si cela est, je n'ai plus d'espérance d'être heureux, ni par autrui, ni par moi-même. On me vient de dire que Furetière a été à l'extrémité, et que, par l'avis de son confesseur, il a envoyé quérir tous les académiciens offensés dans son factum, et qu'il leur a fait une amende honorable dans les formes, mais qu'il se porte mieux maintenant. J'aurai soin de m'éclaircir de la chose, et je vous en manderai le détail. Le père Sou-

venin [1] a dîné aujourd'hui chez moi, et m'a fort prié de vous faire ses recommandations. Je vous les fais donc, et en récompense, je vous conjure de faire bien les miennes au cher M. Félix [2]. Pourquoi faut-il que je ne sois pas avec lui et avec vous, ou que je n'aie pas du moins une voix pour crier encore contre la fortune qui m'a envié ce bonheur? Dites bien aussi à M. le marquis de Termes [3] que je songe à lui dans mon infortune, et qu'encore que je sache assez combien les gens de cour sont peu touchés des malheurs d'autrui, je le tiens assez galant homme pour me plaindre. Maximilien [4] m'est venu voir à Auteuil, et m'a lu quelque chose de son Théophraste. C'est un fort honnête homme, et à qui il ne manquerait rien si la nature l'avait fait aussi agréable qu'il a envie de l'être. Du reste, il a de l'esprit, du savoir et du mérite. Je vous donne le bonsoir et suis tout à vous.

---

[1] Génovefain, parent de Racine.

[2] Premier chirurgien de Louis XIV. Ce fut lui qui fit à ce Prince l'opération de la fistule en 1686.

[3] Roger de Pardaillan de Gondrin, marquis de Termes. Boileau avait en général fort peu d'estime pour les gens de cour. Le marquis de Termes fut l'un de ceux qui lui déplurent le moins. « M. de Termes, disait-il, est toujours à la pensée » d'autrui, et c'est en cela surtout que consiste le savoir-vivre. »

[4] La Bruyère.

LETTRE II.

RACINE A BOILEAU.

A Luxembourg [1], ce 24 mai (1687).

Votre lettre m'aurait fait beaucoup plus de plaisir si les nouvelles de votre santé eussent été un peu meilleures. Je vis M. Dodart [2] comme je venais de la recevoir, et la lui montrai. Il m'assura que vous n'aviez aucun lieu de vous mettre dans l'esprit que votre voix ne reviendra point, et me cita même quantité de gens qui sont sortis fort heureusement d'un semblable accident. Mais, sur toutes choses, il vous recommande de ne point faire d'effort pour parler, et, s'il se peut, de n'avoir commerce qu'avec des gens d'une oreille fort subtile ou qui vous entendent à demi-mot. Il croit que le sirop d'abricot vous est fort bon, et qu'il en faut prendre quelquefois de pur, et très-souvent de mêlé avec de l'eau, en l'avalant lentement et goutte à goutte;

---

[1] Louis XIV alla, en 1687, visiter les fortifications de Luxembourg. Ce fut un voyage de quinze jours, où il mena les Princesses. (Voyez les Lettres de madame de Sévigné au comte de Bussi, des 5 avril et 31 mai 1687.) Racine suivit le Roi dans ce voyage.

[2] Denis Dodart. Voyez tome VII, page 306.

ne point boire trop frais, ni de vin que fort trempé; du reste vous tenir l'esprit toujours gai. Voilà à peu près le conseil que M. Menjot me donnait autrefois [1]. M. Dodart approuve beaucoup votre lait d'ânesse, mais beaucoup plus encore ce que vous dites de la vertu moliniste. Il ne la croit nullement propre à votre mal, et assure même qu'elle y serait très-nuisible. Il m'ordonne presque toujours les mêmes choses pour mon mal de gorge, qui va toujours son même train, et il me conseille un régime qui peut-être me pourra guérir dans deux ans, mais qui infailliblement me rendra dans deux mois de la taille dont vous voyez qu'est M. Dodart lui-même [2]. M. Félix était présent à toutes ces ordonnances qu'il a fort approuvées, et il a aussi demandé des remèdes pour sa santé, se croyant le plus malade de nous trois. Je vous ai mandé qu'il avait visité la boucherie de Châlons. Il est, à l'heure que je vous parle, au marché, où il m'a dit qu'il avait rencontré ce matin des écrevisses de fort bonne mine. Le voyage est prolongé de trois jours, et on demeurera ici jusqu'à lundi prochain. Le prétexte est la rougeole de M. le comte de Toulouse; mais le vrai est apparemment que le Roi a pris goût à sa conquête, et qu'il

---

[1] Racine aimait à raconter ce trait de son médecin, qui, lui ayant défendu de boire du vin, de manger de la viande, de lire et de s'appliquer à la moindre chose, avait ajouté : *Du reste, réjouissez-vous.*

[2] Il était extrêmement maigre.

n'est pas fâché de l'examiner tout à loisir. Il a déjà considéré toutes les fortifications l'une après l'autre, est entré jusques dans les contremines du chemin couvert, qui sont fort belles, et surtout a été fort aise de voir ces fameuses redoutes entre les deux chemins couverts, lesquelles ont tant donné de peine à M. de Vauban. Aujourd'hui le Roi va examiner la circonvallation, c'est-à-dire, faire un tour de sept ou huit lieues. Je ne vous fais point le détail de tout ce qui m'a paru ici de merveilleux; qu'il vous suffise que je vous en rendrai bon compte quand nous nous verrons, et que je vous ferai peut-être concevoir les choses comme si vous y aviez été. M. de Vauban a été ravi de me voir, et ne pouvant pas venir avec moi, m'a donné un ingénieur qui m'a mené partout. Il m'a aussi abouché avec M. d'Espagne, gouverneur de Thionville, qui se signala tant à Saint-Godart [1], et qui m'a fait souvenir qu'il avait souvent bu avec moi à l'auberge de M. Poignant [2], et que nous étions, Poignant et moi, fort agréables avec feu M. de Bernage, Évêque de Grasse [3].

---

[1] Saint-Godart, ou plutôt Saint-Gothard, est une petite ville de la Basse-Hongrie, près de laquelle les Français, alliés aux Allemands, remportèrent une célèbre victoire sur les Turcs, le 1er. août 1664. Ce M. d'Espagne servait, comme major, dans le régiment de la Ferté, infanterie.

[2] Voyez à la page 128 de ce volume.

[3] Antoine de Bernage, successeur du célèbre Antoine Godeau, mort en 1675.

Sérieusement ce M. d'Espagne est un fort galant homme, et il m'a paru un grand air de vérité dans tout ce qu'il m'a dit de ce combat de Saint-Godart. Mais, mon cher Monsieur, cela ne s'accorde ni avec M. de Montecuculli, ni avec M. de Bissy, ni avec M. de la Feuillade [1], et je vois bien que la vérité qu'on nous demande tant est bien plus difficile à trouver qu'à écrire. J'ai vu aussi M. de Charvil, qui était intendant à Gigeri [2]. Celui-ci sait apparemment la vérité, mais il se serre les lèvres tant qu'il peut de peur de la dire, et j'ai eu à peu près la même peine à lui tirer quelques mots de la bouche, que Trivelin avait à en tirer de Scaramouche, musicien bègue. M. de Gourville [3] arriva hier, et tout en arrivant me demanda de vos nouvelles. Je ne finirais point si je vous nommais tous les gens qui m'en demandent tous les jours avec amitié. M. de Che-

---

[1] Le maréchal de la Feuillade, n'étant encore que comte de la Feuillade et maréchal-de-camp, avait commandé les Français à Saint-Gothard, où Montecuculli commandait les troupes impériales. Claude de Thyard, comte de Bissy, baron de Pierre, s'y était très-distingué. On voit quels soins Racine se donnait pour se procurer des renseignemens exacts sur l'histoire qu'il était chargé d'écrire.

[2] Gigeri en Afrique, près d'Alger, fut pris par le duc de Beaufort, le 22 juillet 1664. On ne le garda que trois mois. Le chevalier de Charvil dirigeait cette expédition.

[3] Jean-Hérauld de Gourville, dont on a des Mémoires, mort en 1705.

vreuse [1] entre autres ; M. de Noailles [2], Monseigneur le Prince que je devrais nommer le premier [3], surtout M. Moreau notre ami [4], et M. Roze [5]; ce dernier avec des expressions fortes, vigoureuses, et qu'on voit bien en vérité qui partent du cœur. Je fis hier grand plaisir à M. de Termes de lui dire le souvenir que vous aviez de lui. M. l'Archevêque d'Embrun [6] est ici, toujours mettant le Roi en bonne humeur. M. de Rheims [7], M. le président de Mesmes [8] et M. le cardinal de Furstemberg [9]; enfin, plus de gens trois fois qu'à Ver-

---

[1] Charles-Honoré d'Albert, fils du duc de Luynes, et gendre de Colbert.

[2] Anne-Jules, duc de Noailles, qui depuis fut maréchal de France.

[3] Il avait pris ce nom depuis la mort de son père, le grand Condé, arrivée l'année précédente.

[4] Chirurgien ordinaire du Roi. Il mourut en 1693.

[5] Toussaint Roze, président au Parlement, secrétaire de la Chambre et du Cabinet du Roi, l'un des quarante de l'Académie française.

[6] Charles Brulart de Genlis, qui a occupé ce siége pendant quarante-six ans.

[7] Charles-Maurice le Tellier, frère de Louvois.

[8] Jean-Jacques de Mesmes, de l'Académie française. Il mourut l'année suivante.

[9] Guillaume Egon, prince de Furstemberg, évêque de Strasbourg. Il avait été fait Cardinal l'année précédente.

sailles, la presse dans les rues comme à Bouquenon [1], une infinité d'Allemands et d'Allemandes qui veulent voir le Roi [2].

LETTRE III.

BOILEAU A RACINE.

Auteuil, le 26 mai 1687.

Je ne me suis point hâté de vous répondre, parce que je n'avais rien à vous mander que ce que je vous avais déjà écrit dans ma dernière lettre; les choses sont changées depuis. J'ai quitté au bout de cinq semaines le lait d'ânesse, parce que non-seulement il ne me rendait pas la voix, mais qu'il commençait à m'ôter la santé en me donnant des dégoûts et des espèces d'émotions tirant à la fièvre. Tout ce que vous a dit M. Dodart est fort raisonnable, et je veux croire sur sa parole que tout ira bien : mais, entre nous, je doute que ni lui, ni personne connaisse bien ma ma-

[1] Ou Saar-Bockenheim, petite ville du comté de Saar-Werden, dans ce qu'on appelait la Lorraine allemande, et qui est aujourd'hui comprise dans le département de la Meurthe.

[2] La suscription de cette lettre est : *A M. Despréaux, chez M. l'abbé de Dreux, cloître Notre-Dame, à Paris.*

ladie, ni mon tempérament. Quand je fus attaqué de la difficulté de respirer, il y a vingt-cinq ans, tous les médecins m'assuraient que cela s'en irait, et se moquaient de moi quand je témoignais douter du contraire. Cependant cela ne s'est point en allé, et j'en fus encore hier incommodé considérablement. Je sens que cette difficulté de respirer est au même endroit que ma difficulté de parler, et que c'est un poids fort extérieur que j'ai sur la poitrine, qui les cause l'une et l'autre. Dieu veuille qu'elles n'aient pas fait une société inséparable! Je ne vois que des gens qui prétendent avoir eu le même mal que moi et qui en ont été guéris; mais outre que je ne sais au fond s'ils disent vrai, ce sont pour la plupart des femmes ou des jeunes gens qui n'ont point de rapport avec un homme de cinquante ans : et d'ailleurs, si je suis original en quelque chose, c'est en infirmités, puisque mes maladies ne ressemblent jamais à celles des autres. Avec tout ce que je vous dis, je ne me couche point que je n'espère le lendemain m'éveiller avec une voix sonore; et quelquefois même après mon réveil, je demeure long-tems sans parler pour m'entretenir dans mon espérance. Ce qui est de vrai, c'est qu'il n'y a point de nuit que je ne recouvre la voix en songe; mais je reconnais bien ensuite que tous les songes, quoi qu'en dise Homère, ne viennent pas de Jupiter, ou il faut que Jupiter soit un grand menteur. Cependant je mène une vie fort chagrine et fort peu propre aux conseils

de M. Dodart, d'autant plus que je n'oserais m'appliquer fortement à aucune chose, et qu'il ne me sort rien du cerveau qui ne me tombe sur la poitrine et qui ne me ruine encore plus la voix. Je suis bien aise que votre mal de gorge vous laisse au moins plus de liberté et ne vous empêche pas de contempler les merveilles qui se font à Luxembourg [1]. Vous avez raison d'estimer comme vous faites M. de Vauban. C'est un des hommes de notre siècle, à mon avis, qui a le plus prodigieux mérite, et pour vous dire en un mot ce que je pense de lui, je crois qu'il y a plus d'un maréchal de France qui, quand il le rencontre, rougit de se voir maréchal de France. Vous avez fait une grande acquisition en l'amitié de M. d'Espagne, et c'est ce qui me fait encore plus déplorer la perte de ma voix, puisque c'est vraisemblablement ce qui m'a fait manquer cette acquisition. J'écris à M. de Flamarin. Je veux croire que notre cher Félix est le plus malade de nous trois; mais, si ce que vous me mandez est véritable, l'affliction qu'il en a, est une affliction à la *Puy-Morine* [2], je veux dire fort dévorante, et qui ne lui a pas fait perdre la mémoire des soles et des longes de veau. Faites-lui bien mes baise-mains, aussi bien qu'à M. de Termes,

---

[1] On fortifiait alors cette place.

[2] Pierre Boileau de Puy-Morin, frère de Despréaux, aimait les plaisirs et surtout ceux de la table.

à M. de Niert [1] et à M. Moreau. Adieu, mon cher Monsieur, aimez-moi toujours et croyez que je vous rendrai bien la pareille.

LETTRE IV [2].

BOILEAU A RACINE.

A Bourbon, le 21 juillet (1687).

Depuis ma dernière lettre, j'ai été saigné, purgé, etc.; il ne me manque plus aucune des formalités prétendues nécessaires pour prendre les eaux. La médecine

[1] François de Niert, seigneur du marquisat de Gambais, premier valet-de-chambre ordinaire du roi, mort en 1719. Il était lié avec les gens de lettres les plus distingués, et La Fontaine lui a adressé une épître en vers. Il perdit un bras par la faute de Félix son ami, qui lui coupa l'artère dans une saignée. Ce fait est rapporté comme récemment arrivé dans une lettre de madame de Sévigné, en date du 12 octobre 1689, c'est-à-dire, trois ans après que le même chirurgien eut fait au roi l'opération de la fistule. Ainsi ceux qui, comme La Beaumelle dans ses Mémoires de madame de Maintenon, croient, d'après les manuscrits de M. Hébert, évêque d'Agen, que Félix estropia M. de Niert en 1686, le lendemain qu'il eut fait au roi l'opération de la fistule, sont dans l'erreur. Cette lettre de madame de Sévigné, étant datée de l'année 1689, ne laisse aucune incertitude.

[2] Cette lettre et les quinze suivantes ont été écrites pendant

que j'ai prise aujourd'hui m'a fait, à ce qu'on dit, tous les biens du monde; car elle m'a fait tomber quatre ou cinq fois en faiblesse, et m'a mis en tel état qu'à peine je me puis soutenir. C'est demain que se doit commencer le grand chef-d'œuvre, je veux dire que demain je dois commencer à prendre des eaux. M. Bourdier mon médecin me remplit toujours de grandes espérances. Il n'est pas de l'avis de M. Fagon [1] pour le bain, et cite même des exemples de gens, non-seulement qui n'ont pas recouvré la voix, mais qui l'ont même perdue pour s'être baignés. Du reste, on ne peut pas faire plus d'estime de M. Fagon qu'il en fait, et il le regarde comme l'Esculape de ce tems. J'ai fait connaissance avec deux ou trois malades qui valent bien des gens en santé. J'en ai trouvé un même avec qui j'ai étudié autrefois, et qui est fort galant homme. Ce ne sera pas une petite affaire pour moi que la prise des eaux, qui sont, dit-on, fort endormantes, et avec lesquelles néanmoins il faut absolument s'empêcher de dormir. Ce sera un noviciat terrible; mais que ne fait-on pas pour avoir de quoi contredire M. Charpentier [2]?

---

au voyage que fit Boileau à Bourbon, près Moulins, pour prendre les eaux à cause d'une extinction de voix. Les lettres de Racine portent pour suscription : *A M. Despréaux, chez M. Prévost, chirurgien à Bourbon.*

[1] Gui-Crescent Fagon, médecin des enfans de France, et qui par la suite fut premier médecin du Roi.

[2] François Charpentier, de l'Académie française; il était aussi

Je n'ai point encore eu de tems pour me remettre à l'étude, parce que j'ai été assez occupé des remèdes, pendant lesquels on m'a défendu surtout l'application. Les eaux, dit-on, me donneront plus de loisir, et, pourvu que je ne m'endorme point, on me laisse toute liberté de lire, et même de composer. Il y a ici un trésorier de la Sainte-Chapelle, grand ami de M. de Lamoignon [1], qui me vient voir fort souvent; il est homme de beaucoup d'esprit, et s'il n'a pas la main si prompte à répandre les bénédictions que le fameux M. de Coutances [2], il a en récompense beaucoup plus de lettres et beaucoup plus de solidité. Je suis toujours fort affligé de ne vous point voir; mais franchement le séjour de Bourbon ne m'a point paru jusqu'à présent si horrible que je me l'étais imaginé. J'ai un jardin pour me promener, et je m'étais préparé à une si grande inquiétude, que je n'en ai pas la moitié de ce que j'en croyais avoir. Celui qui doit porter cette lettre à Moulins me presse fort; c'est ce qui fait que je me hâte de vous dire que je n'ai pas mieux conçu combien je vous aime, que depuis notre triste séparation. Mes

---

de la petite Académie, qui depuis fut l'Académie des inscriptions et médailles, et enfin des inscriptions et belles-lettres.

[1] Chrétien-François de Lamoignon, mort en 1709, celui à qui Boileau avait adressé sa VIe. Épître.

[2] Claude Auvry, ancien évêque de Coutances, était trésorier de la Sainte-Chapelle de Paris lors de la querelle qui fut l'occasion du poëme du *Lutrin*.

recommandations au cher M. Félix, et je vous supplie, quand même je l'aurais oublié dans quelqu'une de mes lettres, de supposer toujours que je vous ai parlé de lui, parce que mon cœur l'a fait si ma main ne l'a pas écrit. Je vous embrasse de tout mon cœur.

DESPRÉAUX.

LETTRE V.

RACINE A BOILEAU.

A Paris, le 25 juillet (1687).

Je commençais à m'ennuyer beaucoup de ne point recevoir de vos nouvelles, et je ne savais même que répondre à quantité de gens qui m'en demandaient. Le Roi, il y a trois jours, me demanda à son dîner comment allait votre extinction de voix. Je lui dis que vous étiez à Bourbon. Monsieur prit aussitôt la parole, et me fit là-dessus force questions, aussi bien que Madame [1], et vous fîtes l'entretien de plus de la moitié du dîner. Je me trouvai le lendemain sur le chemin de M. de Louvois, qui me parla aussi de vous, mais avec beaucoup de bonté, et me disant, en propres

[1] C'était la seconde femme de Monsieur, Élisabeth-Charlotte de Bavière, mère du duc d'Orléans, qui fut depuis régent de France.

mots, qu'il était très-fâché que cela durât si longtems. Je ne vous dis rien de mille autres qui me parlent tous les jours de vous; et quoique j'espère que vous retrouverez bientôt votre voix tout entière, vous n'en aurez jamais assez pour suffire à tous les remercîmens que vous aurez à faire.

Je me suis laissé débaucher par M. Félix pour aller demain avec le Roi à Maintenon. C'est un voyage de quatre jours [1]. M. de Termes nous mène dans son carrosse, et j'ai aussi débauché M. Hessein [2] pour faire le quatrième. Il se plaint toujours beaucoup de ses vapeurs, et je vois bien qu'il espère se soulager par quelque dispute de longue haleine; mais je ne suis guères en état de lui donner contentement, me trouvant toujours assez incommodé de ma gorge dès que j'ai parlé un peu de suite. Cela va pourtant mieux que quand vous êtes parti, mais je ne suis pas encore hors d'affaire. Ce qui m'embarrasse, c'est que M. Fagon et plusieurs autres médecins très-habiles m'avaient ordonné, comme vous savez, de boire beaucoup d'eau

---

[1] Dans un recueil de *Pièces fugitives pour servir à l'Histoire de France*, en 3 vol. in-4°., imprimé à Paris en 1765, on trouve un *Itinéraire des Rois de France*, dans lequel on lit que Louis XIV fit trois voyages à Maintenon, dont le dernier eut lieu le 19 avril 1687. Cette lettre de Racine prouve que l'auteur de l'*Itinéraire* n'a pas été bien informé.

[2] Pierre Hessein, secrétaire du Roi, était frère de madame de la Sablière, et l'ami de Racine, de Boileau et de La Fontaine.

de Sainte-Reine et des tisanes de chicorée, et j'ai trouvé chez M. Nicole un médecin qui me paraît fort sensé, qui m'a dit qu'il connaissait mon mal à fond; qu'il en a guéri plusieurs gens en sa vie, et que je ne guérirais jamais tant que je boirais de l'eau ou de la tisane; que le seul moyen de sortir d'affaire était de ne boire que pour la seule nécessité, et tout au plus pour détremper les alimens dans l'estomac. Il a appuyé cela de quelques raisonnemens qui m'ont paru assez solides. Ce qui est arrivé de là, c'est que présentement je n'exécute ni son ordonnance ni celle de M. Fagon. Je ne me noie plus d'eau comme je faisais; je bois à ma soif, et vous jugez bien que, par le tems qu'il fait, on a toujours assez soif, c'est-à-dire, à vous parler franchement, que je me suis remis dans mon train de vie ordinaire, et je m'en trouve assez bien. Le même médecin m'a assuré que, si les eaux de Bourbon ne vous guérissaient pas, il vous guérirait infailliblement. Il m'a cité l'exemple d'un chantre de Notre-Dame (je crois que c'était une basse), à qui un rhume avait fait perdre entièrement la voix depuis six mois, et il était sur le point de se retirer. Le médecin que je vous dis l'entreprit, et avec une tisane d'une herbe qu'on appelle je crois *erysimum*, il le tira d'affaire en trois semaines, en telle sorte que, non-seulement il parle, mais il chante très-bien, et a la voix aussi forte qu'il l'ait jamais eue. Ce chantre a, dit-il, plus de quarante ans. J'ai conté la chose aux médecins de la Cour; ils

avouent que cette plante d'*erysimum* est très-bonne pour la poitrine ; mais ils disent qu'ils ne lui croient pas la vertu que dit mon médecin. C'est le même qui a deviné le mal de M. Nicole ; il s'appelle M. Morin [1], et il est à mademoiselle de Guise [2]. M. Fagon en fait un fort grand cas. J'espère que vous n'aurez pas besoin de lui ; mais cela est toujours bon à savoir, et si le malheur voulait que vos eaux ne fissent pas tout l'effet que vous souhaitez, voilà encore une assez bonne consolation que je vous donne. Je ne vous manderai point cette fois-ci d'autres nouvelles que celles qui regardent votre santé et la mienne. Je vous dirai seulement que j'ai encore mes deux chevaux sur la litière.

LETTRE VI.

BOILEAU A RACINE.

A Bourbon, le 29 juillet (1687).

Votre lettre m'a tiré d'un fort grand embarras ; car je doutais que vous eussiez reçu celle que je vous avais écrite, et dont la réponse est arrivée fort tard à Bourbon. Si la perte de ma voix ne m'avait fort guéri de la

[1] Louis Morin. Il a été de l'Académie des sciences, et est mort en 1715, âgé de quatre-vingts ans.

[2] Marie de Lorraine, dite mademoiselle de Guise. Elle mourut en 1688.

vanité, j'aurais été très-sensible à tout ce que vous m'avez mandé de l'honneur que m'a fait le plus grand Prince de la terre, en vous demandant des nouvelles de ma santé; mais l'impuissance où ma maladie me met de répondre, par mon travail, à toutes les bontés qu'il me témoigne, me fait un sujet de chagrin de ce qui devrait faire toute ma joie. Les eaux jusqu'ici m'ont fait un fort grand bien, suivant toutes les règles, puisque je les rends de reste, et qu'elles m'ont pour ainsi dire tout fait sortir du corps, excepté la maladie pour laquelle je les prends. M. Bourdier mon médecin soutient pourtant que j'ai la voix plus forte que quand je suis arrivé, et M. Baudière mon apothicaire, qui est encore meilleur juge que lui puisqu'il est sourd, prétend aussi la même chose; mais pour moi, je suis persuadé qu'ils me flattent, ou plutôt qu'ils se flattent eux-mêmes, et, à ce que je puis reconnaître en moi, je tiens que les eaux me soulageront plutôt la difficulté de respirer, que la difficulté de parler. Quoi qu'il en soit, j'irai jusqu'au bout, et je ne donnerai point occasion à M. Fagon et à M. Félix de dire que je me suis impatienté. Au pis aller, nous essaierons cet hiver l'*erysimum*. Mon médecin et mon apothicaire, à qui j'ai montré l'endroit de votre lettre où vous parlez de cette plante, ont témoigné tous deux en faire un fort grand cas; mais M. Bourdier prétend qu'elle ne peut rendre la voix qu'à des gens qui ont le gosier attaqué, et non pas à un homme comme moi, qui a tous les muscles

de la poitrine embarrassés. Peut-être que, si j'avais le gosier malade, prétendrait-il que l'*erysimum* ne saurait guérir que ceux qui ont la poitrine attaquée. Le bon de l'affaire est qu'il persiste toujours dans la pensée que les eaux de Bourbon me rendront bientôt la voix. Si cela arrive, ce sera à moi, mon cher Monsieur, à vous consoler, puisque, de la manière dont vous me parlez de votre mal de gorge, je doute qu'il puisse être guéri sitôt, surtout si vous vous engagez en de longs voyages avec M. Hessein. Mais laissez-moi faire : si la voix me revient, j'espère de vous soulager dans les disputes que vous aurez avec lui, sauf à la perdre encore une seconde fois pour vous rendre cet office. Je vous prie pourtant de lui faire bien des amitiés de ma part, et de lui faire entendre que ses contradictions me seront toujours beaucoup plus agréables que les complaisances et les applaudissemens fades des amateurs de beaux-esprits. Il s'est trouvé ici, parmi les Capucins, un de ces amateurs, qui a fait des vers à ma louange. J'admire ce que c'est que des hommes. *Vanitas et omnia vanitas*. Cette sentence ne m'a jamais paru si vraie qu'en fréquentant ces bons et crasseux Pères. Je suis bien fâché que vous ne soyez point encore habitué à Auteuil, où

Ipsi te fontes, ipsa hæc arbusta vocabant;

c'est-à-dire, où mes deux puits et mes abricotiers vous appelaient.

Vous faites très-bien d'aller à Maintenon avec une compagnie aussi agréable que celle dont vous me parlez, puisque vous y trouverez votre utilité et votre plaisir. *Omne tulit punctum*, *etc.*

Je n'ai jamais pu deviner la critique que vous peut faire M. l'abbé Tallemant [1] sur l'endroit de l'épitaphe que vous m'avez marqué. N'est-ce point qu'il prétend que ces termes, *il fut nommé*, semblent dire que le roi Louis XIII a tenu M. le Tellier [2] sur les fonts de baptême, ou bien que c'est mal dit, que le Roi le *choisit pour remplir la charge*, *etc.*, parce que c'est la charge qui a rempli M. le Tellier, et non pas M. le Tellier qui a rempli la charge; par la même raison que c'est la ville qui entoure les fossés, et non pas les fossés qui entourent la ville. C'est à vous à m'expliquer cette énigme.

Faites bien, je vous prie, mes baise-mains au Père Bouhours et à tous nos amis quand vous les rencontrerez; mais surtout témoignez bien à M. Nicole la profonde vénération que j'ai pour son mérite et pour la

---

[1] Paul Tallemant, de l'Académie française, secrétaire de celle des inscriptions; il mourut en 1710. Il avait été chargé de faire un compliment au Roi sur sa convalescence en 1686. Il travailla beaucoup à l'Histoire de Louis XIV, par médailles, qui parut en 1702.

[2] Il s'agissait de l'épitaphe du chancelier le Tellier, qui était mort depuis dix-huit mois.

simplicité de ses mœurs, encore plus admirable que son mérite. Vous ne me parlez point de l'épitaphe de mademoiselle de Lamoignon [1]. Voilà, ce me semble, une assez longue lettre pour un homme à qui on défend les longues applications, et qu'on presse d'ailleurs de donner cette lettre pour la porter à Moulins. J'ai appris, par la Gazette, que M. l'abbé de Choisy [2] était agréé à l'Académie. Voici encore une voix que je vous envoie pour lui si les trente-neuf ne suffisent pas. Adieu, aimez-moi toujours, et croyez que je n'aime rien plus que vous. Je passe ici le tems, *sicut quimus, quandò ut volumus non possum.* Adieu encore une fois. Dites à ma sœur et à M. Manchon [3] que je ne manquerai pas de leur écrire par la première commodité. J'ai écrit à M. Marchand.

---

[1] Magdelaine de Lamoignon, sœur du premier Président Guillaume de Lamoignon, morte le 14 avril précédent, à l'âge de soixante-dix ans.

[2] L'abbé de Choisy fut reçu à l'Académie française le 25 août suivant, à la place du duc de Saint-Aignan.

[3] M. Manchon avait épousé une sœur de Boileau.

LETTRE VII.

RACINE A BOILEAU, *à Bourbon.*

A Paris, ce 4 août (1687).

Je suis ravi des bonnes espérances que l'on continue de vous donner, et du soulagement que vous ressentez déjà à votre poitrine. Je ne doute pas que la difficulté de parler ne soit encore plus aisée à guérir, que la difficulté de respirer. Je n'ai point encore vu M. Fagon depuis que j'ai reçu de vos nouvelles, oui bien M. d'Aquin [1], qui trouve fort étrange que vous ne vous soyez pas mis entre les mains de M. des Trapières ; il est même bien en peine qui peut vous avoir adressé à M. Bourdier. Je jugeai à propos, tant il était en colère, de ne lui pas dire un mot de M. Fagon.

J'ai fait le voyage de Maintenon, et je suis fort content des ouvrages que j'y ai vus : ils sont prodigieux, et dignes en vérité de la magnificence du Roi. Il y en a encore, dit-on, pour deux ans. Les arcades qui doivent joindre les deux montagnes vis-à-vis Maintenon, sont presque faites : il y en a quarante-huit ; elles sont bâties pour l'éternité. Je voudrais qu'on eût autant

[1] Antoine d'Aquin, conseiller d'État, premier médecin du Roi. Fagon lui succéda dans cette charge en 1693.

d'eau à faire passer dessus, qu'elles sont capables d'en porter. Il y a là plus de trente mille hommes qui travaillent, tous gens bien faits, et qui, si la guerre recommence, remueront plus volontiers la terre devant quelque place sur la frontière, que dans les plaines de Beauce.

J'eus l'honneur de voir madame de Maintenon, avec qui je fus une bonne partie d'une après-dînée, et elle me témoigna même que ce tems-là ne lui avait point duré. Elle est toujours la même que vous l'avez vue, pleine d'esprit, de raison, de piété, et de beaucoup de bonté pour nous. Elle me demanda des nouvelles de notre travail; je lui dis que votre indisposition et la mienne, mon voyage de Luxembourg et votre voyage de Bourbon nous avaient un peu reculés, mais que nous ne perdions cependant pas notre tems.

A propos de Luxembourg, je viens de recevoir un plan, et de la place, et des attaques, et cela dans la dernière exactitude. Je viens aussi tout-à-l heure de recevoir une lettre de Versailles, où l'on me mande une nouvelle fort surprenante et fort affligeante pour vous et pour moi : c'est la mort de notre ami M. de Saint-Laurent [1], qui a été emporté d'un seul accès de colique néphrétique, à quoi il n'avait jamais été sujet

---

[1] Sous-introducteur des Ambassadeurs dans la maison de Monsieur, et précepteur du duc de Chartres, depuis duc d'Orléans et régent de France. « C'était un homme, dit Saint-

en sa vie. Je ne crois pas qu'excepté Madame, on en soit fort affligé au Palais-Royal : les voilà débarrassés d'un homme de bien.

Je laisse volontiers à la Gazette à vous parler de M. l'abbé de Choisi; il fut reçu sans opposition; il avait pris tous les devans qu'il fallait auprès des gens qui auraient pu lui faire de la peine. Il fera le jour de Saint-Louis sa harangue qu'il m'a montrée. Il y a quelques endroits d'esprit; je lui ai fait ôter quelques fautes de jugement. M. Bergeret [1] fera la réponse; je crois qu'il y aura plus de jugement.

Je suis bien aise que vous n'ayez pas conçu la critique de l'abbé Tallemant; c'est signe qu'elle ne vaut rien. Sa critique tombait sur ces mots : *Il en commença les fonctions;* il prétendait qu'il fallait dire nécessairement : *Il commença à en faire les fonctions.* Le Père Bouhours ne le devina point non plus que vous, et quand je lui dis la difficulté, il s'en moqua. Je donnai l'épitaphe de mademoiselle de Lamoignon à M. de la Chapelle [2], en l'état que nous en étions convenus à Montgeron. Je n'en ai pas ouï parler depuis.

» Simon, à choisir dans toute l'Europe pour l'éducation des » Rois. »

[1] Voyez pag. 11 de ce volume.

[2] Henri de Besset, sieur de la Chapelle-Milon, inspecteur des beaux-arts, contrôleur des bâtimens du Roi, et adjoint comme secrétaire à la petite Académie. Il mourut en 1694. Il avait épousé Charlotte Dongois, fille d'une sœur de Boileau.

M. Hessein n'a point changé. Nous fûmes cinq jours ensemble. Il fut fort doux dans les quatre premiers jours, et eut beaucoup de complaisance pour M. de Termes, qui ne l'avait jamais vu, et qui était charmé de sa douceur. Le dernier jour M. Hessein ne lui laissa pas passer un mot sans le contredire, et même, quand il nous voyait fatigués de parler ou endormis, il avançait malicieusement quelque paradoxe qu'il savait bien qu'on ne lui laisserait point passer. En un mot, il eut contentement : non-seulement on disputa, mais on se querella, et on se sépara sans avoir trop d'envie de se revoir de plus de huit jours. Il me sembla que M. de Termes avait toujours raison ; il lui sembla aussi la même chose de moi. M. Félix témoigna un peu plus de bonté pour M. Hessein, et aima mieux nous gronder tous, que de se résoudre à le condamner. Voilà comment s'est passé le voyage. Mon mal de gorge est beaucoup diminué, Dieu merci ; mais il n'est pas encore fini : il me reste de tems en tems quelques âcretés vers la luette, mais cela ne dure point. Quoi qu'il en soit, je n'y fais plus rien. Mes chevaux marcheront demain pour la première fois depuis votre départ ; celui qui avait le farcin est, dit-on, entièrement guéri : je n'ose encore trop vous l'assurer. M. Marchand me vint voir il y a trois jours, un peu fâché de ce que vous n'avez pas pris à Bourbon le logis qu'il vous avait dit. Il doit mener à Auteuil sa fille qui est sortie de religion, pour lui faire prendre l'air. Cela ne m'empêchera pas d'y

aller passer des après-dînées, et même d'y aller dîner avec lui. Adieu, mon cher Monsieur; mandez-moi au plus tôt que vous parlez; c'est la meilleure nouvelle que je puisse recevoir en ma vie.

LETTRE VIII.

BOILEAU A RACINE, *à Paris.*

A Bourbon, le 9 août (1687).

Je vous demande pardon du gros paquet que je vous envoie; mais M. Bourdier mon médecin a cru qu'il était de son devoir d'écrire à M. Fagon sur ma maladie. Je lui ai dit qu'il fallait que M. Dodart vît aussi la chose; ainsi nous sommes convenus de vous adresser sa relation. Je vous envoie un compliment pour M. de la Bruyère [1].

J'ai été sensiblement affligé de la mort de M. de Saint-Laurent. Franchement, notre siècle se dégarnit fort de gens de mérite et de vertu; et sans ceux qu'on a étouffés sous prétexte de Jansénisme, en voilà un grand nombre que la mort a enlevés depuis peu. Je plains fort le pauvre M. de Sainctot [2].

Je ne vous dirai point en quel état est ma poitrine,

---

[1] Sur son livre des *Caractères*, qui venait de paraître.

[2] Nicolas de Sainctot, maître des cérémonies.

puisque mon médecin vous en écrit tout le détail; ce que je puis vous dire, c'est que ma maladie est de ces sortes de choses *quæ non recipiunt magis et minùs*, puisque je suis environ au même état que j'étais lorsque je suis arrivé. On me dit cependant toujours, comme à Paris, que cela reviendra, et c'est ce qui me désespère, cela ne revenant point. Si je savais que je dusse être sans voix toute ma vie, je m'affligerais sans doute, mais je prendrais ma résolution, et je serais peut-être moins malheureux que dans un état d'incertitude qui ne me permet pas de me fixer, et qui me laisse toujours comme un coupable qui attend le jugement de son procès. Je m'efforce cependant de traîner ici ma misérable vie du mieux que je puis avec un abbé très-honnête homme, qui est trésorier d'une Sainte-Chapelle, mon médecin et mon apothicaire. Je passe le tems avec eux à peu près comme *Don Quixotte* le passait *en un lugar de la Mancha* avec son curé, son barbier et le bachelier Samson Carasco. J'ai aussi une servante : il me manque une nièce; mais de tous ces gens-là celui qui joue le mieux son personnage, c'est moi, qui suis presque aussi fou que lui, et qui ne dirais guères moins de sottises si je pouvais me faire entendre.

Je n'ai point été surpris de ce que vous m'avez mandé de M. Hessein.

Naturam expellas furcâ, tamen usque recurret.

Il a d'ailleurs de très-bonnes qualités ; mais, à mon avis, puisque je suis sur la citation de *Don Quixotte*, il n'est pas mauvais de garder avec lui les mêmes mesures qu'avec Cardénio. Comme il veut toujours contredire, il ne serait pas mauvais de le mettre avec cet homme que vous savez de notre assemblée, qui ne dit jamais rien qu'on ne doive contredire : ils seraient merveilleux ensemble [1].

J'ai déjà formé mon plan pour l'année 1667 [2], où je vois de quoi ouvrir un beau champ à l'esprit ; mais, à ne vous rien déguiser, il ne faut pas que vous fassiez un grand fonds sur moi tant que j'aurai tous les matins à prendre douze verres d'eau qu'il coûte encore plus à rendre qu'à avaler, et qui vous laissent tout étourdi le reste du jour, sans qu'il vous soit permis de sommeiller un moment. Je ferai pourtant du mieux que je pourrai, et j'espère que Dieu m'aidera.

Vous faites bien de cultiver madame de Maintenon ; jamais personne ne fut si digne qu'elle du poste qu'elle occupe, et c'est la seule vertu où je n'ai point encore remarqué de défaut. L'estime qu'elle a pour vous est une marque de son bon goût. Pour moi, je ne me compte pas au rang des choses vivantes.

Vox quoque Mœrim
Jam fugit ipsa : lupi Mœrim vidêre priores.

---

[1] Charpentier. Voyez pag. 195 de ce volume.
[2] De l'histoire du Roi.

LETTRE IX.

RACINE A BOILEAU, *à Bourbon.*

A Paris, ce 8 août (1687).

MADAME Manchon vint avant-hier me chercher, fort alarmée d'une lettre que vous lui avez écrite, et qui est en effet bien différente de celle que j'ai reçue de vous. J'aurais déjà été à Versailles pour entretenir M. Fagon; mais le Roi est à Marly depuis quatre jours, et n'en reviendra que demain au soir; ainsi je n'irai qu'après demain matin, et je vous manderai exactement tout ce qu'il m'aura dit. Cependant je me flatte que ce dégoût et cette lassitude dont vous vous plaignez n'auront point de suite, et que c'est seulement un effet que les eaux doivent produire quand l'estomac n'y est pas encore accoutumé; que si elles continuent à vous faire mal, vous savez ce que tout le monde vous dit en partant, qu'il fallait les quitter en ce cas, ou tout du moins les interrompre. Si par malheur elles ne vous guérissent pas, il n'y a point lieu encore de vous décourager, et vous ne seriez pas le premier qui, n'ayant pas été guéri sur les lieux, s'est trouvé guéri étant de retour chez lui. En tout cas, le sirop d'*erysimum* n'est point assurément une vision; M. Dodart, à qui j'en parlai il y a trois jours, me dit, et m'assura en

conscience, que ce M. Morin, qui m'a parlé de ce remède, est sans doute le plus habile médecin qui soit dans Paris, et le moins charlatan. Il est constant que, pour moi, je me trouve infiniment mieux depuis que, par son conseil, j'ai renoncé à tout ce lavage d'eaux qu'on m'avait ordonnées, et qui m'avaient presque gâté entièrement l'estomac sans me guérir mon mal de gorge. Je prierai aussi M. de Jussac d'écrire à madame sa femme, à Fontevrault, et de lui mander l'embarras de ce pauvre paralytique, qui était sans vous sur le pavé [1].

M. de Saint-Laurent est mort d'une colique de *Miserere*, et non point d'un accès de néphrétique, comme je vous ai mandé. Sa mort a été fort chrétienne, et même aussi singulière que le reste de sa vie. Il ne confia qu'à M. de Chartres [2] qu'il se trouvait mal, et qu'il allait s'enfermer dans une chambre pour se reposer, conjurant instamment ce jeune prince de ne point dire où il était, parce qu'il ne voulait voir personne. En le quittant, il alla faire ses dévotions; c'était un diman-

---

[1] Un pauvre homme, paralytique de la moitié du corps, s'était présenté, avec une recommandation de madame de Montespan, aux Dames de la Charité de Bourbon pour y être reçu dans leur hospice; elles le refusèrent : Boileau le recueillit chez lui.

[2] Il ne prit le titre de duc d'Orléans qu'à la mort de son père, arrivée en 1701.

che, et on dit qu'il les faisait tous les dimanches; puis il s'enferma dans une chambre jusqu'à trois heures après midi, que M. de Chartres, étant en inquiétude de sa santé, déclara où il était. Tancret y fut, qui le trouva tout habillé sur un lit, souffrant apparemment beaucoup, et néanmoins fort tranquille. Tancret ne lui trouva point de pouls; mais M. de Saint-Laurent lui dit que cela ne l'étonnât point, qu'il était vieux et qu'il n'avait pas naturellement le pouls fort élevé. Il voulut être saigné, et il ne vint point de sang. Peu de tems après il se mit sur son séant, puis dit à son valet de le pencher un peu sur son chevet, et aussitôt ses pieds se mirent à trépigner contre le plancher, et il expira dans le moment même. On trouva dans sa bourse un billet par lequel il déclarait où l'on trouverait son testament. Je crois qu'il donne tout son bien aux pauvres. Voilà comme il est mort, et voici ce qui fait, ce me semble, assez bien son éloge. Vous savez qu'il n'avait presque d'autre soin auprès de M. de Chartres, que de l'empêcher de manger des friandises; qu'il l'empêchait le plus qu'il pouvait d'aller aux comédies et aux opéras, et il vous a conté lui-même toutes les rebuffades qu'il lui a fallu essuyer pour cela, et comment toute la maison de Monsieur était déchaînée contre lui, gouverneur [1], sous-précepteur, valets-de-chambre. Cependant on a

[1] Le gouverneur était le duc de la Vieuville, qui mourut en 1689.

été plus de deux jours sans oser apprendre sa mort à ce même M. de Chartres ; et quand Monsieur enfin la lui a annoncée, il a jeté des cris effroyables, se jetant non point sur son lit, mais sur le lit de M. de Saint-Laurent, qui était encore dans sa chambre, et l'appelant à haute voix comme s'il eût encore été en vie, tant la vertu, quand elle est vraie, a de force pour se faire aimer! Je suis assuré que cela vous fera plaisir, non-seulement pour la mémoire de M. de Saint-Laurent, mais même pour M. de Chartres. Dieu veuille qu'il persiste long-tems dans de pareils sentimens ! Il me semble que je n'ai point d'autres nouvelles à vous mander.

M. le duc de Roannez [1] est venu ce matin pour me parler de sa rivière, et pour me prier d'en parler. Je lui ai demandé s'il ne savait rien de nouveau ; il m'a dit que non; et il faut bien, puisqu'il ne sait point de nouvelles, qu'il n'y en ait point; car il en sait toujours plus qu'il n'y en a. On dit seulement que M. de Lorraine a passé la Drave, et les Turcs la Save : ainsi il n'y a point de rivière qui les sépare [2]. Tant pis apparemment pour les Turcs; je les trouve merveilleuse-

---

[1] François d'Aubusson de la Feuillade, duc de Roannez, mort en 1691.

[2] Le duc de Lorraine fut obligé de repasser la Drave, mais cette tentative amena la célèbre bataille de Mohatz, le 12 août de cette année 1687.

ment accoutumés à être battus. La nouvelle qui fait ici le plus de bruit, c'est l'embarras des comédiens, qui sont obligés de déloger de la rue de Guénégaud à cause que Messieurs de Sorbonne, en acceptant le collége des Quatre-nations, ont demandé, pour première condition, qu'on les éloignât de ce collége. Ils ont déjà marchandé des places dans cinq ou six endroits, mais partout où ils vont c'est merveille d'entendre comme les Curés crient. Le Curé de Saint-Germain-l'Auxerrois a déjà obtenu qu'ils ne seraient point à l'hôtel de Sourdis, parce que de leur théâtre on aurait entendu tout à plein les orgues, et de l'église on aurait parfaitement bien entendu les violons. Enfin, ils en sont à la rue de Savoie, dans la paroisse de Saint-André. Le Curé a été aussi au Roi, lui représenter qu'il n'y a tantôt plus dans sa paroisse que des auberges et des coquetiers; si les comédiens y viennent, que son église sera déserte. Les Grands-Augustins ont aussi été au Roi, et le Père Lembrochons, provincial, a porté la parole. Mais on prétend que les comédiens ont dit à Sa Majesté, que ces mêmes Augustins qui ne veulent point les avoir pour voisins, sont fort assidus spectateurs de la comédie, et qu'ils ont même voulu vendre à la troupe des maisons qui leur appartiennent dans la rue d'Anjou pour y bâtir un théâtre, et que le marché serait déjà conclu si le lieu eût été plus commode. M. de Louvois a ordonné à M. de la Chapelle de lui envoyer le plan du lieu où ils veulent bâtir dans la

rue de Savoie ; ainsi on attend ce que M. de Louvois décidera[1]. Cependant l'alarme est grande dans le quartier, tous les bourgeois, qui sont gens de palais, trouvant fort étrange qu'on vienne leur embarrasser leurs rues. M. Billard[2] surtout, qui se trouvera vis-à-vis de la porte du parterre, crie fort haut, et quand on lui a voulu dire qu'il en aurait plus de commodité pour s'aller divertir quelquefois, il a répondu fort tragiquement : *Je ne veux point me divertir.* Adieu, Monsieur. Je fais moi-même ce que je puis pour vous divertir, quoique j'aie le cœur fort triste depuis la lettre que vous avez écrite à Madame votre sœur. Si vous croyez que je puisse vous être bon à quelque chose à Bourbon, n'en faites point de façon, mandez-le-moi ; je volerai pour vous aller voir.

---

[1] Le 20 juin 1687, les comédiens français reçurent l'ordre de fermer, dans trois mois, leur théâtre de Guénégaud. Après plusieurs contrats qui furent cassés par Arrêt du Conseil, ils obtinrent enfin, en 1688, la permission d'acquérir le Jeu de paume de l'Étoile, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, et ils y firent construire le théâtre qui a été pendant près de cent ans celui de la Comédie française.

[2] Germain Billard, avocat renommé ; il avait marié une de ses filles à Jérôme Bignon, qui fut Prévôt des marchands de la ville de Paris en 1708 ; l'autre à Louis Chauvelin, père du garde-des-sceaux.

LETTRE X.

BOILEAU A RACINE, *à Paris.*

A Moulins, le 13 août (1687).

Mon médecin a jugé à propos de me laisser reposer deux jours, et j'ai pris ce tems pour venir voir Moulins, où j'arrivai hier au matin, et d'où je m'en dois retourner aujourd'hui au soir. C'est une ville très-marchande et très-peuplée, et qui n'est pas indigne d'avoir un Trésorier de France comme vous [1]. Un M. de Chamblain, ami de M. l'abbé de Sales, qui est venu avec moi, m'y donna hier à souper fort magnifiquement. Il se dit grand ami de M. de Poignant, et connaît fort votre nom, aussi bien que tout le monde de cette ville, qui s'honore fort d'avoir un magistrat de votre force, et qui lui est si peu à charge. Je vous ai envoyé, par le dernier ordinaire, une très-longue déduction de ma maladie, que M. Bourdier mon médecin écrit à M. Fagon; ainsi vous en devez être instruit à l'heure qu'il est parfaitement. Je vous dirai pourtant que, dans cette relation, il ne parle point de la lassitude de jambes et du peu d'appétit; si bien que tout le profit que j'ai fait jusqu'ici à boire des eaux,

[1] Colbert avait gratifié Racine d'une charge de trésorier de France au bureau des finances de Moulins, qui était tombée aux parties casuelles.

selon lui, consiste à un éclaircissement de teint, que le hâle du voyage m'avait jauni plutôt que la maladie; car vous savez bien qu'en partant de Paris je n'avais pas le visage trop mauvais, et je ne vois pas qu'à Moulins, où je suis, on me félicite fort présentement de mon embonpoint. Si j'ai écrit une lettre si triste à ma sœur, cela ne vient point de ce que je me sente beaucoup plus mal qu'à Paris, puisqu'à vous dire le vrai, tout le bien et tout le mal mis ensemble, je suis environ au même état que quand je partis; mais dans le chagrin de ne point guérir, on a quelquefois des momens où la mélancolie redouble, et je lui ai écrit dans un de ces momens. Peut-être dans une autre lettre verra-t-elle que je ris : le chagrin est comme une fièvre, qui a ses redoublemens et ses suspensions.

La mort de M. de Saint-Laurent est tout-à-fait édifiante : il me paraît qu'il a fini avec toute l'audace d'un philosophe et toute l'humilité d'un chrétien. Je suis persuadé qu'il y a des saints canonisés qui n'étaient pas plus saints que lui : on le verra un jour, selon toutes les apparences, dans les litanies : mon embarras est seulement comment on l'appellera, et si on lui dira simplement Saint Laurent ou Saint Saint-Laurent. Je n'admire pas seulement M. de Chartres, mais je l'aime, j'en suis fou. Je ne sais pas ce qu'il sera dans la suite; mais je sais bien que l'enfance d'Alexandre ni de Constantin n'a jamais promis de si grandes choses que la sienne, et on pourrait beaucoup plus justement faire de lui les pro-

phéties que Virgile, à mon avis, a faites assez à la légère du fils de Pollion.

Dans le tems que je vous écris ceci, M. Amiot [1] vient d'entrer dans ma chambre. Il a précipité, dit-il, son retour à Bourbon pour me venir rendre service. Il m'a dit qu'il avait vu, avant que de partir, M. Fagon, et qu'ils persistaient l'un et l'autre dans la pensée du demi-bain, quoi qu'en puissent dire MM. Bourdier et Baudière; c'est une affaire qui se décidera demain à Bourbon. A vous dire le vrai, mon cher Monsieur, c'est quelque chose d'assez fâcheux que de se voir ainsi le jouet d'une science très-conjecturale, et où l'un dit blanc et l'autre noir; car les deux derniers ne soutiennent pas seulement que le bain n'est pas bon à mon mal, mais ils prétendent qu'il y va de la vie, et citent sur cela des exemples funestes. Mais enfin me voilà livré à la médecine, et il n'est plus tems de reculer. Ainsi ce que je demande à Dieu ce n'est pas qu'il me rende la voix, mais qu'il me donne la vertu et la piété de M. de Saint-Laurent, ou de M. Nicole, ou même la vôtre, puisqu'avec cela on se moque des périls. S'il y a quelque malheur dont on se puisse réjouir, c'est, à mon avis, celui des comédiens. Si on continue à les traiter comme on fait, il faudra qu'ils s'aillent établir entre la Villette et la porte Saint-Martin : encore ne sais-je s'ils n'auront point sur les

[1] Médecin de Bourbon.

bras le Curé de Saint-Laurent. Je vous ai une obligation infinie du soin que vous prenez d'entretenir un misérable comme moi. L'offre que vous me faites de venir à Bourbon est tout-à-fait héroïque et obligeante; mais il n'est pas nécessaire que vous veniez vous enterrer inutilement dans le plus vilain lieu du monde, et le chagrin que vous auriez infailliblement de vous y voir, ne ferait qu'augmenter celui que j'ai d'y être. Vous m'êtes plus nécessaire à Paris qu'ici, et j'aime encore mieux ne vous point voir, que de vous voir triste et affligé. Adieu, mon cher Monsieur. Mes recommandations à M. Félix, à M. de Termes et à tous nos autres amis.

LETTRE XI.

RACINE A BOILEAU, *à Bourbon.*

A Paris, le 13 août (1687).

Je ne vous écrirai aujourd'hui que deux mots; car outre qu'il est extrêmement tard, je reviens chez moi pénétré de frayeur et de déplaisir. Je sors de chez le pauvre M. Hessein, que j'ai laissé à l'extrémité [1]; je doute qu'à moins d'un miracle je le retrouve demain en vie. Je vous conterai sa maladie une autre fois, et je

[1] Voyez la note 2, page 198 de ce volume. Une lettre de La Fontaine à M. de Bonrepaux, qui est de la même date que celle-ci, fait aussi mention de cette maladie de M. Hessein.

ne vous parlerai maintenant que de ce qui vous regarde. Vous êtes un peu cruel à mon égard, de me laisser si long-tems dans l'horrible inquiétude où vous avez bien dû juger que votre lettre à madame Manchon me pouvait jeter. J'ai vu M. Fagon, qui, sur le récit que je lui ai fait de ce qui est dans cette lettre, a jugé qu'il fallait quitter sur-le-champ vos eaux. Il dit que leur effet naturel est d'ouvrir l'appétit, bien loin de l'ôter. Il croit même qu'à l'heure qu'il est vous les aurez interrompues, parce qu'on n'en prend jamais plus de vingt jours de suite. Si vous vous en êtes trouvé considérablement bien, il est d'avis qu'après les avoir laissées pour quelque tems, vous les recommenciez; si elles ne vous ont fait aucun bien, il croit qu'il les faut quitter entièrement. Le Roi me demanda hier au soir si vous étiez revenu : je lui répondis que non, et que les eaux jusqu'ici ne vous avaient pas fort soulagé. Il me dit ces propres mots : *Il fera mieux de se remettre à son train de vie ordinaire; la voix lui reviendra lorsqu'il y pensera le moins.* Tout le monde a été charmé de la bonté que Sa Majesté a témoignée pour vous en parlant ainsi, et tout le monde est d'avis que, pour votre santé, vous ferez bien de revenir. M. Félix est de cet avis, le premier médecin et M. Moreau en sont entièrement. M. du Tartre[1] croit qu'absolument les eaux de Bourbon

---

[1] Chirurgien-juré du Parlement de Paris : il fut ensuite chirurgien ordinaire du Roi.

ne sont pas bonnes pour votre poitrine, et que vos lassitudes en sont une marque. Tout cela, mon cher Monsieur, m'a donné une furieuse envie de vous voir de retour. On dit que vous trouverez de petits remèdes innocens qui vous rendront infailliblement la voix, et qu'elle reviendra d'elle-même quand vous ne feriez rien. M. le maréchal de Bellefonds [1] m'enseigna hier un remède dont il dit qu'il a vu plusieurs gens guéris d'une extinction de voix ; c'est de laisser fondre dans sa bouche un peu de myrrhe, la plus transparente qu'on puisse trouver ; d'autres se sont guéris avec la simple eau de poulet, sans compter l'*erysimum ;* enfin, tout d'une voix, tout le monde vous conseille de revenir. Je n'ai jamais vu une santé plus généralement souhaitée que la vôtre. Venez donc, je vous en conjure, et à moins que vous n'ayez déjà un commencement de voix qui vous donne des assurances que vous acheverez de guérir à Bourbon, ne perdez pas un moment de tems pour vous redonner à vos amis, et à moi surtout, qui suis inconsolable de vous voir si loin de moi, et d'être des semaines entières sans savoir si vous êtes en santé ou non. Plus je vois décroître le nombre de mes amis, plus je deviens sensible au peu qui m'en reste, et il me semble, à vous

---

[1] Madame de Sévigné, dans une lettre à madame de Coulanges, du 5 juillet 1694, raille le maréchal de Bellefonds sur ce qu'il se mêlait un peu de médecine.

parler franchement, qu'il ne me reste presque plus que vous. Adieu. Je crains de m'attendrir follement en m'arrêtant trop sur cette réflexion. Madame Manchon pense toutes les mêmes choses que moi et est véritablement inquiète sur votre santé.

LETTRE XII.

RACINE A BOILEAU, *à Bourbon.*

A Paris, ce 17 août (1687).

J'ALLAI hier au soir à Versailles, et j'y allai tout exprès pour voir M. Fagon, et lui donner la consultation de M. Bourdier. Je la lus auparavant avec M. Félix, et je la trouvai très-savante, dépeignant votre tempérament et votre mal en termes très-énergiques; j'y croyais trouver en quelque page, *numero Deus impare gaudet.* M. Fagon me dit que, du moment qu'il s'agissait de la vie et qu'elle pouvait être en compromis, il s'étonnait qu'on mît en question si vous prendriez le demi-bain. Il en écrira à M. Bourdier, et cependant il m'a chargé de vous écrire au plus vite de ne point vous baigner, et même, si les eaux vous ont incommodé, de les quitter entièrement, et de vous en revenir. Je vous avais déjà mandé son avis là-dessus, et il persiste toujours. Tout le monde crie que vous deviez revenir, médecins, chirurgiens, hommes,

femmes. Je vous avais mandé qu'il fallait un miracle pour sauver M. Hessein; il est sauvé, et c'est votre bon ami le quinquina qui a fait ce miracle. L'éméti-que l'avait mis à la mort; M. Fagon arriva fort à pro-pos, qui, le croyant à demi mort, ordonna au plus vite le quinquina. Il est présentement sans fièvre : je l'ai même tantôt fait rire jusqu'à la convulsion, en lui montrant l'endroit de votre lettre où vous parlez du bachelier, du curé et du barbier. Vous dites qu'il vous manque une nièce. Voudriez-vous qu'on envoyât mademoiselle Despréaux [1]? Je m'en vais ce soir à Marly. M. Félix a demandé permission au Roi pour moi, et j'y demeurerai jusqu'à mercredi prochain.

M. le duc de Charost [2] m'a tantôt demandé de vos nouvelles d'un ton de voix que je vous souhaiterais de tout mon cœur. Quantité de gens de nos amis sont ma-lades, entre autres M. le duc de Chevreuse et M. de Chamlay [3] : tous deux ont la fièvre double-tierce.

---

[1] C'était une fille de Jérôme Boileau le greffier, mort en 1679. La femme de ce greffier avait l'humeur la plus bizarre et la plus acariâtre, et elle a fourni au poëte plusieurs traits de la satyre contre les femmes; la fille tenait de la mère, et toutes deux avaient beaucoup tourmenté Boileau lorsqu'il demeurait chez son frère.

[2] Armand de Béthune, duc de Charost : ses lettres ne furent vérifiées que trois ans après la date de cette lettre. Il était gen-dre du ministre Fouquet.

[3] Il avait été maréchal-de-logis des armées sous Turenne.

M. de Chamlay a déjà pris le quinquina ; M. de Chevreuse le prendra au premier jour. On ne voit à la Cour que des gens qui ont le ventre plein de quinquina. Si cela ne vous excite pas à y revenir, je ne sais plus ce qui vous peut en donner envie. M. Hessein ne l'a point voulu prendre des apothicaires, mais de la propre main de Schmitt. J'ai vu ce Schmitt chez lui ; il a le visage vermeil et boutonné, et a bien plus l'air d'un maître cabaretier, que d'un médecin. M. Hessein dit qu'il n'a jamais rien bu de plus agréable, et qu'à chaque fois qu'il en prend, il sent la vie descendre dans son estomac. Adieu, mon cher Monsieur. Je commencerai et finirai toutes mes lettres en vous disant de vous hâter de revenir.

LETTRE XIII.

BOILEAU A RACINE, *à Paris.*

A Bourbon, ce 19 août (1687).

Vous pouvez juger, Monsieur, combien j'ai été frappé de la funeste nouvelle que vous m'avez mandée

---

C'était un des hommes en qui Louvois avait le plus de confiance, parce que Chamlay avait beaucoup de mérite et nulle ambition. Après la mort de Louvois, Louis XIV voulut lui donner le ministère de la guerre, mais il le refusa constamment, parce qu'il pensait que cette place devait revenir à Barbezieux.

de notre pauvre ami. En quelque état pitoyable néanmoins que vous l'ayez laissé, je ne saurais m'empêcher d'avoir toujours quelque rayon d'espérance, tant que vous n'aurez point écrit *il est mort ;* et je me flatte même qu'au premier ordinaire j'apprendrai qu'il est hors de danger. A dire le vrai, j'ai bon besoin de me flatter ainsi, surtout aujourd'hui que j'ai pris une médecine qui m'a fait tomber quatre fois en faiblesse, et qui m'a jeté dans un abattement dont même les plus agréables nouvelles ne seraient pas capables de me relever. Je vous avoue pourtant que, si quelque chose pouvait me rendre la santé et la joie, ce serait la bonté qu'a Sa Majesté de s'enquérir de moi toutes les fois que vous vous présentez devant lui. Il ne saurait guères rien arriver de plus glorieux, je ne dis pas à un misérable comme moi, mais à tout ce qu'il y a de gens plus considérables à la Cour; et je gage qu'il y en a plus de vingt d'entre eux qui, à l'heure qu'il est, envient ma bonne fortune, et qui voudraient avoir perdu la voix, et même la parole à ce prix. Je ne manquerai pas, avant qu'il soit peu, de profiter du bon avis qu'un si grand Prince me donne, sauf à désobliger M. Bourdier mon médecin, et M. Baudière mon apothicaire, qui prétendent maintenir contre lui que les eaux de Bourbon sont admirables pour rendre la voix. Mais je m'imagine qu'ils réussiront dans cette entreprise, à peu près comme toutes les puissances de l'Europe ont réussi à lui empêcher de prendre Luxembourg et tant d'au-

tres villes. Pour moi, je suis persuadé qu'il fait bon suivre ses ordonnances en fait même de médecine. J'accepte l'augure qu'il m'a donné, en vous disant que la voix me reviendrait lorsque j'y penserais le moins. Un Prince qui a exécuté tant de choses miraculeuses, est vraisemblablement inspiré du Ciel, et toutes les choses qu'il dit sont des oracles. D'ailleurs, j'ai encore un remède à essayer, où j'ai grande espérance, qui est de me présenter à son passage dès que je serai de retour; car je crois que l'envie que j'aurai de lui témoigner ma joie et ma reconnaissance me fera trouver de la voix, et peut-être même des paroles éloquentes. Cependant je vous dirai que je suis aussi muet que jamais, quoiqu'inondé d'eaux et de remèdes. Nous attendons la réponse de M. Fagon sur la relation que M. Bourdier lui a envoyée. Jusques-là je ne puis rien vous dire sur mon départ. On me fait toujours espérer ici une guérison prochaine, et nous devons tenter le demi-bain, supposé que M. Fagon persiste toujours dans l'opinion qu'il me peut être utile. Après cela je prendrai mon parti.

Vous ne sauriez croire combien je vous suis obligé de la tendresse que vous m'avez témoignée dans votre dernière lettre : les larmes m'en sont presque venues aux yeux, et quelque résolution que j'eusse faite de quitter le monde, supposé que la voix ne me revînt point, cela m'a entièrement fait changer d'avis; c'est-à-dire, en un mot, que je me sens capable de quitter

toutes choses, hormis vous. Adieu, mon cher Monsieur. Excusez si je ne vous écris pas une plus longue lettre. Franchement je suis fort abattu; je n'ai point d'appétit; je traîne les jambes plutôt que je ne marche; je n'oserais dormir, et je suis toujours accablé de sommeil. Je me flatte pourtant encore de l'espérance que les eaux de Bourbon me guériront. M. Amiot est homme d'esprit, et me rassure fort. Il se fait une affaire très-sérieuse de me guérir, aussi bien que les autres médecins. Je n'ai jamais vu de gens si affectionnés à leurs malades, et je crois qu'il n'y en a pas un d'entre eux qui ne donnât quelque chose de sa santé pour me rendre la mienne. Outre leur affection, il y va de leur intérêt, parce que ma maladie fait grand bruit dans Bourbon. Cependant ils ne sont point d'accord, et M. Bourdier lève toujours des yeux très-tristes au ciel quand on parle de bain. Quoi qu'il en soit, je leur suis obligé de leurs soins et de leur bonne volonté; et, quand vous m'écrirez, je vous prie de me dire quelque chose qui marque que je parle bien d'eux.

M. de la Chapelle m'a écrit une lettre fort obligeante, et m'envoie plusieurs inscriptions sur lesquelles il me prie de dire mon avis. Elles me paraissent toutes fort spirituelles; mais je ne saurais pas lui mander pour cette fois ce que j'y trouve à redire; ce sera pour le premier ordinaire. M. Boursault[1], que je croyais mort,

---

[1] Il était alors receveur des tailles à Mont-Luçon. Ce trait de

me vint voir il y a cinq ou six jours, et m'apparut le soir assez subitement ; il me dit qu'il s'était détourné de trois grandes lieues du chemin de Mont-Luçon, où il allait et où il est habitué, pour avoir le bonheur de me saluer. Il me fit offre de toutes choses, d'argent, de commodités, de chevaux. Je lui répondis avec les mêmes honnêtetés, et voulus le retenir pour le lendemain à dîner ; mais il me dit qu'il était obligé de s'en aller dès le grand matin : ainsi nous nous séparâmes amis à outrance. A propos d'amis, mes baise-mains, je vous prie, à tous nos amis communs. Dites bien à M. Quinault [1] que je lui suis infiniment obligé de son souvenir, et des choses obligeantes qu'il a écrites de moi à M. l'abbé de Sales. Vous pouvez l'assurer que je le compte présentement au rang de mes meilleurs amis, et de ceux dont j'estime le plus le cœur et l'esprit. Ne vous étonnez pas si vous recevez quelquefois mes lettres un peu tard, parce que la poste n'est point à Bourbon, et que souvent, faute de gens pour envoyer à Moulins, on perd un ordinaire. Au nom de Dieu, mandez-moi, avant toutes choses, des nouvelles de M. Hessein.

---

générosité lui gagna le cœur de Boileau, qui fit disparaître le nom de Boursault de toutes ses satires dans les nouvelles éditions, et lui resta attaché le reste de sa vie.

[1] Celui même que Boileau avait autrefois si maltraité dans ses satires. Il mourut l'année d'après la date de cette lettre.

LETTRE XIV.

BOILEAU A RACINE, *à Paris.*

A Bourbon, le 23 août (1687).

On me vient avertir que la poste est de ce soir à Bourbon; c'est ce qui fait que je prends la plume à l'heure qu'il est, c'est-à-dire, à dix heures du soir, qui est une heure fort extraordinaire aux malades de Bourbon, pour vous dire que, malgré les tragiques remontrances de M. Bourdier, je me suis mis aujourd'hui dans le demi-bain par le conseil de M. Amiot, et même de M. des Trapières que j'ai appelé au conseil. Je n'y ai été qu'une heure. Cependant j'en suis sorti beaucoup en meilleur état que je n'y étais entré, c'est-à-dire, la poitrine beaucoup plus dégagée, les jambes plus légères, l'esprit plus gai; et même mon laquais m'ayant demandé quelque chose, je lui ai répondu un *non* à pleine voix, qui l'a surpris lui-même, aussi bien qu'une servante qui était dans la chambre, et pour moi j'ai cru l'avoir prononcé par enchantement. Il est vrai que je n'ai pu depuis rattraper ce ton-là; mais, comme vous voyez, Monsieur, c'en est assez pour me remettre le cœur au ventre, puisque c'est une preuve que ma voix n'est pas entièrement perdue, et que le bain m'est très-bon. Je m'en vais piquer de

ce côté-là, et je vous manderai le succès. Je ne sais pas pourquoi M. Fagon a molli si aisément sur les objections très-superstitieuses de M. Bourdier. Il y a tantôt six mois que je n'ai eu de véritable joie que ce soir. Adieu, mon cher Monsieur. Je dors en vous écrivant. Conservez-moi votre amitié, et croyez que, si je recouvre la voix, je l'emploierai à publier à toute la terre la reconnaissance que j'ai des bontés que vous avez pour moi, et qui ont encore accru de beaucoup la véritable estime et la sincère amitié que j'avais pour vous. J'ai été ravi, charmé, enchanté du succès du quinquina, et ce qu'il a fait sur notre ami Hessein m'engage encore plus dans ses intérêts, que la guérison de ma fièvre double-tierce.

LETTRE XV.

RACINE A BOILEAU, *à Bourbon.*

A Paris, ce 24 août (1687).

Je vous dirai, avant toutes choses, que M. Hessein, excepté quelque petit reste de faiblesse, est entièrement hors d'affaire, et ne prendra plus que huit jours du quinquina, à moins qu'il n'en prenne pour son plaisir; car la chose devient à la mode, et on commencera bientôt à la fin des repas, à le servir comme le café et le chocolat. L'autre jour à Marly, Monsei-

gneur, après un fort grand déjeûner avec madame la princesse de Conti [1] et d'autres Dames, en envoya quérir deux bouteilles chez les apothicaires du Roi, et en but le premier un grand verre; ce qui fut suivi par toute la compagnie, qui, trois heures après, n'en dîna que mieux. Il me semble même que cela leur avait donné un plus grand air de gaîté ce jour-là, et, à ce même dîner, je contai au Roi votre embarras entre vos deux médecins et la consultation très-savante de M. Bourdier. Le Roi eut la bonté de me demander ce qu'on vous répondait là-dessus, et s'il y avait à délibérer. *Oh! pour moi*, s'écria naturellement madame la princesse de Conti, qui était à table à côté de Sa Majesté, *j'aimerais mieux ne parler de trente ans, que d'exposer ainsi ma vie pour recouvrer la parole.* Le Roi, qui venait de faire la guerre à Monseigneur sur sa débauche de quinquina, lui demanda s'il ne voudrait point aussi tâter des eaux de Bourbon. Vous ne sauriez croire combien cette maison de Marly est agréable : la Cour y est, ce me semble, tout autre qu'à Versailles; il y a peu de gens, et le Roi nomme tous ceux qui l'y doivent suivre. Ainsi tous ceux qui y sont, se trouvant fort honorés d'y être, y sont aussi de fort bonne humeur. Le Roi même y est

---

[1] C'était Anne-Marie de Bourbon, dite mademoiselle de Blois, fille de Louis XIV et de mademoiselle de la Vallière. Elle était veuve depuis deux ans.

fort libre et fort caressant. On dirait qu'à Versailles il est tout entier aux affaires, et qu'à Marly il est tout à lui et à son plaisir. Il m'a fait l'honneur plusieurs fois de me parler, et j'en suis sorti à mon ordinaire, c'est-à-dire, fort charmé de lui et au désespoir contre moi; car je ne me trouve jamais si peu d'esprit que dans ces momens où j'aurais le plus d'envie d'en avoir.

Du reste, je suis devenu riche de bons Mémoires. J'y ai entretenu tout à mon aise les gens qui pouvaient me dire le plus de choses de la campagne de Lille. J'eus même l'honneur de demander cinq ou six éclaircissemens à M. de Louvois, qui me parla avec beaucoup de bonté. Vous savez sa manière, et comme toutes ses paroles sont pleines de droit sens et vont au fait. En un mot, j'en sortis très-savant et très-content. Il me dit que, tout autant de difficultés que nous aurions, il nous écouterait avec plaisir. Les questions que je lui fis regardaient Charleroi et Douai. J'étais en peine pourquoi on alla d'abord à Charleroi, et si on avait déjà nouvelle que les Espagnols l'eussent rasé; car en voulant écrire, je me suis trouvé arrêté tout à coup, et par cette difficulté, et par beaucoup d'autres que je vous dirai. Vous ne me trouverez peut-être, à cause de cela, guères plus avancé que vous, c'est-à-dire, beaucoup d'idées et peu d'écriture. Franchement je vous trouve fort à dire, et dans mon travail, et dans mes plaisirs. Une heure de conversation m'était d'un grand secours pour l'un, et d'un grand accroissement pour les autres.

Je viens de recevoir une lettre de vous. Je ne doute pas que vous n'ayez présentement reçu celle où je vous mandais l'avis de M. Fagon, et que M. Bourdier n'ait reçu des nouvelles de M. Fagon même, qui ne serviront pas peu à le confirmer dans son avis. Tout ce que vous m'écrivez de votre peu d'appétit et de votre abattement est très-considérable, et marque toujours de plus en plus que les eaux ne vous conviennent point. M. Fagon ne manquera pas de me répéter encore qu'il les faut quitter, et les quitter au plus vite ; car, je vous l'ai mandé, il prétend que leur effet naturel est d'ouvrir l'appétit et de rendre les forces ; quand elles font le contraire, il y faut renoncer. Je ne doute donc pas que vous ne vous remettiez bientôt en chemin pour revenir. Je suis persuadé, comme vous, que la joie de revoir un Prince qui témoigne tant de bonté pour vous, vous fera plus de bien que tous les remèdes. M. Roze m'avait déjà dit de vous mander de sa part, qu'après Dieu le Roi était le plus grand médecin du monde, et je fus même fort édifié que M. Roze voulût bien mettre Dieu avant le Roi. Je commence à soupçonner qu'il pourrait bien être en effet dans la dévotion. M. Nicole a donné depuis deux jours au public deux tomes de *Réflexions sur les Épîtres et sur les Évangiles* [1], qui me semblent encore plus forts et plus édifians que tout

---

[1] C'est une continuation des *Essais de morale*. Il en parut deux autres tomes l'année suivante 1688.

ce qu'il a fait. Je ne vous les envoie pas, parce que j'espère que vous serez bientôt de retour, et vous les trouverez infailliblement chez vous. Il n'a encore travaillé que sur la moitié des Épîtres et des Évangiles de l'année; j'espère qu'il achevera le reste, pourvu qu'il plaise a Dieu et au R. Père de la Chaise de lui laisser encore un an de vie.

Il n'y a point de nouvelles de Hongrie, que celles qui sont dans la Gazette. M. de Lorraine, en passant la Drave, a fait, ce me semble, une entreprise de fort grand éclat et fort inutile. Cette expédition a bien l'air de celle qu'on fit pour secourir Philipsbourg. Il a trouvé au-delà de la rivière un bois, et au-delà de ce bois les ennemis retranchés jusqu'aux dents [1]. M. de Termes est du nombre de ceux que je vous ai mandé qui avaient l'estomac farci de quinquina. Croyez-vous que le quinquina, qui vous a sauvé la vie, ne vous rendrait point la voix? Il devrait du moins vous être plus favorable qu'à un autre, vous qui vous êtes enroué tant de fois à le louer. Les comédiens, qui vous font si peu de pitié, sont pourtant toujours sur le pavé, et je crains, comme vous, qu'ils ne soient obligés de s'aller établir auprès des vignes de feu M. votre père [2]. Ce serait un digne théâtre pour les OEuvres de M. Pra-

---

[1] Voyez la note ci-dessus, page 215.

[2] Le père de Boileau avait eu des vignes du côté de Pantin, près du lieu où l'on transportait les immondices de Paris.

don; j'allais ajouter de M. Boursault, mais je suis trop touché des honnêtetés que vous avez tout nouvellement reçues de lui. Je ferai tantôt à M. Quinault celles que vous me mandez de lui faire. Il me semble que vous avancez furieusement dans le chemin de la perfection. Voilà bien des gens à qui vous avez pardonné.

On m'a dit chez madame Manchon, que M. Marchand partait lundi prochain pour Bourbon. *Hui! vereor ne quid Andria apportet mali!* Franchement j'appréhende un peu qu'il ne vous retienne. Il aime fort son plaisir. Cependant je suis assuré que M. Bourdier même vous dira de vous en aller. Le bien que les eaux vous pourraient faire, est peut-être fait; elles auront mis votre poitrine en bon train. Les remèdes ne font pas toujours sur-le-champ leur plein effet, et mille gens qui étaient allés à Bourbon pour des faiblesses de jambes, n'ont recommencé à bien marcher que lorsqu'ils ont été de retour chez eux. Adieu, mon cher Monsieur. Vous me demandez pardon de m'avoir écrit une lettre trop courte, et vous avez raison de le demander; et moi je vous le demande d'en avoir écrit une trop longue, et j'ai peut-être aussi raison.

LETTRE XVI.

BOILEAU A RACINE, *à Paris.*

A Bourbon, le 28 août (1687).

Je ne m'étonne point, Monsieur, que madame la princesse de Conti soit dans le sentiment où elle est. Quand elle aurait perdu la voix, il lui resterait encore un million de charmes pour se consoler de cette perte, et elle serait encore la plus parfaite chose que la nature ait produite depuis long-tems. Il n'en est pas ainsi d'un misérable qui a besoin de sa voix pour être souffert des hommes, et qui a quelquefois à disputer contre M. Charpentier. Quand ce ne serait que cette dernière raison, il doit risquer quelque chose, et la vie n'est pas d'un si grand prix qu'il ne la puisse hasarder pour se mettre en état d'interrompre un tel parleur. J'ai donc tenté l'aventure du demi-bain avec toute l'audace imaginable, mes valets faisant lire leur frayeur sur leur visage, et M. Bourdier s'étant retiré pour n'être point témoin d'un entreprise si téméraire. A vous dire vrai, cette aventure a été un peu semblable à celle des Maillotins dans Don Quixotte ; je veux dire qu'après bien des alarmes, il s'est trouvé qu'il n'y avait qu'à rire, puisque non-seulement le bain ne m'a point augmenté la fluxion sur la poitrine, mais qu'il me l'a

même fort soulagée, et que, s'il ne m'a pas rendu la voix, il m'a du moins en partie rendu la santé. Je ne l'ai encore essayé que quatre fois, et M. Amiot prétend le pousser jusqu'à dix. Après quoi, si la voix ne me revient, il m'assure qu'il me donnera mon congé. Je conçois un fort grand plaisir à vous revoir et à vous embrasser ; mais vous ne sauriez croire pourtant tout ce qui se présente d'affreux à mon esprit quand je songe qu'il me faudra peut-être repasser muet par ces mêmes hôtelleries, et revenir sans voix dans ces mêmes lieux où l'on m'avait tant de fois assuré que les eaux de Bourbon me guériraient infailliblement. Il n'y a que Dieu et vos consolations qui me puissent soutenir dans une si juste occasion de désespoir.

J'ai été fort frappé de l'agréable débauche de Monseigneur chez madame la princesse de Conti. Mais ne songe-t-il point à l'insulte qu'il a faite par là à tous ces Messieurs de la Faculté ? Passe pour avaler le quinquina sans avoir la fièvre ; mais de le prendre sans s'être préalablement fait saigner et purger, c'est une chose qui crie vengeance, et il y a une espèce d'effronterie à ne se point trouver mal après un tel attentat contre toutes les règles de la médecine. Si Monseigneur et toute sa compagnie avaient, avant tout, pris une dose de séné dans quelque sirop convenable, cela lui aurait à la vérité coûté quelque tranchées, et l'aurait mis, lui et tous les autres, hors d'état de dîner ; mais il y aurait eu au moins quelques formes gardées, et

M. Bachot aurait trouvé le trait galant, au lieu que, de la manière dont la chose s'est faite, cela ne saurait jamais être approuvé que des gens de Cour et du monde, et non point des véritables disciples d'Hippocrate, gens à barbe vénérable, et qui ne verront point assurément ce qu'il peut y avoir eu de plaisant à tout cela. Que si personne n'en a été malade, il vous répondront qu'il y a eu du sortilége. Et en effet, Monsieur, de la manière dont vous me peignez Marly, c'est un véritable lieu d'enchantement. Je ne doute point que les Fées n'y habitent. En un mot, tout ce qui s'y dit et ce qui s'y fait me paraît enchanté; mais surtout les discours du Maître du château ont quelque chose de fort ensorcelant, et ont un charme qui se fait sentir jusqu'à Bourbon. De quelque pitoyable manière que vous m'ayez conté la disgrâce des comédiens, je n'ai pu m'empêcher d'en rire. Mais, dites-moi, Monsieur, supposé qu'ils aillent habiter où je vous ai dit, croyez-vous qu'ils boivent du vin du crû? Ce ne serait pas une mauvaise pénitence à proposer à M. de Champ-Meslé [1], pour tant de bouteilles de vin de Champagne qu'il a bues, vous savez aux dépens de qui. Vous avez raison de dire qu'ils auront là un merveilleux théâtre pour jouer les pièces de M. Pradon; et d'ailleurs ils y au-

---

[1] Le comédien Champ-Meslé aimait beaucoup à boire, et Racine, dans le temps de sa liaison avec mademoiselle Champ-Meslé, avait plus d'une fois prêté de l'argent au mari.

ront une commodité, c'est que, quand le souffleur aura oublié d'apporter la copie de ses ouvrages, il en retrouvera infailliblement une bonne partie dans les précieux dépôts qu'on apporte tous les matins en cet endroit. M. Fagon n'a point écrit à M. Bourdier. Faites bien des complimens pour moi à M. Roze. Les gens de son tempérament sont de fort dangereux ennemis ; mais il n'y a point aussi de plus chauds amis, et je sais qu'il a de l'amitié pour moi. Je vous félicite des conversations fructueuses que vous avez eues avec M. de Louvois, d'autant plus que j'aurai part à votre récolte. Ne craignez point que M. Marchand m'arrête à Bourbon. Quelque amitié que j'aie pour lui, il n'entre point en balance avec vous, et l'Andrienne [1] n'apportera aucun mal. Je meurs d'envie de voir les *Réflexions* de M. Nicole, et je m'imagine que c'est Dieu qui me prépare ce livre à Paris pour me consoler de mon infortune. J'ai fort ri de la raillerie que vous me faites sur les gens à qui j'ai pardonné ; cependant savez-vous bien qu'il y a à cela plus de mérite que vous ne croyez, si le proverbe italien est véritable, que *chi offende non perdona?*

L'action de M. de Lorraine ne me paraît point si inutile qu'on se veut imaginer, puisque rien ne peut mieux confirmer l'assurance de ses troupes, que de voir que les Turcs n'ont osé sortir de leurs retranchemens,

---

[1] Allusion au vers latin cité dans la lettre de Racine.

ni même donner sur son arrière-garde dans sa retraite, et il faut en effet que ce soient de grands coquins pour l'avoir ainsi laissé repasser la Drave. Croyez-moi, ils seront battus, et la retraite de M. de Lorraine a plus de rapport à la retraite de César quand il décampa devant Pompée, qu'à l'affaire de Philipsbourg. Quand vous verrez M. Hessein, faites-le ressouvenir que nous sommes frères en quinquina, puisqu'il nous a sauvé la vie à l'un et à l'autre. Vous pensez vous moquer; mais je ne sais pas si je n'en essaierai point pour le recouvrement de ma voix. Adieu, mon cher Monsieur. Aimez-moi toujours, et croyez qu'il n'y a rien au monde que j'aime plus que vous. Je ne sais où vous vous êtes mis en tête que vous m'aviez écrit une longue lettre, car je n'en ai jamais trouvé une si courte.

LETTRE XVII.

BOILEAU A RACINE, *à Paris.*

A Bourbon, le 2 septembre (1687).

Ne vous étonnez pas, Monsieur, si vous ne recevez pas les réponses à vos lettres aussi promptement que peut-être vous souhaitez, parce que la poste est fort irrégulière à Bourbon, et qu'on ne sait pas trop bien quand il faut écrire. Je commence à songer à ma retraite. Voilà tantôt la dixième fois que je me baigne,

et, à ne vous rien celer, ma voix est tout au même état que quand je suis arrivé. Le monosyllabe que j'ai prononcé n'a été qu'un effet de ces petits tons que vous savez qui m'échappent quelquefois quand j'ai beaucoup parlé, et mes valets ont été un peu trop prompts à crier miracle. La vérité est pourtant que le bain m'a renforcé les jambes et fortifié la poitrine ; mais pour ma voix, ni le bain ni la boisson des eaux ne m'ont de rien servi. Il faut donc s'en aller de Bourbon aussi muet que j'y suis arrivé. Je ne saurais vous dire quand je partirai ; je prendrai brusquement mon parti, et Dieu veuille que le déplaisir ne me tue pas en chemin. Tout ce que je vous puis dire, c'est que jamais exilé n'a quitté son pays avec tant d'affliction que je retournerai au mien. Je vous dirai encore plus, c'est que, sans votre considération, je ne crois pas que j'eusse jamais revu Paris, où je ne conçois aucun autre plaisir que celui de vous revoir. Je suis bien fâché de la juste inquiétude que vous donne la fièvre de M. votre jeune fils [1]. J'espère que cela ne sera rien. Mais si quelque chose me fait craindre pour lui, c'est le nombre de bonnes qualités qu'il a, puisque je n'ai jamais vu d'enfant de son âge si accompli en toutes choses. M. Marchand est arrivé ici samedi. J'ai été fort aise de le voir ; mais je ne tarderai guères à le quitter.

---

[1] Jean-Baptiste Racine, fils aîné. Il avait alors près de neuf ans.

Nous faisons notre ménage ensemble; il est toujours aussi bon et aussi méchant homme que jamais. J'ai su par lui tout ce qu'il y a de mal à Bourbon, dont je ne savais pas un mot à son arrivée. Votre relation de l'affaire de Hongrie m'a fait un très-grand plaisir, et m'a fait comprendre en très-peu de mots ce que les plus longues relations ne m'auraient peut-être pas appris. Je l'ai débitée à tout Bourbon, où il n'y avait qu'une relation d'un commis de M. Jacques[1], où, après avoir parlé du grand-visir, on ajoutait entre autres choses, que *ledit visir voulant réparer le grief qui lui avait été fait, etc.* Tout le reste était de ce style. Adieu, mon cher Monsieur. Aimez-moi toujours, et croyez que vous seul êtes ma consolation.

Je vous écrirai en partant de Bourbon, et vous aurez de mes nouvelles en chemin. Je ne sais pas trop le parti que je prendrai à Paris. Tous mes livres sont à Auteuil, où je ne puis plus désormais aller les hivers. J'ai résolu de prendre un logement pour moi seul. Je suis las franchement d'entendre le tintamarre des nourrices et des servantes. Je n'ai qu'une chambre et point de meubles au cloître[2]. Tout ceci soit dit entre nous; mais cependant je vous prie de me mander votre avis. N'ayant point de voix, il me faut du moins de la tranquillité.

---

[1] Entrepreneur des vivres dans l'armée du duc de Lorraine.

[2] Il logeait dans le cloître Notre-Dame, chez l'abbé de Dreux, conseiller au Parlement, et chanoine de l'église de Paris.

Je suis las de me sacrifier au plaisir et à la commodité d'autrui. Il n'est pas vrai que je ne puisse bien vivre et tenir seul mon ménage ; ceux qui le croient se trompent grossièrement. D'ailleurs, je prétends désormais mener un genre de vie dont tout le monde ne s'accommodera pas. J'avais pris des mesures que j'aurais exécutées, si ma voix ne s'était point éteinte. Dieu ne l'a pas voulu. J'ai honte de moi-même, et je rougis des larmes que je répands en vous écrivant ces derniers mots.

LETTRE XVIII.

RACINE A BOILEAU, *à Bourbon.*

A Paris, ce 5 septembre (1687).

J'avais destiné cette après-dînée à vous écrire fort au long ; mais *un cousin, abusant d'un fâcheux parentage*[1], est venu malheureusement me voir, et il ne fait que de sortir de chez moi. Je ne vous écris donc que pour vous dire que je reçus avant-hier une lettre de vous. Le Père Bouhours et le Père Rapin[2] étaient dans mon cabinet quand je la reçus. Je leur en fis la lecture en

[1] Vers de Boileau dans l'Épître à M. de Lamoignon.

[2] Le Père Rapin mourut dans le mois qui suivit la date de cette lettre.

la décachetant, et je leur fis un fort grand plaisir. Je regardai pourtant de loin, à mesure que je la lisais, s'il n'y avait rien dedans qui fût trop janséniste. Je vis vers la fin le nom de M. Nicole, et je sautai bravement ou, pour mieux dire, lâchement par-dessus. Je n'osai m'exposer à troubler la grande joie et même les éclats de rire que leur causèrent plusieurs choses fort plaisantes que vous me mandiez. Nous aurions été tous trois les plus contens du monde si nous eussions trouvé à la fin de votre lettre que vous parliez à votre ordinaire, comme nous trouvions que vous écriviez avec le même esprit que vous avez toujours eu. Ils sont, je vous assure, tous deux fort de vos amis, et même de fort bonnes gens. Nous avions été le matin entendre le Père de Villiers[1], qui faisait l'oraison funèbre de M. le Prince, grand-père de M. le Prince d'aujourd'hui. Il y a joint les louanges du dernier mort, et il s'est enfoncé jusqu'au cou dans le combat de Saint-Antoine, Dieu sait combien judicieusement. En vérité il a beaucoup d'esprit; mais il aurait bien besoin de se laisser conduire. J'annonçai au Père Bouhours un

---

[1] Il était alors Jésuite; mais il quitta cette Société deux ans après. Il a fait un poëme sur l'*Art de prêcher*, et entre autres ouvrages en prose un *Entretien sur les Tragédies*. L'oraison funèbre dont il s'agit ici est celle de Henri de Bourbon, prince de Condé, mort en 1646. Le dernier mort est le grand Condé, fils de celui-ci, et qui était mort l'année précédente (1686).

nouveau livre, qui excita fort sa curiosité. Ce sont les *Remarques de M. de Vaugelas, avec les notes de Thomas Corneille* [1]. Cela est ainsi affiché dans Paris depuis quatre jours. Auriez-vous jamais cru voir ensemble M. de Vaugelas et M. de Corneille le jeune donnant des règles sur la langue?

J'eusse bien voulu vous pouvoir mander que M. de Louvois est guéri, en vous mandant qu'il a été malade; mais ma femme, qui revient de voir madame de la Chapelle [2], m'apprend qu'il a encore de la fièvre. Elle était d'abord comme continue, et même assez grande; elle n'est présentement qu'intermittente, et c'est encore une des obligations que nous avons au quinquina. J'espère que je vous manderai lundi qu'il est absolument guéri. Outre l'intérêt du Roi et celui du public, nous avons, vous et moi, un intérêt très-particulier à lui souhaiter une longue santé. On ne peut pas nous témoigner plus de bonté qu'il nous en témoigne, et vous ne sauriez croire avec quelle amitié il m'a toujours demandé de vos nouvelles. Bon soir, mon cher Monsieur. Je salue de tout mon cœur M. Marchand. Je vous écrirai plus au long lundi. Mon fils est guéri.

---

[1] Ces *Remarques de Thomas Corneille* parurent en 1687. Elles ont été réimprimées en 1738 avec les *Remarques de Vaugelas*.

[2] Femme de celui dont nous avons parlé ci-dessus, page 207, note 2. Elle était fille d'une sœur de Boileau.

LETTRE XIX.

BOILEAU A RACINE, *au camp de Mons.*

Paris, le 25 mars (1691).

Je ne voyais proprement que vous pendant que vous étiez à Paris, et depuis que vous n'y êtes plus, je ne vois plus pour ainsi dire personne. N'attendez donc pas que je vous rende nouvelles pour nouvelles, puisque je n'en sais aucune. D'ailleurs, il n'est guères fait mention à Paris présentement que du siége de Mons, dont je ne crois pas vous devoir instruire. Les particularités que vous m'en avez mandées m'ont fait un fort grand plaisir. Je vous avoue pourtant que je ne saurais digérer que le Roi s'expose comme il fait. C'est une mauvaise habitude qu'il a prise, dont il devrait se guérir, et cela ne s'accorde pas avec cette haute prudence qu'il fait paraître dans toutes ses autres actions. Est-il possible qu'un Prince qui prend si bien ses mesures pour assiéger Mons, en prenne si peu pour la conservation de sa propre personne? Je sais bien qu'il a pour lui l'exemple des Alexandre et des César, qui s'exposaient de la sorte; mais avaient-ils raison de le faire? Je doute qu'il ait lu ce vers d'Horace :

Decipit exemplar vitiis imitabile.

Je suis ravi d'apprendre que vous êtes dans un couvent, en même cellule que M. de Cavoie [1]; car bien que le logement soit un peu étroit, je m'imagine qu'on n'y garde pas trop étroitement les règles, et qu'on n'y fait pas la lecture pendant le dîner, si ce n'est peut-être de lettres pareilles à la mienne. Je vous dis bien en partant, que je ne vous plaignais plus, puisque vous faisiez le voyage avec un homme tel que lui, auprès duquel on trouve toutes sortes de commodités, et dont la compagnie pourrait consoler de toutes sortes d'incommodités. Et puis je vois bien qu'à l'heure qu'il est vous êtes un soldat parfaitement aguerri contre les périls et contre la fatigue. Je vois bien, dis-je, que vous allez recouvrer votre honneur à Mons, et que toutes les mauvaises plaisanteries du voyage de Gand [2] ne tomberont plus que sur moi. M. de Cavoie a déjà assez bien commencé à m'y préparer. Dieu veuille seulement que je les puisse entendre, au hasard même d'y mal répondre. Mais, à ne vous rien celer, non-seulement mon mal ne finit point, mais je doute même qu'il

---

[1] Louis Oger, marquis de Cavoie, maréchal-des-logis de la Maison du Roi, nommé *le brave Cavoie*, était lié d'une amitié particulière avec Racine, et ils se quittaient peu. On sait le mot de Louis XIV à ce sujet. Pendant la disgrace momentanée de Cavoie, Racine se montra plus que jamais son ami.

[2] Pendant la campagne de 1678, où Boileau suivit aussi l'armée.

guérisse. En récompense, me voilà fort bien guéri d'ambition et de vanité; et, en vérité, je ne sais si cette guérison-là ne vaut pas bien l'autre, puisqu'à mesure que les honneurs et les biens me fuient, il me semble que la tranquillité me vient.

J'ai été une fois à notre assemblée [1] depuis votre départ. M. de la Chapelle ne manqua pas, comme vous vous le figurez bien, de proposer d'abord une médaille sur le siége de Mons, et j'en imaginai une sur..... (*Le reste manque*) [2].

---

[1] La petite Académie; elle n'eut que l'année suivante le titre d'Académie des inscriptions et médailles.

[2] Les assemblées de la petite Académie avaient donné le goût des devises et des médailles, et on en imaginait sur toutes sortes de sujets. Nous trouvons dans les notes de Jean-Baptiste Racine, que Boileau, en riant avec ses amis, avait proposé pour l'Académie française la devise suivante : Des singes assis en rond autour d'un bassin d'eau, dans lequel ils se regardent, avec cette légende : *Sibi pulchri.*

LETTRE XX.

RACINE A BOILEAU, *à Paris.*

Du camp devant Mons, le 3 avril (1691).

On nous avait trop tôt mandé la prise de l'ouvrage à cornes; il ne fut attaqué pour la première fois qu'avant-hier, encore fut-il abandonné un moment après par les grenadiers du régiment des Gardes, qui s'épouvantèrent mal-à-propos, et que leurs officiers ne purent retenir même en leur présentant l'épée nue, comme pour les percer. Le lendemain, qui était hier, sur les neuf heures du matin, on recommença une autre attaque avec beaucoup plus de précaution que la précédente. On choisit pour cela huit compagnies de grenadiers, tant du régiment du Roi que d'autres régimens, qui tous méprisent fort les soldats des Gardes qu'ils appellent des *Pierrots*. On commanda aussi cent-cinquante mousquetaires des deux compagnies pour soutenir les grenadiers. L'attaque se fit avec une vigueur extraordinaire, et dura trois bons quarts d'heure; car les ennemis se défendirent en fort braves gens, et quelques-uns d'entre eux se colletèrent même avec quelques-uns de nos officiers. Mais comment auraient-ils pu faire? Pendant qu'ils étaient aux mains, tout notre canon tirait, sans discontinuer, sur les deux demi-lunes qui devaient les couvrir, et d'où, malgré

cette tempête de canons, on ne laissa pourtant pas de faire un feu épouvantable. Nos bombes tombaient aussi à tous momens sur ces demi-lunes, et semblaient les renverser sens dessus dessous. Enfin, nos gens demeurèrent les maîtres, et s'établirent de manière qu'on n'a pas même osé depuis les inquiéter. Nous y avons bien perdu deux cents hommes, entre autres huit ou dix mousquetaires, du nombre desquels était le fils de M. le prince de Courtenay [1], qui a été trouvé mort dans la palissade de la demi-lune; car quelques mousquetaires poussèrent jusque dans cette demi-lune, malgré la défense expresse de Vauban et de M. de Maupertuis [2], croyant faire sans doute la même chose qu'à Valenciennes. Ils furent obligés de revenir fort vite sur leurs pas, et c'est là que la plupart furent tués ou blessés. Les grenadiers, à ce que dit M. de Maupertuis lui-même, ont été aussi braves que les mousquetaires. De huit capitaines, il y en a eu sept tués ou blessés. J'ai retenu cinq ou six actions ou paroles de simples grenadiers, dignes d'avoir place dans l'histoire, et je vous

---

[1] Louis Gaston, fils aîné de Louis-Charles, prince de Courtenay. Ce jeune homme n'avait que vingt-un ans.

[2] Louis de Melun, marquis de Maupertuis, lieutenant-général des armées du Roi, capitaine-lieutenant et commandant de la première compagnie des Mousquetaires. Il s'était déjà distingué au siége de Candie et à la prise de Valenciennes. Il mourut en 1721, âgé de quatre-vingt-six ans, sans laisser de postérité.

les dirai quand nous nous reverrons. M. de Château-Villain, fils de M. le grand-trésorier de Pologne [1], était à tout, et est un des hommes de l'armée le plus estimé. La Chesnaye [2] a aussi fort bien fait. Je vous les nomme tous deux, parce que vous les connaissez particulièrement. Mais je ne vous puis dire assez de bien du premier, qui joint beaucoup d'esprit à une fort grande valeur. Je voyais toute l'attaque fort à mon aise, d'un peu loin à la vérité; mais j'avais de fort bonnes lunettes que je ne pouvais presque tenir fermes, tant le cœur me battait à voir tant de braves gens dans le péril. On fit une suspension pour retirer les morts de part et d'autre. On trouva de nos mousquetaires morts dans le chemin couvert de la demi-lune. Deux mousquetaires blessés s'étaient couchés parmi ces morts de peur d'être achevés; ils se levèrent tout à coup sur leurs pieds, pour s'en revenir avec les morts qu'on remportait; mais les ennemis prétendirent qu'ayant été trouvés sur leur terrain, ils devaient demeurer prisonniers. Notre officier ne put pas en disconvenir; mais il voulut au moins donner de l'argent aux Espagnols, afin de faire traiter ces deux mous-

---

[1] Le comte de Morstein, grand-trésorier de Pologne, établi en France, avait acquis le comté de Château-Villain, qui, après sa mort, fut acheté par le comte de Toulouse.

[2] Il eut un cheval tué sous lui, entre le Roi et le comte de Toulouse. Voyez le *Journal de Dangeau*.

quetaires. Les Espagnols répondirent : « Ils seront » mieux traités parmi nous que parmi vous, et nous » avons de l'argent plus qu'il n'en faut pour nous et » pour eux ». Le gouverneur fut un peu plus incivil ; car M. de Luxembourg lui ayant envoyé une lettre par un tambour, pour s'informer si le chevalier d'Estrades [1], qui s'est trouvé perdu, n'était point du nombre des prisonniers qui ont été faits dans ces deux actions, le gouverneur ne voulut ni lire la lettre ni voir le tambour.

On a pris aujourd'hui deux manières de paysans, qui étaient sortis de la ville avec des lettres pour M. de Castanaga [2]. Ces lettres portaient que la place ne pouvait plus tenir que cinq ou six jours. En récompense, comme le Roi regardait de la tranchée tirer nos batteries cette après-dînée, un homme, qui apparemment était quelque officier ennemi déguisé en soldat avec un simple habit gris, est sorti, à la vue du Roi, de notre tranchée, et, traversant jusqu'à une demi-lune des ennemis, s'est jeté dedans, et on a vu deux des ennemis venir au-devant de lui pour le recevoir. J'étais aussi dans la tranchée dans ce tems-là, et je l'ai conduit de l'œil jusque dans la demi-lune. Tout le monde a été surpris au dernier point de son impudence ;

---

[1] Gabriel-Joseph, second fils du maréchal d'Estrades. Ce jeune homme fut tué à Steinkerque l'année suivante.

[2] Gouverneur de Bruxelles.

mais vraisemblablement il n'empêchera pas la place d'être prise dans cinq ou six jours. Toute la demi-lune est presque éboulée, et les remparts de ce côté-là ne tiennent plus à rien. On n'a jamais vu un tel feu d'artillerie. Quoique je vous dise que j'ai été dans la tranchée, n'allez pas croire que j'aie été dans aucun péril : les ennemis ne tiraient plus de ce côté-là, et nous étions tous, ou appuyés sur le parapet, ou debout sur le revers de la tranchée. Mais j'ai couru d'autres périls, que je vous conterai en riant quand nous serons de retour. Je suis, comme vous, tout consolé de la réception de Fontenelle [1]. M. Roze paraît fâché de voir, dit-il, l'Académie *in pejus ruere*. Il vous fait ses baise-mains avec des expressions très-fortes, à son ordinaire. M. de Cavoie et quantité de nos communs amis m'ont chargé aussi de vous en

---

[1] Fontenelle fut reçu à l'Académie française le 5 mai 1691. Les ouvrages qu'il avait publiés jusqu'alors n'étaient pas propres à lui rendre favorables des hommes d'un goût aussi délicat et aussi sévère que l'étaient Racine et Boileau; ainsi il ne faut pas chercher d'autre motif dans l'opposition un peu vive qu'ils mirent à sa réception. Mais se dire l'objet de l'inimitié personnelle des deux plus grands poëtes de la nation accommodait parfaitement l'amour-propre du nouvel académicien; et, ce qui est étrange, Fontenelle fut assez habile pour accréditer et maintenir cette ridicule supposition que l'on a entendu énoncer, plus d'une fois, en pleine Académie, comme un fait incontestable.

faire. Voilà, ce me semble, une assez longue lettre; mais j'ai les pieds chauds, et je n'ai guères de plus grand plaisir que de causer avec vous. Je crois que le nez a saigné au prince d'Orange, et il n'est tantôt plus fait mention de lui. Vous me ferez un extrême plaisir de m'écrire quand cela vous fera aussi quelque plaisir. Je vous prie de faire mes baise-mains à M. de la Chapelle. Ayez la bonté de mander à ma femme, que vous avez reçu de mes nouvelles.

J'ai oublié de vous dire que, pendant que j'étais sur le mont Pagnotte à regarder l'attaque, le R. P. de la Chaise était dans la tranchée, et même fort près de l'attaque, pour la voir plus distinctement. J'en parlais hier au soir à son frère [1], qui me dit tout naturellement : « Il se fera tuer un de ces jours ». Ne dites rien de cela à personne; car on croirait la chose inventée, et elle est très-vraie et très-sérieuse.

---

[1] Le comte de la Chaise, capitaine de la porte du Roi. Sa fille fut mariée au marquis de la Luzerne.

LETTRE XXI.

RACINE A BOILEAU, *à Paris.*

Versailles, ce mardi 8 avril (1692).

MADAME de Maintenon m'a dit ce matin que le Roi avait réglé notre pension [1] à quatre mille francs pour moi, et à deux mille francs pour vous : cela s'entend sans y comprendre notre pension de gens de lettres. Je l'ai fort remerciée pour vous et pour moi. Je viens aussi tout-à-l'heure de remercier le Roi. Il m'a paru qu'il avait quelque peine qu'il y eût de la diminution; mais je lui ai dit que nous étions trop contens. J'ai plus appuyé encore sur vous que sur moi, et j'ai dit au Roi que vous prendriez la liberté de lui écrire pour le remercier, n'osant pas lui venir donner la peine d'élever sa voix pour vous parler [2]. J'ai dit en propres paroles : « Sire, il a plus d'esprit que jamais, plus » de zèle pour Votre Majesté, et plus d'envie de tra- » vailler pour votre gloire ». Vous voyez enfin que les choses ont été réglées comme vous l'avez souhaité vous-même. Je ne laisse pas d'avoir une vraie peine de ce

[1] La pension accordée à Racine et à Boileau, comme historiographes du Roi, ne fut fixée qu'en 1692.

[2] Boileau était, depuis quelque tems, un peu sourd.

qu'il semble que je gagne à cela plus que vous; mais outre les dépenses et les fatigues des voyages, dont je suis assez aise que vous soyez délivré, je vous connais si noble et si plein d'amitié, que je suis assuré que vous souhaiteriez de bon cœur que je fusse encore mieux traité. Je serai très-content si vous l'êtes en effet. J'espère vous revoir bientôt. Je demeure ici pour voir de quelle manière la chose doit tourner; car on ne m'a point encore dit si c'est par un brevet, ou si c'est à l'ordinaire sur la cassette. Je suis entièrement à vous. Il n'y a rien de nouveau ici. On ne parle que du voyage, et tout le monde n'est occupé que de ses équipages [1].

Je vous conseille d'écrire quatre lignes au Roi, et autant à madame de Maintenon, qui assurément s'intéresse toujours avec beaucoup d'amitié à tout ce qui vous touche. Envoyez-moi vos lettres par la poste ou par votre jardinier, comme vous le jugerez à propos.

---

[1] Le voyage de Flandre, qui eut lieu le mois suivant, et où le Roi fut suivi de toute sa Cour.

LETTRE XXII.

BOILEAU A RACINE, *à Versailles.*

Paris, ce 9 avril (1692).

Êtes-vous fou, avec vos complimens? Ne savez-vous pas bien que c'est moi qui ai, pour ainsi, dire prescrit la chose de la manière qu'elle s'est faite? Et pouvez-vous douter que je ne sois parfaitement content d'une affaire où l'on m'accorde tout ce que je demande? Tout va le mieux du monde, et je suis encore plus réjoui pour vous, que pour moi-même.

Je vous envoie deux lettres, que j'écris, suivant vos conseils, l'une au Roi, l'autre à madame de Maintenon. Je les ai écrites sans faire de brouillon, et je n'ai point ici de conseil; ainsi je vous prie d'examiner si elles sont en état d'être données, afin que je les réforme si vous ne les trouvez pas bien. Je vous les envoie pour cela toutes décachetées; et supposé que vous jugiez à propos de les présenter, prenez la peine d'y mettre votre cachet. Je verrai aujourd'hui madame Racine pour la féliciter. Je vous donne le bonjour, et suis tout à vous.

Je ne reçus votre lettre qu'hier tout au soir, et je vous envoie mes trois lettres aujourd'hui à huit heures par la poste. Voilà, ce me semble, une assez grande diligence pour le plus paresseux de tous les hommes.

LETTRE XXIII.[1]

RACINE A BOILEAU, *à Paris.*

Versailles, ce 11 avril (1692).

Je vous renvoie vos deux lettres avec mes remarques, dont vous ferez tel usage qu'il vous plaira. Tâchez de me les renvoyer avant six heures, ou, pour mieux dire, avant cinq heures et demie du soir, afin que je les puisse donner avant que le Roi entre chez madame de Maintenon. J'ai trouvé que *la trompette et les sourds* étaient trop joués, et qu'il ne fallait point trop appuyer sur votre incommodité, moins encore chercher de l'esprit sur ce sujet. Du reste, les lettres seront fort bien, et il n'en faut pas davantage. Je m'assure que vous donnerez un meilleur tour aux choses que j'ai ajoutées. Je ne veux point faire attendre votre jardinier.

Je n'ai point encore de nouvelles de la manière dont notre affaire sera tournée. M. de Chevreuse veut que je laisse achever ce qu'il a commencé, et dit que nous nous en trouverons bien. Je vous conseille de lui écrire un mot à votre loisir. On ne peut pas avoir plus d'amitié qu'il en a pour vous.

---

[1] Cette lettre a été écrite le matin, et celle qui suit, dans l'après-midi.

LETTRE XXIV.

RACINE A BOILEAU, *à Paris.*

Versailles, 11 avril (1692).

Vos deux lettres sont à merveille, et je les donnerai tantôt. M. de Pontchartrain oublia de parler hier, et ne peut parler que dimanche. Mais j'en fus bien aise, parce que M. de Chevreuse aura le tems de le voir. M. de Pontchartrain me parla de notre autre pension, et de la petite Académie, mais avec une bonté incroyable, en me disant que, dans un autre tems, il prétend bien faire d'autres choses pour vous et pour moi.

Je ne crois pas aller à Auteuil, ainsi ne m'y attendez point. Je ne crois pas même aller à Paris encore demain, et en ce cas je vous prie de tout mon cœur de faire bien mes excuses à M. de Pontchartrain [1], que j'ai une extrême impatience de revoir. Madame sa mère me demanda hier fort obligeamment si nous

[1] Jérôme, fils de Louis Phelipeaux, comte de Pontchartrain. Le père avait succédé à Seignelay en 1690, et avait eu, dans son département, la direction des Académies. Le fils était alors conseiller au Parlement, et ne fut reçu en survivance de son père qu'en décembre 1693. Sa mère était Marie de Maupeou, fille d'un Président aux enquêtes.

n'allions pas toujours chez lui ; je lui dis que c'était bien notre dessein de recommencer à y aller.

J'envoie à Paris pour un volume de M. de Noailles, que mon laquais prétend avoir reporté chez lui, et qu'on n'y trouve point. Cela me désole. Je vous prie de lui dire si vous ne croyez point l'avoir chez vous. Je vous donne le bonjour.

LETTRE XXV.

RACINE A BOILEAU, *à Paris.*

Du camp de Gévries, le 21 mai (1692).

Il faut que j'aime M. Vigan [1] autant que je fais, pour ne lui pas vouloir beaucoup de mal du contre-tems dont il a été cause. Si je n'avais pas eu des embarras tels que vous pouvez vous imaginer, je vous aurais été chercher à Auteuil. Je ne vous ai pas écrit pendant le chemin, parce que j'étais chagrin au dernier point d'un vilain clou qui m'est venu au menton, qui m'a fait de fort grandes douleurs, jusqu'à me donner la fièvre deux jours et deux nuits. Il est percé, Dieu merci, et il ne me reste plus qu'une emplâtre qui me défigure,

[1] Ami qu'il avait à Versailles, et chez lequel il plaça son fils, comme on le verra dans le quatrième recueil de Lettres.

et dont je me consolerais volontiers sans toutes les questions importunes que cela m'attire à tout moment.

Le Roi fit hier la revue de son armée et de celle de M. de Luxembourg. C'était assurément le plus grand spectacle qu'on ait vu depuis plusieurs siècles. Je ne me souviens point que les Romains en aient vu un tel ; car leurs armées n'ont guères passé, ce me semble, quarante ou tout au plus cinquante mille hommes, et il y avait hier six vingt mille hommes ensemble sur quatre lignes. Comptez qu'à la rigueur il n'y avait pas là-dessus trois mille hommes à rabattre. Je commençai à onze heures du matin à marcher. J'allai toujours au grand pas de mon cheval, et je ne finis qu'à huit heures du soir. Enfin, on était deux heures à aller du bout d'une ligne à l'autre. Mais si on a jamais vu tant de troupes ensemble, assurez-vous qu'on n'en a jamais vu de si belles. Je vous rendrais un fort bon compte des deux lignes de l'armée du Roi, et de la première de l'armée de M. de Luxembourg ; mais quant à la seconde ligne, je ne vous en puis parler que sur la foi d'autrui. J'étais si las, si ébloui de voir briller des épées et des mousquets, si étourdi d'entendre des tambours, des trompettes et des timbales, qu'en vérité je me laissais conduire par mon cheval sans plus avoir d'attention à rien, et j'eusse voulu de tout mon cœur que tous les gens que je voyais eussent été chacun dans leur chaumière ou dans leur maison, avec leurs femmes et leurs enfans, et moi dans ma

rue des Maçons, avec ma famille [1]. Vous avez peut-être trouvé dans les poëmes épiques les revues d'armées fort longues et fort ennuyeuses; mais celle-ci m'a paru tout autrement longue, et même, pardonnez-moi cette espèce de blasphème, plus lassante que celle de *la Pucelle*. J'étais au retour à peu près dans le même état que nous étions vous et moi dans la cour de l'abbaye de Saint-Amand [2]. A cela près, je ne fus jamais si charmé et si étonné que je le fus de voir une puissance si formidable. Vous jugez bien que tout cela nous prépare de belles matières. On m'a donné un ordre de bataille des deux armées. Je vous l'aurais volontiers envoyé; mais il y en a ici mille copies, et je ne doute pas qu'il n'y en ait bientôt autant à Paris. Nous sommes ici campés le long de la Trouille, à deux lieues de Mons. M. de Luxembourg est campé près de Binche, partie sur le ruisseau qui passe aux Estines, et partie sur la Haisne, où ce ruisseau tombe. Son armée est de

---

[1] Racine, lors de son mariage, demeurait rue Saint-André-des-Arts, au coin de la rue de l'Éperon, dans une maison remarquable par une petite tourelle qui faisait saillie sur la rue à la hauteur du premier étage. Cette petite tourelle, qui n'est détruite que depuis peu d'années, était son arrière-cabinet. En 1686, il prit un logement rue des Maçons, près la Sorbonne; et en 1693, il occupa la maison rue des Marais, faubourg Saint-Germain, dans laquelle il est mort.

[2] Dans la campagne de Gand, en 1678. Cette abbaye est près de Tournai.

soixante-six bataillons et de deux cent neuf escadrons : celle du Roi, de quarante-six bataillons et de quatre-vingt-dix escadrons. Vous voyez par là que celle de M. de Luxembourg occupait bien plus de terrain que celle du Roi. Son quartier-général, j'entends celui de M. de Luxembourg, est à Thieusies. Vous trouverez tous ces villages dans la carte. L'une et l'autre se mettent en marche demain. Je pourrai bien n'être pas en état de vous écrire de cinq ou six jours; c'est pourquoi je vous écris aujourd'hui une si longue lettre. Ne trouvez point étrange le peu d'ordre que vous y trouverez : je vous écris au bout d'une table environnée de gens qui raisonnent de nouvelles, et qui veulent à tous momens que j'entre dans la conversation. Il vint hier de Bruxelles un rendu, qui dit que M. le prince d'Orange assemblait quelques troupes à Auderleck, qui en est à trois quarts de lieue. On demanda au rendu ce qu'on disait à Bruxelles. Il répondit qu'on y était fort en repos, parce qu'on était persuadé qu'il n'y avait à Mons qu'un camp volant; que le Roi n'était point en Flandre, et que M. de Luxembourg était en Italie.

Je ne vous dis rien de la marine; vous êtes à la source, et nous ne savons qu'après vous. Vraisemblablement j'aurai bientôt de plus grandes choses à vous mander qu'une revue, quelque grande et quelque magnifique qu'elle ait été. M. de Cavoie vous baise les mains. Je ne sais ce que je ferais sans lui; il faudrait en vérité que je renonçasse aux voyages et au plaisir

de voir tout ce que je vois. M. de Luxembourg, dès le premier jour que nous arrivâmes, envoya dans notre écurie un des plus commodes chevaux de la sienne, pour m'en servir pendant la campagne. Vous n'avez jamais vu homme de cette bonté et de cette magnificence ; il est encore plus à ses amis, et plus aimable à la tête de sa formidable armée, qu'il n'est à Paris et à Versailles. Je vous nommerais au contraire certaines gens qui ne sont pas reconnaissables en ce pays-ci, et qui, tout embarrassés de la figure qu'ils y font, sont à peu près comme vous dépeigniez le pauvre M. Jannart quand il commençait une courante [1]. Adieu, mon cher Monsieur. Voilà bien du verbiage; mais je vous écris au courant de ma plume, et me laisse entraîner au plaisir que j'ai de causer avec vous, comme si j'étais dans vos allées d'Auteuil. Je vous prie de vous souvenir de moi dans la petite Académie, et d'assurer M. de Pontchartrain de mes très-humbles respects. Faites aussi

---

[1] Boileau était fort bon mime, et savait parfaitement imiter la démarche, le geste et même la voix de ceux qu'il voulait contrefaire. Avec ce talent, il avait souvent diverti le premier président de Lamoignon et même Louis XIV. Mais quand il eut passé la jeunesse, il ne voulut plus se prodiguer de cette manière, et réserva cette débauche de gaîté pour amuser de tems en tems ses amis les plus intimes.

M. Jannart était oncle de la femme de La Fontaine. Il avait été l'ami du surintendant Fouquet. Il fut exilé à Limoges en 1663, pour avoir publié plusieurs écrits en sa faveur.

mille complimens pour moi à M. de la Chapelle. Je prévois qu'il y aura bientôt matière à des types plus magnifiques qu'il n'en a encore imaginés. Écrivez-moi le plus souvent que vous pourrez, et forcez votre paresse. Pendant que j'essuie de longues marches et des campemens fort incommodes, serez-vous fort à plaindre quand vous n'aurez que la fatigue d'écrire des lettres bien à votre aise dans votre cabinet?

LETTRE XXVI.

RACINE A BOILEAU, *à Paris.*

Du camp de Gévries, le 22 mai (1692).

Comme j'étais fort interrompu hier en vous écrivant, je fis une grosse faute dans ma lettre, dont je ne m'aperçus que lorsqu'on l'eut portée à la poste. Au lieu de vous dire que le quartier principal de M. de Luxembourg était aux hautes Estines, je vous marquai qu'il était à Thieusies, qui est un village à plus de trois ou quatre lieues de là, et où il devait aller camper en partant des Estines, à ce qu'on m'avait dit. On parlait même de cela autour de moi pendant que j'écrivais. J'ai donc cru que je vous ferais plaisir de vous détromper, et qu'il valait mieux qu'il vous en coûtât un petit port de lettre, que quelque grosse gageure où vous pourriez vous engager mal-à-propos, ou contre M. de la Chapelle, ou contre M. Hessein. J'ai surtout

pâli quand j'ai songé au terrible inconvénient qui arriverait si ce dernier avait quelque avantage sur vous; car je me souviens du bois qu'il mettait à la droite opiniâtrement, malgré tous les sermens et toute la raison de M. de Guilleragues [1], qui en pensa devenir fou. Dieu vous garde d'avoir jamais tort contre un tel homme! Je monte en carrosse pour aller à Mons, où M. de Vauban m'a promis de me faire voir les nouveaux ouvrages qu'il y a faits. J'y allai l'autre jour dans ce même dessein; mais je souffrais alors tant de mal, que je ne songeai qu'à m'en revenir au plus vite.

LETTRE XXVII.

RACINE A BOILEAU, *à Paris.*

Du camp devant Namur, le 3 juin (1692).

J'ai été si troublé depuis huit jours de la petite vérole de mon fils [2], que j'appréhendais qui ne fût fort dangereuse, que je n'ai pas eu le courage de vous mander au-

[1] Lavergne de Guilleragues était mort, depuis quelques années, dans son ambassade à Constantinople, laissant une fille qui, après la mort de son père, épousa René-Claude de Villiers, marquis d'O et de Franconville, lieutenant-général des armées navales, et premier gentilhomme de la chambre du comte de Toulouse.

[2] Voyez la IIe. Lettre à son fils, dans le quatrième recueil.

une nouvelle. Le siége a bien avancé durant ce tems-là, et nous sommes à l'heure qu'il est au corps de la place. Il n'a point fallu pour cela détourner la Meuse, comme vous m'écrivez qu'on le disait à Paris; ce qui serait une étrange entreprise. On n'a pas même eu besoin d'appeler les mousquetaires, ni d'exposer beaucoup de braves gens. M. de Vauban, avec son canon et ses bombes, a fait lui seul toute l'expédition. Il a trouvé des hauteurs au-deçà et au-delà de la Meuse, où il a placé ses batteries. Il a conduit sa principale tranchée dans un terrain assez resserré, entre des hauteurs et une espèce d'étang d'un côté, et la Meuse de l'autre. En trois jours il a poussé son travail jusqu'à un petit ruisseau qui coule au pied de la contrescarpe, et s'est rendu maître d'une petite contre-garde revêtue qui était en deçà de la contrescarpe, et de là, en moins de seize heures, a emporté tout le chemin couvert qui était garni de plusieurs rangs de palissades, a comblé un fossé large de dix toises et profond de huit pieds, et s'est logé dans une demi-lune qui était au devant de la courtine, entre un demi-bastion qui est sur le bord de la Meuse, à la gauche des assiégeans, et un bastion qui est à leur droite; en telle sorte que cette place si terrible, en un mot Namur, a vu tous ses dehors emportés dans le peu de tems que je vous ai dit, sans qu'il en ait coûté au Roi plus de trente hommes. Ne croyez pas pour cela qu'on ait eu affaire à des poltrons : tous ceux de nos gens qui ont été à ces attaques sont éton-

nés du courage des assiégés. Mais vous jugerez de l'effet terrible du canon et des bombes quand je vous dirai, sur le rapport d'un officier espagnol qui fut pris hier dans les dehors, que notre artillerie leur a tué en deux jours douze cents hommes. Imaginez-vous trois batteries qui se croisent, et qui tirent continuellement sur de pauvres gens qui sont vus d'en haut et de revers, et qui ne peuvent pas trouver un seul coin où ils soient en sûreté. On dit qu'on a trouvé les dehors tout pleins de corps dont le canon a emporté les têtes comme si on les avait coupées avec des sabres. Cela n'empêche pas que plusieurs de nos gens n'aient fait des actions de grande valeur. Les grenadiers du régiment des Gardes Françaises et ceux des Gardes Suisses se sont, entre autres, extrêmement distingués. On raconte plusieurs actions particulières que je vous redirai quelque jour, et que vous entendrez avec plaisir. Mais en voici une que je ne puis différer de vous dire, et que j'ai ouï conter au Roi même. Un soldat du régiment des Fusiliers, qui travaillait à la tranchée, y avait posé un gabion; un coup de canon vint qui emporta son gabion; aussitôt il en alla poser à la même place un autre, qui fut sur-le-champ emporté par un autre coup de canon. Le soldat, sans rien dire, en prit un troisième, et l'alla poser; un troisième coup de canon emporta ce troisième gabion. Alors le soldat rebuté se tint en repos; mais son officier lui commanda de ne point laisser cet endroit sans gabion. Le

soldat dit : *J'irai, mais j'y serai tué.* Il y alla, et, en posant son quatrième gabion, eut le bras fracassé d'un coup de canon. Il revint, soutenant son bras pendant avec l'autre bras, et se contenta de dire à son officier : *Je l'avais bien dit.* Il fallut lui couper le bras, qui ne tenait presque à rien. Il souffrit cela sans desserrer les dents, et, après l'opération, dit froidement : *Je suis donc hors d'état de travailler; c'est maintenant au Roi à me nourrir.* Je crois que vous me pardonnerez le peu d'ordre de cette narration, mais assurez-vous qu'elle est fort vraie. M. de Cavoie me presse d'achever ma lettre. Je vous dirai donc en deux mots, pour l'achever, qu'apparemment la ville sera prise en deux jours. Il y a déjà une grande brèche au bastion, et même un officier vient, dit-on, d'y monter avec deux ou trois soldats, et s'en est revenu parce qu'il n'était point suivi, et qu'il n'y avait encore aucun ordre pour cela. Vous jugez bien que ce bastion ne tiendra guères; après quoi il n'y a plus que la vieille enceinte de la ville, où les assiégés ne nous attendront pas. Mais vraisemblablement la garnison laissera faire la capitulation aux bourgeois, et se retirera dans le château, qui ne fait pas plus de peur à M. de Vauban que la ville. M. le prince d'Orange n'a point encore marché, et pourra bien marcher trop tard. Nous attendons avec impatience des nouvelles de la mer. Je ne suis point surpris de tout ce que vous me mandez du gouverneur, qui a fait déserter votre assemblée à son

pupille [1]. J'ai ri de bon cœur de l'embarras où vous êtes sur le rang où vous devez placer M. de Richesource [2]. Ce que vous dites des esprits médiocres est fort vrai, et m'a frappé, il y a long-tems, dans votre *Poëtique*. M. de Cavoie vous fait mille baise-mains, et M. Roze aussi, qui m'a confié les grands dégoûts qu'il avait de l'Académie, jusqu'à méditer même d'y faire retrancher les jetons, s'il n'était, dit-il, retenu par la charité. Croyez-vous que les jetons durent beaucoup s'il ne tient qu'à la charité de M. Roze qu'ils ne soient retranchés? Adieu, Monsieur. Je vous conseille d'écrire un mot à M. le contrôleur-général lui-même, pour le prier de vous faire mettre sur l'état de distribution, et cela sera fait aussitôt. Vous êtes pourtant en fort bonnes-mains, puisque M. de Bie a promis de vous faire payer. C'est le plus honnête homme qui se soit jamais mêlé de finance. Mes complimens à M. de la Chapelle.

---

[1] Le duc de Chartres était fort assidu aux assemblées de l'Académie. Le marquis d'Arcy son gouverneur, qui voulait lui donner une éducation toute militaire, ne lui permit plus d'assister à ces assemblées.

[2] Jean de Sourdière de Richesource donnait des leçons publiques sur l'éloquence, dans une chambre qu'il occupait place Dauphine. Il a publié ses leçons sous le titre de *Conférences oratoires*, et a fait un ouvrage critique, intitulé *Le Camouflet des Auteurs*. Ce Richesource avait été le maître d'éloquence de Fléchier.

LETTRE XXVIII.

RACINE A BOILEAU, *à Paris.*

Du camp près de Namur, le 15 juin (1692).

Je ne vous ai point écrit sur l'attaque d'avant-hier ; je suis accablé des lettres qu'il me faut écrire à des gens beaucoup moins raisonnables que vous, et à qui il faut faire des réponses bien malgré moi. Je crois que vous n'aurez pas manqué de relations. Ainsi, sans entrer dans des détails ennuyeux, je vous manderai succinctement ce qui m'a le plus frappé dans cette action. Comme la garnison est au moins de six mille hommes, le Roi avait pris de fort grandes précautions pour ne pas manquer son entreprise. Il s'agissait de leur enlever une redoute et un retranchement de plus de quatre cents toises de long, d'où il sera fort facile de foudroyer le reste de leurs ouvrages, cette redoute étant au plus haut de la montagne, et par conséquent pouvant commander aux ouvrages à cornes qui couvrent le château de ce côté-là. Ainsi le Roi, outre les sept bataillons de tranchée, avait commandé deux cents de ses mousquetaires, cent-cinquante grenadiers à cheval, et quatorze compagnies d'autres grenadiers, avec mille ou douze cents travailleurs, pour le logement qu'on voulait faire; et, pour mieux intimider

les ennemis, il fit paraître tout à coup sur la hauteur la brigade de son régiment, qui est encore composée de six bataillons. Il était là en personne à la tête de son régiment, et donnait ses ordres à la demi-portée du mousquet. Il avait seulement devant lui trois gabions, que le comte de Fiesque[1], qui était son aide-de-camp de jour, avait fait poser pour le couvrir. Mais ces gabions, presque tous pleins de pierres, étaient la plus dangereuse défense du monde; car un coup de canon qui eût donné dedans aurait fait un beau massacre de tous ceux qui étaient derrière. Néanmoins un de ces gabions sauva peut-être la vie au Roi, ou à Monseigneur, ou à Monsieur, qui tous deux étaient à ses côtés; car il rompit le coup d'une balle de mousquet qui venait droit au Roi, et qui, en se détournant un peu, ne fit qu'une contusion au bras de M. le comte de Toulouse[1], qui était pour ainsi dire dans les jambes du Roi.

Mais, pour revenir à l'attaque, elle se fit dans un ordre merveilleux. Il n'y eut pas jusqu'aux mousquetaires qui ne firent pas un pas plus qu'on ne leur avait commandé. A la vérité, M. de Maupertuis, qui marchait à leur tête, leur avait déclaré que, si quelqu'un osait passer devant lui, il le tuerait. Il n'y en eut qu'un seul qui, ayant osé désobéir et passer devant lui, il le porta par terre de deux coups de sa pertuisane, qui ne

---

[1] Jean-Louis, comte de Lavagne et de Fiesque.

[2] Il n'avait alors que quatorze ans.

le blessèrent pourtant point. On a fort loué la sagesse de M. de Maupertuis; mais il faut vous dire aussi deux traits de M. de Vauban, que je suis assuré qui vous plairont. Comme il connaît la chaleur du soldat dans ces sortes d'attaques, il leur avait dit : « Mes enfans, on ne » vous défend pas de poursuivre les ennemis quand ils » s'enfuiront, mais je ne veux pas que vous alliez vous » faire échigner mal-à-propos sur la contrescarpe de » leurs autres ouvrages. Je retiens donc à mes côtés cinq » tambours pour vous rappeler quand il sera tems. Dès » que vous les entendrez, ne manquez pas de revenir » chacun à vos postes. » Cela fut fait comme il l'avait concerté. Voilà pour la première précaution. Voici la seconde. Comme le retranchement qu'on attaquait avait un fort grand front, il fit mettre sur notre tranchée des espèces de jalons, vis-à-vis desquels chaque corps devait attaquer et se loger, pour éviter la confusion; et la chose réussit à merveille. Les ennemis ne soutinrent point, et n'attendirent pas même nos gens. Ils s'enfuirent après qu'ils eurent fait une seule décharge, et ne tirèrent plus que de leurs ouvrages à cornes. On en tua bien quatre ou cinq cents, entre autres un capitaine espagnol, fils d'un grand d'Espagne, qu'on nomme le comte de Lemos. Celui qui le tua était un des grenadiers à cheval, nommé Sans-Raison. Voilà un vrai nom de grenadier. L'Espagnol lui demanda quartier, et lui promit cent pistoles, lui montrant même sa bourse où il y en avait trente-cinq. Le grenadier qui

venait de voir tuer le lieutenant de sa compagnie, qui était un fort brave homme[1], ne voulut point faire de quartier, et tua son Espagnol. Les ennemis envoyèrent demander le corps, qui leur fut rendu, et le grenadier Sans-Raison rendit aussi les trente-cinq pistoles qu'il avait prises au mort, en disant : « Tenez, voilà » son argent, dont je ne veux point; les grenadiers ne » mettent la main sur les gens que pour les tuer. » Vous ne trouverez point peut-être ces détails dans les relations que vous lirez, et je m'assure que vous les aimerez bien autant qu'une supputation exacte du nom des bataillons et de chaque compagnie des gens détachés; ce que M. l'abbé de Dangeau[2] ne manquerait pas de rechercher très-curieusement.

Je vous ai parlé du lieutenant de la compagnie des grenadiers qui fut tué, et dont Sans-Raison vengea la mort. Vous ne serez peut-être pas fâché de savoir qu'on lui trouva un cilice sur le corps. Il était d'une piété singulière, et avait même fait ses dévotions le jour d'auparavant. Respecté de toute l'armée pour sa valeur, accompagnée d'une douceur et d'une sagesse merveilleuse,

---

[1] Ce lieutenant était Flotte de Roquevaire, qui s'était distingué à la prise de Valenciennes, dans cette même compagnie des grenadiers à cheval, commandée par Villemur-Rieutort.

[2] L'abbé de Dangeau, qui était de l'Académie française comme son frère le marquis, s'occupait, ainsi que lui, à recueillir dans l'histoire les circonstances les plus minutieuses.

le Roi l'estimait beaucoup, et a dit, après sa mort, que c'était un homme qui pouvait prétendre à tout. Il s'appelait Roquevert[1]. Croyez-vous que frère Roquevert ne valait pas bien frère Muce[2]? Et si M. de la Trape l'avait connu, aurait-il mis, dans la vie de frère Muce, que les grenadiers font profession d'être les plus grands scélérats du monde? Effectivement, on dit que dans cette compagnie il y a des gens fort réglés. Pour moi, je n'entends guères de messe dans le camp, qui ne soit servie par quelque mousquetaire, et où il n'y en ait quelqu'un qui communie, et cela de la manière du monde la plus édifiante.

Je ne vous dis rien de la quantité de gens qui reçurent des coups de mousquet ou des contusions tout auprès du Roi. Tout le monde le sait, et je crois que tout le monde en frémit. M. le duc[3] était lieutenant-général de jour, et y fit à la Condé, c'est tout dire. M. le prince, dès qu'il vit que l'action allait commencer, ne put s'empêcher de courir à la tranchée, et de se mettre à la tête de tout. En voilà bien assez pour un jour.

Je ne puis pourtant finir sans vous dire un mot de M. de Luxembourg; il est toujours vis-à-vis des en-

---

[1] Ou plutot Roquevaire. Voyez la note ci-dessus.

[2] L'abbé de la Trape (le Bouthillier de Rancé) avait publié en 1690 les *Instructions sur la mort de Dom Muce.*

[3] Louis III de Bourbon, fils de M. le Prince, et petit-fils du grand Condé.

nemis, la Méhaigne entre deux, qu'on ne croit pas qu'ils osent passer. On lui amena avant-hier un officier espagnol qu'un de nos partis avait pris, et qui s'était fort bien battu. M. de Luxembourg, lui trouvant de l'esprit, lui dit : « Vous autres Espagnols, je sais que » vous faites la guerre en honnêtes gens, et je la veux » faire avec vous de même. » Ensuite il le fit dîner avec lui, puis lui fit voir toute son armée. Après quoi il le congédia, en lui disant : « Je vous rends votre » liberté ; allez trouver M. le prince d'Orange, et di- » tes-lui ce que vous avez vu. » On a su aussi par un rendu, qu'un de nos soldats s'étant allé rendre aux ennemis, le prince d'Orange lui demanda pourquoi il avait quitté l'armée de M. de Luxembourg : « C'est, » dit le soldat, qu'on y meurt de faim ; mais avec tout » cela ne passez pas la rivière, car assurément ils vous » battront. »

Le Roi envoya hier six mille sacs d'avoine et cinq cents bœufs à l'armée de M. de Luxembourg, et quoi qu'ait dit le déserteur, je vous puis assurer qu'on y est fort gai, et qu'il s'en faut bien qu'on y meure de faim. Le général a été trois jours sans monter à cheval, passant le jour à jouer dans sa tente.

Le Roi a eu nouvelle aujourd'hui, que le baron de Serclas[1], avec cinq ou six mille chevaux de l'armée du prince d'Orange, avait passé la Meuse à Huy,

[1] C'était le comte Tzerclaës de Tilly.

comme pour venir inquiéter le quartier de M. de Boufflers. Le Roi prend ses mesures pour le bien recevoir.

Adieu, Monsieur. Je vous manderai une autre fois des nouvelles de la vie que je mène, puisque vous en voulez savoir. Faites, je vous prie, part de cette lettre à M. de la Chapelle, si vous trouvez qu'elle en vaille la peine. Vous me ferez même beaucoup de plaisir de l'envoyer à ma femme quand vous l'aurez lue; car je n'ai pas le tems de lui écrire, et cela pourra la réjouir elle et mon fils.

On est fort content de M. de Bonrepaux [1]. J'ai écrit à M. de Pontchartrain le fils par le conseil de M. de la Chapelle. Une page de complimens m'a plus coûté cinq cents fois, que les huit pages que je vous viens d'écrire. Adieu, Monsieur. Je vous envie bien votre beau tems d'Auteuil; car il fait ici le plus horrible tems du monde.

Je vous ai vu rire assez volontiers de ce que le vin fait quelquefois faire aux ivrognes. Hier un boulet de canon emporta la tête d'un de nos Suisses dans la tranchée. Un autre Suisse son camarade, qui était auprès, se mit à rire de toute sa force, en disant : *Ho! ho!*

---

[1] François Dusson de Bonrepaux, dont il sera souvent question dans les *Lettres de Racine à son fils*, servait alors comme lieutenant-général des armées navales. Il avait été envoyé extraordinaire en Angleterre par trois missions différentes en 1685, 1687 et 1688. Il fut nommé en 1693 à l'ambassade de Danemarck.

cela est plaisant ; il reviendra sans tête dans le camp.

On a fait aujourd'hui trente prisonniers de l'armée du prince d'Orange, et ils ont été pris par un parti de M. de Luxembourg. Voici la disposition de l'armée des ennemis. M. de Bavière à la droite avec des Brandebourgs et autres Allemands ; M. de Valdeck est au corps de bataille avec les Hollandais, et le prince d'Orange, avec les Anglais, est à la gauche.

J'oubliais de vous dire que, quand M. le comte de Toulouse reçut son coup de mousquet, on entendit le bruit de la balle, et le Roi demanda si quelqu'un était blessé. *Il me semble*, dit en souriant le jeune prince, *que quelque chose m'a touché.* Cependant la contusion était assez grosse, et j'ai vu la marque de la balle sur le galon de la manche qui était tout noirci, comme si le feu y avait passé. Adieu, Monsieur. Je ne saurais me résoudre à finir quand je suis avec vous.

En fermant ma lettre, j'apprends que la présidente Barentin [1], qui avait épousé M. de Cormaillon, ingénieur, a été pillée par un parti de Charleroi. Ils lui ont pris ses chevaux de carrosse et sa cassette, et l'ont laissée dans le chemin à pied. Elle venait pour être auprès de son mari, qui avait été blessé. Il est mort.

---

[1] Cette présidente Barentin, remariée à M. de Damas de Cormaillon, était la grand'mère de la marquise de Louvois (Anne de Souvré). Lors de l'événement rapporté dans la lettre, elle avait soixante-cinq ans.

LETTRE XXIX.

RACINE A BOILEAU, *à Paris.*

Du camp près de Namur, le 24 juin (1692.)

Je laisse à M. de Valincour [1] le soin de vous écrire la prise du château neuf. Voici seulement quelques circonstances qu'il oubliera peut-être dans sa relation.

Ce château neuf est appelé autrement le Fort-Guillaume, parce que c'est le prince d'Orange qui ordonna l'année passée de le faire construire, et qui avança pour cela dix mille écus de son argent. C'est un grand ouvrage à cornes, avec quelques rédans dans le milieu de la courtine, selon que le terrain le demandait. Il est situé de telle sorte que, plus on en approche, moins on le découvre, et depuis huit ou dix jours que notre canon le battait, il n'y avait fait qu'une très-petite brèche à passer deux hommes, et il n'y avait pas une palissade du chemin couvert qui fût rompue. M. de Vauban a admiré lui-même la beauté de cet ouvrage. L'in-

[1] Valincour, qui vécut jusqu'en 1730, succéda à Racine dans l'Académie française et dans les travaux relatifs à l'histoire du Roi, qu'il continua avec Boileau; mais tous leurs Mémoires périrent dans l'incendie qui consuma la maison de Valincour à Saint-Cloud, la nuit du 13 au 14 janvier 1726.

génieur qui l'a tracé, et qui a conduit tout ce qu'on y a fait, est un Hollandais nommé Coëhorn. Il s'était enfermé dedans pour le défendre, et y avait même fait creuser sa fosse, disant qu'il s'y voulait enterrer. Il en sortit hier avec la garnison, blessé d'un éclat de bombe. M. de Vauban a eu la curiosité de le voir, et, après lui avoir donné beaucoup de louanges, lui a demandé s'il jugeait qu'on eût pu l'attaquer mieux qu'on n'a fait. L'autre fit réponse que, si on l'eût attaqué dans les formes ordinaires, et en conduisant une tranchée devant la courtine et les demi-bastions, il se serait encore défendu plus de quinze jours, et qu'il nous en aurait coûté bien du monde; mais que, de la manière dont on l'avait embrassé de toutes parts, il avait fallu se rendre. La vérité est que notre tranchée est quelque chose de prodigieux, embrassant à la fois plusieurs montagnes et plusieurs vallées, avec une infinité de tours et de retours, autant presque qu'il y a de rues à Paris. Les gens de la Cour commençaient à s'ennuyer de voir si long-tems remuer la terre; mais enfin il s'est trouvé que, dès que nous avons attaqué la contrescarpe, les ennemis, qui craignaient d'être coupés, ont abandonné dans l'instant tout le chemin couvert, et voyant dans leur ouvrage vingt de nos grenadiers qui avaient grimpé par un petit endroit où on ne pouvait monter qu'un à un, ils ont aussitôt battu la chamade. Ils étaient encore quinze cents hommes, tous gens bien faits s'il y en a au monde. Le principal officier qui les comman-

dait, nommé M. de Wimberg, est âgé de près de quatre-vingts ans. Comme il était d'ailleurs fort incommodé des fatigues qu'il a souffertes depuis quinze jours, et qu'il ne pouvait plus marcher, il s'était fait porter sur la petite brèche que notre canon avait faite, résolu d'y mourir l'épée à la main. C'est lui qui a fait la capitulation ; et il y a fait mettre qu'il lui serait permis d'entrer dans le vieux château pour s'y défendre encore jusqu'à la fin du siége. Vous voyez par là à quels gens nous avons affaire, et que l'art et les précautions de M. de Vauban ne sont pas inutiles pour épargner bien de braves gens qui s'iraient faire tuer mal-à-propos. C'était encore M. le Duc qui était lieutenant-général de jour, et voici la troisième affaire qui passe par ses mains. Je voudrais que vous eussiez pu entendre de quelle manière aisée, et même avec quel esprit il m'a bien voulu raconter une partie de ce que je vous mande; les réponses qu'il fit aux officiers qui le vinrent trouver pour capituler, et comme, en leur faisant mille honnêtetés, il ne laissait pas de les intimider. On a trouvé le chemin couvert tout plein de corps morts, sans tous ceux qui étaient à demi enterrés dans l'ouvrage. Nos bombes ne les laissaient pas respirer; ils voyaient sauter à tout moment en l'air leurs camarades, leurs valets, leur pain, leur vin, et étaient si las de se jeter par terre, comme on fait quand il tombe une bombe, que les uns se tenaient debout, au hasard de ce qui en pourrait arriver ; les autres avaient creusé de pe-

tites niches dans des retranchemens qu'ils avaient faits dans le milieu de l'ouvrage, et s'y tenaient plaqués tout le jour. Ils n'avaient d'eau que celle d'un petit trou qu'ils avaient creusé en terre, et ont passé ainsi quinze jours entiers. Le vieux château est composé de quatre autres forts l'un derrière l'autre, et va toujours en s'étrécissant, en telle sorte que celui de ces forts qui est à l'extrémité de la montagne, ne paraît pas pouvoir contenir trois cents hommes. Vous jugez bien quel fracas y feront nos bombes. Heureusement nous ne craignons pas d'en manquer sitôt. On en trouva hier chez les révérends Pères Jésuites de Namur, douze cent soixante toutes chargées, avec leurs amorces. Les bons Pères gardaient précieusement ce beau dépôt sans en rien dire, espérant vraisemblablement de les rendre aux Espagnols au cas qu'on nous fît lever le siége. Ils paraissaient pourtant les plus contens du monde d'être au Roi, et ils me dirent à moi-même, d'un air riant et ouvert, qu'ils lui étaient trop obligés de les avoir délivrés de ces maudits Protestans qui étaient en garnison à Namur, et qui avaient fait un prêche de leurs écoles [1]. Le Roi a envoyé le Père Recteur à Dole; mais le Père de la Chaise dit lui-même que le Roi est trop bon, et que les Supérieurs de leur Compagnie se-

---

[1] Ce fait est rapporté par Saint-Simon, avec des circonstances encore plus aggravantes. « Comme c'était des Jésuites, ajoute-» t-il, il n'en fut rien. »

ront plus sévères que lui. Adieu, Monsieur. Ne me citez point. J'écrirai demain à M. de Milon [1] qui m'a mandé, comme vous, le crachement de sang de M. de la Chapelle. J'espère que cela n'aura point de suites; je vous assure que j'en suis sensiblement affligé.

J'oubliais de vous dire que je vis passer les deux otages que ceux du dedans de l'ouvrage à cornes envoyaient au Roi: L'un avait le bras en écharpe; l'autre la mâchoire à demi emportée, avec la tête bandée d'une écharpe noire; le dernier est un chevalier de Malte. Je vis aussi huit prisonniers qu'on amenait du chemin couvert; ils faisaient horreur: l'un avait un coup de baïonnette dans le côté; un autre un coup de mousquet dans la bouche; les six autres avaient le visage et les mains toutes brûlées du feu qui avait pris à la poudre qu'ils avaient dans leurs havresacs.

LETTRE XXX.

RACINE A BOILEAU, *à Paris.*

Fontainebleau, le 5 octobre (1692).

Votre ancien laquais, dont j'ai oublié le nom, m'a fait grand plaisir ce matin en m'apprenant de vos nouvelles. A ce que je vois, vous êtes dans une fort

[1] C'était un frère aîné de M. de la Chapelle.

grande solitude à Auteuil, et vous n'en partez point. Est-il possible que vous puissiez être si long-tems seul, et ne point faire du tout de vers? Je m'attends qu'à mon retour je trouverai votre *Satire des femmes*[1] entièrement achevée. Pour moi, il s'en faut bien que je sois aussi solitaire que vous. M. de Cavoie a voulu encore à toute force que je logeasse chez lui, et il ne m'a pas été possible d'obtenir de lui que je fisse tendre un lit dans votre maison[2] où je n'aurais pas été si magnifiquement que chez lui, mais j'y aurais été plus tranquillement et avec plus de liberté. Cependant elle n'a été marquée par personne, au grand déplaisir des gens qui s'en étaient emparés les autres années. Notre ami M. Félix y a mis son carrosse et ses chevaux, et les miens n'y ont pas même trouvé place; mais tout cela s'est passé avec mon agrément et sous mon bon plaisir. J'ai mis mes chevaux à l'hôtel de Cavoie, qui en est tout proche. M. de Cavoie a permis aussi à M. de Bonrepaux de faire sa cuisine chez lui. Votre concierge, voyant que les chambres demeuraient vides, en a meublé quelqu'une, et l'a louée. On a mis sur la porte qu'elle était à vendre, et j'ai dit qu'on m'adressât ceux qui la viendraient voir; mais on ne m'a encore envoyé

---

[1] Cette Satire, à laquelle Boileau travailla long-tems, ne fut achevée qu'en 1693.

[2] Boileau possédait en commun avec ses frères et sœurs une maison à Fontainebleau.

personne. Je soupçonne que le concierge se trouvant fort bien d'y louer des chambres, serait assez aise que la maison ne se vendît point. J'ai conseillé à M. Félix de l'acheter, et je vois bien que je le ferai aller jusqu'à quatre mille francs. Je crois que vous ne feriez pas trop mal d'en tirer cet argent; et je crains que, si le voyage se passe sans que le marché soit conclu, M. Félix ni personne n'y songe plus jusqu'à l'autre année. Mandez-moi là-dessus vos sentimens ; je ferai le reste.

On reçut hier de bonnes nouvelles d'Allemagne. M. le maréchal de Lorges ayant fait assiéger, par un détachement de son armée, une petite ville nommée Pforzeim, entre Philipsbourg et Dourlach, les Allemands ont voulu s'avancer pour la secourir. Il a eu avis qu'un corps de quarante escadrons avait pris les devans, et n'était qu'à une lieue et demie de lui, ayant devant eux un ruisseau assez difficile à passer. La ville a été prise dès le premier jour, et cinq cents hommes qui étaient dedans ont été faits prisonniers de guerre.

Le lendemain [1] M. de Lorges a marché avec toute son armée sur ces quarante escadrons que je vous ai dit, et a fait d'abord passer le ruisseau à seize de ses escadrons, soutenus du reste de la cavalerie. Les ennemis, voyant qu'on allait à eux avec cette vigueur,

---

[1] Cette victoire, remportée par le maréchal de Lorges, est du 17 septembre 1692. Pforzeim avait été pris le 16.

s'en sont fuis à vanderoute, abandonnant leurs tentes et leur bagage qui a été pillé. On leur a pris deux pièces de canon, deux paires de timbales et neuf étendards, quantité d'officiers, entre autres leur général, qui est oncle de M. de Wirtemberg et administrateur de ce duché; un général-major de Bavière et plus de treize cents cavaliers. Ils en ont eu près de neuf cents tués sur la place. Il ne nous en a coûté qu'un maréchal-des-logis, un cavalier et six dragons. M. de Lorges a abandonné au pillage la ville de Pforzeim, et une autre petite ville, auprès de laquelle étaient campés les ennemis. Ç'a été, comme vous voyez, une déroute; et il n'y pas eu, à proprement parler, aucun coup de tiré de leur part : tout ce qu'on a pris et tué, ç'a été en les poursuivant.

Le prince d'Orange est parti pour la Hollande. Son armée s'est rapprochée de Gand, et apparemment se séparera bientôt. M. de Luxembourg me mande qu'il est en parfaite santé. Le Roi se porte à merveille.

LETTRE XXXI.

RACINE A BOILEAU, *à Paris.*

Fontainebleau, le 6 octobre (1692).

J'ai parlé à M. de Pontchartrain le conseiller[1], du garçon qui vous a servi ; et M. le comte de Fiesque, à ma prière, lui en a parlé aussi. Il m'a dit qu'il ferait son possible pour le placer ; mais qu'il prétendait que vous lui en écrivissiez vous-même au lieu de lui faire écrire par un autre. Ainsi je vous conseille de forcer un peu votre paresse, et de m'envoyer une lettre pour lui, ou bien de lui écrire par la poste.

J'ai déjà fait naître à madame de Maintenon une grande envie de voir de quelle manière vous parlez de Saint-Cyr[2]. Elle a paru fort touchée de ce que vous aviez eu même la pensée d'en parler ; et cela lui donne occasion de dire mille biens de vous.

Pour moi, j'ai une extrême impatience de voir ce que vous me dites que vous m'enverrez. Je n'en ferai

---

[1] Voyez la note ci-dessus, pag. 261.

[2] Dans la *Satire des femmes*, où se trouvent des vers à la louange de Saint-Cyr, et encore plus à celle de madame de Maintenon.

part qu'à ceux que vous voudrez ; à personne même si vous le souhaitez.

Je crois pourtant qu'il sera très-bon que madame de Maintenon voie ce que vous avez imaginé pour sa maison. Ne vous mettez pas en peine ; je le lirai du ton qu'il faut, et je ne ferai point de tort à vos vers.

Je n'ai point vu M. Félix depuis que j'ai reçu votre lettre. Au cas que vous ne trouviez point les cinq mille francs, ce que je crois très-difficile, je vous conseille de louer votre maison ; mais il faudra pour cela que je vous trouve des gens qui prennent soin de vous trouver des locataires : car je doute que ceux qui y logent soient bien propres à vous trouver des marchands, leur intérêt étant de demeurer seuls dans cette maison et d'empêcher qu'on ne les en vienne déposséder.

Il n'y a ici aucune nouvelle. L'armée de M. de Luxembourg commence à se séparer, et la cavalerie entre dans des quartiers de fourrages. Quelques gens voulaient hier que le duc de Savoie pensât à assiéger Nice, à l'aide des galères d'Espagne. Mais le comte d'Estrées ne tardera guères à donner la chasse aux galères et aux vaisseaux espagnols, et doit arriver incessamment vers les côtes d'Italie.

Le Roi grossit de quarante bataillons son armée de Piémont pour l'année prochaine, et je ne doute pas qu'il ne tire une rude vengeance des pays de M. de Savoie.

Mon fils m'a écrit une assez jolie lettre sur le plaisir

qu'il a eu de vous aller voir, et sur une conversation qu'il a eue avec vous [1]. Je vous suis plus obligé que vous ne le sauriez dire, de vouloir bien vous amuser avec lui. Le plaisir qu'il prend d'être avec vous me donne assez bonne opinion de lui ; et s'il est jamais assez heureux pour vous entendre parler de tems en tems, je suis persuadé qu'avec l'admiration dont il est prévenu, cela lui fera le plus grand bien du monde. J'espère que cet hiver vous voudrez bien faire chez moi de ces petits dîners dont je prétends tirer tant d'avantages. M. de Cavoie vous fait ses complimens.

J'appris hier la mort du pauvre abbé de Saint-Réal [2].

LETTRE XXXII.

BOILEAU A RACINE, *à Fontainebleau.*

Auteuil, le 7 octobre (1692).

Je vous écrivis avant-hier si à la hâte, que je ne sais si vous aurez bien conçu ce que je vous écrivais ; c'est ce qui m'oblige à vous récrire aujourd'hui. Madame Racine vient d'arriver chez moi, qui s'engage à vous faire tenir ma lettre.

---

[1] Voyez la Lettre à son fils, du 4 octobre 1692.

[2] César Vichard de Saint-Réal mourut à Chambéry, en septembre 1692.

L'action de M. de Lorges est très-grande et très-belle; et j'ai déjà reçu une lettre de M. l'abbé Renaudot [1], qui me mande que M. de Pontchartrain veut qu'on travaille au plus tôt à faire une médaille pour cette action. Je crois que cela occupe déjà fort M. de la Chapelle; mais pour moi, je crois qu'il sera assez à tems d'y penser vers la Saint-Martin.

Je ne saurais assez vous remercier du soin que vous prenez de notre maison de Fontainebleau. Je n'ai point encore vu sur cela personne de notre famille, mais, autant que j'en puis juger, tout le monde trouvera assez mauvais que celui qui l'habite, prétende en profiter à nos dépens. C'est une étrange chose qu'un bien en commun : chacun en laisse le soin à son compagnon; ainsi personne n'y soigne, et il demeure au pillage.

Je vous mandais le dernier jour, que j'ai travaillé à la *satire des femmes* pendant huit jours; cela est véritable; mais il est vrai aussi que ma fougue poëtique est passée presque aussi vite qu'elle est venue, et que je n'y pense plus à l'heure qu'il est. Je crois que, lorsque j'aurai tout amassé, il y aura bien cent vers nouveaux d'ajoutés; mais je ne sais si je n'en ôterai pas bien vingt-cinq ou trente de la description du *lieutenant*

---

[1] Eusèbe Renaudot, petit-fils de Théophraste Renaudot, qui avait introduit en France les gazettes, dont le privilége était resté depuis à sa famille. L'abbé Renaudot venait d'entrer dans la petite Académie.

et de la *lieutenante-criminelle* [1]. C'est un ouvrage qui me tue, par la multitude des transitions, qui sont, à mon sens, le plus difficile chef-d'œuvre de la poësie. Comme je m'imagine que vous avez quelque impatience d'en voir quelque chose, je veux bien vous en transcrire ici vingt ou trente vers ; mais c'est à la charge que, foi d'honnête homme, vous ne les montrerez à ame vivante, parce que je veux être absolument maître d'en faire ce que je voudrai, et que d'ailleurs je ne sais s'ils sont encore en l'état où ils demeureront. Mais afin que vous en puissiez voir la suite, je vais vous mettre la fin de l'histoire de la *lieutenante*, de la manière que je l'ai achevée.

Mais peut-être j'invente une fable frivole.
Soutiens [2] donc tout Paris, qui, prenant la parole,
Sur ce sujet encor de bons témoins pourvu,
Tout prêt à le prouver, te dira : Je l'ai vu.
Vingt ans j'ai vu ce couple uni d'un même vice,
A tous mes habitans montrer que l'avarice
Peut faire dans les biens trouver la pauvreté,
Et nous réduire à pis que la mendicité.
Deux voleurs qui chez eux, pleins d'espérance, entrèrent,

---

[1] Jacques Tardieu et Marie Ferrier sa femme, qui furent assassinés dans leur maison, quai des Orfèvres, le 24 août 1665, par deux voleurs. Ceux-ci furent pris aussitôt, jugés et exécutés trois jours après.

[2] Les mots qu'on a mis en italique sont ceux que l'auteur a supprimés à l'impression.

Enfin un beau matin tous deux les massacrèrent :
Digne et funeste fruit du nœud le plus affreux
Dont l'hymen ait jamais uni deux malheureux.
Ce récit passe un peu l'ordinaire mesure ;
Mais un exemple enfin si digne de censure
Peut-il dans la satire occuper moins de mots ?
Chacun sait son métier. Suivons notre propos.
Nouveau prédicateur, aujourd'hui, je l'avoue,
Vrai disciple, ou plutôt singe de Bourdaloue,
Je me plais à remplir mes sermons de portraits.
En voilà déjà trois peints d'assez heureux traits.
La louve, la coquette et la parfaite avare.
Il faut y joindre encor la revêche bizarre [1],
Qui sans cesse d'un ton par la colère aigri,
Gronde, choque, dément, contredit un mari ;
Qui dans tous ses discours par quolibets s'exprime,
A toujours dans la bouche un proverbe, une rime,
Et d'un roulement d'yeux aussitôt applaudit
Au mot aigrement fou qu'au hasard elle a dit.
Il n'est point de repos ni de paix avec elle.
Son mariage n'est qu'une longue querelle.
Laisse-t-elle un moment respirer son époux,
Ses valets sont d'abord l'objet de son courroux ;
Et, sur le ton grondeur, lorsqu'elle les harangue,
Il faut voir de quels mots elle enrichit la langue.
Ma plume ici, traçant ces mots par alphabet,
Pourrait d'un nouveau tome augmenter Richelet.
Tu crains peu d'essuyer cette étrange furie.
En trop bon lieu, dis-tu, ton épouse nourrie,

---

[1] Il avait en vue, dans ces vers, la femme de feu son frère le greffier. Voyez la note ci-dessus, pag. 225.

Jamais de tels discours ne te rendra martyr.
Mais, eût-elle sucé la raison dans Saint-Cyr,
Crois-tu que d'une fille humble, honnête, charmante,
L'hymen n'ait jamais fait de femme extravagante ?
Combien n'a-t-on point vu de *Philis* aux doux yeux,
Avant le mariage, anges si gracieux,
Tout à coup se changeant en bourgeoises sauvages,
Vrais démons, apporter l'enfer dans leurs ménages,
Et découvrant l'orgueil de leurs rudes esprits,
Sous leur fontange altière asservir leurs maris ?

En voilà plus que je ne vous avais promis. Mandez-moi ce que vous y aurez trouvé de fautes plus grossières.

J'ai envoyé des pêches à madame de Caylus [1], qui les a reçues, m'a-t-on dit, avec de grandes marques de joie. Je vous donne le bon soir, et suis tout à vous.

LETTRE XXXIII.

RACINE A BOILEAU, *à Paris.*

Du Quesnoi, le 30 mai (1693).

Le Roi fait demain ses dévotions [2]. Je parlai hier de M. le Doyen [3] au Père de la Chaise ; il me dit qu'il

[1] Nièce de madame de Maintenon.

[2] Le 31 mai 1693 était le dimanche de l'octave de la Fête-Dieu

[3] Jacques Boileau, frère aîné de Despréaux, était docteur de

avait reçu votre lettre, me demanda des nouvelles de votre santé, et m'assura qu'il était fort de vos amis et de toute la famille. J'ai parlé ce matin à madame de Maintenon, et lui ai même donné une lettre que je lui avais écrite sur ce sujet, la mieux tournée que j'ai pu, afin qu'elle la pût lire au Roi. M. de Chamlai, de son côté, proteste qu'il a déjà fait merveilles, et qu'il a parlé de M. le Doyen comme de l'homme du monde qu'il estimait le plus, et qui méritait le mieux les grâces de Sa Majesté. Il promet qu'il reviendra encore ce soir à la charge. Je l'ai échauffé de tout mon possible, et l'ai assuré de votre reconnaissance et de celle de M. le Doyen et de MM. Dongois [1]. Voilà, mon cher Monsieur, où la chose en est. Le reste est entre les mains du bon Dieu, qui peut-être inspirera le Roi en notre faveur. Nous en saurons demain davantage.

Quant à nos ordonnances, M. de Pontchartrain me promit qu'il nous les ferait payer aussitôt après le départ du Roi. C'est à vous de faire vos sollicitations, soit par M. de Pontchartrain le fils, soit par M. l'abbé

Sorbonne, doyen de la Cathédrale, et grand-vicaire de Sens. On sollicitait pour lui un canonicat de la Sainte-Chapelle de Paris, qu'il obtint cette année.

[1] L'abbé Dongois, et Antoine Dongois, greffier de la grand'-chambre du Parlement de Paris, tous deux frères de madame de la Chapelle. Le dernier était seigneur de Haute-Isle, près la Roche-Guyon, et il maria sa fille à Pierre Gilbert de Voisins, président de la Chambre des Comptes, mort en 1730.

Bignon[1]. Croyez-vous que vous fissiez mal d'aller vous-même une fois chez lui? Il est bien intentionné : la somme est petite. Enfin on m'assure qu'il faut presser, et qu'il n'y a pas un moment à perdre. Quand vous aurez arraché cela de lui, il ne vous en voudra que plus de bien.

Il faudrait aussi voir ou faire voir M. de Bie, qui est le meilleur homme du monde, et qui le ferait souvenir de vous quand il fera l'état de distribution.

Au reste, j'ai été obligé de dire ici, le mieux que j'ai pu, quelques-uns des vers de votre satire à M. le Prince. *Nosti hominem.* Il ne parle plus d'autre chose, et il me les a redemandés plus de dix fois.

M. le prince de Conti voudrait bien que vous m'envoyassiez l'histoire du lieutenant-criminel, dont il est surtout charmé. M. le Prince et lui ne font que redire les deux vers : *La mule et les chevaux au marché, etc.* Je vous conseille de m'envoyer tout cet endroit, et quelques autres morceaux détachés, si vous pouvez. Assurez-vous qu'ils ne sortiront point de mes mains. M. le Prince n'est pas moins touché de ce que j'ai pu retenir de votre ode. Je ne suis point surpris

---

[1] Jean-Paul Bignon, petit-fils du célèbre Jérôme Bignon et neveu de Pontchartrain, avait l'inspection de l'*Académie des inscriptions et médailles.* Il avait été nommé prédicateur du Roi le 17 février précédent, et le 15 juin suivant il fut reçu de l'Académie française.

de la prière que M. de Pontchartrain le fils vous a faite en faveur de Fontenelle [1]. Je savais bien qu'il avait beaucoup d'inclination pour lui; et c'est pour cela même que M. de la Loubère [2] n'en a guères. Mais enfin vous avez très-bien répondu, et pour peu que Fontenelle se reconnaisse, je vous conseillerais aussi de lui faire grâce : mais, à dire vrai, il est bien tard ; et la stance a fait un furieux progrès.

Je n'ai pas le tems d'écrire ce matin à M. de la Cha-

---

[1] Dans l'*ode sur Namur*, dont il est ici question, la seconde stance était d'abord ainsi :

Un torrent, dans les prairies,
Roule à flots précipités;
Malherbe, dans ses furies,
Marche à pas trop concertés.
J'aime mieux, nouvel Icare,
Dans les airs suivant Pindare,
Tomber du ciel le plus haut,
Que, loué de Fontenelle,
Raser, timide hirondelle,
La terre comme Perrault.

Ce fut cette stance que Boileau supprima à la prière de M. de Pontchartrain le fils.

[2] Simon de la Loubère fut reçu de l'Académie française cette même année, par le crédit de MM. de Pontchartrain ; ce qui donna lieu à l'épigramme de Chaulieu, terminée par ces vers :

C'est un impôt que Pontchartrain
Veut mettre sur l'Académie.

pelle. Ayez la bonté de lui dire que tout ce qu'il a imaginé, et vous aussi, sur l'Ordre de Saint-Louis [1], me paraît fort beau; mais que pour moi je voudrais simplement mettre pour type la croix même de Saint-Louis, et la légende *Ordo militaris*, *etc.* Cherchérons-nous toujours de l'esprit dans les choses qui en demandent le moins? Je vous écris tout ceci avec une rapidité épouvantable, de peur que la poste ne soit partie.

Il fait le plus beau tems du monde. Le Roi, qui a eu une fluxion sur la gorge, se porte bien. Ainsi nous serons bientôt en campagne. Je vous écrirai plus à loisir avant que de sortir du Quesnoi.

LETTRE XXXIV.

RACINE A BOILEAU, *à Paris.*

Du Quesnoi, le 31 mai (1693).

Vous verrez, par la lettre que j'écris à M. l'abbé Dongois, les obligations que vous avez à Sa Majesté. M. le Doyen est chanoine de la Sainte-Chapelle, et est bien mieux encore que je n'avais demandé. Madame de Maintenon m'a chargé de vous faire bien ses baise-mains. Elle mérite bien que vous lui fassiez quelque remercîment, ou du moins que vous fassiez d'elle une men-

[1] L'Ordre de Saint-Louis fut institué le 10 mai 1693.

tion honorable qui la distingue de tout son sexe, comme en effet elle en est distinguée de toute manière [1].

Je suis content au dernier point de M. de Chamlai, et il faut absolument que vous lui écriviez, aussi-bien qu'au Père de la Chaise, qui a très-bien servi M. le Doyen.

Tout le monde m'a chargé ici de vous faire ses complimens, entre autres M. de Cavoie et M. de Serignan. M. le prince de Conti même m'a témoigné prendre beaucoup de part à votre joie. Nous partons mardi pour aller camper sous Mons. Le Roi se mettra à la tête de l'armée de M. de Boufflers. M. de Luxembourg, avec la sienne, nous côtoyera de fort près. Le Roi envoie les Dames à Maubeuge. Ainsi nous voilà à la veille des grandes nouvelles. Je vous donne le bon soir, et suis entièrement à vous.

Songez à nos ordonnances. Prenez aussi la peine de recommander à M. Dongois le petit Mercier, valet-de-chambre de madame de Maintenon. Il voudrait avoir pour commissaire, pour la conclusion de son affaire, ou M. l'abbé Brunet, ou M. l'abbé Petit [2]. Si cela se peut faire dans les règles, et sans blesser la conscience, il faudrait tâcher de lui faire avoir ce qu'il demande.

---

[1] C'est à quoi Boileau ne manqua pas. Voyez le vers 515 et suiv. de la satire X, à laquelle il travaillait alors :

J'en sais une chérie et du monde et de Dieu, etc.

[2] Deux conseillers-clercs de la grand'chambre. Le greffier était à peu près maître du choix des commissaires-rapporteurs.

LETTRE XXXV.

BOILEAU A RACINE.

1er. juin 1693.

Je sors de notre Assemblée des inscriptions, où j'ai été principalement pour parler à M. de Toureil; mais il ne s'y est point trouvé. Il s'était chargé de parler de nos ordonnances à M. de Pontchartrain le père, et il devait m'en rendre compte aujourd'hui. J'enverrai demain savoir s'il est malade, et pourquoi il n'est pas venu. Cependant M. l'abbé Renaudot m'a promis aussi d'agir très-fortement auprès du même ministre. Cet abbé doit venir dîner jeudi avec moi à Auteuil, et me raconter tout ce qu'il aura fait; ainsi il ne se perdra pas de tems. Madame Racine me fit l'honneur de souper dimanche chez moi, avec toute votre petite et agréable famille. Cela se passa fort gaîment, mon rhume étant presque entièrement guéri. Je n'ai jamais vu une si belle journée. J'entretins fort monsieur votre fils, qui, à mon sens, croît toujours en mérite et en esprit. Il me montra une traduction qu'il a faite d'une harangue de Tite-Live, et j'en fus fort content. Je crois non-seulement qu'il sera habile pour les lettres, mais qu'il aura la conversation agréable, parce qu'en effet il pense beaucoup, et qu'il conçoit fort vivement tout ce

qu'on lui dit. Je ne saurais trouver de termes assez forts pour vous remercier des mouvemens que vous vous donnez pour monsieur le Doyen de Sens ; et quand l'affaire ne réussirait point, je vous puis assurer que je n'oublierai jamais la sensible obligation que je vous ai. Vous m'avez fort surpris en me mandant l'empressement qu'ont deux des plus grands princes de la terre pour voir des ouvrages que je n'ai pas achevés [1]. En vérité, mon cher Monsieur, je tremble qu'ils ne se soient trop aisément laissés prévenir en ma faveur ; car, pour vous dire sincèrement ce qui se passe en moi au sujet de ces derniers ouvrages, il y a des momens où je crois n'avoir rien fait de mieux, mais il y en a aussi beaucoup où je n'en suis point du tout content, et où je fais résolution de ne les jamais laisser imprimer.

O qu'heureux est M. Charpentier qui, raillé, et mettons quelquefois bafoué sur les siens, se maintient toujours parfaitement tranquille, et demeure invinciblement persuadé de l'excellence de son esprit. Il a tantôt apporté à l'Académie une médaille de très-mauvais goût, et avant que de la laisser lire, il a commencé par en faire l'éloge. Il s'est mis par avance en colère sur ce qu'on y trouverait à redire, déclarant pourtant que, quelques critiques qu'on y pût faire, il saurait bien ce qu'il devrait penser là-dessus, et qu'il n'en resterait pas moins convaincu qu'elle était parfaitement bonne.

---

[1] La *satire contre les femmes* et l'*ode sur la prise de Namur.*

Il a en effet tenu parole, et tout le monde l'ayant généralement désapprouvée, il a querellé tout le monde, il a rougi et s'est emporté ; mais il s'est en allé satisfait de lui-même. Je n'ai point, je l'avoue, cette force d'ame ; et si des gens un peu sensés s'opiniâtraient de dessein formé à blâmer la meilleure chose que j'aie écrite, je leur résisterais d'abord avec assez de chaleur ; mais je sens bien que peu de tems après je conclurais contre moi, et que je me dégoûterais de mon ouvrage. Ne vous étonnez donc point si je ne vous envoie point encore par cet ordinaire les vers que vous me demandez, puisque je n'oserais presque me les présenter à moi-même sur le papier. Je vous dirai pourtant que j'ai en quelque sorte achevé l'ode sur Namur, à quelques vers près, où je n'ai point encore attrapé l'expression que je cherche. Je vous l'enverrai un de ces jours ; mais c'est à la charge que vous la tiendrez secrète, et que vous n'en lirez rien à personne, que je ne l'aie entièrement corrigée sur vos avis. Il n'est bruit ici que des grandes choses que le Roi va faire, et, à vous dire le vrai, jamais commencement de campagne n'eut un meilleur air. J'ai bien vu dans les livres des exemples de grandes félicités ; mais au prix de la fortune du Roi, à mon sens, tout est malheur. Ce qui m'embarrasse, c'est qu'ayant épuisé pour Namur toutes les hyperboles et toutes les hardiesses de notre langue, où trouverai-je des expressions pour le louer, s'il vient à faire quelque chose de plus grand que la prise de cette ville ? Je sais bien

ce que je ferai ; je garderai le silence et vous laisserai parler. C'est le meilleur parti que je puisse prendre, *spectatus satis, etc.* Je vous prie de bien témoigner à M. de Chamlai combien je lui suis obligé des bons offices qu'il rend à mon frère [1] ; je vois bien que la fortune n'est pas capable de l'aveugler, et qu'il voit toujours ses amis avec les mêmes yeux qu'auparavant. Adieu, mon cher Monsieur, soyez bien persuadé que je vous aime et que je vous estime infiniment. Dans le tems que j'allais finir cette lettre, M. l'abbé Dongois est entré dans ma chambre avec le petit mot de lettre que vous écrivez à madame Racine, et où vous mandez l'heureux, surprenant, incroyable succès de votre négociation [2]. Que vous dirai-je là-dessus ? cela demande une lettre tout entière, que je vous écrirai demain. Cependant souvenez-vous de l'état de Pamphile à la fin de l'Andrienne, *Nunc est quum me interfici patiar ;* voilà à peu près mon état. Adieu encore un coup, mon cher, illustrissime, effectif, ou, puisque la passion permet quelquefois d'inventer des mots, mon effectissime ami.

---

[1] Le Doyen de Sens.

[2] Le canonicat de la Sainte-Chapelle obtenu

LETTRE XXXVI.

BOILEAU A RACINE, *à l'armée.*

Paris, ce 4 juin (1693).

Je vous écrivis hier au soir une assez longue lettre [1], et qui était toute remplie du chagrin que j'avais alors, causé par un tempérament sombre qui me dominait, et par un reste de maladie; mais je vous en écris une aujourd'hui toute pleine de la joie que m'a causée l'agréable nouvelle que j'ai reçue. Je ne saurais vous exprimer l'allégresse qu'elle a excitée dans toute notre famille; elle a fait changer de caractère à tout le monde. M. Dongois le greffier est présentement un homme jovial et folâtre; M. l'abbé Dongois, un bouffon et un badin. Enfin il n'y a personne qui ne se signale par des témoignages extraordinaires de plaisir et de satisfaction, et par des louanges et des exclamations sans fin sur votre bonté, votre générosité, votre amitié, etc. A mon sens néanmoins, celui qui doit être le plus satisfait, c'est vous; et le contentement que vous devez avoir en vous-même, d'avoir obligé si efficacement dans cette affaire tant de personnes qui vous estiment et qui vous honorent depuis si long-tems, est un plaisir d'autant plus agréa-

[1] Perdue.

ble, qu'il ne procède que de la vertu, et que les ames du commun ne sauraient ni se l'attirer ni le sentir. Tout ce que j'ai à vous prier[1] maintenant, c'est de me mander les démarches que vous croyez qu'il faut que je fasse à l'égard du Roi et du Père de la Chaise; et non-seulement s'il faut, mais à peu près ce qu'il faut que je leur écrive.

M. le Doyen de Sens ne sait encore rien de ce qu'on a fait pour lui. Jugez de sa surprise, quand il apprendra tout d'un coup le bien imprévu et excessif que vous lui avez fait. Ce que j'admire le plus, c'est la félicité de la circonstance, qui a fait que, demandant pour lui la moindre de toutes les chanoinies de la Sainte-Chapelle, nous lui avons obtenu la meilleure après celle de M. l'abbé d'Ense. *O factum bene!* Vous pouvez

---

[1] Du tems de Boileau, les bons écrivains disaient : *Ce que je vous prie*, par ellipse, pour : *Ce que je vous prie de faire.* Aujourd'hui on dirait : *Ce dont je vous prie.* Mais *prier d'une chose* aurait paru à Boileau et à Racine un barbarisme. *Prier*, ainsi que plusieurs autres verbes, n'admettaient que le pronom indéterminé *en;* comme on dit encore : *Je vous en défie, je vous en conjure*, quoiqu'on ne se permette pas pour cela de dire : *La chose dont je vous défie, dont je vous conjure.*

Quoique nous nous soyons interdit de faire des remarques grammaticales, nous avons cependant cru devoir faire celle-ci, pour qu'on ne se pressât pas trop de condamner la langue de Boileau et de Racine, d'après les abus qui se sont introduits, depuis eux, dans le langage actuel.

compter que vous aurez désormais en lui un homme qui disputera avec moi de zèle et d'amitié pour vous.

J'avais résolu de ne vous envoyer la suite de mon ode sur Namur que quand je l'aurais mise en état de n'avoir plus besoin que de vos corrections. Mais en vérité vous m'avez fait trop de plaisir, pour ne pas satisfaire sur-le-champ la curiosité que vous avez peut-être conçue de la voir. Ce que je vous prie, c'est de ne la montrer à personne, et de ne la point épargner. J'y ai hasardé des choses fort neuves, jusqu'à parler de la plume blanche que le Roi a sur son chapeau. Mais à mon avis, pour trouver des expressions nouvelles en vers, il faut parler de choses qui n'aient point été dites en vers. Vous en jugerez, sauf à tout changer, si cela vous déplaît.

L'ode sera de dix-huit stances [1], cela fait cent quatre-vingts vers. Je ne croyais pas aller si loin. Voici ce que vous n'avez point vu; je vais le mettre sur l'autre feuillet.

Déployez toutes vos rages,
Princes, vents, peuples, frimas,
Ramassez tous vos nuages,
Rassemblez tous vos soldats.

---

[1] Elle se trouva réduite à dix-sept par la suppression de la stance rapportée dans la note ci-dessus, pag. 298. Nous avons indiqué par des caractères italiques les mots que l'auteur jugea à propos de corriger dans cette Ode quand il la fit imprimer.

Malgré vous, Namur, en poudre,
S'en va tomber sous la foudre
Qui dompta Lille, Courtrai,
Gand, la *constante* Espagnole,
Luxembourg, Besançon, Dole,
Ipres, Mastricht et Cambrai.

Mes présages s'accomplissent;
Il commence à chanceler;
Je vois ses murs qui frémissent
Déjà prêts à s'écrouler.
Mars, en feu, qui les domine,
De loin souffle leur ruine:
Et les bombes dans les airs,
Allant chercher le tonnerre,
Semblent, tombant sur la terre,
Vouloir s'ouvrir les enfers.

Approchez, troupes altières
Qu'unit un même devoir:
A couvert *de ces* rivières,
Venez, vous pouvez tout voir.
Contemplez bien ces approches;
Voyez *détacher* ces roches,
Voyez ouvrir ce terrain,
Et dans les eaux, dans la flamme,
LOUIS à tout donnant l'ame
Marcher *tranquille et serein.*

Voyez, dans cette tempête,
Partout se montrer aux yeux
La plume qui *ceint* sa tête
D'un cercle si glorieux.

A sa blancheur remarquable[1],
Toujours un sort favorable
S'attache dans les combats :
Et, toujours avec la Gloire,
Mars *et sa sœur* la Victoire
Suivent cet astre à grands pas.

Grands défenseurs de l'Espagne,
Accourez tous, il est tems.
Mais déjà vers la Méhaigne,
Je vois vos drapeaux flottans.
Jamais ses ondes craintives
N'ont vu sur leurs faibles rives
Tant de guerriers s'amasser.
Marchez donc, *troupe héroïque :*
Au-delà de ce Granique
Que tardez-vous d'avancer?

Loin de fermer le passage
A vos nombreux bataillons,
Luxembourg a du rivage
Reculé ses pavillons.
Hé quoi! *son* aspect vous glace!
Où sont ces chefs pleins d'audace,
Jadis si prompts à marcher,
Qui devaient, de la Tamise
Et de la Drave soumise,
Jusqu'à Paris nous chercher?

---

[1] *Remarquable.* Dans le manuscrit ce mot a été substitué à *redoutable*, qui est rayé.

Cependant l'effroi redouble
Sur les remparts de Namur :
Son gouverneur, qui se trouble,
S'enfuit sous son dernier mur.
Déjà, jusques à ses portes,
Je vois *nos fières* cohortes
S'ouvrir un large chemin ;
Et sur des monceaux de piques,
De corps morts, de rocs, de briques,
Monter le sabre à la main.

C'en est fait ; je viens d'entendre,
Sur *les remparts* éperdus,
Battre un signal pour se rendre :
Le feu cesse ; ils sont rendus.
Rappelez votre constance,
Fiers ennemis de la France ;
Et, désormais gracieux,
Allez à Liége, à Bruxelles
Porter les humbles nouvelles
De Namur pris à vos yeux.

Pour moi, que Phébus anime
De ses transports les plus doux,
Rempli de ce dieu sublime,
Je vais, plus hardi que vous,
Montrer que sur le Parnasse,
Des bois fréquentés d'Horace [1],

---

[1] *Des bois fréquentés d'Horace.* Dans le manuscrit ce vers a été substitué à celui-ci : *Des antres chéris d'Horace*, qu'on lit encore sous la rature.

Ma muse, *sur* son déclin,
Sait encor les avenues
Et des sources inconnues
A l'auteur de Saint-Paulin.

Je vous demande pardon de la peine que vous aurez peut-être à déchiffrer tout ceci, que je vous ai écrit sur un papier qui boit. Je vous le récrirais bien, mais il est près de midi, et j'ai peur que la poste ne parte ; ce sera pour une autre fois. Je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE XXXVII.

BOILEAU A RACINE, *à l'armée.*

Paris, le 9 juin (1695).

Je vous écrivis hier, avec toute la chaleur qu'inspire une méchante nouvelle, le refus que fait l'abbé de Paris de se démettre de sa chanoinie. Ainsi vous jugez bien, par ma lettre, que ce ne sont pas à l'heure qu'il est des remercîmens que je médite, puisque je suis même honteux de ceux que j'ai déjà faits. A vous dire le vrai, le contre-tems est fâcheux ; et quand je songe aux chagrins qu'il m'a déjà causés, je voudrais presque n'avoir jamais pensé à ce bénéfice pour mon frère ; je n'aurais pas la douleur de voir que vous vous soyez peut-être donné tant de peine si inutilement. Ne croyez pas toutefois, quoi qu'il puisse arriver, que cela di-

minue en moi le sentiment des obligations que je vous ai. Je sens bien qu'il n'y a qu'une étoile bizarre et infortunée qui pût empêcher le succès d'une affaire si bien conduite, et où vous avez également signalé votre prudence et votre amitié.

Je vous ai mandé, par ma dernière lettre, ce que M. de Pontchartrain avait répondu à M. l'abbé Renaudot touchant nos ordonnances. Comme il a fait de la distinction entre les raisons que vous aviez de le presser et celles que j'avais d'attendre, je m'en vais ce matin chez madame Racine, et je lui conseillerai de porter votre ordonnance chez M. de Bie, à part. Je ne doute point qu'elle ne touche au plus tôt son argent. Pour moi, j'attendrai sans peine la commodité de M. de Pontchartrain; je n'ai rien qui me presse, et je vois bien que cela viendra. J'oubliai hier de vous mander que M. de Pontchartrain, en même tems qu'il parla de nos ordonnances à M. l'abbé Renaudot, le chargea de me féliciter de la chanoinie que Sa Majesté avait donnée à mon frère.

Je ne doute point, Monsieur, que vous ne soyez à la veille de quelque grand et heureux événement; et si je ne me trompe, le Roi va faire la plus triomphante campagne qu'il ait jamais faite. Il fera grand plaisir à M. de la Chapelle, qui, si nous l'en voulions croire, nous engagerait déjà à imaginer une médaille sur la prise de Bruxelles, dont je suis persuadé qu'il a déjà fait le type en lui-même. Vous m'avez fort réjoui

de me mander la part qu'a madame de Maintenon dans notre affaire. Je ne manquerai pas de me donner l'honneur de lui écrire; mais il faut auparavant que notre embarras soit éclairci, et que je sache s'il faut parler sur le ton gai ou sur le ton triste.

Voici la quatrième lettre que vous devez avoir reçue de moi depuis six jours. Trouvez bon que je vous prie encore ici de ne rien montrer à personne du fragment informe que je vous ai envoyé, et qui est tout plein des négligences d'un ouvrage qui n'est point encore digéré. Le mot *voir* y est répété partout jusqu'au dégoût. La stance, *Grands défenseurs de l'Espagne*, *etc.*, rebat celle qui dit : *Approchez*, *troupes altières*, *etc.* Celle sur la plume blanche du Roi est encore un peu en maillot, et je ne sais si je la laisserai avec *Mars et sa sœur la Victoire*. J'ai déjà retouché à tout cela; mais je ne veux point l'achever que je n'aie reçu vos remarques, qui sûrement m'éclaireront encore l'esprit; après quoi je vous enverrai l'ouvrage complet. Mandez-moi si vous croyez que je doive parler de M. de Luxembourg. Vous n'ignorez pas combien notre maître est chatouilleux sur les gens qu'on associe à ses louanges; cependant j'ai suivi mon inclination. Adieu, mon cher Monsieur; croyez qu'heureux ou malheureux, gratifié ou non gratifié, payé ou non payé, je serai toujours tout à vous.

LETTRE XXXVIII.

RACINE A BOILEAU, *à Paris.*

De Gemblours, le 9 juin (1693).

J'avais commencé une grande lettre, ou je prétendais vous dire mon sentiment sur quelques endroits des stances que vous m'avez envoyées. Mais, comme j'aurai le plaisir de vous revoir bientôt, puisque nous nous en retournons à Paris [1], j'aime mieux attendre à vous dire de vive voix tout ce que j'avais à vous mander. Je vous dirai seulement en un mot, que les stances m'ont paru très-belles et très-dignes de celles qui les précèdent, à quelque peu de répétitions près, dont vous vous êtes aperçu vous-même.

---

[1] Ce départ subit et imprévu est un des événemens les plus fâcheux pour la gloire de Louis XIV, et un de ceux qui tiennent à de petites causes que l'histoire ne pourra jamais découvrir. Le prince d'Orange était enfermé de manière à ne plus conserver l'espoir de sauver son armée. Saint-Simon assure que le maréchal de Luxembourg se jeta aux genoux du Roi pour empêcher ce fatal départ, mais qu'il ne fit que l'importuner. C'est à tort que le président Hénault dit que le Roi tomba malade au Quesnoi, et revint aussitôt à Versailles. On voit, par ces lettres, qu'après l'indisposition qui l'avait retenu quatre à cinq jours au Quesnoi, il en était parti le 2 juin, et avait continué sa route jusqu'au quartier-général

Le Roi fait un grand détachement de ses armées, et l'envoie en Allemagne avec Monseigneur. Il a jugé qu'il fallait profiter de ce côté-là d'un commencement de campagne qui paraît si favorable, d'autant plus que le prince d'Orange, s'opiniâtrant à demeurer sous de grosses places et derrière des canaux et des rivières, la guerre aurait pu devenir ici fort lente, et peut-être moins utile que ce qu'on peut faire au-delà du Rhin [1].

Nous allons demain coucher à Namur. M. de Luxembourg demeure en ce pays-ci avec une armée capable, non-seulement de faire tête aux ennemis, mais même de leur donner beaucoup d'embarras. Adieu, mon cher Monsieur. Je me fais un grand plaisir de vous embrasser bientôt.

M. de Chamlai a parlé depuis moi au Père de la Chaise, qui lui a dit les mêmes choses qu'il m'avait dites, que tout ira bien, et qu'il n'y a qu'à le laisser faire. M. de Chamlai n'a point encore reçu de vos nouvelles; mais il compte sur votre amitié. Tous les gens de mes amis qui connaissent le Père de la Chaise et la manière dont s'est passée l'affaire de M. le Doyen, m'assurent tous que nous devons avoir l'esprit en repos [2].

---

[1] Si Racine cherche ici à donner un motif raisonnable à cette étrange démarche de Louis XIV, c'est que la prudence ne lui permettait pas d'en écrire autrement.

[2] Le Père de la Chaise leva en effet toutes les difficultés dans

LETTRE XXXIX.

BOILEAU A RACINE, *à l'armée.*

Paris, ce 15 juin (1693).

Je ne suis revenu que ce matin d'Auteuil, où j'ai été passer, durant quatre jours, la mauvaise humeur que m'avait donnée le bizarre contre-tems qui nous est arrivé dans l'affaire de la chanoinie. J'ai reçu, en arrivant à Paris, votre dernière lettre, qui m'a fort consolé, aussi-bien que celle que vous avez écrite à M. l'abbé Dongois.

J'ai été fort surpris d'apprendre que M. de Chamlai n'avait point encore reçu le compliment que je lui ai envoyé sur-le-champ, et qui a été porté à la poste en même tems que la lettre que j'ai écrite au révérend Père de la Chaise. Je lui en écris un nouveau, afin qu'il ne me soupçonne pas de paresse dans une occasion où il m'a si bien marqué, et sa bonté pour moi, et sa diligence à obliger mon frère; mais de peur d'une nouvelle méprise, je vous l'envoie, ce compliment, empaqueté dans ma lettre, afin que vous le lui rendiez en main propre.

---

l'affaire du canonicat de la Sainte-Chapelle. Boileau publiait partout qu'il lui était entièrement redevable de cette grâce. (Voyez sa lettre au docteur Arnauld dans les *Œuvres de Boileau*, édition de 1747, tom. Ier., pag. 485.)

Je ne saurais vous exprimer la joie que j'ai du retour du Roi. La nouvelle bonté que Sa Majesté m'a témoignée en accordant à mon frère le bénéfice que nous demandons, a encore augmenté le zèle et la passion très-sincère que j'ai pour elle. Je suis ravi de voir que sa sacrée personne ne sera point en danger cette campagne, et, gloire pour gloire, il me semble que les lauriers sont aussi bons à cueillir sur le Rhin et sur le Danube que sur l'Escaut et sur la Meuse. Je ne vous parle point du plaisir que j'aurai à vous embrasser plus tôt que je ne croyais, car cela s'en va sans dire.

Vous avez bien fait de ne me point envoyer par écrit vos remarques sur mes stances, et d'attendre, à m'en entretenir, que vous soyez de retour, puisque, pour en bien juger, il faut que je vous aie communiqué auparavant les différentes manières dont je les puis tourner, et les retranchemens ou les augmentations que j'y puis faire.

Je vous prie de bien témoigner au révérend Père de la Chaise l'extrême reconnaissance que j'ai de toutes ses bontés. Nous devons encore aller lundi prochain, M. Dongois et moi, prendre madame Racine pour la mener avec nous chez M. de Bie, qui ne doit être revenu de la campagne que ce jour-là.

J'ai fait ma sollicitation pour vous à M. l'abbé Bignon; il m'a dit que c'était une chose un peu difficile, à l'heure qu'il est, d'être payé au trésor royal. Je lui ai représenté que vous étiez actuellement dans le service,

et qu'ainsi vous étiez au même droit que les soldats et les autres officiers du Roi. Il m'a avoué que je disais vrai, et s'est chargé d'en parler très-fortement à M. de Pontchartrain. Il me doit rendre réponse aujourd'hui à notre Assemblée. Adieu le type de M. de la Chapelle sur Bruxelles. Il était pourtant imaginé fort heureusement et fort à propos; mais, à mon sens, les médailles prophétiques dépendent un peu du hasard, et ne sont pas toujours sûres de réussir. Nous voilà revenus à Heidelberg[1]. Je propose pour mot *Hidelberga deleta*, et nous verrons ce soir si on l'acceptera, ou les deux vers latins que propose M. Charpentier, et qu'il trouve d'un goût merveilleux pour la médaille. Les voici : *Servare potui, perdere si possim rogas?* Or, comment cela vient à Heidelberg, c'est à vous à le deviner; car ni moi ni même, je crois, M. Charpentier, n'en savons rien.

Je ne vous parle presque point, comme vous voyez, de notre chagrin sur la chanoinie, parce que vos lettres m'ont rassuré, et que d'ailleurs il n'y a point de chagrin qui tienne contre le bonheur que vous me faites espérer de vous revoir bientôt ici de retour. Adieu, mon cher Monsieur. Aimez-moi toujours, et croyez qu'il n'y a personne qui vous honore et vous révère plus que moi.

---

[1] Heidelberg avait été pris le 21 mai précédent par le maréchal de Lorges.

LETTRE XL.

BOILEAU A RACINE.

Paris, jeudi au soir 18 juin (1693).

Je ne saurais, mon cher Monsieur, vous exprimer ma surprise, et quoique j'eusse les plus grandes espérances du monde, je ne laissais pas encore de me défier de la fortune de M. le Doyen. C'est vous qui avez tout fait, puisque c'est à vous que nous devons l'heureuse protection de madame de Maintenon. Tout mon embarras maintenant est de savoir comment je m'acquitterai de tant d'obligations que je vous ai. Je vous écris ceci de chez M. Dongois le greffier, qui est sincèrement transporté de joie, aussi-bien que toute notre famille; et de l'humeur dont je vous connais, je suis sûr que vous seriez ravi vous même de voir combien d'un seul coup vous avez fait d'heureux. Adieu, mon cher Monsieur. Croyez qu'il n'y a personne qui vous aime plus sincèrement, ni par plus de raisons que moi. Témoignez bien à M. de Cavoie [1] la joie que j'ai de sa

[1] Cavoie avait eu une audience particulière de Louis XIV, dans laquelle ce Prince lui avait rendu toutes ses bontés, et lui avait promis le collier de l'Ordre; promesse qui ne fut cependant point réalisée.

joie, et à M. de Luxembourg mes profonds respects. Je vous donne le bonsoir, et suis, autant que je le dois, tout à vous.

Je viens d'envoyer chez madame Racine.

LETTRE XLI.

RACINE A BOILEAU, *à Paris.*

Versailles, le 9 juillet (1693).

Je vais aujourd'hui à Marly, où le Roi demeurera près d'un mois; mais je ferai de tems en tems quelques voyages à Paris, et je choisirai les jours de la petite Académie. Cependant je suis bien fâché que vous ne m'ayez pas donné votre ode; j'aurais peut-être trouvé quelque occasion de la lire au Roi. Je vous conseille même de me l'envoyer : il n'y a pas plus de deux lieues d'Auteuil à Marly. Votre laquais n'aura qu'à me demander, et me chercher dans l'appartement de M. Félix. Je vous prie de renvoyer mon fils à sa mère; j'appréhende que votre grande bonté ne vous coûte un peu trop d'incommodité. Je suis entièrement à vous.

LETTRE XLII.

RACINE A BOILEAU, *à Paris.*

Marly, le 6 août au matin (1693).

Je ferai vos présens ce matin [1]. Je ne sais pas bien encore quand je vous reverrai, parce qu'on attend à toute heure des nouvelles d'Allemagne. La victoire de M. de Luxembourg est bien plus grande que nous ne pensions, et nous n'en savions pas la moitié [2]. Le Roi reçoit tous les jours des lettres de Bruxelles et de mille autres endroits, par où il apprend que les ennemis n'avaient pas une troupe ensemble le lendemain de la bataille. Presque toute l'infanterie qui restait avait jeté ses armes. Les troupes hollandaises se sont la plupart enfuies jusqu'en Hollande. Le prince d'Orange, qui pensa être pris après avoir fait des merveilles, coucha le soir, lui huitième, avec M. de Bavière [3], chez un curé près de Loo. Nous avons pris vingt-cinq ou trente

---

[1] La distribution de l'*ode sur Namur*, qui venait d'être imprimée.

[2] La célèbre et sanglante victoire de Nerwinde, remportée le 29 juillet 1693.

[3] Maximilien-Emmanuel. C'était le frère de la Dauphine morte en 1690.

drapeaux, cinquante-cinq étendards, soixante-seize pièces de canon, huit mortiers, neuf pontons, sans tout ce qui est tombé dans la rivière. Si nos chevaux, qui n'avaient point mangé depuis deux fois vingt-quatre heures, eussent pu marcher, il ne resterait pas un homme ensemble aux ennemis.

Tout en vous écrivant il me vient en pensée de vous envoyer deux lettres, une de Bruxelles, l'autre de Vilvorde, et un récit du combat en général, qui me fut dicté hier au soir par M. d'Albergotti [1]. Croyez que c'est comme si M. de Luxembourg l'avait dicté lui-même. Je ne sais si vous le pourrez lire; car en écrivant j'étais accablé de sommeil, à peu près comme était M. Puy-Morin [2] en écrivant ce bel arrêt sous M. Dongois. Le Roi est transporté de joie, et tous ses ministres, de la grandeur de cette action.

---

[1] Il avait le régiment Royal-Italien. C'était un officier très-estimé du maréchal de Luxembourg, et qui ne le fut pas moins de Vendôme.

[2] Pierre Boileau de Puy-Morin, frère consanguin de Despréaux, mort en 1683, âgé de cinquante-huit ans. Dongois le père l'avait autrefois employé à expédier des arrêts sous sa dictée.

L'anecdote à laquelle se rapporte ce passage est racontée en ces termes par Louis Racine : « M. Dongois, étant obligé de » passer la nuit à dresser le dispositif d'un arrêt, le dictait à » M. Puy-Morin, frère de Boileau, et M. Puy-Morin écrivait » si promptement, que M. Dongois était étonné que ce jeune » homme eût tant de dispositions pour la pratique. Après avoir

Vous me feriez un fort grand plaisir, quand vous aurez lu tout cela, de l'envoyer bien cacheté, avec cette même lettre que je vous écris, à M. l'abbé Renaudot [1], afin qu'il ne tombe point dans l'inconvénient de l'année passée. Je suis assuré qu'il vous en aura obligation. Ce ne sera que la peine de votre jardinier. Il pourra distribuer une partie des choses que je vous envoie en plusieurs articles, tantôt sous celui de Bruxelles, tantôt sous celui de Landefermé, où M. de Luxembourg campa le 31 juillet, à demi-lieue du champ de bataille, tantôt même sous l'article de Malines ou de Vilvorde.

Il saura d'ailleurs les actions des principaux particuliers, comme, que M. de Chartres chargea trois ou quatre fois à la tête de divers escadrons, et fut débarrassé des ennemis, ayant blessé de sa main l'un deux qui le voulait emmener; le pauvre Vacoigne, tué à son côté; M. d'Arcy [2] son gouverneur, tombé aux

---

» dicté pendant deux heures, il voulut lire l'arrêt, et trouva que » le jeune homme n'avait écrit que le dernier mot de chaque » phrase. »

D'Alembert rapporte une aventure à peu près semblable qui serait arrivée à Despréaux. Mais d'Alembert se trompe; car il est probable que si l'anecdote qu'il cite avait été vraie, Racine n'aurait pas manqué, dans le passage qui fait le sujet de cette note, de citer à Despréaux Despréaux lui-même.

[1] Pour l'insérer dans la Gazette. Voyez la note, pag. 292.

[2] René Martel, marquis d'Arcy, avait succédé dans cette

pieds de ses chevaux, le sien ayant été blessé; la Bertière son sous-gouverneur, aussi blessé. M. le prince de Conti chargea aussi plusieurs fois, tantôt avec la cavalerie, tantôt avec l'infanterie, et regagna pour la troisième fois le fameux village de Nerwinde, qui donne le nom à la bataille, et reçut sur la tête un coup de sabre d'un des ennemis, qu'il tua sur-le-champ. M. le Duc chargea de même, regagna la seconde fois le village à la tête de l'infanterie, et combattit encore à la tête de plusieurs escadrons de cavalerie. M. de Luxembourg était, dit-on, quelque chose de plus qu'humain, volant partout, et même s'opiniâtrant à continuer les attaques dans le tems que les plus braves étaient rebutés, menant en personne les bataillons et les escadrons à la charge. M. de Montmorenci [1] son fils aîné, après avoir combattu plusieurs fois à la tête de sa brigade de cavalerie, reçut un coup de mousquet dans le tems qu'il se mettait au-devant de son père pour le couvrir d'une décharge horrible que les ennemis firent sur lui. M. le comte de Luxe [2] son frère a été blessé à la jambe; M. de la Ro-

---

place au duc de la Vieuville; mais ce sage gouverneur mourut à Maubeuge l'année suivante, et sa mort laissa le Prince livré entièrement à Dubois.

[1] Charles-François-Frédéric de Montmorenci, gendre du duc de Chevreuse. Il était alors âgé de trente-deux ans, et mourut en 1726.

[2] Paul-Sigismond, comte de Luxe, troisième fils du maréchal

che-Guyon[1] au pied, et tous les autres que sait M. l'abbé. M. le maréchal de Joyeuse[2] blessé aussi à la cuisse, et retournant au combat après sa blessure. M. le maréchal de Villeroi[3] entra dans les lignes ou retranchemens à la tête de la Maison du Roi.

Nous avons quatorze cents prisonniers, entre lesquels cent soixante-cinq officiers, plusieurs officiers-généraux, dont on aura sans doute donné les noms. On croit le pauvre Ruvigni[4] tué : on a ses étendards, et

---

de Luxembourg. Il fut blessé à Nerwinde si dangereusement qu'il fut obligé de renoncer à l'état militaire.

Christian-Louis, quatrième fils du maréchal de Luxembourg, se distingua aussi à Nerwinde; mais il n'y fut point blessé comme ses deux frères. Il fut depuis maréchal de Montmorenci, et mourut en 1746.

[1] François de la Rochefoucauld, duc de la Roche-Guyon, gendre de Louvois. Il était alors âgé de trente ans, et mourut en 1728.

[2] Jean-Armand de Joyeuse. Il avait été fait maréchal de France à la promotion du 27 mars précédent.

[3] Il avait été fait aussi maréchal de France à la promotion du 27 mars précédent, et deux ans après, à la mort du maréchal de Luxembourg, il fut fait capitaine des gardes-du-corps.

[4] Henri de Massue, marquis de Ruvigni, excellent officier, que la révocation de l'édit de Nantes avait forcé de quitter la France. Il prit alors le nom de lord Galloway; et après la mort du maréchal de Schomberg, tué à la Boyne en 1690, il se mit à la tête des réfugiés français que commandait ce maréchal. Ruvigni ne fut point tué à Nerwinde, et ne mourut qu'en 1720.

ce fut à la tête de son régiment de Français que le prince d'Orange chargea nos escadrons, en renversa quelques-uns, et enfin fut renversé lui-même. Le lieutenant-colonel de ce régiment, qui fut pris, dit à ceux qui le prenaient, en leur montrant de loin le prince d'Orange : *Tenez, Messieurs, voilà celui qu'il vous fallait prendre.* Je conjure M. l'abbé Renaudot, quand il aura fait son usage de tout ceci, de bien recacheter, et cette lettre, et mes Mémoires, et de les renvoyer chez moi.

Voici encore quelques particularités. Plusieurs généraux des ennemis étaient d'avis de repasser d'abord la rivière. Le prince d'Orange ne voulut pas. L'électeur de Bavière dit qu'il fallait au contraire rompre tous les ponts, et qu'ils tenaient à ce coup les Français. Le lendemain du combat, M. de Luxembourg a envoyé à Tirlemont, où il était resté plusieurs officiers ennemis blessés, entre autres le comte de Solms [1], général de l'infanterie, qui s'est fait couper la jambe. M. de Luxembourg, au lieu de les faire transporter en cet état, s'est contenté de leur parole, et leur a fait offrir toutes sortes de rafraîchissemens. *Quelle nation est la vôtre?* s'écria le comte de Solms [2] en parlant au chevalier du Rozel : *Vous vous battez comme des lions, et vous traitez les*

---

[1] Henri Maestrick, comte de Solms. Il mourut des suites de cette opération, à l'âge de cinquante-six ans.

[2] Voltaire (*Siecle de Louis XIV*) rapporte le même mot, qu'il attribue mal à propos à un comte de Salm.

vaincus comme s'ils étaient vos meilleurs amis. Les ennemis commencent à publier que la poudre leur manqua tout à coup, voulant par là excuser leur défaite. Ils ont tiré plus de neuf mille coups de canon, et nous quelques cinq ou six mille.

Je fais mille complimens à M. l'abbé Renaudot, et j'exciterai ce matin M. de Croissy[1] à empêcher, s'il peut, le malheureux Mercure galant[2] de défigurer notre victoire.

Il y avait sept lieues du camp, dont M. de Luxembourg partit, jusqu'à Nerwinde. Les ennemis avaient cinquante-cinq bataillons et cent soixante escadrons.

LETTRE XLIII.[3]

RACINE A BOILEAU.

(1693.)

Denys d'Halicarnasse, pour montrer que la beauté du style consiste principalement dans l'arrangement des mots, cite un endroit de l'Odyssée, où Ulysse et

[1] Il était secrétaire d'État au département des affaires étrangères, depuis la disgrace de Pomponne en 1679.

[2] Ce recueil périodique avait été commencé, en 1672, par de Visé, qui, depuis 1690, le continuait en société avec Thomas Corneille.

[3] Ce sont des observations sur la *neuvième Réflexion critique sur Longin*, dans laquelle Boileau traite de l'emploi des mots

Eumée étant sur le point de se mettre à table pour déjeuner, Télémaque arrive tout à coup dans la maison d'Eumée. Les chiens, qui le sentent approcher, n'aboient point, mais remuent la queue ; ce qui fait voir à Ulysse que c'est quelqu'un de connaissance qui est sur le point d'entrer. Denys d'Halicarnasse, ayant rapporté tout cet endroit, fait cette réflexion, que ce n'est point le choix des mots qui en fait l'agrément, la plupart de ceux qui y sont employés étant, dit-il, très-vils et très-bas, εὐτελεστάτων τὲ καὶ ταπεινοτάτων, mots qui sont tous les jours dans la bouche des moindres laboureurs et des moindres artisans, mais qui ne laissent pas de charmer par la manière dont le poëte a eu soin de les arranger. En lisant cet endroit, je me suis souvenu que, dans une de vos nouvelles remarques, vous avancez, que jamais on n'a dit qu'Homère ait employé un seul mot bas. C'est à vous de voir si cette remarque de Denys d'Halicarnasse n'est point contraire à la vôtre, et s'il n'est point à craindre qu'on ne vienne vous chicaner là-dessus. Prenez la peine de lire toute la réflexion de Denys d'Halicarnasse, qui m'a paru très-belle et merveilleusement exprimée; c'est dans son Traité Περὶ συνθέσεως ὀνομάτων, à la troisième page.

---

bas. (Voyez les *Œuvres de Boileau*, édition de 1747, tome III, pag. 351.) Cette neuvième Réflexion ne parut qu'en 1694; mais Boileau avait communiqué le manuscrit à Racine, pour avoir son avis.

J'ai fait réflexion aussi, qu'au lieu de dire que le mot d'*âne* est en grec un mot *très-noble*, vous pourriez vous contenter de dire que c'est un mot *qui n'a rien de bas* [1], et qui est comme celui de cerf, de cheval, de brebis, etc. Le *très-noble* me paraît un peu trop fort.

Tout ce traité de Denys d'Halicarnasse dont je viens de vous parler, et que je relus hier tout entier avec un grand plaisir, me fit souvenir de l'extrême impertinence de M. Perrault [2], qui avance que le tour des paroles ne fait rien pour l'éloquence, et qu'on ne doit regarder qu'au sens; et c'est pourquoi il prétend qu'on peut mieux juger d'un auteur par son traducteur, quelque mauvais qu'il soit, que par la lecture de l'auteur même. Je ne me souviens point que vous ayez relevé cette extravagance, qui vous donnait pourtant beau jeu pour le tourner en ridicule.

Pour le mot de μισγεῖσθαι, qui signifie quelquefois *cohabiter* avec une femme ou avec un homme, et souvent *converser* simplement, voici des exemples tirés de l'Écriture. Dieu dit à Jérusalem, dans Ézéchiel : *Congregabo tibi amatores tuos cum quibus commista es*, *etc.* Dans le prophète Daniel, les deux vieillards, racon-

---

[1] Boileau a fait la correction indiquée par Racine, et dans les mêmes termes. (Voyez les *Œuvres de Boileau*, tome III, page 352.)

[2] Ces *Réflexions critiques* étaient dirigées contre Perrault, qui avait élevé la fameuse querelle sur les anciens et les modernes.

tant comme ils ont surpris Susanne en adultère, disent, parlant d'elle et du jeune homme qu'ils prétendent qui était avec elle : *Vidimus eos pariter commisceri.* Ils disent aussi à Susanne : *Assentire nobis, et commiscere nobiscum.* Voilà *commisceri* dans le premier sens. Voici des exemples du second sens. Saint Paul dit aux Corinthiens : *Ne commisceamini fornicariis. N'ayez point de commerce avec les fornicateurs.* Et, expliquant ce qu'il a voulu dire par là, il dit qu'il n'entend point parler des fornicateurs qui sont parmi les Gentils ; autrement, ajoute-t-il, il faudrait renoncer à vivre avec les hommes : mais quand je vous ai mandé de n'avoir point de commerce avec les fornicateurs, *non commisceri,* j'ai entendu parler de ceux qui se pourraient trouver parmi les fidèles ; et non-seulement avec les fornicateurs, mais encore avec les avares et les usurpateurs du bien d'autrui, etc. Il en est de même du mot *cognoscere*, qui se trouve dans ces deux sens en mille endroits de l'Écriture.

Encore un coup, je me passerais de la fausse érudition de Tussanus [1], qui est trop clairement démentie par l'endroit des servantes de Pénélope. M. Perrault ne peut-il pas avoir quelque ami grec qui lui fournisse des Mémoires ?

---

[1] Jacques Toussain, savant du seizième siècle, qui avait pris le nom latin de *Tussanus*, et qui publia, sous ce nom, un *Lexicon græco-latinum.*

LETTRE XLIV.

RACINE A BOILEAU, *à Paris.*

Fontainebleau, le 28 septembre (1694).

Je suppose que vous êtes de retour de votre voyage, afin que vous puissiez bientôt m'envoyer vos avis sur un nouveau Cantique que j'ai fait depuis que je suis ici, et que je ne crois pas qui soit suivi d'aucun autre. Ceux que Moreau [1] a mis en musique ont extrêmement plu. Il est ici, et le Roi doit les lui entendre chanter au premier jour. Prenez la peine de lire le cinquième chapitre *de la Sagesse*, d'où ces derniers vers sont tirés. Je ne les donnerai point qu'ils n'aient passé par vos mains; mais vous me ferez plaisir de me les renvoyer le plus tôt que vous pourrez. Je voudrais bien qu'on ne m'eût point engagé dans un embarras de cette nature; mais j'espère m'en tirer en substituant à ma place ce M. Bardou [2] que vous avez vu à Paris.

---

[1] Jean-Baptiste Moreau, musicien, mort en 1723. Il avait fait la musique des chœurs d'Esther et d'Athalie.

[2] Poëte fort médiocre, qui a inséré des poësies dans les recueils du tems. Son nom se trouve dans les premières éditions de la Satire VII de Boileau, vers 45 :

Bardou, Mauroy, Boursault, Colletet, Titreville.

Dans la suite, Boileau fit disparaître les trois premiers noms, par égard pour ceux qui les portaient, et leur substitua Bonnecorse et Pradon.

Vous savez bien sans doute que les Allemands ont repassé le Rhin, et même avec quelque espèce de honte. On dit qu'on leur a tué ou pris sept à huit cents hommes, et qu'ils ont abandonné trois pièces de canon.

Il est venu une lettre à Madame, par laquelle on lui mande que le Rhin s'était débordé tout à coup, et que près de quatre mille Allemands ont été noyés; mais, au moment que je vous écris, le Roi n'a point encore reçu de confirmation de cette nouvelle [1].

On dit que milord Barclay est devant Calais pour le bombarder. M. le maréchal de Villeroi s'est jeté dedans. Voilà toutes les nouvelles de la guerre. Si vous voulez, je vous en dirai d'autres de moindre conséquence.

M. de Toureil [2] est venu ici présenter le Dictionnaire de l'Académie au roi et à la reine d'Angleterre, à Monseigneur et aux ministres. Il a partout accompagné son présent d'un compliment, et on m'a assuré qu'il avait très-bien réussi partout. Pendant qu'on présentait ainsi le Dictionnaire de l'Académie, j'ai appris que Léers, libraire d'Amsterdam, avait aussi présenté au Roi et aux ministres une nouvelle édition du Dictionnaire de Furetière, qui a été très-bien reçue [3].

---

[1] On reconnut que la nouvelle était fausse.

[2] Jacques de Toureil, traducteur de Démosthène. A l'occasion de cette présentation du *Dictionnaire de l'Académie*, il eut vingt-huit complimens à faire.

[3] Imprimée à la Haye et à Rotterdam, chez Arnout et Reynier Léers, 1694, 2 vol. in-folio.

C'est M. de Croissy et M. de Pomponne[1] qui ont présenté Léers au Roi. Cela a paru un assez bizarre contre-tems pour le Dictionnaire de l'Académie, qui me paraît n'avoir pas tant de partisans que l'autre. J'avais dit plusieurs fois à M. Thierry[2], qu'il aurait dû faire quelques pas pour ce dernier Dictionnaire, et il ne lui aurait pas été difficile d'en avoir le privilége; peut-être même il ne le serait pas encore. Ne parlez qu'à lui seul de ce que je vous mande là-dessus. On commence à dire que le voyage de Fontainebleau pourra être abrégé de huit ou dix jours, à cause que le Roi y est fort incommodé de la goutte. Il en est au lit depuis trois ou quatre jours ; il ne souffre pas pourtant beaucoup, Dieu merci, et il n'est arrêté au lit que par la faiblesse qu'il a encore aux jambes.

Il me paraît, par les lettres de ma femme, que mon fils a grande envie de vous aller voir à Auteuil. J'en serai fort aise, pourvu qu'il ne vous embarrasse point du tout. Je prendrai en même tems la liberté de vous prier de tout mon cœur de l'exhorter à travailler sérieusement, et à se mettre en état de vivre en honnête homme. Je voudrais bien qu'il n'eût pas l'esprit autant dissipé qu'il l'a, par l'envie démesurée qu'il témoigne de voir

---

[1] Pomponne était rentré en grâce en 1691.

[2] Denis Thierry était le libraire de Racine, de La Fontaine et de Boileau. Celui-ci a placé ce nom dans son Épître X, vers 61.

des opéras et des comédies. Je prendrai là-dessus vos avis quand j'aurai l'honneur de vous voir, et cependant je vous supplie de ne lui pas témoigner le moins du monde que je vous aie fait aucune mention de lui. Je vous demande pardon de toutes les peines que je vous donne, et suis entièrement à vous.

LETTRE XLV.

RACINE A BOILEAU, *à Paris.*

Fontainebleau, le 3 octobre (1694).

Je vous suis bien obligé de la promptitude avec laquelle vous m'avez fait réponse. Comme je suppose que vous n'avez pas perdu les vers que je vous ai envoyés [1], je vais vous dire mon sentiment sur vos difficultés, et en même tems vous dire plusieurs changemens que j'avais déjà faits de moi-même; car vous savez qu'un homme qui compose fait souvent son thème en plusieurs façons.

Quand, par une fin soudaine,
Détrompés d'une ombre vaine
Qui passe et ne revient plus.

J'ai choisi ce tour, parce qu'il est conforme au texte, qui parle de la fin imprévue des réprouvés, et je vou-

[1] C'est le Cantique II, qui se trouve au tome VI, pag. 301.

drais bien que cela fût bon, et que vous pussiez passer et approuver *par une fin soudaine*, qui dit précisément la même chose. Voici comme j'avais mis d'abord :

> Quand, déchus d'un bien frivole,
> Qui comme l'ombre s'envole
> Et ne revient jamais plus.

Mais ce *jamais* me paraît un peu mis pour remplir le vers, au lieu que *qui passe et ne revient plus* me semblait assez plein et assez vif. D'ailleurs, j'ai mis à la troisième stance, *pour trouver un bien fragile*, et c'est la même chose qu'*un bien frivole*. Ainsi tâchez de vous accoutumer à la première manière, ou trouvez quelque autre chose qui vous satisfasse. Dans la seconde stance,

> Misérables que nous sommes,
> Où s'égaraient nos esprits ?

infortunés m'était venu le premier ; mais le mot de *misérables*, que j'ai employé dans Phèdre, à qui je l'ai mis dans la bouche et que l'on a trouvé assez bien, m'a paru avoir de la force en le mettant aussi dans la bouche des réprouvés, qui s'humilient et se condamnent d'eux-mêmes. Pour le second vers j'avais mis :

> Diront-ils avec des cris.

Mais j'ai cru qu'on pouvait leur faire tenir tout ce discours sans mettre *diront-ils*, et qu'il suffisait de mettre

à la fin, *ainsi d'une voix plaintive*, et le reste, par où on fait entendre que tout ce qui précède est le discours des réprouvés. Je crois qu'il y en a des exemples dans les odes d'Horace.

Et voilà que triomphans.

Je me suis laissé entraîner au texte : *Ecce quomodo computati sunt inter filios Dei !* Et j'ai cru que ce tour marquait mieux la passion ; car j'aurais pu mettre : *Et maintenant triomphans, etc.* Dans la troisième stance.

Qui nous montrait la carrière
De la bienheureuse paix.

On dit *la carrière de la gloire*, *la carrière de l'honneur*, c'est-à-dire, *par où on court à la gloire, à l'honneur*. Voyez si l'on ne pourrait pas dire de même *la carrière de la bienheureuse paix*. On dit même *la carrière de la vertu*. Du reste, je ne devine pas comment je le pourrais mieux dire. Il reste la quatrième stance. J'avais d'abord mis le mot de *repentance ;* mais, outre qu'on ne dirait pas bien *les remords de la repentance*, au lieu qu'on dit *les remords de la pénitence*, ce mot de *pénitence*, en le joignant avec *tardive*, est assez consacré dans la langue de l'Ecriture : *Sero pœnitentiam agento*. On dit la *pénitence d'Antiochus*, pour dire *une pénitence tardive et inutile*. On dit aussi dans ce sens, *la pénitence des damnés*. Pour la fin de cette

stance, je l'avais changée deux heures après que ma lettre fut partie. Voici la stance entière :

Ainsi, d'une voix plaintive,
Exprimera ses remords
La pénitence tardive
Des inconsolables morts.
Ce qui faisait leurs délices,
Seigneur, fera leurs supplices;
Et par une égale loi,
Les saints trouveront des charmes
Dans le souvenir des larmes
Qu'ils versent ici pour toi.

Je vous conjure de m'envoyer votre sentiment sur tout ceci.

J'ai dit franchement que j'attendais votre critique avant que de donner mes vers au musicien, et je l'ai dit à madame de Maintenon, qui a pris de-là occasion de me parler de vous avec beaucoup d'amitié.

Le Roi a entendu chanter les deux autres cantiques, et a été fort content de M. Moreau, à qui nous espérons que cela pourra faire du bien.

Il n'y a rien ici de nouveau. Le Roi a toujours la goutte, et en est au lit. Une partie des princes sont revenus de l'armée; les autres arriveront demain ou après-demain.

Je vous félicite du beau tems que nous avons ici; car je crois que vous l'avez aussi à Auteuil, et que

vous en jouissez plus tranquillement que nous ne faisons ici. Je suis entièrement à vous.

La harangue de M. l'abbé Boileau [1] a été trouvée très-mauvaise en ce pays-ci. M. de Niert prétend que Richesource [2] en est mort de douleur. Je ne sais pas si la douleur est bien vraie, mais la mort est très-véritable.

LETTRE XLVI.

RACINE A BOILEAU, *à Paris.*

De Compiègne, le 4 mai (1695).

M. des Granges m'a dit qu'il avait fait signer hier nos ordonnances, et qu'on les ferait viser par le Roi après demain; qu'ensuite il les enverrait à M. Dongois, de qui vous les pourrez retirer. Je vous prie de me garder la mienne jusqu'à mon retour.

Il n'y a point ici de nouvelles. Quelques gens veulent que le siége de Casal soit levé; mais la chose est

---

[1] Charles Boileau, abbé de Beaulieu, dont on a recueilli les sermons. Il était de Beauvais et d'une autre famille que celle de Despréaux. Il avait été reçu à l'Académie française le 16 août 1694, et il s'agit ici de son discours de réception.

[2] Celui dont nous avons parlé ci-dessus, page 272.

fort douteuse, et on n'en sait rien de certain [1]. Six armateurs de Saint-Malo ont pris dix-sept vaisseaux d'une flotte marchande des ennemis, et un vaisseau de guerre de soixante pièces de canon [2]. Le Roi est en parfaite santé, et ses troupes merveilleuses.

Quelque horreur que vous ayez pour les méchans vers, je vous exhorte à lire *Judith* [3], et surtout la préface, dont je vous prie de me mander votre sentiment. Jamais je n'ai rien vu de si méprisé que tout cela l'est en ce pays-ci, et toutes vos prédictions sont accomplies. Adieu, Monsieur. Je suis entièrement à vous.

Je crains de m'être trompé en vous disant qu'on enverrait nos ordonnances à M. Dongois, et je crois que c'est à M. de Bie, chez qui M. des Granges m'a dit que M. Dongois n'aurait qu'à envoyer samedi prochain.

---

[1] Casal fut rendu au duc de Savoie le 11 juillet suivant.

[2] C'est vraisemblablement un des vaisseaux pris en 1695 par Duguay-Trouin, l'un des plus grands hommes de mer que la France ait eus. Fils d'un armateur de Saint-Malo, où il était né le 10 juin 1673, il est mort lieutenant-général des armées navales, le 27 septembre 1736, à Paris, âgé de soixante-quatre ans. (Voyez ses *Mémoires*, pag. 41 et suiv., in-12; Amsterdam, chez Pierre Mortier. 1756.)

[3] Tragédie de Boyer, qui a donné lieu à l'épigramme de Racine. Cette pièce avait été jouée le carême précédent avec un succès prodigieux. Boileau disait sans cesse à M. Hessein, grand partisan de la tragédie nouvelle : *Je l'attends sur le papier.* (Voyez le *Bolæana*, §. 68.)

LETTRE XLVII.

RACINE A BOILEAU, *à Paris.*

Versailles, le 4 avril 1696.

Je suis très-obligé au Père Bouhours de toutes les honnêtetés qu'il vous a prié de me faire de sa part et de la part de sa Compagnie. Je n'avais point encore entendu parler de la harangue de leur régent; et comme ma conscience ne me reprochait rien à l'égard des Jésuites, je vous avoue que j'ai été un peu surpris que l'on m'eût déclaré la guerre chez eux. Vraisemblablement ce bon régent est du nombre de ceux qui m'ont très-faussement attribué la traduction du *Santolius pœnitens*, et il s'est cru engagé d'honneur à me rendre injures pour injures. Si j'étais capable de lui vouloir quelque mal, et de me réjouir de la forte réprimande que le Père Bouhours dit qu'on lui a faite, ce serait sans doute pour m'avoir soupçonné d'être l'auteur d'un pareil ouvrage; car, pour mes tragédies, je les abandonne volontiers à sa critique. Il y a long-tems que Dieu m'a fait la grâce d'être assez peu sensible au bien et au mal qu'on en peut dire, et de ne me mettre en peine que du compte que j'aurai à lui en rendre quelque jour.

Ainsi, Monsieur, vous pouvez assurer le Père Bou-

hours et tous les Jésuites de votre connaissance, que, bien loin d'être fâché contre le régent qui a tant déclamé contre mes pièces de théâtre, peu s'en faut que je ne le remercie d'avoir prêché une si bonne morale dans leur collége, et d'avoir donné lieu à sa compagnie de marquer tant de chaleur pour mes intérêts ; et qu'enfin, quand l'offense qu'il m'a voulu faire serait plus grande, je l'oublierais avec la même facilité, en considération de tant d'autres Pères dont j'honore le mérite, et surtout en considération du révérend Père de la Chaise, qui me témoigne tous les jours mille bontés, et à qui je sacrifierais bien d'autres injures. Je suis, etc.

LETTRE XLVIII.

BOILEAU A RACINE.

Auteuil, mercredi (1697).

Je crois que vous serez bien aise d'être instruit de ce qui s'est passé dans la visite que nous avons ce matin, suivant votre conseil, rendue, mon frère[1] et moi, au révérend Père de la Chaise. Nous sommes arrivés chez lui sur les neuf heures du matin ; et, sitôt qu'on lui a dit notre nom, il nous a fait entrer. Il nous a reçus avec beaucoup de bonté, m'a fort obligeamment inter-

[1] Le chanoine de la Sainte-Chapelle.

rogé sur mes maladies, et a paru fort content de ce que je lui ai dit que mon incommodité n'augmentait point. Ensuite il a fait apporter des chaises, s'est mis tout proche de moi, afin que je le pusse mieux entendre, et aussitôt, entrant en matière, m'a dit que vous lui aviez lu un ouvrage[1] de ma façon, où il y avait beaucoup de bonnes choses; mais que la matière que j'y traitais était une matière fort délicate, et qui demandait beaucoup de savoir pour en parler; qu'il avait autrefois enseigné la théologie[2], et qu'ainsi il devait être instruit de cette matière à fond; qu'il fallait faire une grande différence de l'amour *affectif* d'avec l'amour *effectif;* que ce dernier était absolument nécessaire, et entrait dans l'attrition, au lieu que l'amour affectif venait de la contrition parfaite; que celui-ci justifiait par lui-même le pécheur, au lieu que l'amour effectif n'avait d'effet qu'avec l'absolution du prêtre. Enfin, il nous a debité en assez bons termes, et fort longuement, tout ce que beaucoup d'auteurs scolastiques ont écrit sur ce sujet, sans pourtant oser dire comme eux, que l'amour de Dieu, absolument parlant, n'est point nécessaire pour la justification du pécheur. Mon frère le chanoine applaudissait des yeux et du geste à chaque mot qu'il disait, témoignant être ravi de sa doctrine et de son énonciation. Pour moi, je suis demeuré

---

[1] *L'Épître sur l'Amour de Dieu.*

[2] C'était au collége des Jésuites à Lyon.

assez froid et assez immobile. Et enfin, lorsqu'il a été las de parler, je lui ai dit que j'avais été fort surpris qu'on m'eût prêté des charités auprès de lui, et qu'on lui eût donné à entendre que j'avais fait un ouvrage contre les Jésuites; que ce serait une chose bien étrange si soutenir qu'on doit aimer Dieu s'appelait écrire contre les Jésuites; que mon frère avait apporté avec lui vingt passages de dix ou douze de leurs plus fameux écrivains, qui soutenaient qu'on doit nécessairement aimer Dieu, et en des termes beaucoup plus forts que ceux qui étaient dans mes vers; que j'avais si peu songé à écrire contre sa Société, que les premiers à qui j'avais lu mon ouvrage, c'étaient six Jésuites des plus célèbres, qui m'avaient tous dit unanimement qu'un chrétien ne pouvait pas avoir d'autres sentimens sur l'amour de Dieu, que ceux que j'avais mis en rimes; qu'ensuite j'avais brigué de le lire à M. l'archevêque de Paris[1], qui en avait paru transporté, aussi-bien que M. de Meaux; que néanmoins, si sa révérence croyait mon ouvrage périlleux, je venais présentement pour le lui lire, afin qu'il m'instruisît de mes fautes; que je lui faisais donc le même compliment que j'avais fait à M. l'Archevêque, lorsque je le lui récitai, qui était que je ne venais pas pour être loué, mais pour être approuvé; que je le priais donc de me prêter une vive

---

[1] Louis-Antoine de Noailles, qui avait passé à ce siége en 1695

attention, et de trouver bon même que je lui répétasse beaucoup d'endroits. Il a fort loué mon dessein, et je lui ai lu mon *Épître* avec toute la force et toute l'harmonie que j'ai pu. J'oubliais que je lui ai dit encore auparavant une chose qui l'a assez étonné; c'est à savoir, que je prétendais n'avoir proprement fait autre chose, dans mon ouvrage, que mettre en rimes la doctrine qu'il venait de nous débiter, et que je croyais que lui-même n'en pourrait pas disconvenir. Mais, pour en revenir au récit de ma pièce, croiriez-vous, Monsieur, que j'ai tenu parole au bon Père, et qu'à la réserve des deux objections qu'il vous avait déjà faites, il n'a fait que s'écrier : *Pulchrè*, *benè*, *rectè!* Cela est vrai, cela est indubitable, voilà qui est merveilleux : il faut lire cela au Roi : répétez-moi encore cet endroit : est-ce là ce que M. Racine m'a lu? Il a été surtout extrêmement frappé de ces vers que vous lui aviez passés, et que je lui ai récités avec toute l'énergie dont je suis capable.

Cependant on ne voit que docteurs, même austères,
Qui, les semant partout, s'en vont pieusement,
De toute piété, etc.

Il est vrai que je me suis avisé heureusement d'insérer dans mon Épître huit vers que vous n'avez pas approuvés, et que mon frère juge très à propos d'y rétablir. Les voici; c'est ensuite de ce vers,

Oui, dites-vous; allez, vous l'aimez, croyez-moi.
Écoutez la leçon que lui-même il nous donne.

Qui m'aime ? C'est celui qui fait ce que j'ordonne.
Faites-le donc ; et, sûr qu'il nous veut sauver tous,
Ne vous alarmez point pour quelques vains dégoûts
Qu'en sa ferveur souvent la plus sainte ame éprouve.
Courez toujours à lui ; qui le cherche le trouve ;
Et plus de votre cœur il paraît s'écarter,
Plus par vos actions songez à l'arrêter.

Il m'a fait redire trois fois ces huit vers. Mais je ne saurais vous exprimer avec quelle joie, quels éclats de rire, il a entendu la prosopopée. Enfin, j'ai si bien échauffé le révérend Père, que, sans une visite que dans ce tems-là monsieur son frère [1] lui est venu rendre, il ne nous laissait point partir que je ne lui eusse récité aussi les deux pièces de ma façon, que vous avez lues au Roi. Encore ne nous a-t-il laissé partir qu'à la charge que nous l'irions voir à sa maison de campagne ; et il s'est chargé de nous faire avertir du jour où nous l'y pourrions trouver seul. Vous voyez donc, Monsieur, que, si je ne suis bon poëte, il faut que je sois bon récitateur.

Après avoir quitté le Père de la Chaise, nous avons été voir le Père Gaillard [2], à qui j'ai aussi, comme vous pouvez penser, récité l'*Épître*. Je ne vous dirai point les louanges outrées qu'il m'a données. Il m'a traité

---

[1] Voyez la note 2, pag. 256.

[2] Honoré Gaillard, jésuite, qui eut de la célébrité comme prédicateur, et qui prêcha souvent devant le Roi.

d'homme inspiré de Dieu, m'a dit qu'il n'y avait que des coquins qui pussent contredire mon opinion. Je l'ai fait ressouvenir du petit Père théologien [1], avec qui j'eus une prise chez M. de Lamoignon. Il m'a dit que ce théologien était le dernier des hommes; que si sa Société avait à être fâchée, ce n'était pas de mon ouvrage, mais de ce que des gens osaient dire que cet ouvrage était fait contre les Jésuites.

Je vous écris tout ceci à dix heures du soir au courant de la plume. Vous en ferez tel usage que vous jugerez à propos. Cependant je vous prie de retirer la copie que vous avez mise entre les mains de madame de Maintenon, afin que je lui en redonne une autre où l'ouvrage soit dans l'état où il doit demeurer. Je vous embrasse de tout mon cœur, et suis tout à vous.

---

[1] Boileau avait eu, chez le président de Lamoignon, une dispute vive avec un religieux augustin sur ce sujet de l'*Amour de Dieu*, et dans la dispute il avait employé contre son adversaire la prosopopée qu'il a mise en vers dans son Épître.

LETTRE XLIX.

RACINE A BOILEAU, *à Paris.*

Fontainebleau, le 8 octobre (1697).

Je vous demande pardon si j'ai été si long-tems sans vous faire réponse : mais j'ai voulu, avant toutes choses, prendre un tems favorable pour recommander M. Manchon à M. de Barbesieux [1]. Je l'ai fait, et il m'a fort assuré qu'il ferait son possible pour me témoigner la considération qu'il avait pour vous et pour moi. Il m'a paru que le nom de M. Manchon lui était assez inconnu ; et je me suis rappelé alors qu'il avait un autre nom, dont je ne me souvenais point du tout. J'ai eu recours à M. de la Chapelle [2], qui m'a fait un Mémoire que je présenterai à M. de Barbesieux dès que je le verrai. Je lui ai dit que M. l'abbé de Louvois [3]

---

[1] Louis-François-Marie le Tellier, marquis de Barbesieux, avait succédé au marquis de Louvois son père, quoiqu'à cette époque il n'eût pas plus de vingt-trois ans.

[2] Henri de Besset de la Chapelle, fils de celui dont nous avons parlé, page 207. Il avait été conseiller aux requêtes à Metz, et il a rempli jusqu'en 1715 la place de premier commis de la Maison du Roi.

[3] Camille le Tellier, abbé de Louvois, frère de Barbesieux.

voudrait bien joindre ses prières aux nôtres, et je crois qu'il n'y aura point de mal qu'il lui en écrive un mot.

Je suis bien aise que vous ayez donné votre *Épître*[1] à M. de Meaux, et que M. de Paris soit disposé à vous donner une approbation authentique. Vous serez surpris quand je vous dirai que je n'ai point encore rencontré M. de Meaux, quoiqu'il soit ici; mais je ne vais guère aux heures où il va chez le Roi, c'est-à-dire au lever et au coucher; d'ailleurs, la pluie, presque continuelle, empêche qu'on ne se promène dans les cours et dans les jardins, qui sont les endroits où l'on a coutume de se rencontrer. Je sais seulement qu'il a présenté au Roi l'ordonnance de M. l'archevêque de Reims[2] contre les Jésuites. Elle m'a paru très-forte, et il y explique très-nettement la doctrine de Molina avant de la condamner. Voilà, ce me semble, un rude coup pour les Jésuites. Il y a bien des gens qui commencent à croire que leur crédit est fort baissé, puisqu'on les attaque si ouvertement. Au lieu que c'était à eux qu'on donnait autrefois des priviléges pour écrire

---

Il était alors âgé de vingt-deux ans. En 1706, il fut reçu de l'Académie française.

[1] Celle sur l'*Amour de Dieu*. Voyez la lettre précédente.

[2] Charles-Maurice le Tellier. Cette ordonnance est du 15 juillet 1697. « Elle fera du bruit et embarrassera le Roi, » dit madame de Maintenon. (Lettre à M. de Noailles, du 7 octobre 1697.)

tout ce qu'ils voulaient, ils sont maintenant réduits à ne se défendre que par de petits libelles anonymes, pendant que les censures des évêques pleuvent de tous côtés sur eux. Votre *Épître* ne contribuera pas à les consoler ; et il me semble que vous n'avez rien perdu pour attendre, et qu'elle paraîtra fort à propos.

On a eu nouvelle aujourd'hui que M. le prince de Conti était arrivé en Pologne[1] ; mais on n'en sait pas davantage, n'y ayant point encore de courrier qui soit venu de sa part. M. l'abbé Renaudot vous en dira plus que je ne saurais vous en écrire.

Je n'ai pas fort avancé le Mémoire[2] dont vous me parlez. Je crains même d'être entré dans des détails qui l'alongeront bien plus que je ne croyais. D'ailleurs, vous savez la dissipation de ce pays-ci. Pour m'achever, j'ai ma seconde fille à Melun, qui prendra l'habit dans huit jours[3]. J'ai fait deux voyages pour essayer

---

[1] Il fut élu roi de Pologne le 27 juin 1697, partit le 6 septembre suivant, et mouilla le 26 à la rade de Dantzick. Ses partisans lui ayant manqué de parole, la ville et les troupes s'opposèrent à son débarquement, et le 6 novembre il reprit la route de France.

[2] Le Mémoire dont il s'agit ici n'est sans doute pas celui qu'il composa pour les religieuses de Port-Royal, attendu que l'affaire, pour laquelle le Mémoire sur Port-Royal fut écrit, avait été terminée au mois de mars précédent de la même année 1797. C'est peut-être celui qui fut cause de sa disgrace.

[3] Sa seconde fille prit, à cette époque, l'habit de novice dans

sayer de la détourner de cette résolution, ou du moins pour obtenir d'elle qu'elle différât encore six mois; mais je l'ai trouvée inébranlable. Je souhaite qu'elle se trouve aussi heureuse dans ce nouvel état, qu'elle a eu d'empressement pour y entrer. M. l'archevêque de Sens [1] s'est offert de venir faire la cérémonie, et je n'ai pas osé refuser un tel honneur. J'ai écrit à M. l'abbé Boileau [2] pour le prier d'y prêcher, et il a l'honnêteté de vouloir bien partir exprès de Versailles en poste pour me donner cette satisfaction. Vous jugez que tout cela cause assez d'embarras à un homme qui s'embarrasse aussi aisément que moi. Plaignez-moi un peu dans votre profond loisir d'Auteuil, et excusez si je n'ai pas été plus exact à vous mander des nouvelles. La paix [3] en a fourni d'assez considérables, et qui nous donneront assez de matière pour nous entretenir, quand j'aurai l'honneur de vous revoir. Ce sera, au plus tard, dans quinze jours; car je partirai deux ou trois jours avant le départ du Roi. Je suis entièrement à vous.

---

le couvent des Ursulines de Melun; elle fit profession à la fin de l'année suivante. Voyez dans le Ve. recueil, la lettre de Racine à sa tante de Port-Royal, du 9 novembre 1698.

[1] C'était Hardouin Fortin de la Hoguette, neveu de feu Beaumont de Péréfixe, archevêque de Paris.

[2] L'abbé Boileau de Beaulieu, dont il est question à la page 338. On le distinguait aussi par le nom de Boileau-Bontems.

[3] Celle de Riswick, conclue le 20 septembre avec l'Espagne, l'Angleterre et la Hollande, et le 30 octobre avec l'Empereur.

LETTRE L.

RACINE A BOILEAU.

Paris, ce lundi 20 janvier (1698).

J'ai reçu une lettre de la Mère abbesse de Port-Royal [1], qui me charge de vous faire mille remercîmens de vos *Épîtres* que je lui ai envoyées de votre part. On y est charmé, et de l'*Épître de l'Amour de Dieu*, et de la manière dont vous parlez de M. Arnauld. On voudrait même que ces *Épîtres* fussent imprimées en plus petit volume. Ma fille aînée, à qui je les ai aussi envoyées [2], a été transportée de joie de ce que vous vous souvenez encore d'elle. Je pars dans ce moment pour Versailles, d'où je ne reviendrai que samedi. J'ai laissé à ma femme ma quittance pour recevoir ma pension d'homme de lettres; je vous prie de l'avertir du jour que vous irez chez M. Gruyn [3]; elle vous ira prendre, et vous mènera dans son carrosse.

---

[1] C'était la Mère Agnès de Sainte-Thècle, tante de Racine.

[2] Sa fille aînée était alors à Port-Royal. Voyez la lettre à son fils, du 5 février 1698.

[3] L'un des trésoriers des deniers royaux. Ils étaient alors au nombre de trois. Les deux autres étaient MM. de Turménies et de Montargis.

J'ai eu des nouvelles de mon fils par M. l'archevêque de Cambrai, qui me mande qu'il l'a vu à Cambrai jeudi dernier[1], et qu'il a été fort content de l'entretien qu'il a eu avec lui. Je suis à vous de tout mon cœur.

---

[1] Jean-Baptiste Racine, gentilhomme ordinaire en survivance de son père, avait reçu de M. de Torcy, ministre des affaires étrangères, une mission pour se rendre à la Haye près de M. de Bonrepaux, ambassadeur de France, et il était parti vers le 15 janvier pour cette destination. Il était le 17 à Cambrai.

FIN DU TROISIÈME RECUEIL.

LETTRES DE RACINE.

QUATRIÈME RECUEIL.

LETTRES

DE RACINE A SON FILS [1].

LETTRE PREMIÈRE.

A Fontainebleau, le 24 septembre (1691).

Mon cher fils, vous me faites plaisir de me mander des nouvelles ; mais prenez garde de ne les pas prendre dans la Gazette de Hollande ; car, outre que nous les

[1] Jean-Baptiste Racine, à qui ces lettres sont adressées, était l'aîné des enfans de Racine. Il était né le 10 novembre 1678, et mourut le 31 janvier 1747, sans avoir été marié. M. de Torcy, qui cherchait à l'avancer, l'avait envoyé à Rome avec l'ambassadeur de France ; mais Jean-Baptiste Racine, cédant bientôt à son amour pour l'étude et au penchant qui l'entraînait vers la retraite, quitta tout emploi, vendit sa charge de gentilhomme ordinaire, et passa le reste de sa vie, éloigné du monde, et bornant tous ses plaisirs à cultiver en silence les sciences et les lettres. Il n'a rien fait imprimer, mais il a laissé quelques manuscrits, parmi lesquels on trouve, sur la vie et les ouvrages de son père, plusieurs notes dont nous avons fait usage.

avons comme vous, vous y pourriez apprendre certains termes qui ne valent rien, comme celui de *recruter*, dont vous vous servez; au lieu de quoi il faut dire *faire des recrues*. Mandez-moi des nouvelles de vos promenades, et de celles de la santé de vos sœurs. Il est bon de diversifier un peu, et de ne vous pas jeter toujours sur l'Irlande et sur l'Allemagne.

Dites à M. Willart[1] que j'ai reçu son paquet, et que j'ai lu avec beaucoup de plaisir l'écrit qu'il m'envoie. Faites-lui en bien des remercîmens pour moi. S'il vous demande des nouvelles de ce pays-ci, vous lui direz que le combat de M. de Luxembourg[2] a été bien plus considérable qu'on ne le croyait d'abord. Les ennemis ont laissé mille trois cents morts sur la place, et plus de cinq cents prisonniers, parmi lesquels on compte près de cent officiers. On leur a pris aussi trente-six étendards, et ils avouent eux-mêmes qu'ils ont encore plus de deux mille blessés dans leur armée. Cette victoire est fort glorieuse, mais nous y avons eu environ huit ou neuf cents tant morts que blessés. La Maison du Roi a fait des choses incroyables, n'ayant jamais chargé qu'à coups d'épée les ennemis, qui étaient toujours plus

---

[1] Germain Willart était un ami de Racine et d'Arnauld, et le correspondant de ce dernier. Ce fut par son entremise qu'Arnault travailla à réconcilier Boileau avec Perrault.

[2] La victoire remportée à Leuze sur le prince de Waldeck, le 18 septembre 1691.

de trois contre un [1]. On dit que chaque cavalier est revenu avec son épée sanglante jusqu'à la garde.

On dit que le Pape [2] a la fièvre. M. le cardinal le Camus a eu de lui une audience qui a duré plus de trois heures : on dit même que le Pape lui a ordonné de demeurer encore quelques jours à Rome, et lui a demandé un Mémoire des principales choses que ce cardinal lui a dites dans son audience.

On a appris ce matin que M. de Boufflers avait battu aussi l'arrière-garde d'un corps d'Allemands qui étaient auprès de Dinant; mais on ne leur a tué que quelques soixante ou quatre-vingts hommes, parce qu'ils ont pris la fuite de bonne heure, et qu'ils n'ont osé engager le combat.

Dites à votre mère que je la prie de m'excuser si je ne lui écris point, parce qu'il est fort tard, et qu'il faut que j'écrive encore à M. de la Chapelle [3]. Je suis bien fâché de l'état où est son cocher. M. du Tartre [4], à qui j'en ai parlé, dit que, son mal n'étant pas une

---

[1] Le maréchal de Luxembourg n'avait que vingt-huit escadrons; les ennemis en avaient soixante-quinze.

[2] C'était Innocent XII (Pignatelli), élu pape depuis deux mois. Le cardinal le Camus, évêque et prince de Grenoble, était allé à Rome pour assister au Conclave.

[3] Celui dont nous avons parlé dans la note 2, page 207 de ce volume.

[4] L'un des chirurgiens ordinaires du Roi. Voyez la note, page 222 de ce volume.

dyssenterie, les remèdes d'Helvétius[1] n'y feront rien; mais Helvétius est en réputation, même pour les fièvres, et il va partout comme les autres médecins. Mon genou m'a fait assez de mal ces jours passés, et je crois que le froid en a été cause. Il ne m'a fait aucun mal aujourd'hui, et j'espère que cela ira toujours en diminuant. J'approuve tout ce que votre mère a fait chez madame Rondelle[2]. On ne parle plus de deuil, ni que la Reine d'Espagne[3] soit en péril; ainsi elle peut faire habiller votre sœur comme il lui plaira. Écrivez-moi toujours, mais que cela n'empêche pas votre chère mère de m'écrire, car je serais trop fâché de ne point recevoir de ses lettres. Adieu, mon cher enfant, embrassez-la pour moi, et faites mes baise-mains à vos sœurs. Saluez aussi M. Willart de ma part.

---

[1] Médecin hollandais, grand-père de l'auteur de l'*Esprit*. Ce remède contre les dyssenteries était l'ipécacuanha; Helvétius gagna plus de cent mille écus avec cette drogue.

[2] Marchande chez laquelle madame Racine avait acheté des étoffes pour habiller son fils.

[3] Marie-Anne de Neubourg, fille de l'Électeur Palatin, seconde femme de Charles II, roi d'Espagne, essuya en 1691 une maladie qui donna lieu au bruit de sa mort. Elle vécut jusqu'en 1740.

LETTRE II.

Au camp devant Namur, le 31 mai (1692).

Vous aurez pu voir, mon cher enfant, par les lettres que j'écris à votre mère, combien je suis touché de votre maladie [1], et la peine extrême que je ressens de n'être pas auprès de vous pour vous consoler. Je vois que vous prenez avec beaucoup de patience le mal que Dieu vous envoie, et que vous êtes fort exact à faire tout ce qu'on vous dit : il est extrêmement important pour vous de ne vous point impatienter. J'espère qu'avec la grâce de Dieu, il ne vous en arrivera aucun accident. C'est une maladie dont peu de personnes sont exemptes ; et il vaut mieux en être attaqué à votre âge, qu'à un âge plus avancé. J'aurai une sensible joie de recevoir de vos lettres ; mais ne m'écrivez que quand vous serez entièrement hors de danger, parce que vous ne pourriez écrire sans mettre vos bras à l'air et vous refroidir. Quand je ne serai plus en inquiétude de votre mal, je vous écrirai des nouvelles du siége de Namur. Il y a lieu d'espérer que la place se rendra bientôt ; et je m'en réjouis d'autant plus, que cela pourra me mettre en état de vous revoir bientôt

[1] C'était la petite vérole. Voyez la lettre à Boileau, page 268 de ce volume.

après. M. de Cavoie prend grand intérêt à votre mal, et voudrait bien vous soulager. Je suis fort obligé à M. Chapelier[1] de tout le soin qu'il prend de vous. Adieu, mon cher fils : offrez bien au bon Dieu tout le mal que vous souffrez, et remettez-vous entièrement à sa sainte volonté. Assurez-vous qu'on ne peut vous aimer plus que je vous aime, et que j'ai une fort grande impatience de vous embrasser.

Suscription : Pour mon cher fils Racine.

LETTRE III.

Au camp devant Namur, le 10 juin (1692).

Vous pouvez juger, par toutes les inquiétudes que m'a causées votre maladie, combien j'ai de joie de votre guérison. Vous avez beaucoup de grâces à rendre à Dieu, de ce qu'il a permis qu'il ne vous soit arrivé aucun fâcheux accident, et que la fluxion qui vous était tombée sur les yeux n'ait point eu de suite. Je loue extrêmement la reconnaissance que vous témoignez pour tous les soins que votre mère a pris de vous. J'espère que vous ne les oublierez jamais, et que vous vous acquitterez de toutes les obligations que vous lui avez,

[1] C'était un ecclésiastique qui servait de précepteur au jeune Racine.

par beaucoup de soumission à tout ce qu'elle désirera de vous. Votre lettre m'a fait beaucoup de plaisir; elle est fort sagement écrite, et c'était la meilleure et la plus agréable marque que vous me pussiez donner de votre guérison. Mais ne vous pressez pas encore de retourner à l'étude; je vous conseille de ne lire que des choses qui vous fassent plaisir sans vous donner trop de peine, jusqu'à ce que le médecin qui vous a traité, vous donne permission de recommencer votre travail. Faites bien des amitiés pour moi à M. Chapelier, et faites en sorte qu'il ne se repente point de toutes les peines qu'il a prises pour vous. J'espère que j'aurai bientôt le plaisir de vous revoir, et que la reddition du château de Namur suivra de près celle de la ville [1]. Adieu, mon cher fils. Faites bien mes complimens à vos sœurs : je ne sais pourtant si on leur permet de vous rendre visite; je crois que ce ne sera pas sitôt : réservez donc à leur faire mes complimens quand vous serez en état de les voir.

Suscription : A mon fils Racine.

---

[1] La ville avait été prise le 5 juin; le château se rendit le 30. Le 2 août, le Roi reprit le chemin de Versailles.

LETTRE IV.

Fontainebleau, le 4 octobre (1692).

Je suis fort content de votre lettre, et vous me rendez un très-bon compte de votre étude et de votre conversation avec M. Despréaux [1]. Il serait bien à souhaiter pour vous que vous pussiez être souvent en si bonne compagnie, et vous en pourriez retirer un grand avantage, pourvu qu'avec un homme tel que M. Despréaux vous eussiez plus de soin d'écouter que de parler. Je suis assez satisfait de votre version; mais je ne puis guère juger si elle est bien fidèle, n'ayant apporté ici que le premier tome des *Lettres à Atticus*, au lieu du second que je pensais avoir apporté : je ne sais même si je ne l'ai point perdu, car j'étais comme assuré de l'avoir ici parmi mes livres. Pour plus grande sûreté, choisissez dans quelqu'un des six premiers livres la première lettre que vous voudrez traduire; mais surtout choisissez-en une qui ne soit pas sèche comme celle que vous avez prise, où il n'est presque parlé que d'affaires d'intérêt. Il y en a tant de belles sur l'état où était alors la République, et sur les choses de conséquence qui se passaient à Rome! Vous ne lirez guère d'ouvrage qui soit plus utile pour vous former

[1] Voyez la lettre à Boileau, page 290 de ce volume.

l'esprit et le jugement ; mais surtout je vous conseille de ne jamais traiter injurieusement un homme aussi digne d'être respecté de tous les siècles, que Cicéron. Il ne vous convient point à votre âge, ni même à personne, de lui donner ce vilain nom de poltron. Souvenez-vous toute votre vie de ce passage de Quintilien, qui était lui-même un grand personnage : *Ille se profecisse sciat cui Cicero valde placebit.* Ainsi vous auriez mieux fait de dire simplement de lui, qu'il n'était pas aussi brave ou aussi intrépide que Caton. Je vous dirai même que, si vous aviez bien lu la vie de Cicéron dans Plutarque, vous auriez vu qu'il mourut en fort brave homme, et qu'apparemment il n'aurait pas fait tant de lamentations que vous si M. Carméline [1] lui eût nétoyé les dents. Adieu, mon cher fils. Faites mes baise-mains à M. Chapelier, et faites souvenir votre mère qu'il faut entretenir un peu d'eau dans mon cabinet, de peur que les souris ne ravagent mes livres. Quand vous m'écrirez, vous pourrez vous dispenser de toutes ces cérémonies de *votre très-humble serviteur*. Je connais même assez votre écriture sans que vous soyez obligé de mettre votre nom.

Suscription : A mon fils Racine, à Paris.

---

[1] Chirurgien-dentiste.

LETTRE V.

Fontainebleau, le 5 octobre (1692).

La relation [1] que vous m'avez envoyée m'a beaucoup diverti, et je vous sais bon gré d'avoir songé à la copier pour m'en faire part. Elle n'est pourtant pas exacte en beaucoup de choses, mais il ne laisse pas d'y en avoir beaucoup de vraies, et qui sont écrites avec une fort grande ingénuité. Je l'ai montrée à M. de Montmorenci [2] et à M. de Chevreuse. Ce dernier, qui est capitaine de chevau-légers, voudrait bien savoir le nom du chevau-léger qui l'a écrite, et vous me ferez plaisir de le demander à M. Willart, à qui vous ferez aussi mille complimens de ma part. Je suis toujours étonné qu'on vous montre en rhétorique les Fables de Phèdre, qui semblent une lecture plus proportionnée à des gens moins avancés. Il faut pourtant s'en fier à M. Rollin [3] qui a beaucoup de jugement et de capacité.

---

[1] C'était une relation du combat de Steinkerque : il en parut plusieurs en même tems ; la plus remarquable fut celle faite par Dubois, depuis cardinal, qui s'était trouvé à la bataille.

[2] Fils aîné du maréchal de Luxembourg, et gendre du duc de Chevreuse.

[3] Il était alors professeur d'éloquence au Collége-Royal. Il ne fut recteur de l'Université qu'en 1694.

On ne trouve les Fables de M. de Lafontaine que chez M. Thierry ou chez M. Barbin [1]. Cela m'embarrasse un peu, parce que j'ai peur qu'ils ne veuillent pas prendre de mon argent. Je voudrais que vous en pussiez emprunter à quelqu'un jusqu'à mon retour. Je crois que M. Despréaux les a, et il vous les prêterait volontiers; ou bien votre mère pourrait aller avec vous sans façon chez M. Thierry, et les lui demander en les payant. Adieu, mon cher fils. Dites à vos sœurs que je suis fort aise qu'elles se souviennent de moi, et qu'elles souhaitent de me revoir. Je les exhorte à bien servir Dieu, et vous surtout, afin que, pendant cette année de rhétorique que vous commencez, il vous soutienne et vous fasse la grâce de vous avancer de plus en plus dans sa connaissance et dans son amour. Croyez-moi, c'est là ce qu'il y a de plus solide au monde : tout le reste est bien frivole.

LETTRE VI.

A Fontainebleau, le 9 octobre (1692).

Je voulais presque me donner la peine de corriger les fautes de votre version, et vous la renvoyer en l'état où il faudrait qu'elle fût; mais j'ai trouvé que cela me

[1] Denys Thierry et Claude Barbin étaient deux célèbres imprimeurs-libraires, associés dans presque tous leurs priviléges.

prendrait trop de tems, à cause de la quantité d'endroits où vous n'avez pas attrapé le sens. Je vois bien que ces épîtres [1] sont encore trop difficiles pour vous, parce que, pour les bien entendre, il faut posséder parfaitement l'histoire de ces tems-là, et que vous ne la savez point. Ainsi je trouverais plus à propos que vous me fissiez à votre loisir une version de cette bataille de Trasimène, dont vous avez été si charmé, à commencer par la description de l'endroit où elle se donna. Ne vous pressez point, et tournez la chose le plus naturellement que vous pourrez. J'approuve fort vos promenades d'Auteuil, et vous m'en rendez un fort bon compte; mais faites bien concevoir à M. Despréaux combien vous êtes reconnaissant de la bonté qu'il a de se rabaisser à s'entretenir avec vous. Vous pouvez prendre Voiture parmi mes livres si cela vous fait plaisir; mais il faut un grand choix pour lire ses lettres, dont il y en a plusieurs qui ne vous feraient pas grand plaisir. J'aimerais bien autant que, si vous voulez lire quelque livre français, vous prissiez la traduction d'Hérodote [2], qui est fort divertissant, et qui vous apprendrait la plus ancienne histoire qui soit parmi les hommes, après l'Écriture sainte. Il me semble qu'à votre âge il ne faut pas voltiger de lecture en lecture; ce qui ne servirait

---

[1] Celles de Cicéron à Atticus.

Il n'existait alors d'autre traduction d'Hérodote que celle de Pierre Duryer, qui avait paru en 1645.

qu'à vous dissiper l'esprit et à vous embarrasser la mémoire. Nous verrons cela plus à fond quand je serai de retour à Paris. Adieu, mon cher fils. Faites mes baisemains à vos sœurs.

LETTRE VII.

Au camp de Thieusies [1], le 3 juin (1693).

Vous me faites plaisir de me rendre compte des lectures que vous faites, mais je vous exhorte à ne pas donner toute votre attention aux poëtes français. Songez qu'ils ne doivent servir qu'à votre récréation, et non pas à faire votre véritable étude. Ainsi je souhaiterais que vous prissiez quelquefois plaisir à m'entretenir d'Homère, de Quintilien et des autres auteurs de cette nature. Quant à votre épigramme [2], je voudrais que vous ne l'eussiez point faite. Outre qu'elle est assez médiocre, je ne saurais trop vous recommander de ne vous point laisser aller à la tentation de faire des vers français, qui ne servirait qu'à vous dissiper l'esprit; surtout il n'en faut faire contre personne.

---

[1] Voyez les lettres à Boileau, pag. 265 et 367 de ce volume.

[2] C'était une épigramme contre Perrault, à l'occasion de la querelle des anciens et des modernes. Jean-Baptiste Racine fut docile à la leçon de son père, et de toute sa vie il ne fit plus un seul vers.

M. Despréaux a un talent qui lui est particulier, et qui ne doit point vous servir d'exemple ni à vous ni à qui que ce soit. Il n'a pas seulement reçu du ciel un génie merveilleux pour la satire, mais il a encore avec cela un jugement excellent, qui lui fait discerner ce qu'il faut louer et ce qu'il faut reprendre. S'il a la bonté de vouloir s'amuser avec vous, c'est une des grandes félicités qui vous puisse arriver, et je vous conseille d'en bien profiter en l'écoutant beaucoup, et en décidant peu avec lui. Je vous dirai aussi que vous me feriez plaisir de vous attacher à votre écriture. Je veux croire que vous avez écrit fort vite les deux lettres que j'ai reçues de vous, car le caractère en paraît beaucoup négligé. Que tout ce que je vous dis ne vous chagrine point; car du reste je suis très-content de vous, et je ne vous donne ces petits avis que pour vous exciter à faire de votre mieux en toutes choses. Votre mère vous fera part des nouvelles que je lui mande. Adieu, mon cher fils. Je ne sais pas bien si je serai en état d'écrire ni à vous ni à personne de plus de quatre jours; mais continuez à me mander de vos nouvelles. Parlez-moi aussi un peu de vos sœurs, que vous me ferez plaisir d'embrasser pour moi. Je suis tout à vous.

Suscription : Pour mon fils Racine.

LETTRE VIII.

A Fontainebleau, le 1er. octobre (1693).

J'ai reçu encore une de vos lettres, qui m'a fait beaucoup de plaisir. M. Despréaux a raison d'appréhender que vous ne perdiez un peu le goût des belles-lettres pendant votre cours de philosophie ; mais ce qui me rassure, c'est la résolution où je vous vois de vous en rafraîchir souvent la mémoire par la lecture des meilleurs auteurs. D'ailleurs, vous étudiez sous un régent qui a lui-même beaucoup de lecture et d'érudition [1]. Je contribuerai de mon côté à vous faire ressouvenir de tout ce que vous avez lu, et je me ferai un plaisir de m'en entretenir souvent avec vous.

Je vis hier vos deux sœurs à Melun [2], et je fus fort content d'elles. Votre sœur aînée se plaint de vous, et

---

[1] Le célèbre Edme Pourchot, qui fit faire de si grands progrès aux écoles de philosophie, et qui professa cette science à Paris pendant vingt-six ans. Il était ami particulier de Racine, de Boileau et de Fénelon. Ce dernier le pressa vainement d'accepter une place de sous-précepteur des enfans de France.

[2] Marie-Catherine était l'aînée des filles de Racine. Toutes les fois qu'il dit *votre sœur*, sans autre nom, c'est toujours d'elle qu'il entend parler. Anne, sa seconde fille, est désignée par le nom de Nanette. Celle-ci resta au couvent des Ursulines de Melun, où elle fit profession le 6 novembre 1698.

elle a raison. Elle dit qu'il y a plus de quatre mois qu'elle n'a reçu de vos nouvelles. Il me semble que vous devriez un peu mieux répondre à l'amitié sincère que je lui vois pour vous. Une lettre vous coûte-t-elle tant à écrire? Quand vous devriez ne l'entretenir que de ses petites sœurs, vous lui feriez le plus grand plaisir du monde. Vous avez raison de me plaindre du déplaisir que j'ai de voir souffrir si long-tems un des meilleurs amis que j'aie au monde [1]. J'espère qu'à la fin, ou la nature, ou les remèdes lui donneront quelque soulagement. J'ai déjà la consolation d'entendre dire à ses médecins qu'ils ne voient rien à craindre pour sa vie, sans quoi je vous avoue que je serais inconsolable.

Comme vous êtes curieux de nouvelles, je voudrais en avoir beaucoup de considérables à vous mander. Je n'en sais que deux jusqu'ici, qui doivent faire beaucoup de plaisir. L'une est la prise presque certaine de Charleroi [2], car il ne durera guères plus de quatre ou cinq jours; l'autre est la levée du siége de Belgrade [3]. Quand je dis que cette nouvelle doit faire plaisir, ce n'est pas qu'à parler bien chrétiennement on doive se réjouir des avantages des infidèles; mais l'animosité des Al-

---

[1] Pierre Nicole. Il ne fit plus que languir jusqu'à sa mort, qui arriva deux ans après.

[2] Charleroi se rendit le 11 octobre au maréchal de Villeroi.

[3] L'empereur Léopold fut obligé de lever le siége de Belgrade.

lemands est si grande contre nous, qu'on est presque obligé de remercier Dieu de leur mauvais succès, afin qu'ils soient forcés de faire leur paix avec nous, et de consentir au repos de la Chrétienté, plutôt que de s'accommoder avec les Turcs. Adieu, mon cher fils. Je vous écris tout ceci fort à la hâte.

Écrivez-moi très-souvent, afin de me donner lieu de vous répondre; ce que je ferai une autre fois plus à loisir. On attend au premier jour des nouvelles d'un combat en Italie [1].

LETTRE IX.

Fontainebleau, 14 octobre (1693).

Je ne saurais m'empêcher de vous dire, mon cher fils, que je suis très-content de tout ce que votre mère m'écrit de vous. Je vois, par ses lettres, que vous êtes fort attaché à bien faire, mais surtout que vous craignez Dieu, et que vous prenez du plaisir à le servir. C'est la plus grande satisfaction que je puisse recevoir, et en même tems la meilleure fortune que je vous puisse souhaiter. J'espère que plus vous irez en avant, plus vous trouverez qu'il n'y a de véritable bonheur que ce-

[1] On eut, peu de jours après, la nouvelle de la fameuse victoire remportée à la Marsaille par Catinat, sur le duc de Savoie. Il en sera parlé dans la lettre suivante.

lui-là. J'approuve la manière dont vous distribuez votre tems et vos études ; je voudrais seulement qu'aux jours que vous n'allez point au collége, vous pussiez relire de votre Cicéron, et vous rafraîchir la mémoire des plus beaux endroits ou d'Horace, ou de Virgile, ces auteurs étant fort propres à vous accoutumer à penser et à écrire avec justesse et avec netteté.

Vous direz à votre mère que le pauvre M. de Ségur [1] a eu la jambe coupée, ayant eu le pied emporté d'un coup de canon. Sa femme, qui l'avait épousé pour sa bonne mine, a employé la meilleure partie de son bien à lui acheter une charge, et dès la première année il lui en coûte une jambe. Il a eu un fort grand nombre de ses camarades qui ont été tués ou blessés, je dis des officiers de la Gendarmerie ; mais en récompense la victoire a été fort grande, et on en apprend tous les jours de nouvelles circonstances très-avantageuses. On fait monter la perte des ennemis à près de dix mille morts, et à plus de deux mille prisonniers. Il reste à souhaiter que cette victoire soit suivie de la prise de quelque place qui nous mette en état de prendre des quartiers en Italie, comme la victoire de Flandres est suivie de la prise de Charleroi, qui ferme et

---

[1] Henri-Joseph, marquis de Ségur, dont il est fait mention dans l'*Histoire militaire de Louis-le-Grand* par le marquis de Quincy, et dans l'*Histoire de l'ordre de St.-Louis* par M. d'Aspect : il avait épousé la fille d'un fermier-général.

assure entièrement nos frontières de ce côté-là. L'impuissance où s'est trouvé M. le prince d'Orange de secourir une place si importante, marque bien la grandeur de sa défaite et de la perte qu'y firent les alliés. Le Roi reçut hier la nouvelle que les assiégés avaient battu la chamade dimanche dernier [1], à sept heures du matin. Ils auraient pu se défendre encore huit ou dix jours, à cause de la difficulté qu'on trouvait à faire des mines sous les bastions et sous la courtine ; mais ils étaient réduits à dix-huit cents hommes, de près de quatre mille qu'ils étaient. M. de Castille [2] même, qu'on avait mis au-dessus du gouverneur pour commander dans la place, était blessé. Ainsi ils se sont rendus, et ont fait grand plaisir à notre cavalerie, qui commençait à pâtir beaucoup. Vous pourrez lire ces nouvelles à M. Despréaux au cas que vous l'alliez voir ; car je ne sais si je pourrai lui écrire aujourd'hui à cause de la quantité de lettres que j'ai à écrire.

J'ai vu les drapeaux et les étendards qu'a envoyés M. de Catinat, et je vous conseille de les aller voir avec votre mère quand on les portera à Notre-Dame. Il y a cent deux drapeaux et quatre étendards seule-

---

[1] Qui était le 11 octobre.

[2] Le gouverneur était Pimentel, celui qui, en 1697, commanda dans Barcelone. M. de Castille, en retournant à Madrid, passa par Versailles, et fut accueilli avec beaucoup de distinction par Louis XIV.

ment ; ce qui marque que la cavalerie ennemie n'a pas fait beaucoup de résistance, et a de bonne heure abandonné l'infanterie, laquelle a presque été toute taillée en pièces. Il y avait des bataillons entiers d'Espagnols qui se jetaient à genoux pour demander quartier, et on l'accordait à quelques-uns d'eux, au lieu qu'on n'en faisait point du tout aux Allemands, parce qu'ils avaient menacé de n'en point faire.

Il me semble que, dans une de vos lettres, vous me demandiez la permission de faire présent d'une *Athalie* à un Chartreux. Vous le pouvez faire sans difficulté. Je suis seulement fâché de ne m'être pas souvenu plus tôt de vous en parler.

Le Roi partira de demain en huit jours pour aller à Choisi, où il doit coucher deux nuits. Pour moi, j'irai ce jour-là tout droit à Paris, et j'espère que ce sera avec M. de Cavoie, qui commence à se mieux porter, et à qui M. Félix promet une prochaine guérison. Madame sa femme [1] dit que c'est votre mère qui l'a guéri avec le remède de tête de mouton qu'elle lui a enseigné, et dont madame de Cavoie, qui avait aussi un commencement de dyssenterie, s'est fort bien trouvée. Je viens d'apprendre que M. du Tartre avait une grosse fièvre. Il a eu en tête de demander la chambre où

---

[1] Louise-Philippe de Coëtlogon. Elle avait été fille d'honneur de la Reine, et mourut à Paris en 1729, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

M. Moreau [1] est mort d'une fièvre maligne. Je fis ce que je pus pour l'empêcher d'y mettre son lit, mais je ne le persuadai point. Je craindrais qu'il n'eût gagné la fièvre. Faites bien des amitiés pour moi à votre mère, et dites-lui que cette lettre est pour elle aussi-bien que pour vous. Faites aussi mes baise-mains à vos sœurs. M. l'archevêque de Sens a perdu M. son frère [2] à la bataille, et je crois que M. Chapelier vous l'aura dit.

LETTRE X.

A Fontainebleau, le 24 septembre (1694).

Je vous suis obligé du soin que vous avez pris de faire toutes les choses que je vous avais recommandées. Je suis en peine de la santé de M. Nicole, et vous me ferez plaisir d'y envoyer de ma part, et de me mander de ses nouvelles. J'espère retourner à Melun lundi ou mardi avec M. l'archevêque de Sens [3], en attendant

---

[1] Moreau, chirurgien ordinaire du Roi, dont nous avons parlé dans la note 4, page 190 de ce volume.

[2] Le marquis de la Hoguette, lieutenant-général des armées du Roi, fut tué à la Marsaille, où il commandait l'aile gauche. La maréchale de Nangis était sa petit-fille.

[3] Hardouin Fortin de la Hoguette, frère de celui dont il est parlé dans la note précédente. En 1685, il avait quitté le siége de

que j'y aille avec M. Félix. Je croyais avoir fait mettre dans mon coffre un livre que j'ai été fort fâché de n'y avoir point trouvé. Ce sont les *Psaumes latins de Vatable*, à deux colonnes et avec des notes, in-8°., qui sont à la tablette où je mets d'ordinaire mon diurnal. Je vous prie de les chercher et de les empaqueter bien proprement dans du papier, et d'envoyer savoir par le cocher si M. l'abbé de Saillans [1] vient à Fontainebleau bientôt. Au cas qu'il vienne, il faudrait l'envoyer prier de vouloir mettre ce livre dans son paquet, sinon il faudra prier M. Sconin de les donner au valet de chambre de M. le duc de Chevreuse, qui viendra peut-être ici dans peu de jours.

On a eu aujourd'hui nouvelle que les Anglais avaient voulu faire jouer quelques machines contre le port de Dunkerque [2], mais qu'on avait fait sauter en l'air ces machines avec une perte des hommes qui étaient dessus. Les Allemands ont passé le Rhin, et font quelques ravages en Alsace ; mais il y a apparence qu'on les fera bientôt repasser. J'écrirai demain à votre mère. Faites-lui mes complimens et à vos sœurs. Adieu, mon cher fils. Je vous donne le bonsoir, et suis entière-

---

Poitiers pour passer à celui de Sens. Ce fut ce digne prélat qui, par délicatesse de conscience, refusa le collier de l'ordre du Saint-Esprit, parce qu'il lui manquait un degré.

[1] L'un des aumôniers du Roi. Il était de la Maison d'Estaing.

[2] Cette tentative eut lieu le 21 septembre.

ment à vous. Faites aussi mes baise-mains à M. de Grimarest[1]. Je n'ai pas encore pu parler de son affaire, mais je ne l'oublie point.

Suscription : A M. Racine le jeune, rue du Marais, faubourg Saint-Germain, à Paris.

LETTRE XI.

A Fontainebleau, le 3 octobre (1694).

Je vous adresse une lettre pour M. Despréaux, que je prie votre mère de lui envoyer le plus tôt qu'elle pourra. Il m'a déjà fait réponse à celle que je lui écrivis il y a trois jours, et il me mande en même tems que vous n'avez pu vous rencontrer, parce qu'il était à Paris quand vous l'avez été chercher à Auteuil. Je vous prie de dire à M. de Grimarest que j'ai lu son Mémoire à M. le Chancelier[2], qui a fait réponse qu'il avait déjà ouï parler de cette affaire, mais que M. Cousin[3] avait opinion qu'on ne pouvait rien faire de bon ni d'utile au public de ce projet. Ainsi on m'a dit qu'il faudrait

---

[1] Léonard le Gallois, sieur de Grimarest, connu par une *Vie de Molière*. Il mourut en 1720. Son nom figure dans ces fameux couplets attribués à Jean-Baptiste Rousseau.

[2] Louis Boucherat.

[3] Le président Louis Cousin, censeur royal, et directeur du *Journal des Savans*. Il fut reçu de l'Académie française en 1697.

lui faire parler encore par des gens qui eussent plus d'autorité sur son esprit. Je verrai là-dessus M. de Harlay[1].

Il me paraît, par votre lettre, que vous portez un peu d'envie à mademoiselle de la Chapelle[2], de ce qu'elle a lu plus de comédies et plus de romans que vous. Je vous dirai, avec la sincérité avec laquelle je suis obligé de vous parler, que j'ai un extrême chagrin que vous fassiez tant de cas de toutes ces niaiseries, qui ne doivent servir tout au plus qu'à délasser quelquefois l'esprit; mais qui ne devraient point vous tenir autant à cœur qu'elles font. Vous êtes engagé dans des études très-sérieuses qui doivent attirer votre principale attention, et pendant que vous y êtes engagé et que nous payons des maîtres pour vous en instruire, vous devez éviter tout ce qui peut dissiper votre esprit et vous détourner de votre étude. Non-seulement votre conscience et la religion vous y obligent, mais vous-même devez avoir assez de considération pour moi, et assez d'égard pour vous conformer un peu à mes sentimens pendant que vous êtes dans un âge où vous devez vous laisser conduire.

---

[1] Nicolas-Auguste de Harlay, conseiller d'État, gendre du chancelier Boucherat.

[2] Anne de Besset de la Chapelle, fille de celui dont nous avons parlé dans la note 2, page 207 de ce volume. Elle fut mariée à Étienne Ferrant de Saint-Dizant, intendant des menus plaisirs.

Je ne dis pas que vous ne lisiez quelquefois des choses qui puissent vous divertir l'esprit, et vous voyez que je vous ai mis moi-même entre les mains assez de livres français capables de vous amuser ; mais je serais inconsolable si ces sortes de livres vous inspiraient du dégoût pour des lectures plus utiles, et surtout pour les livres de piété et de morale, dont vous ne parlez jamais, et pour lesquels il semble que vous n'ayez plus aucun goût, quoique vous soyez témoin du véritable plaisir que j'y prends préférablement à tout autre chose. Croyez-moi, quand vous saurez parler de comédies et de romans, vous n'en serez guères plus avancé pour le monde, et ce ne sera point par cet endroit-là que vous serez le plus estimé. Je remets à vous en parler plus au long et plus particulièrement quand je vous reverrai, et vous me ferez plaisir alors de me parler à cœur ouvert là-dessus, et de ne vous point cacher de moi. Vous jugez bien que je ne cherche pas à vous chagriner, et que je n'ai autre dessein que de contribuer à vous rendre l'esprit solide, et à vous mettre en état de ne me point faire de déshonneur quand vous viendrez à paraître dans le monde. Je vous assure qu'après mon salut, c'est la chose dont je suis le plus occupé. Ne regardez point tout ce que je vous dis comme une réprimande, mais comme les avis d'un père qui vous aime tendrement, et qui ne songe qu'à vous donner des marques de son amitié. Écrivez-moi le plus souvent que vous pourrez, et faites mes complimens à votre

mère. Il n'y a ici aucune nouvelle, sinon que le Roi a toujours la goutte, et que tous les Princes reviennent de l'armée de Flandres.

LETTRE XII.

A Paris, ce samedi 21 mai (1695) [1].

Je vous envoie ce soir le petit carrosse pour vous amener demain dîner avec nous. Vous y trouverez M. Despréaux, qui y doit dîner aussi. Plût à Dieu que M. Vigan [2] pût être de la partie ! Mais j'espère le voir mardi au soir, qui est le jour que je vous remenerai à Versailles. J'ai fait mettre un petit placet dans le carrosse, afin que Henri revienne avec vous. Dites-lui qu'il aille ce soir de ma part chez madame d'Heudicourt [3], pour savoir des nouvelles de sa santé. Elle loge

---

[1] Veille des fêtes de la Pentecôte.

[2] Le jeune Racine avait obtenu, à l'âge de seize ans, la survivance de la charge de gentilhomme ordinaire du Roi. Il était à Versailles pour faire ses exercices, et il travaillait en même tems dans les bureaux de M. de Torcy, ministre des affaires étrangères. M. Vigan, dont nous avons parlé dans la note 1, page 262 de ce volume, l'avait en pension chez lui.

[3] Bonne de Pons, femme du marquis d'Heudicourt, grand louvetier de France. C'est d'elle que madame de Maintenon disait : « Elle n'ouvre pas la bouche qu'il n'y ait le mot pour

au-dessus de l'appartement de feu madame de Barbezieux [1], au bout de la galerie de Monsieur. Je voudrais aussi qu'il allât avec le cocher visiter mon appartement, et y porter les hardes que j'y envoie. Adieu, mon cher fils. Faites mes complimens à M. et à madame Vigan.

LETTRE XIII.

A Paris, ce 3 juin (1695).

C'est tout de bon que nous partons aujourd'hui pour notre voyage de Picardie [2]. Comme je serai quinze jours sans vous voir, et que vous êtes continuellement présent à mon esprit, je ne puis m'empêcher de vous répéter encore deux ou trois choses que je crois très-importantes pour votre conduite.

La première, c'est d'être extrêmement circonspect

» rire, et cependant je ne me rappelle pas d'elle une seule pa-
» role que je voulusse avoir dite. »

[1] Catherine-Louise de Crussol d'Uzès, morte le 4 mai de l'année précédente, celle même sur qui Louis XIV avait jeté les yeux pour en faire la femme du duc du Maine. Barbezieux ne se remaria qu'en 1696.

[2] Il partait pour Montdidier, où était la famille de madame Racine; et il allait visiter, près de cette ville, un domaine que sa femme lui avait apporté en mariage.

dans vos paroles, et d'éviter avec grand soin la réputation d'être un parleur, qui est la plus méchante réputation qu'un jeune homme puisse avoir dans le pays où vous êtes. La seconde est d'avoir une extrême docilité pour les avis de M. et madame Vigan, qui vous aiment comme leur enfant.

J'ai oublié de vous recommander d'être fort exact aux heures de leurs repas, et de ne jamais faire attendre après vous. Ainsi ajustez si bien vos promenades et vos récréations, que vous ne leur soyez jamais à charge.

N'oubliez point vos études, et cultivez continuellement votre mémoire, qui a grand besoin d'être exercée. Je vous demanderai compte à mon retour de vos lectures et surtout de l'histoire de France, dont je vous demanderai à voir vos extraits.

Vous savez ce que je vous ai dit des opéras et des comédies qu'on dit que l'on doit jouer à Marly. Il est très-important pour vous et pour moi-même qu'on ne vous y voie point, d'autant plus que vous êtes présentement à Versailles pour y faire vos exercices, et non point pour assister à toutes ces sortes de divertissemens. Le Roi et toute la Cour savent le scrupule que je me fais d'y aller, et ils auraient très-méchante opinion de vous si, à l'âge que vous avez, vous aviez si peu d'égard pour moi et pour mes sentimens. Je devais, avant toutes choses, vous recommander de songer toujours à votre salut, et de ne perdre point l'amour que je vous ai vu pour la religion. Le plus grand déplaisir qui puisse

m'arriver au monde, c'est s'il me revenait que vous êtes un indévot, et que Dieu vous est devenu indifférent. Je vous prie de recevoir cet avis avec la même amitié que je vous le donne.

Je vous conseille d'aller quelquefois savoir des nouvelles de M. de Cavoie, à qui vous ne pouvez ignorer que je suis si attaché. Quand vous verrez M. Félix le père, faites-lui bien mes complimens, et demandez-lui s'il n'a rien à me mander au sujet de mon logement; il entendra ce que cela veut dire, et vous me ferez savoir sa réponse sans en rien dire à personne. Voyez aussi M. de Valincour [1], et priez-le de ma part de se souvenir de M. Sconin [2]. Écrivez-moi jusqu'à jeudi

---

[1] Valincour était secrétaire-général de la marine, et devait cet emploi à l'avantage qu'il avait eu d'être placé auprès du comte de Toulouse, quand ce prince n'avait encore que quatre à cinq ans. C'était Racine qui l'avait proposé et fait agréer à madame de Montespan. Il ne portait alors d'autre nom que celui de du Trousset, et c'est parce que ce nom déplut à madame de Montespan, qu'il prit celui de Valincour. Son frère, qui était alors commis de Pontchartrain, et qui depuis fut maître des comptes, prit en même tems le nom de d'Héricourt. Les notes manuscrites de Jean-Baptiste Racine contiennent beaucoup de détails sur Valincour, et sur les démarches que fit Racine pour le faire placer auprès du jeune comte de Toulouse. Fontenelle, qui a fait l'éloge de Valincour, s'est bien donné de garde de dire que celui-ci était redevable à Racine de sa fortune; il a imaginé, contre toute vraisemblance, d'en faire honneur à Bossuet.

[2] C'était un cousin de Racine. Il devint par la suite commis-

prochain, c'est-à-dire que vous pourrez nous écrire une ou deux fois pour nous mander les nouvelles que vous saurez : cela fera plaisir à votre oncle de Montdidier [1]. Payez le port jusqu'à Paris. Mais passé jeudi, ne m'adressez plus vos lettres qu'à Paris même ; car j'espère partir de Montdidier de dimanche en huit jours. Adieu, mon cher fils. Faites bien mes complimens à M. et à madame Vigan, et à M. Félix le fils. N'oubliez pas aussi de les faire à M. de Sérignan [2], qui me témoigne bien de l'amitié pour vous. Demandez-lui s'il ne sait point de nouvelles que vous me puissiez mander.

Suscription : A M. Racine le jeune, gentilhomme ordinaire du Roi, chez M. Vigan, à la Petite-Écurie, à Versailles.

LETTRE XIV.

A Montdidier, le 9 juin (1665).

Votre lettre nous a fait ici un très-grand plaisir, et quoiqu'elle ne nous ait pas appris beaucoup de nouvelles, elle nous a du moins fait juger qu'il n'y avait pas un

---

saire provincial des guerres de la généralité de Paris, et ajouta à son nom celui de d'Arginvilliers.

[1] M. de Romanet, frère de madame Racine.

[2] Il était petit-fils, par sa mère, de Henri Robert de la Marck, baron de Sérignan, capitaine des Cent-Suisses de la garde du Roi.

mot de vrai de toutes celles qu'on débite dans ce pays-ci. C'est une plaisante chose que les provinces : tout le monde y est nouvelliste dès le berceau, et vous n'y rencontrez que gens qui débitent gravement et affirmativement les plus sottes choses du monde.

Je suis bien honteux que madame d'Heudicourt vous ait prévenu, et que vous ne l'eussiez pas encore été saluer chez elle. J'apprends tout présentement, par une lettre de Dufresne, qu'on a apporté de sa part au logis une demi-douzaine de jambons. Ne manquez pas, au nom de Dieu, d'aller chez elle, et de lui faire mes très-humbles remercîmens. Je lui écrirais bien volontiers; mais j'espère partir demain ou tout au plus tard après-demain, et, dès que je serai à Paris, je me rendrai à Versailles pour l'aller remercier de toutes ses bontés. Et d'ailleurs, que lui pourrais-je mander de ce pays-ci, à quoi elle pût prendre intérêt ? Pour vous, qui devez vous y intéresser davantage, je vous dirai que je suis très-content des Dames de Variville, et que Babet [1] a une grande impatience d'entrer chez elles. Votre sœur aînée a trouvé ici une compagnie dont elle est charmée, et avec raison ; c'est sa cousine de Romanet, qui est très-aimable, très-jolie et très-bien élevée. Nous allons cette après-dînée à Griviller [2]. J'ai fait tous mes

---

[1] Élisabeth, la troisième des filles de Racine. Elle fit profession au couvent de Notre-Dame de Variville, dans l'année qui suivit la mort de son père.

[2] Où était situé le domaine dont nous avons parlé dans la

comptes avec mon fermier, et j'ai renouvelé bail avec lui. Voilà des nouvelles telles que l'on peut vous en mander de ce pays-ci. J'espère que je recevrai encore une lettre de vous avant que de partir ; car si nous partons demain, ce ne sera que l'après-dînée. On fait pourtant tout ce qu'on peut pour nous retenir ici.

Je vous sais un très-bon gré des égards que vous avez pour moi au sujet des opéras et des comédies ; mais vous voulez bien que je vous dise que ma joie serait complète si le bon Dieu entrait un peu dans vos considérations. Je sais bien que vous ne seriez pas déshonoré devant les hommes en y allant ; mais ne comptez-vous pour rien de vous déshonorer devant Dieu? Pensez-vous vous-même que les hommes ne trouvassent pas étrange de vous voir, à votre âge, partiquer des maximes si différentes des miennes? Songez que M. le duc de Bourgogne [1], qui a un goût merveilleux pour toutes ces choses, n'a encore été à aucun spectacle, et qu'il veut bien en cela se laisser conduire par les gens qui sont chargés de son éducation. Et quels gens trouverez-vous au monde plus sages et plus estimés que ceux-là? Du reste, mon fils, je suis fort content de votre lettre. Faites bien mes complimens à M. de Cavoie et à MM. Félix, sans oublier M. Vigan.

---

note 2, pag. 379 de ce volume. Racine légua, par son testament, 300 liv. aux pauvres de ce village.

[1] Ce Prince avait alors près de treize ans. Il était élevé par Fénelon, Beauvilliers et le savant abbé Fleury.

J'ai décacheté exprès ma lettre pour vous dire de ne point parler de jambons à madame d'Heudicourt. Ma femme a pensé que, comme l'orthographe de Dufresne est fort mauvaise, il se pourrait que ce présent nous ait été envoyé par madame d'Héricourt [1]. Ainsi n'en dites pas un mot; je ferai moi-même mes complimens à qui il conviendra de les faire. Dites seulement à madame d'Heudicourt combien je suis touché de toutes les honnêtetés qu'elle vous a faites, et l'envie que j'ai d'être à Versailles pour la remercier. Tout le monde vous fait ici ses complimens. Votre mère a pris grand plaisir à votre lettre, excepté à l'endroit où vous parlez de la cire qui est tombée sur votre habit. Elle a demandé tout aussitôt pourquoi vous laissiez ainsi gâter vos habits. Il pleut ici et fait assez froid. Je prendrai patience pourvu que les chemins ne soient point gâtés.

LETTRE XV.

A Versailles, ce samedi après-midi (4 août 1696).

J'avais passé exprès par Versailles pour vous voir, et pour savoir de vous si vous n'aviez besoin de rien. Je suis fâché de ne vous avoir pas trouvé, et plus fâché

[1] Belle-sœur de Valincour. Voyez la note 1, page 381 de ce volume.

encore d'apprendre que vous avez eu la fièvre. Du reste, je suis bien aise que vous ayez été voir M. Despréaux et votre mère, qui aura eu, je m'imagine, bien de la joie de vous voir. Je ferai, si je puis, quelque partie par Moulineau [1], et je vous en ferai avertir ; mais comme il faut tout prévoir, je suis bien aise de vous dire, au cas que je ne vous voie point cette semaine, que vous êtes le maître d'aller passer deux ou trois jours à Paris quand vous voudrez. Vous n'aurez qu'à m'écrire à Marly ce que vous souhaitez, et ma femme ou moi nous vous enverrons le petit carrosse. Mandez-moi de vos nouvelles à Marly, et si vous recevez quelques lettres pour moi, envoyez-les-moi en même tems. Vous me ferez plaisir d'être chez M. de Torcy [2] toujours aussi assidu que votre santé vous le permettra. Ne vous laissez point manquer d'argent, et mandez-moi franchement si vous en avez besoin. Adieu, mon cher fils. Je vous embrasse de tout mon cœur.

---

[1] Jolie maison entre Meudon et la Seine, qui appartenait à la comtesse de Grammont, et que le comte Hamilton, frère de cette dame, a souvent chantée dans ses vers.

[2] Le jeune Racine travaillait dans les bureaux de M. de Torcy, ministre des affaires étrangères, pour s'instruire dans la diplomatie.

LETTRE XVI.

A Paris, le 26 octobre (1696).

Je ne vous écris qu'un mot pour vous dire que je vous enverrai le petit carrosse samedi prochain, pour vous amener ici l'après-dînée, afin que vous passiez les fêtes avec nous. Mon dessein est de vous remener le jour des Morts au matin, parce que j'espère aller l'après-dînée à Marly. M. de Cavoie a la bonté de vouloir visiter mon nouvel appartement pour voir comme on l'a accommodé, et pour prier M. Lefèvre d'y ajuster ce qu'on aura mal fait. Ainsi ne manquez pas de vous trouver samedi prochain à son lever chez lui sur les huit heures et demie avec la clef de l'appartement, et de bien observer ce qu'il vous dira pour me le redire. Au cas que M. Danet vous presse de lui abandonner la Petite-Écurie, vous demanderez conseil à M. de Cavoie, et vous ferez ce qu'il vous conseillera. Ce ne serait pas un grand malheur que d'être obligé d'ôter le peu de meubles qu'il y a dans la chambre de la Petite-Écurie, et de les porter dans l'une des deux chambres du château. Henri n'aura qu'à revenir avec vous, et on mettra un tabouret dans le carrosse. Je vous donne le bonsoir, et suis tout à vous. Faites bien mes complimens à M. et à madame Vigan. Je meurs d'envie d'avoir l'honneur de les voir, et de les remercier de toutes les peines qu'ils prennent

pour vous. Je voulais aller moi-même samedi à Versailles, mais M. de Cavoie m'a dit qu'il n'était pas besoin que j'y allasse, et qu'il se chargeait de tout voir et de tout examiner.

Suscription : A M. Racine le jeune, gentilhomme ordinaire du Roi, à la Petite-Écurie, à Versailles.

LETTRE XVII.

A Paris, ce dimanche au soir (23 décembre 1696).

Votre mère m'écrivit mardi dernier à Versailles, et m'envoya la lettre de ma sœur [1], que je vous avais dit que j'attendais avec beaucoup d'impatience. J'envoyai, comme vous savez, à la poste de Versailles mercredi matin, et votre Henri me vint dire qu'il n'y avait rien pour moi. Je vous prie d'y renvoyer ou d'y aller vous-même, et de vous plaindre un peu de ce qu'on a gardé si longtems ce paquet sans vous le donner; car vous m'aviez dit qu'on portait à vos tables les lettres qui sont pour ceux qui y mangent. Quoi qu'il en soit, renvoyez-moi le paquet de ma femme dès qu'on vous l'aura rendu. Toute la famille se porte bien. Votre petit frère [2] est tombé ce matin la tête dans le feu, et sans votre mère, qui l'a relevé sur-

[1] Madame Rivière, de la Ferté-Milon. Il y a, dans le recueil suivant, deux lettres adressées à cette dame.

[2] Louis Racine. Il avait alors quatre ans.

le-champ, il aurait eu le visage tout perdu. Il en a été quitte pour une brûlure qu'il s'est faite à la gorge, laquelle a appuyé contre un chenet tout brûlant. Nous sommes bien obligés de remercier le bon Dieu de ce qu'il ne s'est pas fait plus de mal. Votre sœur [1] se prépare toujours à entrer aux Carmélites samedi prochain, et le grand froid ni tout ce que je lui ai pu dire ne l'ont pu persuader de différer au moins jusqu'à un autre tems. La petite mademoiselle de Frescheville [2] est à l'extrémité, et peut-être même est-elle morte à l'heure qu'il est. Vous voyez par là que notre heure est bien incertaine, et que le plus sûr est d'y penser le plus sérieusement et le plus souvent qu'on peut. J'espère être dimanche prochain à Versailles : ma femme aura soin de vous envoyer du linge à dentelle ce jour-là. Je vous donne le bonsoir.

---

[1] L'aînée des filles de Racine entra, à la fin de ce mois, aux Carmélites du faubourg Saint-Jacques à Paris, et en sortit l'année suivante pour entrer à Port-Royal-des-Champs, d'où elle sortit aussi peu après.

[2] C'était la fille d'un des parens de Boileau.

LETTRE XVIII.

A Paris, ce vendredi au soir (5 avril 1697).

J'ai reçu deux lettres de vous; l'une où vous me rendez compte de plusieurs choses que je vous avais recommandées, et l'autre d'hier au soir, où vous m'avertissez, de la part de madame de Noailles [1], d'aller trouver M. l'Archevêque. J'ai été sur-le-champ pour avoir l'honneur de lui parler; mais il est à Conflans, et on m'a dit que je ne pourrais le voir que demain matin après sa messe. Mon dessein est d'aller dimanche au soir ou lundi matin à Versailles, pour revenir avec vous à Paris le lundi même ou le lendemain. Je viens d'envoyer demander chez M. de Cavoie s'il ne vient point demain à Paris comme il me l'avait dit, et j'ai une grande impatience de le voir.

Le sermon du P. de la Rue [2] fait ici un fort grand bruit aussi-bien qu'au pays où vous êtes, et l'on dit qu'il a parlé avec beaucoup de véhémence contre les

---

[1] Mère de l'archevêque de Paris. Elle mourut à la fin du mois suivant.

[2] Le livre de Fénelon, intitulé *Explication des maximes des Saints sur la vie intérieure*, qui fut condamné à Rome, avait paru en janvier 1697. Les Jésuites surent fort mauvais gré au Père de la Rue de ce sermon.

opinions nouvelles du quiétisme; mais on ne m'a rien pu dire de précis de ce sermon, et j'ai grande envie de voir quelqu'un qui l'ait entendu. L'amitié qu'avait pour moi M. de Cambrai ne me permet pas d'être indifférent sur ce qui le regarde, et je souhaiterais de tout mon cœur qu'un Prélat de cette vertu et de ce mérite n'eût point fait un livre qui lui attire tant de chagrins.

Si par hasard vous voyez l'abbé de Coislin[1], dites-lui qu'on m'a apporté de sa part une très-belle *Semaine-Sainte*[2], et que j'ai beaucoup d'impatience d'être à Versailles pour lui en faire mes très-humbles remercîmens. Il est tous les jours à la messe du Roi, et vous pourrez le voir à la sortie de la chapelle.

J'ai vu votre sœur dont on est très-content aux Carmélites, et qui témoigne toujours une grande envie de s'y consacrer à Dieu. Votre sœur Nanette nous accable tous les jours de lettres, pour nous obliger de consentir à la laisser entrer au noviciat. J'ai bien des grâces à rendre à Dieu d'avoir inspiré à vos sœurs tant de fer-

---

[1] Henri-Charles du Cambout de Coislin, qui fut, cette même année, évêque de Metz.

[2] On distribuait des *Heures* à l'usage de la Chapelle du Roi, et des *Semaines-Saintes* aux personnes qui avaient des dignités ou des charges d'un certain rang à la Cour. Cette distribution et d'autres avaient encore lieu sous le règne de Louis XV, et même au commencement de celui de Louis XVI; elles furent supprimées lors des réformes faites par M. Necker dans la Maison du Roi.

veur pour son service, et un si grand désir de se sauver. Je voudrais de tout mon cœur que de tels exemples vous touchassent assez pour vous donner envie d'être bon chrétien. Voici un tems [1] où vous voulez bien que je vous exhorte, par toute la tendresse que j'ai pour vous, à faire quelques réflexions un peu sérieuses sur la nécessité qu'il y a de travailler à son salut, à quelque état que l'on soit appelé. Votre mère, aussi-bien que vos sœurs et votre petit frère, aurait beaucoup de joie de vous revoir. Bonsoir, mon cher fils.

LETTRE XIX.

A Paris, le 8 juin (1697).

J'avais prié M. Félix de vous faire dire, par son laquais, que je n'irais point à Port-Royal, et qu'ainsi je ne passerais point par Versailles. Je fus assez chagrin de ne vous pas trouver le jour où j'y allai, mais je me doutai que vous seriez à Moulineau, ou en visite chez M. de Castigny [2]. Je savais déjà qu'on vous avait donné une lettre à faire, mais je saurais volontiers si on a été content de la manière dont vous l'avez faite.

---

[1] Cette lettre était écrite le jour du Vendredi-Saint.

[2] Premier commis des affaires étrangères. Racine le fils travaillait dans son bureau.

On m'avait déjà dit la nouvelle de la prise d'Ath[1], et j'en ai beaucoup de joie. Vous me ferez plaisir de me mander tout ce que vous apprendrez de nouveau. Voici un tems assez vif, et où il peut arriver à toute heure des nouvelles importantes. Vous me ferez aussi plaisir d'aller trouver M. Moreau[2] à l'issue de son dîner, et de le faire souvenir de la prière que je lui ai faite de vouloir s'informer du détail de la charge de M. Desormes[3], dont je lui ai confié que M. Leverrier[4] était sur le point de traiter. Je m'emploie d'autant plus volontiers pour M. Leverrier, que M. Félix m'a fort assuré qu'il ne pensait plus du tout à cette charge. Cependant ne dites à personne, ni que M. Leverrier y pense, ni que je vous ai écrit là-dessus; et si M. Moreau vous donne quelque éclaircissement par écrit, ayez soin de me l'envoyer.

Il se pourrait fort bien que je vous irais voir mercredi matin; car j'ai quelque envie de mener votre mère et vos sœurs à Port-Royal pour y être à la procession

---

[1] Ath fut prise le 5 juin par Catinat.

[2] Valet de chambre du duc de Bourgogne.

[3] C'était la charge de contrôleur de la Maison du Roi.

[4] C'était un financier chez lequel Boileau allait fréquemment, et auquel ce poëte a adressé des vers. Leverrier s'amusait lui-même à en faire, comme on le voit par une lettre que Boileau lui a adressée. (Voyez les *Œuvres de Boileau*, édit. de 1747, tom. III, page 177.)

de l'Octave [1], et pour revenir le lendemain. Elles sont toutes en fort bonne santé, Dieu merci, et vous font leurs complimens. J'allai hier aux Carmélites avec votre sœur voir la nouvelle Prieure, qui n'est point madame de la Vallière [2] comme M. de Castigny l'a cru, mais la Mère du Saint-Esprit, fille de feu M. le Boux, Conseiller de la Grand'-Chambre, ci-devant maîtresse des novices. Je vous exhorte à aller faire un peu votre cour à madame la comtesse de Grammont [3] et à madame la duchesse de Noailles [4], qui ont l'une et l'autre beaucoup de bonté pour vous. Adieu, mon cher fils. Envoyez à M. de Castigny la lettre que je lui ai écrite. Je ne puis m'empêcher de vous dire qu'il m'écrit sur votre sujet avec toute l'amitié possible.

---

[1] L'octave de la Fête-Dieu était, cette année, le 13 juin.

[2] Mademoiselle de la Vallière, si connue par son amour pour Louis XIV, avait fait profession aux Carmélites le 3 juin 1675. Elle y mourut après trente-six ans d'austérités continuelles, sous le nom de sœur Louise de la Miséricorde, et ne voulut jamais être que simple religieuse.

[3] Élisabeth Hamilton, femme de Philibert, comte de Grammont. Elle était très-attachée à Port-Royal, et elle ne s'en cachait pas.

[4] La femme du duc Anne-Jules de Noailles, maréchal de France depuis 1693.

LETTRE XX.

A Paris, ce mardi (9 juillet 1697).

Votre cousin, qui va partir tout-à-l'heure, vous rendra cette lettre que j'écris à M. Bontems [1], pour le prier de demander pour moi d'aller à Marly. Rendez-la lui le plus tôt que vous pourrez; car il n'y a pas de tems à perdre. Je n'étais pas trop assuré que le Roi allât à Marly cette semaine; M. de Cavoie, que je croyais bien informé, m'ayant dit qu'on n'y allait que la semaine qui vient. Au cas qu'on n'y aille point en effet cette semaine, vous n'avez que faire de rendre ma lettre. Je n'en serai pas moins demain à neuf heures et demie à Versailles, pour aller présenter votre cousin à M. Dufresnoy [2]. Montrez-lui, s'il vous plaît, la chambre et la pension que vous lui avez trouvées, et faites-lui bien des amitiés. Je vous donne le bonsoir.

---

[1] Premier valet de chambre et favori de Louis XIV. Ce fut lui, dit Duclos, qui servit la messe au mariage du Roi avec madame de Maintenon.

[2] Élie Dufresnoy, premier commis de Louvois, puis de Barbesieux. Il est moins connu que sa femme, dont on trouve souvent le nom dans les Lettres de madame de Sévigné et dans celles de madame de Maintenon. Ils marièrent leur fille à Jean d'Alègre, marquis de Beauvoir. Le cousin de Racine, qu'il était question de placer dans le bureau de Dufresnoy, était le jeune de Romanet, neveu de madame Racine.

LETTRE XXI.

A Marly, le 15 juillet (1697).

Votre mère vous a écrit une lettre que l'on m'a apportée ici, par laquelle elle vous mandait, qu'à cause des grandes pluies qu'il a faites et qui peuvent avoir gâté les chemins, elle ne sera que mercredi matin à Versailles. M. Bourdelot [1] m'a fort surpris ce matin quand il m'a dit que M. d'Héricourt [2] attendait aujourd'hui votre mère à dîner. C'est une grande négligence à vous de ne l'avoir pas prié de ne nous point attendre, comme je vous en avais chargé quand je partis de Versailles. Je vous donne le bonjour. Il n'y a rien ici de nouveau depuis la prise du chemin couvert de Barcelone [3].

Suscription : A M. Racine le fils, au-dessus de l'appartement de madame de Ventadour, près de celui de M. de Busca, à Versailles.

---

[1] Pierre Bonnet-Bourdelot, médecin ordinaire du Roi, et qui fut premier médecin de la duchesse de Bourgogne.

[2] Du Trousset d'Héricourt, frère de Valincour. Voyez la note, pag. 381 de ce volume.

[3] La place ne se rendit que le 10 août, après cinquante-deux jours de tranchée.

LETTRE XXII.

A Paris, ce 26 janvier (1698).

Vraisemblablement vous aviez pris des Mémoires de M. de Cély[1] pour avoir fait une course aussi extraordinaire que celle que vous avez faite. J'avais été fort en peine les premiers jours de votre voyage, dans la peur où j'étais que, par trop d'envie d'aller vite, il ne vous fût arrivé quelque accident; mais quand j'appris, par votre lettre de Mons, que vous n'étiez parti qu'à neuf heures de Cambrai, et que vous tiriez vanité d'avoir fait une si grande journée, je vis bien qu'il fallait se reposer sur vous de la conservation de votre personne. Surtout votre long séjour à Bruxelles et tou-

[1] Nicolas-Auguste de Harlay, comte de Cély, l'un des trois plénipotentiaires du traité de Riswick. Il avait été chargé, lors de la signature de la paix, d'en aller porter la nouvelle à Louis XIV; mais il fit si peu de diligence, qu'avant son arrivée le Roi était informé de la conclusion. M. de Cély devint l'objet des chansons et des brocards; la *diligence* de M. de Cély était passée en proverbe, et c'est à quoi Racine fait allusion pour réprimander son fils. Celui-ci avait été chargé par M. de Torcy de porter des dépêches à M. de Bonrepaux, ambassadeur de France à la Haye; et, au lieu de se rendre sur-le-champ à cette destination, il s'était arrêté quelques jours à Mons et à Bruxelles.

tes les visites que vous y avez faites, méritent que vous en donniez une relation au public. Je ne doute pas même que vous n'y ayez été à l'opéra avec la dépêche du Roi dans votre poche. Vous rejetez la faute de tout sur M. Bombarde [1], comme si, en arrivant à Bruxelles, vous n'aviez pas dû courir d'abord chez lui, et ne vous point coucher que vous n'eussiez fait vos affaires pour être en état de partir le lendemain de bon matin. Je ne sais pas ce que dira là-dessus M. de Bonrepaux; mais je sais bien que vous avez bon besoin de réparer par une conduite sage à la Haye, la conduite peu sensée que vous avez eue dans votre voyage. Pour moi, je vous avoue que j'appréhende de retourner à la Cour, et surtout de paraître devant M. de Torcy, à qui vous jugez bien que je n'oserai pas demander d'ordonnance pour votre voyage, n'étant pas juste que le Roi paie la curiosité que vous avez eue de voir les Chanoinesses de Mons et la cour de Bruxelles. Vous ne me dites pas un mot de M. Robert, chanoine à Mons, pour qui vous aviez une lettre, et qui vous aurait donné le moyen de voir à Bruxelles un homme [2] pour qui vous savez que

---

[1] Banquier de Bruxelles. Son fils a été trésorier de l'électeur de Bavière.

[2] Cet homme est le célèbre Pasquier Quesnel, qui, en 1685, ayant été forcé de s'expatrier pour la querelle du Formulaire, s'était retiré à Bruxelles auprès d'Antoine Arnauld son ami, que la mort lui enleva en 1694. La persécution vint à bout d'at-

j'ai un très-grand respect. Vous ne me parlez point non plus de nos deux plénipotentiaires pour qui vous aviez une dépêche. Cependant je ne comprends pas par quel enchantement vous auriez pu ne les pas rencontrer entre Mons et Bruxelles.

Comme je vous dis franchement ma pensée sur le mal, je veux bien vous la dire aussi sur le bien. M. l'archevêque de Cambrai paraît très-content de vous, et vous m'avez fait plaisir de m'écrire le détail des bons traitemens que vous avez reçus de lui, dont il ne m'avait pas mandé un mot, témoignant même du déplaisir de ne vous avoir pas assez bien fait les honneurs de son palais brûlé [1].

Cela m'oblige de lui écrire une nouvelle lettre de remercîment. Vous trouverez dans les ballots de M. l'Ambassadeur un étui où il y a deux chapeaux pour vous, un castor fin et un demi-castor, et vous y trouverez aussi une paire de souliers des Frères [2]. Votre mère

---

teindre Quesnel jusques dans cette terre étrangère. Il fut arrêté et emprisonné à Bruxelles en 1703, et, étant peu après sorti de sa prison, il mourut à Amsterdam en 1719.

[1] Fénelon avait été disgracié l'année précédente, et envoyé dans son diocèse. Peu de tems avant cette disgrace, le feu avait pris à son palais de Cambrai, et y avait consumé, avec tout le mobilier, une très-riche bibliothèque. C'est à ce sujet qu'il dit à l'abbé de Langeron : *Ce serait bien pis, si le feu eût pris à la maison d'une pauvre famille.*

[2] Il existait alors et depuis long-tems, dans Paris, deux communautés des frères cordonniers, et une des frères tailleurs.

vous avertit qu'ayant examiné ce qu'elle doit à Henri, elle a trouvé qu'elle ne lui devait plus que vingt francs, sur quoi il faut en donner quatorze au cocher. Vous devez savoir que vous ne lui donnez que dix francs de gages par mois [1], et c'est à vous à ne lui rien avancer mal à propos. Mon oncle Racine [2] est mort depuis votre départ, et nous en porterons le deuil trois mois; mais comme vous êtes si loin d'ici, cela ne fait pas une loi pour vous. J'enverrai par M. Pierret les papiers que vous savez pour M. l'Ambassadeur, et mes tragédies pour M. son neveu. Au nom de Dieu faites un peu plus de réflexion sur votre conduite, et défiez-vous sur toutes choses d'une certaine fantaisie qui vous porte toujours à satisfaire votre propre volonté au hasard de tout ce qui en peut arriver. Vos sœurs vous font bien des complimens, et surtout Nanette. Mandez-moi de vos nouvelles le plus souvent que vous pourrez.

Suscription : A M. Racine, gentilhomme ordinaire du Roi, chez M. l'Ambassadeur de France, à la Haye.

---

[1] Ces 10 francs indiquent le même poids d'argent que 16 fr. d'aujourd'hui.

[2] Il se nommait Jean-François Racine, et mourut à la Ferté-Milon, laissant plusieurs enfans.

LETTRE XXIII.

A Paris, le 31 janvier (1698).

Votre mère et toute la famille a eu une grande joie d'apprendre que vous étiez arrivé en bonne santé. Je n'ai point encore été à la Cour depuis que vous êtes parti, mais j'espère d'y aller demain. Je crains toujours de paraître devant M. de Torcy, de peur qu'il ne me fasse des plaisanteries sur la lenteur de votre course; mais il faut me résoudre à les essuyer, et lui faire espérer qu'une autre fois vous ferez plus de diligence si l'on veut bien vous confier à l'avenir quelque chose dont on soit pressé d'avoir des nouvelles. Je vois que M. de Bonrepaux a pris tout cela avec sa bonté ordinaire, et qu'il tâche même de vous excuser. Du reste, vos lettres nous font beaucoup de plaisir, et je serais bien aise d'en recevoir souvent. Je vous écrirai plus au long à mon retour de Marly, me trouvant aujourd'hui accablé d'affaires au sujet de l'argent qu'il faut que je donne pour ma taxe [1]. Faites mille complimens

[1] On avait demandé un supplément de finance aux titulaires des charges de secrétaire du Roi. C'est à ce sujet que Racine présenta au Roi le Mémoire dont il est question dans une lettre à madame de Maintenon, insérée dans le recueil suivant.

pour moi à M. de Bonae [1]. J'ai donné à M. Pierret mes OEuvres pour les lui porter.

LETTRE XXIV.

A Marly, le 5 février (1698).

Il est juste que je vous fasse part de ma satisfaction, comme je vous ai fait souffrir de mes inquiétudes. Non-seulement M. de Torcy n'a point pris en mal votre séjour à Bruxelles, mais il a même approuvé tout ce que vous y avez fait, et a été bien aise que vous ayez fait la révérence à M. de Bavière [2]. Vous ne devez point trouver étrange que, vous aimant comme je fais, je sois si facile à m'alarmer sur toutes les choses qui ont l'air d'une faute, et qui pourraient faire tort à la bonne opinion que je souhaite qu'on ait de vous. On m'a donné pour vous une ordonnance de voyage : j'irai la rece-

[1] Jean-Louis Dusson, marquis de Bonac, fils de Salomon Dusson, frère aîné de M. de Bonrepaux. Le marquis de Bonac avait suivi son oncle dans l'ambassade de Danemarck et dans celle de la Haye. Il avait alors vingt-six ans; il était du même âge que Jean-Baptiste Rousseau, s'était lié d'amitié avec ce poëte, et l'avait placé auprès de M. de Bonrepaux, lors du séjour de celui-ci en Danemarck.

[2] Voyez la note 3, pag. 321 de ce volume. Il était alors gouverneur des Pays-Bas.

voir quand je serai à Paris, et je vous en tiendrai bon compte. Mandez-moi bien franchement tous vos besoins.

J'approuve au dernier point les sentimens où vous êtes sur toutes les bontés de M. de Bonrepaux, et la résolution que vous avez prise de n'en point abuser. Faites bien mes complimens à M. de Bonac, et témoignez-lui ma reconnaissance pour l'amitié dont il vous honore : son extrême honnêteté est un beau modèle pour vous ; et je ne saurais assez louer Dieu de vous avoir procuré des amis de ce mérite. Vous avez eu quelque raison d'attribuer l'heureux succès de votre voyage, par un si mauvais tems, aux prières qu'on a faites pour vous. Je compte les miennes pour rien : mais votre mère et vos petites sœurs priaient tous les jours Dieu qu'il vous préservât de tout accident ; et on faisait la même chose à Port-Royal. Il avait couru un bruit qui aura peut-être été jusqu'à vous, qu'on avait permission de recevoir des novices dans cette maison ; mais il n'en est rien, et les choses sont toujours au même état. Je doute que votre sœur puisse y demeurer long-tems, à cause de ses fréquentes migraines, et à cause qu'il y a si peu d'apparence qu'elle y puisse rester pour toute sa vie. Vous avez ici des amis qui ne vous oublient point, et qui me demandent souvent de vos nouvelles, entre autres le petit M. Quentin, M. d'Estouy et M. de Saint-Gilles [1].

---

[1] Ce petit M. Quentin est celui qui a été premier valet de

Je ne sais si vous savez que M. Corneille notre confrère [1] est mort. Il s'était confié à un charlatan qui lui donnait des drogues pour lui dissoudre sa pierre. Ces drogues lui ont mis le feu dans la vessie. La fièvre l'a pris, et il est mort. Sa famille demande sa charge pour son petit-cousin, fils de ce brave M. de Marsilly qui fut tué à Leuze, et qui avait épousé la fille de Thomas Corneille. Le jour me manque, et je suis paresseux d'allumer de la bougie. Vous ne sauriez m'écrire trop souvent si vous avez envie de me faire plaisir. Vos lettres me semblent très-naturellement écrites, et plus vous en écrirez, plus aussi vous y aurez de facilité. Adieu, mon cher fils. J'ai laissé votre mère en bonne santé. Vous ne sauriez trop lui faire d'amitiés dans vos lettres, car elle mérite que vous l'aimiez, et que vous lui en donniez des marques. M. de Torcy m'a appris que vous étiez dans la *Gazette de Hollande;* si je l'avais su, je l'aurais fait acheter pour la lire à vos petites sœurs qui vous croiraient devenu un homme de conséquence.

---

garde-robe. Il était fils de Quentin, barbier du Roi, dont la femme était première femme de chambre de la duchesse de Bourgogne.

D'Estouy était un fils de Rioult d'Estouy, receveur-général des finances de la généralité de Poitiers.

De Saint-Gilles était un jeune gentilhomme des environs de Coutances.

[1] Gentilhomme ordinaire du Roi. Il était de la famille du grand Corneille.

J'ai lu à M. le maréchal de Noailles votre dernière lettre, où vous témoignez tant de reconnaissance pour les bons traitemens que vous avez reçus de M. le prince et de madame la princesse de Stienheuse [1]. J'ai prié aussi M. de Bournonville [2] et M. le comte d'Ayen de les remercier.

LETTRE XXV.

A Paris, ce 15 février (1698).

Je crois que vous aurez été content de ma dernière lettre et de la réparation que je vous y faisais de tout le chagrin que je puis vous avoir donné sur votre voyage. J'ai reçu votre ordonnance au trésor royal; mais quelques instances que M. de Chamlai, que j'avais mené avec moi, ait pu faire à M. de Turménies [3], je n'en

---

[1] Pierre-François d'Egmond, prince de Steenhuysen et de Gavres, quatrième descendant de ce comte d'Egmond, décapité à Bruxelles en 1568. Il était marié, depuis un an, à Marie-Angélique de Cosnac, petite-nièce de l'évêque de Valence, et il mourut sans enfans en 1707. C'est lui dont le testament fut cassé par arrêt du Parlement de Paris en 1748.

[2] Le prince de Bournonville, beau-frère du duc de Chevreuse.

[3] L'un des trésoriers des deniers royaux. Voyez la note 2, pag. 351 de ce volume. Turménies fut, par sa fille, grand-père du duc de Montmorenci-Laval.

ai jamais pu tirer que neuf cents francs : on prétend même que c'est beaucoup, et que M. de Turménies a fait au-delà de ce qu'il pouvait faire. Nous vous tiendrons compte de cette somme, et vous n'aurez qu'à prier M. l'Ambassadeur de vous donner l'argent dont vous aurez besoin; j'aurai soin, de mon côté, de le rendre en ce pays aux gens à qui il me mandera de le donner. On me conseille d'en user ainsi, à cause qu'il y aurait trop à perdre sur le change et sur les espèces. On croit tous les jours ici être à la veille d'un décri [1], et cela cause le plus grand désordre du monde, les marchands ne voulant presque rien vendre, ou vendant extrêmement cher. On dit pourtant que le décri pourrait bien n'arriver pas sitôt, à cause de la foule de gens qui portent tous les jours des sommes immenses au trésor royal, où il y a, à ce qu'on dit, près de soixante millions. Je ne vous parle que sur le bruit public, car je n'en ai par moi-même aucune connaissance. Je porterai demain matin les dix mille francs qui me restent à payer de ma taxe, et ces dix mille francs me sont prêtés par M. Galloys [2]. Nous avons remboursé madame Qui-

---

[1] Il y eut, à cette époque, de fréquentes variations dans les monnaies : les pièces décriées n'ayant plus cours que pour le poids, la crainte d'un prochain décri devait arrêter toutes les ventes.

[2] C'était le fils de Philippe Galloys, notaire. Ce notaire, mort en 1688, s'était fait beaucoup d'honneur par le courage

nault [1], ainsi je suis quitte de ce côté-là ; mais vous jugez bien que cela nous resserre beaucoup dans nos affaires, et qu'il faut que nous vivions d'économie pour quelque tems. J'espère que vous nous aiderez un peu en cela, et que vous ne songerez pas à nous faire des dépenses inutiles, tandis que nous nous retranchons souvent le nécessaire.

Vous êtes extrêmement obligé à M. de Bonac de tout le bien qu'il mande ici de vous : et tout ce que j'ai à souhaiter, c'est que vous souteniez la bonne opinion qu'il a conçue de vous. Vous me ferez un extrême plaisir de lui demander pour moi quelque place dans son amitié, et de lui bien témoigner combien je suis sensible à toutes ses bontés. Je crois qu'il n'est pas besoin de vous exhorter à n'en point abuser ; je vous ai toujours vu une grande appréhension d'être à charge à personne, et c'est une des choses qui me plaisent le plus en vous.

J'ai trouvé à Versailles un tiroir tout plein de livres, dont une partie était à moi, et l'autre vous appartient ; je vous les souhaiterais tous à la Haye, à la réserve de deux ou trois, qui en vérité ne valent pas la

---

qu'il eut de recevoir la protestation d'Antoine Arnauld contre la Sorbonne, lors de la censure de 1656, et par la fermeté avec laquelle il répondit à l'injuste réprimande du chancelier Séguier, à cette occasion.

[1] Veuve du poëte Quinault, qui était auditeur des comptes et secrétaire du Roi. Racine avait acheté cette dernière charge.

reliure que vous leur avez donnée. Votre mère a reçu une grande lettre de votre sœur aînée, qui était fort en peine de vous, et qui nous prie instamment de la laisser où elle est[1]. Cependant il n'y a guères d'apparence de l'y laisser plus long-tems : la pauvre enfant me fait beaucoup de compassion, par le grand attachement qu'elle a conçu pour une maison dont les portes vraisemblablement ne s'ouvriront pas sitôt. Votre sœur Nanette est tombée ces jours passés, et s'était fait un grand mal à un genou; mais elle se porte bien, Dieu merci.

Il me paraît, par votre dernière lettre, que vous aviez beaucoup d'occupation, et que vous étiez fort aise d'en avoir. C'est la meilleure nouvelle que vous me puissiez mander, et je serai à la joie de mon cœur, quand je verrai que vous prenez plaisir à vous instruire et à vous rendre capable de profiter des bontés que l'on pourra avoir pour vous. Adieu, mon cher fils; écrivez-moi toutes les fois que cela ne vous détournera point de quelque meilleure occupation. Votre mère serait curieuse de savoir ce qui vous est resté de tout ce qu'elle vous avait donné pour votre voyage. Elle est en peine aussi de savoir si vous avez pris le deuil[2]. J'ai payé aujourd'hui à M. Pierret deux tours-de-plume qu'il vous a achetés. Mandez-moi si vous êtes content

---

[1] A Port-Royal-des-Champs.

[2] Voyez la note 2, pag. 400 de ce volume.

de Henri, et s'il se gouverne bien en ce pays-là. M. Despréaux me demande toujours de vos nouvelles, et témoigne beaucoup d'amitié pour vous.

LETTRE XXVI.

A Paris, ce 24 février (1698).

Je me trouvai si accablé d'affaires vendredi dernier, que je ne pus trouver le tems de vous écrire, mais je n'en ai guères davantage aujourd'hui; j'ai attendu si tard à commencer ma lettre, qu'il faut que je la fasse fort courte si je veux qu'elle parte aujourd'hui. Je n'ai point encore vu M. l'abbé de Châteauneuf [1], mais il me revient de plusieurs endroits qu'il parle très-obligeamment de vous, et qu'il est surtout très-édifié de la résolution où vous êtes de bien employer votre tems auprès de M. l'Ambassadeur. Il a dit à M. Dacier [2] que le premier livre que vous aviez acheté en Hollande c'était Homère, et que vous preniez grand plaisir à le relire. Cela vous fit beaucoup d'honneur dans notre petite Académie, où M. Dacier dit cette nouvelle; et

[1] Il revenait de Pologne, où il avait été envoyé pour négocier l'élection du prince de Conti. Voyez la note 1, pag. 349 de ce volume.

[2] André Dacier. Il était entré en 1695 à l'Académie des inscriptions et médailles, à la place de Félibien.

cela donna sujet à M. Despréaux de s'étendre sur vos louanges, c'est-à-dire sur les espérances qu'il a conçues de vous; car vous savez que Cicéron dit que, dans un homme de votre âge, on ne peut guères louer que l'espérance; mais l'homme du monde à qui vous êtes le plus obligé, c'est M. de Bonac; il parle de vous dans toutes ses lettres, comme si vous aviez l'honneur d'être son frère. Je vous estime d'autant plus heureux de cette bonne opinion qu'il a conçue de vous, que lui-même est ici en réputation d'être un des plus aimables et des plus honnêtes hommes du monde. Tous ceux qui l'ont vu en Danemarck, ou à la Haye, sont revenus charmés de sa politesse et de son esprit. Voilà de bons exemples que vous avez devant vous, et vous n'avez qu'à imiter ce que vous voyez.

Je lus à M. Despréaux votre dernière lettre comme il était au logis; il en fut très-content, et trouva que vous écriviez très-naturellement. Je lui montrai l'endroit de votre lettre où vous disiez que vous parliez souvent de lui avec M. l'Ambassadeur; et comme il est fort bon homme, cela l'attendrit beaucoup, et lui fit dire de grands biens et de M. l'Ambassadeur et de vous.

M. le comte d'Ayen a été fort mal d'une assez grande fluxion sur la poitrine; il est mieux présentement, n'ayant plus de fièvre; mais madame sa mère me dit hier au soir, chez M. de Cavoie, qu'il était toujours enrhumé. Elle me fit beaucoup de complimens de la

part de madame de Stienheuse [1], qui lui mandait qu'elle était bien fâchée que vous n'eussiez pas fait un plus long séjour à Bruxelles. Pour moi, je ne me plains plus qu'il ait été ni trop long ni trop court; mais je voudrais seulement que vous y eussiez vu en passant un homme [2] qui était du moins aussi digne de votre curiosité que tout ce que vous y avez vu.

La mort de M. Dufresnoy [3] embarrasse beaucoup votre cousin, M. de Barbesieux ayant fait réponse à M. de Cavoie, qui le lui avait recommandé, qu'il n'y avait plus assez d'affaires dans ce bureau pour occuper tous ceux qui y étaient.

Je vis, il y a huit jours, votre sœur à Port-Royal, d'où j'avais résolu de la ramener; mais il me fut impossible de lui persuader de revenir. Elle prétend avoir tout de bon renoncé au monde; et que, si l'on ne reçoit personne à Port-Royal, elle s'ira réfugier aux Carmélites, ou dans un autre couvent si les Carmélites ne veulent point d'elle. Tout ce que je puis vous dire, c'est qu'on est très-content d'elle à Port-Royal, et j'en revins très-content et très-édifié moi-même. Elle me

---

[1] Voyez la note 1, pag. 405 de ce volume.

[2] Voyez la note 1, pag. 398 de ce volume.

[3] Voyez la note 2, pag. 395 de ce volume. Le jeune de Romanet, neveu de madame Racine, était placé dans le bureau de Dufresnoy.

demanda fort de vos nouvelles, et me dit qu'on avait bien prié Dieu pour vous dans la maison. Adieu. Votre mère vous salue.

LETTRE XXVII.

A Paris, le 27 février (1698).

Je n'écris point à M. l'Ambassadeur par cet ordinaire, parce que je lui écrirai plus au long et plus sûrement par M. Pierret, qui part après-demain pour l'aller trouver. Cependant vous lui direz une chose qu'il sait peut-être déjà, c'est que le Roi a enfin récompensé les plénipotentiaires [1], que tout le monde regardait presque comme des gens disgraciés. Il a donné la charge de secrétaire du cabinet à M. de Callières, à condition que M. de Callières donnera sur cette charge cinquante mille francs à M. de Cressy, et quinze mille à l'abbé Morel. Ce sont soixante-cinq mille livres dont le Roi donne un brevet de retenue à M. de Callières. Sa Ma-

[1] Les trois plénipotentiaires du traité de Riswick étaient : 1°. Harlay de Cély, dont nous avons parlé dans la note de la pag. 397 de ce volume; 2°. François de Callieres; 3°. Louis Verjus, comte de Crécy; ces deux derniers, secrétaires de la chambre et du cabinet du Roi, et tous deux de l'Académie française. L'abbé Morel avait tenu la plume pour les conférences et la rédaction du traité.

jesté donne encore à M. de Cressy, pour son fils, la charge de gentilhomme ordinaire, vacante par la mort du pauvre M. Corneille [1], et donne à M. de Harlay cinq mille livres de rente, au denier dix-huit, sur l'Hôtel-de-ville. Voilà toutes les nouvelles de la Cour. M. de Cavoie eut encore hier quelque ressentiment de son mal; mais cela n'a pas eu de suite, et il espère d'être en état d'aller à Versailles un peu après Pâques. Il n'a pourtant point trop d'empressement d'y retourner, et il se gouvernera suivant l'état où il trouvera sa santé. Nous nous plaignons tous les jours ensemble de ce que M. de Bonrepaux n'est point ici, et il y a mille occasions où nous serions bien heureux si nous pouvions nous entretenir avec lui.

J'ai donné à M. Pierret pour vous onze louis d'or et demi vieux, faisant 140 liv. 17 sous [2], et je les lui ai donnés, parce qu'il m'a dit qu'il n'y avait rien à perdre dessus, et qu'ils valaient en Hollande 12 liv. 5 sous comme ici. Je vous prie d'en être le meilleur ménager que vous pourrez, et de vous souvenir que vous n'êtes point le fils d'un traitant ni d'un premier valet de garde-robe. M. Quentin, qui, comme vous

---

[1] Voyez la note 1, pag. 404 de ce volume.

[2] Ces louis, qui avaient été décriés en 1689, étaient à la taille de trente-six au marc; ainsi ils pesaient un peu plus que sept huitièmes de nos louis de 1785, qui étaient de trente-deux au marc.

savez, est le plus pauvre des quatre, a marié sa fille à un jeune homme extrêmement riche, qui est neveu de M. l'Huillier, et qui achète la charge de maître-d'hôtel ordinaire de madame de Bourgogne [1]. C'est le même qui avait voulu acheter la charge de premier valet de garde-robe qu'avait M. Félix; mais j'ai oublié son nom. Madame Félix a été extrêmement malade; mais je la crois hors de péril. M. de Montargis [2], que je vis l'autre jour, me dit que M. Bombarde vous avait donné trente pistoles d'Espagne [3]. Vous avez eu tort de ne m'en rien mander, car je ne lui avais donné que trois cents francs; mais vraisemblablement vous croyez qu'il n'est pas du grand air de parler de ces bagatelles, non plus que de nous mander combien il vous restait d'argent de votre voyage. Nous autres bonnes gens de famille nous allons plus simplement, et nous croyons que bien savoir son compte n'est pas au-dessous d'un honnête homme. Votre mère, qui est toujours portée à bien penser de vous, croit que vous l'informerez de toutes choses, et que cela fera en partie le sujet des lettres que vous lui promettez de lui

---

[1] Pierre-René de Brizai épousa Jeanne-Catherine, fille de François Quentin, seigneur de Champcenets.

[2] Claude Lebas de Montargis, l'un des trésoriers des deniers royaux. Voyez la note 3, pag. 351 de ce volume. Il avait épousé la fille de Mansard, et fut le beau-père du président Hénault.

[3] La pistole d'Espagne valait 15 fr. de notre monnaie.

écrire. Sérieusement vous me ferez plaisir de paraître un peu appliqué à vos petites affaires.

M. Despréaux a dîné aujourd'hui au logis, et nous lui avons fait très-bonne chère grâce à un fort grand brochet et une belle carpe qu'on nous a envoyés de Port-Royal. M. Despréaux venait de toucher sa pension, et de porter chez M. Caillet [1] dix mille francs pour se faire 550 liv. de rente sur la Ville. Demain M. de Valincour viendra encore dîner au logis avec M. Despréaux. Vous jugez bien que cela ne se passera pas sans boire la santé de M. l'ambassadeur et la vôtre. J'ai été un peu incommodé ces jours passés; mais cela n'a pas eu de suites, Dieu merci, et nous sommes tous en bonne santé. M. Pierret m'a conté que M. de la Clausure [2] avait été douze jours à venir ici de la Haye en poste, et m'a fait là-dessus un grand éloge de votre diligence. Dans la vérité, je suis fort content de vous, et vous le seriez aussi beaucoup de votre mère et de moi si vous saviez avec quelle tendresse nous nous parlons souvent de vous. Songez que notre ambition est fort bornée du côté de la fortune, et que la chose que nous demandons de meilleur cœur au bon Dieu, c'est qu'il vous fasse la grâce d'être homme de bien,

---

[1] Notaire qui avait succédé à Philippe Galloys, dont nous avons parlé dans la note 2 de la page 406. Son étude était rue Saint-Avoie.

[2] Qui a été résident de France à Genève.

et d'avoir une conduite qui réponde à l'éducation que nous avons tâché de vous donner.

Votre cousin de Romanet est ici, assez affligé de n'avoir plus d'emploi; car nous n'espérons guères que M. de Barbesieux le continue dans celui qu'il avait. Il en a renvoyé deux ou trois autres, dont l'un était neveu de M. Vallée [1], disant qu'il n'y a pas maintenant assez d'affaires dans le bureau de M. Dufresnoy pour occuper tant de gens. Votre oncle en aura beaucoup de chagrin. Il nous mande que sa santé ne se rétablit point, et je doute qu'il aille encore fort loin. Votre sœur Nanette vous avait écrit une grande lettre pleine d'amitiés, mais elle aurait trop grossi mon paquet. J'irai dans deux ou trois jours à Versailles pour demander d'aller à Marly, où l'on va mercredi prochain. Faites mille complimens pour moi à M. l'Ambassadeur et à M. de Bonac. Adieu, mon cher fils. Il me semble qu'il y a long-tems que je n'ai reçu de vos nouvelles.

LETTRE XXVIII.

A Paris, le 10 mars (1698).

Votre mère est fort contente du détail que vous lui mandez de vos affaires, et fort affligée que vous ayez

[1] Conseiller en la Chambre des Comptes, parent de Desbarreaux.

tant perdu sur les espèces. Cela vous montre qu'il vaut mieux que M. l'Ambassadeur vous fasse donner l'argent dont vous aurez besoin, et je le rendrai ici aux gens à qui il lui plaira que je le rende. Je ne sais si je vous ai mandé que j'ai donné à M. Pierret pour vous onze louis d'or et demi vieux, faisant en tout 140 liv. 17 sous 6 den. Il m'a assuré qu'il n'y aurait rien à perdre pour vous. Ne vous laissez manquer de rien, et croyez que j'approuverai tout ce que M. l'Ambassadeur approuvera. Il me mande qu'il est content de vous; c'est la meilleure nouvelle qu'il me puisse mander, et la chose du monde qui peut le plus contribuer à me rendre heureux. Ce que vous me mandez des *Carthaginois* [1] m'a fort étonné; mais songez que les lettres peuvent être vues, et qu'il faut écrire avec beaucoup de précaution sur certains sujets.

M. Félix le fils se plaint fort de ce que vous ne lui écrivez point; mais le commerce de lettres étant aussi cher qu'il est, vous ferez aussi sagement de ne vous pas ruiner les uns les autres.

Votre mère se porte bien. Madelon et Lionval [2] sont

---

[1] Il désignait sous ce nom les Anglais protestans, qui avaient détrôné le roi Jacques.

[2] Madelaine Racine, la cinquième des filles, était née en 1668, et mourut fille en 1741.

Lionval était le nom que portait, dans son enfance, Louis Racine, qui avait alors cinq ans et demi.

un peu incommodés, et je ne sais s'il ne faudra point leur faire rompre carême. J'en étais assez d'avis, mais votre mère croit que cela n'est pas nécessaire. Comme le tems de Pâques approche, vous voulez bien que je songe un peu à vous, et que je vous recommande aussi d'y songer. Vous ne m'avez encore rien mandé de la chapelle de M. l'Ambassadeur. Je sais combien il est attentif aux choses de la religion, et qu'il s'en fait une affaire capitale. Est-ce des prêtres séculiers par qui il la fait desservir, ou bien sont-ce des religieux? Je vous conjure de prendre en bonne part les avis que je vous donne là-dessus, et de vous souvenir que, comme je n'ai rien plus à cœur que de me sauver, je ne puis avoir de véritable joie si vous négligiez une affaire si importante, et la seule proprement à laquelle nous devrions tous travailler. On m'a dit qu'il fallait absolument que votre sœur aînée revînt avec nous, et j'irai au plus tard la semaine de Pâques pour la ramener : ce sera une rude séparation pour elle et pour ces saintes filles, qui étaient ravies de l'avoir, et sont fort contentes d'elle. Nanette vous fait ses complimens dans toutes ses lettres. Votre cousin de Romanet n'a point d'autre parti à prendre que de s'en retourner à Montdidier, M. de Barbesieux s'étant mis en tête de ne point prendre de surnuméraires dans le bureau de M. Dufresnoy, et n'y ayant point de place dans tous les autres bureaux. M. Bégon m'a promis qu'il m'avertirait quand il en aurait, mais ce ne sera pas sitôt apparem-

ment. Je plains fort votre cousin, qui avait bonne envie de travailler, et dont M. Dufresnoy était content au dernier point.

Milord Portland fit hier son entrée. Tout Paris y était; mais il me semble qu'on ne parle que de la magnificence de M. de Boufflers qui l'accompagnait, et point du tout de celle du milord. C'est M. de Maisons[1] qui l'accompagnera quand il fera son entrée à Versailles.

Je mande à M. l'Ambassadeur, que vous lui montrerez un endroit de Virgile, où Nisus se plaint à Énée qu'il ne le récompensait point, lui qui avait fait des merveilles, et qu'il récompense des gens qui ont été vaincus. Cherchez cet endroit; je suis assuré que vous le trouverez fort beau[2]. Assurez M. de Bonac du grand intérêt que je prends à tout le bien qu'on nous dit ici de lui. On dit des merveilles de son extrême politesse,

---

[1] Jean de Longueil, marquis de Maisons, président à mortier au Parlement de Paris, capitaine-gouverneur des châteaux de Versailles et Saint-Germain; mort en 1705.

[2] *Si tanta, inquit, sunt præmia victis,*
Et te lapsorum miseret, quæ munera Niso
Digna dabis? (Énéid. *liv.* 5.)

Racine, par cette citation, veut faire allusion aux récompenses qui avaient été prodiguées aux négociateurs de la paix, si peu glorieuse, conclue à Riswick, tandis que les services importans rendus en Danemarck et en Hollande par M. de Bonrepaux semblaient être mis en oubli.

de sa sagesse et de son esprit. Votre mère vous embrasse, et se repose sur moi du soin de vous écrire de ses nouvelles.

LETTRE XXIX.

A Paris, le 16 mars (1698).

Je m'étonne que vous n'ayez pas eu le tems de m'écrire un mot par les deux courriers que M. l'Ambassadeur a envoyés coup sur coup, et qui sont venus tous deux m'apprendre de vos nouvelles. Ils me disent que vous êtes très-content, et que vous travaillez beaucoup. Je ne puis vous dire assez combien cela me fait de plaisir; mais, pendant que vous êtes dans un lieu où vous vous plaisez, et où vous êtes dans la meilleure compagnie du monde, votre pauvre sœur aînée est dans les larmes et dans la plus grande affliction où elle ait été de sa vie. C'est tout de bon qu'il faut qu'elle se sépare de sa chère tante et des saintes filles avec qui elle s'estimait si heureuse de servir Dieu. Mais quelque instance que je lui aie pu faire pour l'obliger de revenir avec nous, elle a résolu de ne remettre jamais le pied au logis; elle prétend, au sortir de Port-Royal, s'aller enfermer dans Gif, qui est une abbaye très-régulière à deux petites lieues de Port-Royal, et attendre là ce que deviendra cette sainte maison, résolue d'y rentrer si Dieu permet qu'elle se rétablisse, ou se faire

religieuse à Gif, quand elle perdra l'espérance de retourner à Port-Royal. Elle m'a écrit là-dessus des lettres qui m'ont troublé et déchiré au dernier point, et je m'assure que vous en seriez attendri vous-même. La pauvre enfant a eu jusqu'ici bien des peines, et a été bien traversée dans le dessein qu'elle a de se donner à Dieu. Je ne sais quand il permettra qu'elle mène une vie un peu plus calme et plus heureuse. Elle était charmée d'être à Port-Royal, et toute la maison était aussi très-contente d'elle. Il faut se soumettre aux volontés de Dieu. Je ne suis guères en état de vous entretenir sur d'autres matières, et j'ai même eu mille peines à achever la lettre que j'ai écrite à M. de Bonrepaux. Je pars demain pour aller à Port-Royal, et pour régler toutes choses avec ma tante, afin qu'elle écrive à Gif, et que je prenne mes mesures pour y mener votre sœur aussitôt après Pâques [1]. De là j'irai coucher à Versailles, pour aller mercredi à Marly.

Je ne doute pas que vous n'ayez été fort aise du mariage de M. le comte d'Ayen [2], et que vous ne lui écriviez au plus tôt pour lui en témoigner votre joie. Il me

---

[1] Qui était, cette année, le 30 mars.

[2] Adrien-Maurice de Noailles épousa, le 1er. avril 1698, Charlotte-Françoise-Amable d'Aubigné, nièce de madame de Maintenon. Ce mariage était arrêté et déjà public; il fut célébré le lundi de Pâques.

témoigne toujours beaucoup d'amitié pour vous. Le voilà présentement le plus riche seigneur de la Cour. Le Roi donne à mademoiselle d'Aubigné huit cent mille francs [1], outre cent mille francs en pierreries. Madame de Maintenon assure aussi à sa nièce six cent mille francs après sa mort. On donne à M. le comte d'Ayen les survivances des gouvernemens de Berry et de Roussillon, sans compter des pensions qu'on leur donnera encore. M. le maréchal de Noailles assure quarante-cinq mille livres de rente à M. son fils, et lui en donne présentement dix-huit mille. Voilà, Dieu merci, de grands biens; mais ce que j'estime plus que tout cela, c'est qu'il est fort sage et très-digne de la grande fortune qu'on lui fait. Adieu, mon cher fils. Votre mère vous écrira par le second courrier de M. l'Ambassadeur. Écrivez-moi souvent, et priez M. l'Ambassadeur de vouloir vous avertir une heure ou deux avant le départ de ses courriers quand il sera obligé d'en envoyer. Quand vous n'écririez que dix ou douze lignes, cela me fera toujours beaucoup de plaisir. Lionval a été un peu malade, et est encore un peu faible. Vos petites sœurs sont en bonne santé. Je vous prie de faire mille complimens pour moi à M. de Bonac, et de l'as-

---

[1] On comptait l'argent à raison de 32 liv. 10 s. le marc monnayé; ainsi chaque 100,000 francs d'alors formaient la même somme que 166,000 francs d'aujourd'hui.

surer de toute la reconnaissance que j'ai pour l'amitié dont il vous honore. Je l'en remercierai moi-même à la première occasion, et lorsque j'aurai l'esprit un peu plus tranquille que je ne l'ai [1].

LETTRE XXX.

(*Commencée par madame Racine.*)

Ce 24 mars (1698).

Je me sers de l'occasion du courrier de M. de Bonrepaux pour vous témoigner, mon fils, la joie que j'ai de l'application qu'il nous semble que vous vous donnez au travail, pour profiter des instructions que M. l'ambassadeur veut bien vous donner. Votre père m'en paraît fort content. Soyez persuadé que vous ne lui sauriez faire plus de plaisir, et à moi aussi, que de vous remplir l'esprit de choses propres à vous faire exercer votre charge avec l'estime des honnêtes gens.

Votre père a été voir votre sœur, qu'il n'a pas trouvée en assez bonne santé pour la laisser aller dans une autre maison que celle où elle est. Si elle est obligée d'en sortir, il faudra bien qu'elle se résigne à revenir

[1] La lettre que Racine écrivit, peu de jours avant celle-ci, à madame de Maintenon, et qui se trouve dans le cinquième recueil, explique pourquoi il avait alors l'esprit si peu tranquille.

avec nous se rétablir. Le parti qu'elle doit prendre ne sera décidé que dans quelques jours. Vous me manderez à votre loisir si la toile et la dentelle que vous avez achetées pour vos chemises est plus fine que celle que vous avez emportée d'ici. Votre oncle [1] est d'une santé fort mauvaise présentement, les eaux de Bourbon ne lui ayant point donné de soulagement. Depuis peu de jours madame de Romanet mande à ses enfans qu'il est au lit pour un mal qui lui est venu à la jambe. Il m'a paru bien fâché de n'avoir pas su quand vous avez passé à Roye, pour vous y aller embrasser. M. de Sérignan attend toujours l'occasion de pouvoir parler à M. de Barbesieux, pour faire rentrer votre cousin dans la place qu'il avait. Je crois que c'est bien en vain, et que mon neveu ferait tout aussi bien de s'en retourner chez lui ; mais cela chagrine votre oncle.

Lionval est toujours incommodé. J'ai envoyé aujourd'hui chez Helvétius pour le lui mettre entre les mains. Le pauvre petit vous fait bien ses complimens, et promet bien qu'il n'ira pas à la comédie comme vous. Nanette vous fait mille complimens par les lettres qu'elle écrit, et Babet est ravie d'avoir pour maîtresse madame de Ronval. Les petites vous embrassent.

Pour parler de quelque chose plus sérieux, par la lettre que vous m'avez écrite, vous me demandez de prier Dieu pour vous. Vous pouvez être persuadé que

---

[1] M. de Romanet, frère de madame Racine.

si mes prières étaient bonnes à quelque chose, vous seriez bientôt un parfait chrétien, ne souhaitant rien avec plus d'ardeur que votre salut. Mais, mon fils, songez, dans ce saint tems, que les pères et mères ont beau prier le Seigneur pour leurs enfans, qu'il faut que les enfans n'oublient pas l'éducation qu'on a tâché de leur donner. Songez, mon fils, que vous êtes chrétien, et à quoi vous oblige cette qualité. Ce sera le comble de ma joie de vous voir dans cette disposition, et je l'espère de la grâce du Seigneur.

Quand il viendra quelque courrier, mandez-moi un peu de petits détails de vos passe-tems et des nouvelles de Henri; s'il est bien content, et s'il fait bien son devoir. Adieu, mon fils. Je vous embrasse. Soyez persuadé que je suis toute à vous.

(*De la main de Racine.*)

Je n'ajoute qu'un mot à la lettre de votre mère, pour vous dire que j'approuve au dernier point le conseil qu'on vous a donné d'apprendre l'allemand, et les raisons solides dont M. l'Ambassadeur s'est servi pour vous le persuader. J'en ai dit un mot à M. de Torcy, qui vous y exhorte de son côté, et qui croit que cela vous sera extrêmement utile. Je vous écrirai plus au long au premier jour. Le valet de chambre m'a prié instamment d'envoyer mon paquet le plus tôt que je pourrais, chez madame Pierret. Continuez à vous occuper, et songez que tout ce que j'apprends de

vous fait la plus grande consolation que je puisse avoir. Il ne tient pas à M. de Bonac que vous ne passiez pour un fort habile homme, et vous lui avez des obligations infinies. Assurez-le de ma reconnaissance et de l'extrême envie que j'ai de me trouver entre lui et vous avec M. l'Ambassadeur. Je crois que je profiterais moi-même beaucoup en si bonne compagnie. Tous vos amis de la Cour me demandent toujours de vos nouvelles.

LETTRE XXXI.

A Paris, le lundi de Pâques (31 mars 1698).

J'ai lu avec beaucoup de plaisir tout ce que vous m'avez mandé de la manière édifiante dont le service se fait dans la chapelle de M. l'Ambassadeur, et sur les dispositions où vous étiez de bien employer ce saint tems, dont voilà déjà une partie de passé. Je vous assure que vous auriez encore pensé plus sérieusement que vous ne faites peut-être sur l'incertitude de la mort et sur le peu que c'est que la vie, si vous aviez eu le triste spectacle que nous venons d'avoir, votre mère et moi, cette après-dînée. La pauvre Fanchon[1] s'était beaucoup

[1] Jeanne-Nicole-Françoise Racine, la quatrième des filles, morte le 22 septembre 1739, à l'abbaye de Malnoue, où elle était pensionnaire depuis six ans. A l'époque de cette lettre, elle avait treize ans.

plaint de maux de tête tout le matin. Elle avait pourtant été à confesse à Saint-André. En dînant ses maux de tête l'ont reprise, et on a été obligé de la faire mettre sur son lit. Sur les trois heures, comme je prenais mon livre pour aller à vêpres, j'ai demandé de ses nouvelles. Votre mère, qui la venait de quitter, m'a dit qu'elle lui trouvait un peu de fièvre. J'ai été pour lui tâter le pouls ; je l'ai trouvée renversée sur son lit, la tête qui lui traînait à terre, le visage tout bleu et tout bouffi, sans la moindre connaissance, avec une quantité horrible d'eaux qui l'étouffaient, et qui faisaient un bruit effroyable dans sa gorge ; enfin, une vraie apoplexie. J'ai fait un grand cri, et je l'ai prise dans mes bras; mais sa tête et tout son corps n'étaient plus que comme un sac mouillé; ses yeux étaient tout renversés dans sa tête : un moment plus tard elle était morte. Votre mère est venue tout éperdue, et lui a jeté deux ou trois poignées de sel dans la bouche, en lui ouvrant les dents par force : on l'a baignée d'esprit de vin et de vinaigre ; mais elle a été plus d'une grande demi-heure entre nos bras dans le même état que je vous ai représenté, et nous n'attendions que le moment qu'elle allait étouffer. Nous avions vite envoyé chez M. Maréchal[1] et chez M. du Tartre ; mais personne n'était au logis. A la fin, à force de la tourmenter et

[1] Georges Maréchal, qui fut premier chirurgien du Roi, à la mort de Félix, en 1703.

de lui faire avaler par force, tantôt du vin, tantôt du sel, elle a vomi une quantité épouvantable d'eaux qui lui étaient tombées du cerveau dans la poitrine. Elle a pourtant été deux heures entières sans revenir à elle, et il n'y a qu'une heure à peu près que la connaissance lui est revenue. Elle m'a entendu dire à votre mère que j'allais vous écrire, et elle m'a prié de vous faire bien ses complimens : c'est en quelque sorte la première marque de connaissance qu'elle nous a donnée. Elle ne se souvient de rien de tout ce qui lui est arrivé ; mais, à cela près, je la crois entièrement hors de péril. Je m'assure que vous auriez été aussi ému que nous l'avons tous été. Madelon en est encore tout effrayée, et a bien pleuré sa sœur qu'elle croyait morte.

Je vais demain coucher à Port-Royal, d'où j'espère ramener votre sœur aînée après-demain. Ce sera encore un autre spectacle fort triste pour moi, et il y aura bien des larmes versées à cette séparation. Nous avons jugé que, ne pouvant rester à Port-Royal, elle n'avait d'autre parti à prendre qu'à revenir avec nous, sans aller de couvent en couvent. Du moins elle aura le tems de rétablir sa santé, qui s'est encore fort affaiblie par les austérités qu'elle a faites ce carême, et elle s'examinera à loisir sur le parti qu'elle doit embrasser. Nous lui avons préparé la chambre où couchait votre petit frère, qui couchera dans votre grande chambre avec sa mie.

Vos lettres me font toujours un extrême plaisir, et

même à M. Despréaux, à qui je les montre quelquefois, et qui continue à m'assurer que j'aurai beaucoup de satisfaction de vous, et que vous ferez des merveilles.

Votre Henri a mandé à mon cocher, qu'il n'était pas content des quarante écus que nous lui donnons, et il le prie de lui faire savoir ma réponse. Il dit pour ses raisons que le vin est fort cher en Hollande. Vous jugez bien de quelle manière j'ai reçu cette demande. Je vous conseille de lui parler comme il mérite, et de ne pas faire plus de cas d'une pareille proposition, que j'en fais moi-même. Ni je ne suis en état d'augmenter ses gages, ni je ne crois point ses services assez considérables pour les augmenter. Du reste, ne vous laissez manquer de rien : mandez-moi tous vos besoins, et croyez qu'on ne peut pas vous aimer plus tendrement que je fais. Votre mère vous embrasse. Faites en sorte que M. de Bonac me donne toujours beaucoup de part dans son amitié.

LETTRE XXXII.

A Paris, le 14 avril (1698).

Je prends beaucoup de part au plaisir que vous aurez d'accompagner M. l'Ambassadeur dans la maison de campagne que vous dites qu'il est sur le point de prendre, et j'ai été fort content de la description que vous

me faites de ces sortes de maisons. J'ai montré votre lettre à madame la comtesse de Grammont, qui s'intéresse beaucoup aux moindres choses qui regardent M. l'Ambassadeur, et qui vous estime bien heureux d'être en si bonne compagnie. M. le comte d'Ayen m'a dit que vous lui aviez écrit, et qu'il vous avait fait réponse. Il m'a paru très-content de votre compliment; il était un peu indisposé quand je partis avant-hier de Marly.

Votre sœur commence à se raccoutumer avec nous, mais non pas avec le monde, dont elle paraît toujours fort dégoûtée. Elle prend un fort grand soin de ses petites sœurs et de son petit frère, et elle fait tout cela de la meilleure grâce du monde. Votre mère est très-édifiée d'elle, et elle en reçoit un fort grand soulagement. Il a fallu bien des combats pour la faire résoudre à porter des habits fort simples et fort modestes qu'elle a retrouvés dans son armoire, et il a fallu au moins lui promettre qu'on ne l'obligerait jamais à porter ni or ni argent sur elle. Ou je me trompe, ou vous n'êtes pas tout-à-fait dans ces mêmes sentimens, et vous traitez peut-être de grande faiblesse d'esprit cette aversion qu'elle témoigne pour les ajustemens et pour la parure, j'ajouterai même pour la dorure. Mais que cette petite réflexion que je fais ne vous effraie point; je sais aussi bien compatir à la petite vanité des jeunes gens, comme je sais admirer la modestie de votre sœur. J'ai même prié M. l'Ambassadeur de vous faire avancer ce qui

vous sera nécessaire pour un habit dès que vous en aurez besoin, et je m'abandonne sans aucune répugnance à tout ce qu'il jugera à propos que vous fassiez là-dessus.

J'ai été charmé de l'éloge que vous me faites de M. de Bonac, et de la noble émulation qu'il me semble que son exemple vous inspire. Madame la comtesse de Grammont, en lisant cet endroit de votre lettre, m'a dit qu'elle n'était point surprise qu'il fût devenu un si galant homme, et qu'elle lui avait toujours trouvé un grand fond d'esprit et une politesse merveilleuse. Ayez bien soin de lui témoigner combien je l'honore, et combien je souhaite qu'il me compte au nombre de ses serviteurs.

Je n'ai mandé qu'un mot de la santé de M. de Cavoie[1] à M. l'Ambassadeur; mais je vais vous en instruire plus en détail, afin que vous l'en instruisiez. M. de Cavoie sent toujours les mêmes douleurs; il avait commencé à prendre les eaux de Forges qu'il faisait venir à Paris; mais il a fallu les quitter fort vite, parce que les douleurs s'étaient augmentées très-considérablement. Il a même résolu de quitter tous les remèdes, et d'attendre que le beau tems le remette dans son état naturel. Heureusement il n'a aucun autre accident qui doive lui faire peur; il n'a ni fièvre ni dégoût; il dort fort bien; il a même assez bon visage, quoique la diète très-exacte qu'il observe depuis cinq

[1] Il avait alors près de cinquante-huit ans; il mourut en 1716.

mois l'ait assez maigri. Tout son mal, c'est qu'il ne peut être long-tems debout, et qu'il est obligé de s'asseoir dès qu'il a fait le tour de son jardin. Il s'en ira à Luciennes dès qu'il fera beau, et se contentera d'aller se montrer de tems en tems au Roi, quand la Cour sera à Marly. Le Roi même lui a fait conseiller de prendre ce parti, et témoigne beaucoup d'envie de le revoir.

Votre petit frère est fort enrhumé aussi-bien que Madelon; ils ne font tous deux que tousser. Fanchon est assez bien, et ne se ressent plus de son accident, que M. Fagon appelle un catarre suffoquant. Il nous a conseillé de lui donner de l'émétique; mais on ne peut venir à bout de lui faire rien prendre. Votre mère et votre sœur se portent fort bien, et vous font leurs complimens.

Vous trouverez des ratures au bas de cette page, qui vous surprendront; mais quand j'ai commencé ma lettre, je ne m'étais pas aperçu de ces quatre lignes par où j'avais commencé celle que j'écrivais à M. de Bonrepaux, à qui je me suis résolu d'écrire sur de plus grand papier. M. Quentin et plusieurs autres de vos amis me demandent souvent de vos nouvelles. M. Despréaux vous fait aussi ses complimens. Il est à la joie de son cœur depuis qu'il a vu son *Amour de Dieu* imprimé avec de grands éloges, dans une réponse qu'on a faite au Père Daniel, qui avait écrit contre les *Lettres provinciales*[1]. Il avait voulu s'établir à Auteuil; mais

[1] Le Père Daniel, jésuite, avait publié, en 1697, une nou-

il s'était trop pressé, et le retour du vilain tems l'a fait revenir plus vite qu'il n'y était allé. On m'a dit mille biens de plusieurs Ecclésiastiques très-vertueux qui sont en Hollande avec M. l'évêque de Sébaste [1], dont on m'a parlé aussi avec beaucoup d'estime. Si vous aviez envie d'en connaître quelqu'un, ou si même M. l'Ambassadeur avait la même envie, on leur ferait écrire de l'aller voir et de lui offrir leurs services. Je vous donne seulement cet avis, afin que vous en fassiez l'usage que vous jugerez à propos. C'est une grande consolation de trouver des gens de bien, et de pouvoir quelquefois s'entretenir avec eux des choses du salut, surtout dans un pays où l'on est si dissipé par les divertissemens et les affaires. Du reste, j'apprends avec beaucoup de plaisir que vous ne voyez que les mêmes

---

velle édition de ses *Entretiens de Cléandre et d'Eudoxe*, ou *Réponse aux Lettres provinciales de Louis de Montalte*. Dom Petit-Didier, Évêque de Macra, répondit à ces *Entretiens* par dix-sept lettres, intitulées *Apologie des Lettres provinciales, contre la dernière réponse des révérends Pères Jésuites*. Elles parurent successivement; et dans la douzième, datée du 26 novembre 1697, dom Petit-Didier inséra la nouvelle Épître de Boileau sur l'*Amour de Dieu*, ainsi que le chœur d'Athalie, où est ce passage :

Vous qui ne connaissez qu'une crainte servile, etc.

[1] Pierre Codde avait été sacré à Bruxelles en 1689, sous le titre d'Évêque de Sébaste et Vicaire apostolique dans les Provinces-Unies. Il mourut à Utrecht en 1710.

gens que voit M. l'Ambassadeur. Je vous avoue que, si vous fréquentiez d'autres compagnies que les siennes, je serais dans de très-grandes inquiétudes. Adieu, mon cher fils. Soyez persuadé de mon extrême amitié pour vous et de celle de votre mère.

LETTRE XXXIII.

A Paris, le 25 avril (1698).

J'ai été fort incommodé depuis la dernière lettre que je vous ai écrite, ayant eu plusieurs petits maux dont il n'y en avait pas un seul dangereux, mais qui étaient tous assez douloureux pour m'empêcher de dormir la nuit, et de m'appliquer durant le jour. Ces maux était premièrement un fort grand rhume dans le cerveau, un rhumatisme dans le dos, et une petite érysipèle ou érésipèle sur le ventre, que j'ai encore, et qui m'inquiète beaucoup de tems en tems par les cuissons qu'elle me cause. Cela a donné occasion à votre mère et à mes meilleurs amis de m'insulter sur la paresse que j'avais depuis si long-tems à me faire des remèdes. J'en ai déjà commencé quelques-uns, et je crois qu'il faudra me purger au moins deux fois dans la semaine qui vient. Vos deux petites sœurs prenaient hier médecine pendant qu'on était après à me saigner, et il fallut que votre mère me quittât pour aller forcer Fanchon à avaler sa médecine. Elle a toujours été un peu

incommodée depuis le catarre que je vous ai mandé qu'elle avait eu. Je lui lus votre lettre, et elle fut même fort touchée de l'intérêt que vous preniez à sa maladie, et du soin que vous preniez de lui donner des conseils de si loin. Elle ne fait plus autre chose depuis ce tems-là que de se moucher, et fait un bruit comme si elle voulait que vous l'entendissiez, et que vous vissiez combien elle fait cas de vos conseils. Votre sœur aînée a été fort incommodée aussi de sa migraine ; à cela près, elle est d'une humeur fort douce, et j'ai tout sujet d'être édifié de sa conduite et de sa grande piété ; mais elle est toujours fort farouche pour le monde. Elle pensa hier rompre en visière à un neveu de madame le Challeux, qui lui faisait entendre, par manière de civilité, qu'il la trouvait bien faite, et je fus obligé même, quand nous fûmes seuls, de lui en faire une petite réprimande. Elle voudrait ne bouger de sa chambre et ne voir personne. Du reste, elle est assez gaie avec nous, et prend grand soin de ses petites sœurs et de son petit frère. Mais voilà assez vous parler de notre ménage. Je crois que vous n'aurez pas été fort affligé d'apprendre que Rousseau [1], l'huissier de la chambre, a été mis à la Bastille, et qu'on lui a ordonné de se défaire de sa charge. Je crois même que tous ses confrères

---

[1] Il fut arrêté, ainsi que quantité d'autres personnes, pour l'affaire du *quiétisme*.

seront assez aises d'être délivrés de lui. Pour moi, il ne me saluait plus, et avait toujours envie de me fermer la porte au nez lorsque je venais chez le Roi. Avec tout cela, je le plaindrais si un homme si insolent, et qui cherchait si volontiers la haine de tous les honnêtes gens, pouvait mériter quelque pitié. Il y a eu une autre catastrophe qui a fait bien plus de bruit que celle-là, et c'est celle de M. l'abbé de Coadlec [1], un Breton qui n'était pour ainsi dire connu de personne, et que le Roi avait nommé Évêque de Poitiers. Je ne doute pas que vous n'ayez fort entendu parler de cette affaire, qui a été très-fâcheuse, non-seulement pour cet Évêque de deux jours, mais bien plus pour le P. de la Chaise son protecteur, qui a eu le déplaisir de voir défaire son ouvrage d'une manière qui a tant fait de scandale. Mais, comme on aura mandé tout ce détail à M. l'Ambassadeur, je ne vous en dirai pas davantage.

Dès que j'apprendrai que M. l'abbé de Polignac [2] est à Paris, au cas qu'il y vienne, je ne manquerai pas de l'aller chercher. Je n'ai pu encore rencontrer M. l'abbé de Châteauneuf, que j'ai pourtant grande envie de voir.

---

[1] Son véritable nom était de Koatlez (Mathurin de Leny). Il était archidiacre de Vannes, et on le disait parent de M. de Rosmadec. Le siége de Poitiers fut rempli par Antoine Girard de la Bornat.

[2] Il revenait de son ambassade en Pologne, qui avait eu si peu de succès.

Assurez bien M. le comte d'Auvergne[1] de mes respects et de ma reconnaissance infinie pour toutes les bontés dont il vous honore et moi aussi. On nous faisait espérer que nous le reverrions bientôt. Votre mère vous embrasse. Faites toujours mille complimens pour moi à M. de Bonac, qui est, de toutes les compagnies que vous voyez, celle que je vous envie le plus.

LETTRE XXXIV.

A Paris, le 2 mai (1698).

Votre mère et moi nous approuvons entièrement tout ce que vous avez pensé sur votre habit, et nous souhaitons même qu'on ait déjà commencé à y travailler, afin que vous l'ayez pour l'entrée de M. l'Ambassadeur. Vous n'avez qu'à le prier de vous faire donner l'argent dont vous croyez avoir besoin, tant pour l'habit que pour les autres choses que vous jugerez nécessaires. J'ai fort approuvé votre conduite sur les Ecclésiastiques dont je vous avais parlé, et tout cet endroit de votre lettre m'a fait beaucoup de plaisir. Vous m'en ferez beaucoup aussi de répondre de votre mieux à leurs honnêtetés, et de leur rendre tous les petits services qui dépendront

[1] Frédéric Maurice de la Tour d'Auvergne, dont le fils fut, en 1704, major-général de la cavalerie des États-Généraux.

de vous. Il peut même arriver des occasions où vous ne serez pas fâché de vous adresser à eux pour les choses qui regardent votre salut, quand vous serez assez heureux pour y songer sérieusement. Il ne se peut rien de plus sage que la conduite de M. l'Ambassadeur à leur égard. Il a un frère dont on me disait des merveilles, il y a fort peu de tems ; on ne l'appelle que le saint solitaire [1] : il a même des relations avec un très-saint et très-savant Ecclésiastique, qui n'est pas loin du pays où vous êtes. Je suis sûr que M. l'Ambassadeur, avec tous les honneurs qui l'environnent, envie souvent de bon cœur le calme et la félicité de M. son frère.

M. Despréaux recevra avec joie vos lettres quand vous lui écrirez ; mais je vous conseille de me les adresser, de peur que le prix qui lui en coûterait ne diminue beaucoup le prix même de tout ce que vous lui pourriez mander. N'appréhendez point de m'ennuyer par la longueur de vos lettres ; elles me font un extrême plaisir, et nous sont d'une très-grande consolation à votre mère et à moi, et même à toutes vos sœurs, qui les écoutent avec une merveilleuse attention, en attendant l'endroit où vous ferez mention d'elles.

Il y aura demain trois semaines que je ne suis sorti

---

[1] Tristan Dusson, ancien lieutenant de galères, et capitaine du port de Marseille. Depuis dix ans il avait obtenu sa retraite, et avait entièrement renoncé au monde. Il était en relation avec le Père Quesnel.

de Paris, et je pourrais bien y en demeurer encore autant, à cause de cette espèce de petite érésipèle que j'ai, et des médecines qu'il faudra prendre quand je ne l'aurai plus. Vous ne sauriez croire combien je me plais dans cette espèce de retraite, et avec quelle ardeur je demande au bon Dieu que vous soyez en état de vous passer de mes petits secours, afin que je commence un peu à me reposer, et à mener une vie conforme à mon âge et même à mon inclination. M. Despréaux m'a tenu très-bonne compagnie. Il est présentement établi à Auteuil, où nous l'irons voir quelquefois quand le tems sera plus doux, et que je pourrai prendre l'air sans m'incommoder. Je vais souvent voir M. de Cavoie, qui n'est qu'à deux pas de chez moi, et ce sont presque les seules visites que je fasse.

Toutes vos sœurs sont en très-bonne santé, aussi bien celles qui sont au logis que celles de Melun et de Variville, qui témoignent l'une et l'autre une grande ferveur pour achever de se consacrer à Dieu. Babet m'écrit les plus jolies lettres du monde et les plus vives, sans beaucoup d'ordre comme vous pourrez croire, mais entièrement conformes au caractère que vous lui connaissez. Elle nous demande avec grand soin de vos nouvelles. M. Boileau, frère de M. Despréaux, vit Nanette il y a huit jours, et la trouva d'une gaîté extraordinaire. Votre sœur aînée est toujours un peu sujette à ses migraines. Adieu, mon cher fils. Je vous écrirai plus au long une autre fois. J'ai si mal dormi la nuit

dernière, que je n'ai pas la tête bien libre ni assez reposée pour écrire davantage. Mille complimens à M. de Bonac. N'ayez surtout aucune inquiétude sur ma santé, qui au fond est très-bonne.

LETTRE XXXV.

A Paris, le 16 mai (1698).

Votre relation du voyage que vous avez fait à Amsterdam m'a fait un très-grand plaisir. Je ne pus m'empêcher de la lire, chez M. Leverrier, à M. de Valincour et à M. Despréaux, qui m'ont fort assuré qu'elle les avait divertis. Je me gardai bien, en la lisant, de leur lire l'étrange mot de *tentatif* que vous avez appris de quelque Hollandais, et qui les aurait beaucoup étonnés. Du reste, je pouvais tout lire en sûreté, et il n'y avait rien qui ne fût selon la langue et selon la raison. Tous ces Messieurs vous font bien des complimens. M. Despréaux assure fort qu'il n'aura point de regret au port que lui pourront coûter vos lettres; mais je crois que vous ferez aussi-bien d'attendre quelque bonne commodité pour lui écrire. Votre mère est fort touchée du souvenir que vous avez d'elle. Elle serait assez aise d'avoir votre beurre; mais elle craint également et de vous donner de l'embarras, et d'être embarrassée pour recevoir votre présent, qui se perdrait peut-être ou qui se gâterait en chemin.

M. de Rost[1] m'a fait l'honneur de me venir voir. J'allai pour lui rendre sa visite, mais je ne le trouvai point, et il revint chez moi dès le lendemain. Je l'ai trouvé tel que vous me l'avez mandé, c'est-à-dire, un très-galant homme, de beaucoup d'esprit, et parlant parfaitement bien sur les belles-lettres et sur toutes sortes de sujets. Il m'apprit avant-hier que la Champ-Meslé[2] était à l'extrémité, de quoi il me parut très-affligé ; mais ce qui est le plus affligeant, c'est de quoi il ne se soucie guères apparemment, je veux dire l'obstination avec laquelle cette pauvre malheureuse refuse de renoncer à la comédie, ayant déclaré, à ce qu'on m'a dit, qu'elle trouvait très-glorieux pour elle de mourir comédienne. Il faut espérer que, quand elle verra la mort de plus près, elle changera de langage, comme font d'ordinaire la plupart de ces gens, qui font tant les fiers quand ils se portent bien. Ce fut madame de Caylus qui m'apprit hier cette particularité dont elle était effrayée, et qu'elle a su, comme je crois, de M. le curé de Saint-Sulpice.

Je rencontrai l'autre jour M. du Boulay, l'un de nos

---

[1] Il était de Nuremberg. Son fils, connu par ses travaux astronomiques, a été de l'Académie de Berlin.

[2] Lorsque Racine écrivait cette lettre, il ignorait que mademoiselle Champ-Meslé était morte la veille à Auteuil. Cette actrice mourut le 15 mai 1698, après avoir fait abjuration du théâtre entre les mains du Curé.

camarades, qui me pria de vous bien faire ses complimens. On m'a dit que son fils, qui est dans les mousquetaires, avait eu une affaire assez bizarre avec M. de Villacerf le fils[1], qui, le prenant pour un de ses meilleurs amis, lui donna, en badinant, un coup de pied dans le derrière; puis, s'étant aperçu de son erreur, lui en fit beaucoup d'excuses. Mais le mousquetaire, sans se payer de ses raisons, prit le tems que M. de Villacerf avait le dos tourné, et lui donna aussi un coup de pied de toute sa force; après quoi il le pria de l'excuser, disant qu'il l'avait pris aussi pour un de ses amis. L'action a paru fort étrange à tout le monde. M. de Maupertuis[2] ou M. de Vins[3] a fait mettre le mousquetaire en prison; mais M. de Boufflers accommoda promptement les deux parties. M. du Boulay se trouve parent de madame Quentin[4], à ce qu'on dit, et cette parenté ne lui a pas été infructueuse en cette occasion. Tout cela s'était passé sur le petit degré de Versailles, par où le Roi remonte quand il revient de la chasse.

---

[1] Le troisième fils d'Édouard Colbert de Villacerf, surintendant des bâtimens du Roi. Ses deux aînés avaient été tués à la guerre. Celui-ci était alors capitaine de vaisseau.

[2] Voyez la note 2, pag. 252 de ce volume.

[3] Jean de Garde, marquis de Vins, lieutenant-général des armées du Roi, alors sous-lieutenant de la première compagnie des mousquetaires, mort en 1732.

[4] Voyez la note, pag. 403 de ce volume.

Je fais toujours résolution de vous écrire de longues lettres ; mais je m'y prends toujours trop tard, et il faut que je finisse malgré moi. J'aurai le soin de remercier pour vous M. le comte d'Ayen : ayez celui de bien m'acquitter envers M. le comte d'Auvergne et envers M. de Bonac, de tout ce que je leur dois pour les bontés qu'ils ont pour moi. Adieu, mon cher fils. Je me porte bien, Dieu merci, et toute la famille. Faites aussi bien des remercîmens à M. de l'Estang [1], pour l'honneur qu'il me fait de songer encore que je suis au monde.

LETTRE XXXVI.

A Versailles, 5 juillet (1698).

J'étais si accablé d'affaires lundi dernier, que je ne pus trouver le tems d'écrire ni à M. l'Ambassadeur ni à vous. J'arrivai avant-hier en ce pays-ci, et j'y appris, en arrivant, que le Roi avait chassé M. l'abbé de Langeron, M. l'abbé de Beaumont, neveu de M. de Cambrai, et MM. du Puis et de l'Échelle [2]. La querelle de M. de

[1] Ancien officier de cavalerie, réfugié, qui était entré dans les gardes du prince d'Orange.

[2] Ces quatre personnes étaient attachées à la maison du duc de Bourgogne ; l'un des abbés, comme sous-précepteur, l'autre comme lecteur ; du Puis et l'Échelle, comme gentilshommes de la manche. Tous furent enveloppés dans la disgrace de

Cambrai est cause de tout ce remue-ménage. On a déjà remplacé les deux abbés depuis que j'ai écrit à M. l'Ambassadeur, et on a mis en leur place un M. l'abbé Lefèvre [1], que je ne connais point, et le recteur de l'Université, nommé M. Vittement [2], qui fit une fort belle harangue au Roi sur la paix. M. de Puységur [3] est nommé pour un des gentilshommes de la manche; je ne sais pas l'autre. Je ne puis vous ca-

---

Fénélon, et soupçonnés, comme lui, d'inspirer au jeune prince du goût pour la nouvelle doctrine. L'abbé de Langeron était tendrement aimé de Fénélon, et cette amitié avait commencé dès leur première jeunesse. L'abbé de Beaumont, fils de Henri de Beaumont Gibaud, et de Marie de Salignac, sœur de Fénélon, fut nommé à l'évêché de Saintes en 1716, et mourut en 1744, âgé de quatre-vingt-treize ans. N'oublions pas de dire ici à la gloire de Fagon et de Félix, qu'ils furent les seuls qui osèrent élever la voix, devant le Roi, en faveur de l'illustre archevêque de Cambrai.

[1] Nicolas Lefèvre. On l'alla chercher à l'Hôpital-Général de Paris, où il s'était retiré pour se consacrer au service des pauvres. Il fut sous-précepteur des enfans de France pendant huit ans, et mourut en 1708, âgé de soixante-sept ans.

[2] Jean Vittement avait été précepteur de l'abbé de Louvois, et sous le règne suivant il fut sous-précepteur du Roi. Il est surtout connu par son désintéressement et sa modestie. Louis XIV et Louis XV ne purent jamais lui faire accepter un seul bénéfice; il refusa également une place à l'Académie française, et mourut à Dormans sa ville natale, en 1731, âgé de soixante-seize ans.

[3] Jacques de Chastenet de Puységur, qui fut, trente-six ans

cher l'obligation que vous avez à M. le maréchal de Noailles. Il avait songé à vous, et en avait même parlé; mais vous voyez bien, par le choix de M. de Puységur, que M. le duc de Bourgogne n'étant plus un enfant, on veut mettre auprès de lui des gens d'une expérience consommée, surtout pour la guerre; d'autant plus que ce sera ce Prince qui commandera l'armée qu'on assemble pour le camp de Compiégne [1], et que M. de Puységur y exercera son emploi ordinaire de maréchal-des-logis de l'armée. Tout le monde a trouvé ce choix du Roi très-sage, et vous ne devez pas douter qu'on ne lui donne un collègue aussi avancé en âge et aussi expérimenté que lui. Mais vous voyez du moins que vous avez ici des protecteurs qui ne vous oublient point, et que, si vous voulez continuer à travailler et à vous mettre en bonne réputation, l'on ne manquera point de vous mettre en œuvre dans les occasions. Vous ne me parlez plus de l'étude que vous aviez commencée de la langue allemande. Vous voulez bien que je vous dise que j'appréhende un peu cette facilité avec laquelle

---

après, créé maréchal de France, et ensuite chevalier des Ordres du Roi.

[1] Ce camp, que Louis XIV imagina pour donner à son petit-fils une image de la guerre coûta des sommes immenses, et plusieurs personnes y furent blessées. La Cour partit pour Compiégne, le jeudi 28 août, et l'assaut fut donné le samedi 13 septembre. Le maréchal de Boufflers commandait l'armée.

vous embrassez de bons desseins, mais avec laquelle aussi vous vous en dégoûtez quelquefois. Les belles-lettres, où vous avez toujours pris assez de plaisir, ont un certain charme qui fait trouver beaucoup de sécheresse dans les autres études. Mais c'est pour cela même qu'il faut vous opiniâtrer contre le penchant que vous avez à ne faire que les choses qui vous plaisent. Vous avez un grand modèle devant vos yeux, je veux dire M. l'Ambassadeur, et je ne saurais trop vous exhorter à vous former là-dessus le plus que vous pourrez. Je sais qu'il y a beaucoup de sujets de distraction et de dissipation à la Haye; mais je vous crois l'esprit maintenant trop solide pour vous laisser détourner de votre travail et des occupations que M. l'Ambassadeur veut bien vous donner : autrement il vaudrait mieux vous en revenir, et n'être point à charge au meilleur ami que j'aie au monde.

Je vous dis tout ceci, non point que j'aie aucun sujet d'inquiétude sur vous, étant au contraire très-content de ce qui m'en revient, et surtout des bons témoignages que M. l'Ambassadeur veut bien en rendre; mais, comme je veille continuellement à tout ce qui pourrait vous faire plaisir, j'ai pris cette occasion de vous exciter à faire de votre part tout ce qui peut faciliter les vues que mes amis pourront avoir pour vous. M. de Torcy a toujours les mêmes bontés pour moi, et la même intention de vous en donner des marques. Je suis chargé de beaucoup de complimens de tous vos petits amis de

ce pays-ci ; je dis petits amis, en comparaison des protecteurs dont je viens de vous parler. Je vous crois d'assez bon naturel pour avoir été fort touché de la mort de M. Mignon[1], à qui vous aviez beaucoup d'obligation. J'ai laissé votre mère et toute la famille en bonne santé, excepté que votre sœur est encore bien sujette à sa migraine. Je crains bien que la pauvre fille ne puisse pas accomplir les grands desseins qu'elle s'était mis dans la tête, et je ne serai point du tout surpris quand il faudra que nous prenions d'autres vues pour elle. Je remercie de tout mon cœur M. de Bonac de la continuation de son souvenir pour moi, et de son amitié pour vous. Votre mère vous remercie de votre beurre, et craint toujours de vous faire de l'embarras.

LETTRE XXXVII.

A Paris, le 16 juin (1698).

On m'envoya à Marly la lettre que vous m'écriviez d'Aix-la-Chapelle. J'y ai vu avec beaucoup de plaisir la description que vous y faisiez des singularités de cette ville, et surtout de la procession où Charlemagne assista avec de si belles cérémonies. Je vous crois maintenant de retour au lieu de votre résidence, et je m'attends

[1] Il avait été l'un des premiers maîtres du jeune Racine.

que je recevrai bientôt de vos nouvelles et de celles de M. l'Ambassadeur, qui me néglige un peu depuis quelque tems.

J'arrivai avant-hier de Marly, et j'ai retrouvé toute la famille en bonne santé. Il m'a paru que votre sœur aînée reprenait assez volontiers les petits ajustemens auxquels elle avait si fièrement renoncé, et j'ai lieu de croire que sa vocation à la religion pourrait bien s'en aller avec celle que vous aviez eue autrefois pour être chartreux. Je n'en suis point du tout surpris, connaissant l'inconstance des jeunes gens, et le peu de fonds qu'il y a à faire sur leurs résolutions, surtout quand elles sont si violentes et si fort au-dessus de leur portée. Il n'en est pas ainsi de votre sœur qui est à Melun. Comme l'ordre qu'elle a embrassé est beaucoup plus doux, sa vocation sera aussi plus durable. Toutes ses lettres marquent une grande persévérance, et elle paraît même s'impatienter beaucoup des quatre mois que son noviciat doit encore durer. Babet paraît aussi souhaiter avec beaucoup de ferveur que son tems vienne pour se consacrer à Dieu. Toute la maison où elle est l'aime tendrement, et toutes les lettres que nous en recevons ne parlent que de son zèle et de sa sagesse. On dit qu'elle est fort jolie de sa personne, et qu'elle est même beaucoup crue. Mais vous jugez bien que nous ne la laisserons pas s'engager légèrement, et sans être bien assurés d'une véritable vocation. Vous jugez bien aussi que tout cela n'est pas un petit embarras pour

votre mère et pour moi, et que des enfans, quand ils sont venus à cet âge, ne donnent pas peu d'occupation. Je vous dirai très-sincèrement que ce qui nous console quelquefois dans nos inquiétudes, c'est d'apprendre que vous avez envie de bien faire, et que vous vous appliquez sérieusement à vous instruire des choses qui peuvent convenir à votre état et aux vues que l'on peut avoir pour vous. Songez toujours que notre fortune est très-médiocre, et que vous devez beaucoup plus compter sur votre travail, que sur une succession qui sera fort partagée. Je voudrais avoir pu mieux faire; je commence à être d'un âge où ma plus grande application doit être pour mon salut. Ces pensées vous paraîtront peut-être un peu sérieuses; mais vous savez que j'en suis occupé depuis fort long-tems. Comme vous avez de la raison, j'ai cru même vous devoir parler avec cette franchise à l'occasion de votre sœur, qu'il faut maintenant songer à établir [1]. Mais enfin nous espérons que Dieu, qui ne nous a point abandonnés jusqu'ici, continuera à nous assister et à prendre soin de nous, surtout si vous ne l'abandonnez pas vous-même, et si votre plaisir ne l'emporte point sur les bons sentimens qu'on a tâché de vous inspirer. Adieu, mon cher fils.

---

[1] Elle le fut en effet peu de tems après. Le 5 juin de l'année suivante, elle épousa Claude Colin de Morambert, aïeul maternel de M. Jacobé de Naurois. C'est la seule des filles de Racine qui ait été mariée.

Je vous écrirai une autre fois plus au long. Votre mère vous embrasse de tout son cœur. Ne vous laissez manquer de rien de ce qui vous est nécessaire.

LETTRE XXXVIII.

A Paris, le 23 juin (1698).

Votre mère s'est fort attendrie à la lecture de votre dernière lettre, où vous mandiez qu'une de vos plus grandes consolations était de recevoir de nos nouvelles. Elle est très-contente de ces marques de votre bon naturel; mais je puis vous assurer qu'en cela vous nous rendez bien justice, et que les lettres que nous recevons de vous font toute la joie de la famille, depuis le plus grand jusqu'au plus petit. Ils m'ont tous prié aujourd'hui de vous faire leurs complimens, et votre sœur aînée comme les autres. La pauvre fille me fait assez de pitié par l'incertitude que je vois dans ses résolutions, tantôt à Dieu, tantôt au monde, et craignant également de s'engager de façon ou d'autre. Du reste elle est fort douce, et votre mère est très-contente de la manière dont elle se conduit envers elle. Madelon a eu ces jours passés une petite vérole volante, qui n'aura pas de suites pour elle. Dieu veuille que les autres ne s'en ressentent pas! Je crains surtout pour le petit Lionval, qui pourrait bien en être pris tout de bon. Il

est très-joli, apprend bien, et, quoique fort éveillé, ne nous donne pas la moindre peine.

J'allai, il y a trois jours, dîner à Auteuil, où se trouvèrent M. le marquis de la Salle [1], M. Félix et M. Boudin [2]. M. de Termes y vint aussi, et amena le nouveau musicien M. Destouches [3], qui fait encore un autre opéra pour Fontainebleau. Après le dîner, il chanta plusieurs endroits de cet opéra, dont ces Messieurs parurent fort charmés, et surtout M. Despréaux, qui prétendait les entendre fort distinctement, et qui raisonna fort, à son ordinaire, sur la musique. Le musicien fut fort étonné que je n'eusse point entendu son dernier opéra. M. Despréaux lui en voulut dire les rai-

---

[1] Louis Caillebot, marquis de la Salle, chevalier des Ordres du Roi, maître de la garde-robe, mort en 1728. Il s'était distingué au passage du Rhin, où il avait été grièvement blessé par nos cuirassiers, qui le prirent pour un Hollandais. C'est lui que Boileau a placé dans ce vers de sa IVe. Épître :

La Salle, Beringhen, etc.

[2] Médecin ordinaire du Roi, et intime ami de Fagon. Ce fut lui qui, pour continuer l'exercice de sa charge, sur l'avis que lui en donna madame de Maintenon, fut obligé de renoncer au tabac que le Roi avait en aversion.

[3] André Cardinal Destouches. Il n'avait alors que vingt-quatre ans. Son opéra d'*Issé* venait d'être joué à Trianon avec le plus grand succès, et lui avait valu la place de surintendant de la musique du Roi. Il s'occupait de la composition d'*Amadis de Grèce*, qui fut donné au voyage de Fontainebleau.

sons, qui l'étonnèrent encore davantage, et peut-être ne le satisfirent pas beaucoup.

La plupart de ces Messieurs me demandèrent fort obligeamment de vos nouvelles, et je leur dis que vous étiez l'homme du monde le plus content. Ils n'eurent pas de peine à le croire, connaissant M. l'Ambassadeur comme ils font, et le regardant tout à la fois comme le plus aimable et le plus habile homme qui soit au monde. M. Despréaux leur dit combien il avait de plaisir à lire les lettres que vous m'écriviez, et les assura que vous seriez un jour très-digne d'être aimé de tous mes amis. Vous savez que les poëtes se piquent d'être prophètes; mais ce n'est que dans l'enthousiasme de leur poësie qu'ils le sont, et M. Despréaux leur parlait en prose. Ses prédictions ne laissèrent pas néanmoins de me faire plaisir, et de flatter un peu la tendresse paternelle. C'est à vous, mon cher fils, à ne pas faire passer M. Despréaux pour un faux prophète. Je vous l'ai dit plusieurs fois; vous êtes à la source du bon sens, et de toutes les belles connaissances pour le monde et pour les affaires.

J'aurais une joie sensible de voir la maison de campagne dont vous faites tant de récit, et d'y manger avec vous des groseilles de Hollande. Ces groseilles ont bien fait ouvrir les oreilles à vos petites sœurs et à votre mère elle-même, qui les aime fort comme vous savez. Je ne saurais m'empêcher de vous dire qu'à chaque chose d'un peu bon que l'on nous sert sur la table, il

lui échappe toujours de dire : *Racine mangerait volontiers d'une telle chose*. Je n'ai jamais vu en vérité une si bonne mère, ni si digne que vous fassiez votre possible pour reconnaître son amitié. Au moment que je vous écris ceci, vos deux petites sœurs me viennent apporter un bouquet pour ma fête qui sera demain, et et qui sera aussi la vôtre. Trouverez-vous bon que je vous fasse souvenir que ce même Saint Jean, qui est votre patron, est aussi invoqué par l'Église comme le patron des gens qui sont en voyage, et qu'elle lui adresse pour eux une prière qui est dans l'itinéraire, et que j'ai dite plusieurs fois à votre intention? Adieu, mon cher fils. Faites mille amitiés pour moi à M. de Bonac, et assurez M. l'Ambassadeur du respect et de la reconnaissance que ma femme et toute ma famille ont pour lui.

LETTRE XXXIX.

A Paris, le 20 juillet (1698).

S'il fait aussi beau tems à la Haye qu'il fait ici depuis dix jours, je vous tiens le plus heureux homme du monde dans votre maison de campagne. Je suis ravi du bon emploi que vous avez résolu d'y faire de votre tems, et je vous puis assurer que M. de Torcy ne laissera pas échapper les occasions de vous rendre de bons offices.

Comme il estime extrêmement M. l'Ambassadeur, il ajoutera une foi entière aux bons témoignages qu'il lui rendra de vous. Je lui ai lu votre dernière lettre, aussi-bien qu'à M. le maréchal de Noailles. Ils ont été charmés et effrayés de la description que vous y faites du grand travail et de l'application continuelle de M. l'Ambassadeur. Je lisais, ou, pour mieux dire, je relisais ces jours passés, pour la centième fois, les Épîtres de Cicéron à ses amis. Je voudrais qu'à vos heures perdues vous en pussiez lire quelques-unes avec M. l'Ambassadeur : je suis assuré qu'elles seraient extrêmement de son goût, d'autant plus que, sans le flatter, je ne vois personne qui ait mieux attrapé que lui ce genre d'écrire des lettres, également propre à parler sérieusement et solidement des grandes affaires, et à badiner agréablement sur les petites choses. Croyez que, dans ce dernier genre, *Voiture* est beaucoup au-dessous de l'un et de l'autre. Lisez, par exemple, les Épîtres *ad Trebatium*, *ad Marium*, *ad Papyrium-Pætum*, et d'autres que je vous marquerai quand vous voudrez. Lisez même celle de *Cælius* à Cicéron : vous serez étonné d'y voir un homme aussi vif et aussi élégant que Cicéron même; mais il faudrait pour cela que vous eussiez pu vous familiariser ces lettres par la connaissance de l'histoire de ces tems-là, à quoi les Vies de Plutarque vous pourraient aider beaucoup. Je vous conseille de faire la dépense d'acheter l'édition de ces Épîtres par Grævius, imprimées en Hollande, in-8°.,

depuis dix à douze ans [1]. Cette lecture est excellente pour un homme qui veut écrire des lettres, soit d'affaires, soit de choses moins sérieuses.

J'irai demain coucher à Auteuil, et j'y attendrai le lendemain à souper votre mère avec sa famille, et avec celle de M. de Castigny. Votre sœur est au lit à l'heure qu'il est, et a une fort grande migraine. La pauvre fille en est souvent attaquée, et n'est pas dix jours de suite sans s'en ressentir. Elle est rentrée dans sa première ferveur pour la piété; mais je crains qu'elle ne pousse les choses trop loin : cela est cause même de cette petite inégalité qui se trouve dans ses sentimens, les choses violentes n'étant pas de nature à durer longtems. Le petit Lionval n'a pas manqué de gagner la petite vérole; mais elle est si légère qu'il n'a pas même gardé le lit, et qu'il ne s'en lève tous les jours que plus matin. Comme il faisait extrêmement chaud, on n'a pas pris de grandes précautions pour l'empêcher de prendre l'air, et il est déjà presque entièrement hors d'affaire.

Je ferai de petits reproches à M. Despréaux, de ce qu'il n'a pas envoyé à M. l'Ambassadeur sa dernière édition [2]. Vous jugez bien qu'il la lui enverra fort vite,

---

[1] Les *Épîtres de Cicéron ad familiares*, avec les notes de Grævius, ont été imprimées à Amsterdam en 1693, et font partie de la collection des *Variorum*.

[2] Il ne paraît pas que Boileau ait donné une édition complète

et vous n'avez qu'à me mander par quelle voie on la lui pourra faire tenir. Votre mère est très-édifiée de la modestie de votre habit ; mais nous ne vous prescrivons rien là-dessus, et c'est à vous de faire ce qui vous convient et ce qui est du goût de M. l'Ambassadeur : surtout ne lui soyez point à charge, et mandez-nous à qui il faudra que nous donnions l'argent dont vous avez besoin. Quand je témoigne à tous mes amis les obligations que vous avez à M. de Bonrepaux, je n'oublie pas de leur marquer celles que vous avez à M. de Bonac, et combien je vous trouve heureux d'être en si bonne compagnie.

LETTRE XL.

A Paris, le 21 juillet (1698).

Ce fut pour moi une apparition agréable de voir entrer M. de Bonac dans mon cabinet, jeudi dernier de grand matin ; mais ma joie se changea bientôt en chagrin quand je le vis résolu à ne point loger chez moi, et à refuser la petite chambre de mon cabinet, que ma femme et moi nous le priâmes très-instamment d'ac-

---

de ses Œuvres, entre les éditions de 1694 et de 1701 ; mais en 1697, il avait fait imprimer, par forme de supplément à l'édition de 1694, ses trois dernières Épîtres, avec une Préface qui se trouve rapportée dans l'édition de 1747 (tome Ier., pag. 365).

cepter. Nous recommençâmes nos instances le lendemain et je le menaçai même de vous mander de loger à l'auberge à la Haye, et il était tout prêt de m'accorder le plaisir que je lui demandais ; mais M. Dusson [1] interposa son autorité, en nous disant que nous étions trop loin du quartier de M. de Torcy, qui est aussi le sien, et qu'il fallait que lui et M. son neveu fussent toujours ensemble, et sussent à point nommé quand M. de Torcy arriverait à Paris, pour l'aller trouver toutes les fois qu'il y viendrait. Il a bien fallu me payer, malgré moi, de ces raisons, et vous pouvez vous assurer que ma femme en a été du moins aussi chagrine que moi. Vous savez comme elle est reconnaissante, et comme elle a le cœur fait. Il n'y a chose au monde qu'elle ne fît pour marquer à M. de Bonrepaux le ressentiment qu'elle a de toutes les bontés qu'il a pour vous. Elle est charmée, comme moi, de M. de Bonac, et de toutes ses manières pleines d'honnêteté et de politesse. Elle sera au comble de sa joie si vous pouvez parvenir à lui ressembler, et si vous rapportez en ce pays-ci l'air et les manières qu'elle admire en lui. Il nous donne de grandes espérances sur votre sujet, et vous êtes fort heureux d'avoir en lui un ami si plein de

---

[1] Jean Dusson, lieutenant-général des armées du Roi, qui se distingua dans la carrière des armes et dans celle des négociations. Il mourut à Marseille en 1705. Il était gendre de la comtesse de Brégy.

bonne volonté pour vous. S'il ne nous flatte point, et si les témoignages qu'il vous rend sont bien sincères, nous avons de grandes grâces à rendre au bon Dieu, et nous espérons que vous nous serez d'une grande consolation. Il nous assure que vous aimez le travail, que vous ne vous dissipez point, et que la promenade et la lecture sont vos plus grands divertissemens, et surtout la conversation de M. l'Ambassadeur, que vous avez bien raison de préférer à tous les plaisirs du monde : du moins je l'ai toujours trouvée telle, et non-seulement moi, mais tout ce qu'il y a ici de personnes de meilleur esprit et de meilleur goût.

Je n'ai osé lui demander si vous pensiez un peu au bon Dieu, et j'ai eu peur que la réponse ne fût pas telle que je l'aurais souhaitée ; mais enfin je veux me flatter que, faisant votre possible pour devenir un parfait honnête homme, vous concevrez qu'on ne le peut être sans rendre à Dieu ce qu'on lui doit. Vous connaissez la religion : je puis dire même que vous la connaissez belle et noble comme elle est, et il n'est pas possible que vous ne l'aimiez. Pardonnez si je vous mets quelquefois sur ce chapitre ; vous savez combien il me tient à cœur, et je vous puis assurer que, plus je vais en avant, plus je trouve qu'il n'y a rien de si doux au monde que le repos de la conscience, et de regarder Dieu comme un père qui ne nous manquera pas dans tous nos besoins. M. Despréaux, que vous aimez tant, est plus que jamais dans ces sentimens, surtout depuis

qu'il a fait son *Amour de Dieu*, et je vous puis assurer qu'il est très-bien persuadé lui-même des vérités dont il a voulu persuader les autres. Vous trouvez quelquefois mes lettres trop courtes; mais je crains bien que vous ne trouviez celle-ci trop longue. Nous vous écrirons, ma femme et moi, et peut-être M. Despréaux même, par M. de Bonac. M. de Torcy m'a dit avec plaisir tous les témoignages avantageux que M. l'Ambassadeur lui a rendus de vous, et il s'en souviendra en tems et lieu.

LETTRE XLI.

A Paris, le 24 juillet (1698).

M. de Bonac vous dira plus de nouvelles que je ne vous en puis écrire, et même des nôtres, nous ayant fait l'honneur de nous voir souvent, et de dîner quelquefois avec la petite famille. Il vous pourra dire qu'elle est fort gaie, à la réserve de votre sœur, qui fut fort triste le dernier jour qu'il dîna chez nous; mais elle était alors si accablée de sa migraine, qu'elle se jeta dans son lit dès qu'il fut sorti, et y demeura jusqu'au lendemain sans boire ni manger. Je la plains fort d'y être si sujette; cela même est cause de toutes les irrésolutions où elle est sur l'état qu'elle doit embrasser. Je fais mon possible pour la réjouir; mais nous me-

nons une vie si retirée, qu'elle ne peut guères trouver de divertissement avec nous. Elle prétend qu'elle ne se soucie point de voir le monde, et elle n'a guères d'autre plaisir que dans la lecture, n'étant que fort peu sensible à tout le reste. Le tems de la profession de Nanette s'avance fort, et il n'y a plus que trois mois jusque-là. Nanette a grande impatience que ce tems-là arrive. Babet témoigne aussi une grande envie de demeurer à Variville. Votre cousin le mousquetaire[1], qui l'a été voir, il y a trois jours, en revenant de Montdidier, l'a trouvée fort grande et fort jolie. On est toujours charmé d'elle dans cette maison; mais nous avons résolu de ne l'y plus laisser qu'un an, après quoi nous la reprendrons avec nous pour bien examiner sa vocation. Pour Fanchon, il lui tarde beaucoup qu'elle ne soit à Melun avec sa sœur Nanette, et elle ne parle d'autre chose. Sa petite sœur n'a pas les mêmes impatiences de nous quitter, et me paraît avoir beaucoup de goût pour le monde. Elle raisonne sur toutes choses avec un esprit qui vous surprendrait, et est fort railleuse; de quoi je lui fais souvent la guerre. Je prétends mettre votre petit frère, l'année qui vient, avec M. Rollin, à qui M. l'Archevêque a confié les petits MM. de Noailles[2]. M. Rollin a pris un logement au collége de

---

[1] Un des fils de M. de Romanet, de Montdidier.

[2] Les deux jeunes frères du comte d'Ayen, neveux, ainsi que lui, de l'Archevêque de Paris. L'aîné de ces enfans, qui

Laon, près de Sainte-Geneviève, dans le pays latin. Il a pris aussi quelques autres jeunes enfans. M. d'Ernoton [1] notre voisin y voulait mettre son petit-fils le chevalier, et on en était convenu de part et d'autre; mais quand ce vint au fait et au prendre, on a trouvé ce petit garçon trop éveillé pour le mettre avec les autres; de quoi M. d'Ernoton a été fort offensé.

Il faut maintenant vous parler de vos amis. M. Félix le fils est tel que vous l'avez laissé, attendant sans aucune impatience qu'on le marie. M. son père lui veut donner la fille de M. de Montargis [2], à qui on donne cinquante mille écus; mais madame Félix s'y oppose tête baissée, et pleure dès qu'on lui en parle. Elle a pris, je ne sais pourquoi, cette alliance en aversion, et cela jette un peu de froideur dans le ménage. Tous vos confrères les ordinaires du Roi me demandent souvent de vos nouvelles, aussi-bien que plusieurs officiers des Gardes, entre autres M. Pétau [3], et tous ces Messieurs témoignent beaucoup d'amitié pour vous. M. de Saint-

---

avait alors environ douze ans, mourut quatre ans après des suites d'une blessure reçue à l'armée; l'autre, qui n'avait pas encore neuf ans, mourut à l'âge de vingt ans, de la petite vérole.

[1] Maître des requêtes.

[2] L'un des trésoriers des deniers royaux. Voyez la note 2, pag. 414 de ce volume.

[3] D'une des anciennes familles du Parlement de Paris.

Gilles[1] s'informe aussi très-souvent de votre santé. Il n'y a que M. Binet[2] qui me paraît fort majestueux. Je ne sais si c'est par indifférence ou par timidité.

M. de Bonac vous pourra dire combien M. Despréaux lui témoigna d'amitié pour vous ; mais il attend que vous lui écriviez le premier. Il est heureux comme un roi dans sa solitude, ou plutôt dans son hôtellerie d'Auteuil. Je l'appelle ainsi, parce qu'il n'y a point de jour où il n'y ait quelque nouvel écot, et souvent deux ou trois qui ne se connaissent pas trop les uns les autres. Il est heureux de s'accommoder ainsi de tout le monde. Pour moi, j'aurais cent fois vendu la maison.

Pour nouvelles académiques, je vous dirai que le pauvre Boyer[3] mourut avant-hier, âgé de quatre-vingt-trois ou quatre-vingt-quatre ans, à ce qu'on dit. On prétend qu'il a fait plus de cinq cent mille vers en sa vie, et je le crois, parce qu'il ne faisait autre chose. Si c'était la mode de brûler les morts, comme parmi les Romains, on aurait pu lui faire les mêmes funérailles qu'à ce Cassius Parmensis[4], à qui il ne fallut d'autre

---

[1] D'une famille de Normandie, près de Coutances.

[2] Fils d'un premier valet de chambre du Roi.

[3] L'auteur de *Judith*.

[4] C'est ce *Cassius* de Parme, dont Horace a dit:

Capsis quem fama est esse librisque
Ambustum propriis. (Satir. X, *lib.* I, *v.* 63).

bûcher que ses propres ouvrages, dont on fit un fort beau feu. Le pauvre M. Boyer est mort fort chrétiennement : sur quoi je vous dirai en passant, que je dois réparation à la mémoire de la Champ-Meslé, qui mourut aussi avec d'assez bons sentimens après avoir renoncé à la comédie, très-repentante de sa vie passée, mais surtout fort affligée de mourir : du moins M. Despréaux me l'a dit ainsi, l'ayant appris du curé d'Auteuil, qui l'assista à la mort ; car elle est morte à Auteuil, dans la maison d'un maître à danser, où elle était venue prendre l'air. Je crois que c'est M. l'abbé Genest[1] qui aura la place de M. Boyer : il ne fait pas tant de vers que lui, mais il les fait beaucoup meilleurs.

Je ne crois pas que je fasse le voyage de Compiégne, ayant vu assez de troupes et de campemens en ma vie pour n'être pas tenté d'aller voir celui-là. Je me réserverai pour le voyage de Fontainebleau, et me reposerai cependant dans ma famille, où je me plais plus

---

Ce méchant poëte avait été un des assassins de César, et on dit qu'il fut brûlé dans un bûcher formé de ses propres ouvrages, par ordre de Quintilius Varus, envoyé par Auguste pour se saisir de sa personne.

[1] Il avait déjà donné au théâtre plusieurs pièces, et entre autres Pénélope ; mais celle de ses tragédies qui a eu le plus de succès, *Joseph*, ne parut que huit ou dix ans après la réception de l'auteur à l'Académie.

que je n'ai jamais fait. M. de Torcy me paraît très-plein de bonté pour vous, et je suis persuadé qu'il vous en donnera des marques. Dès que le tems sera venu de vous proposer pour quelque chose, M. de Noailles, M. de Beauvilliers même, seront ravis de s'employer pour vous dans les occasions, et vous jugez bien que je ne négligerai point ces occasions lorsqu'elles arriveront, n'y ayant plus rien qui me retienne à la Cour que la pensée de vous mettre en état de n'y avoir plus besoin de moi. Votre mère, qui a vu la lettre que votre sœur vous écrit, dit qu'elle vous y parle des affaires de votre conscience; vous pouvez compter qu'elle l'a fait de son chef, et plutôt pour vous faire apparemment la guerre, que pour autre chose.

M. de Bonac a bien voulu se charger pour vous de trente louis neufs, valant 420 liv., que nous l'avons prié de vous donner[1]. Je voulais en donner quarante, sur la grande idée qu'il nous a donnée de votre bonne économie; mais votre mère a modéré la somme, et a cru que c'était assez de trente. Nous avons résolu de donner quatre mille francs à votre sœur Nanette, avec une pension viagère de deux cents francs. Elle n'en sait encore rien ni son couvent non plus; mais M. l'archevêque de Sens, à qui j'en ai fait confidence, m'a dit

---

[1] Ces louis, frappés en vertu de l'édit de 1689, avaient cours pour 14 liv., et étaient aux mêmes poids et titre que les louis vieux, qu'on n'évaluait que 12 liv. 5 sous.

que cela était magnifique, et m'a répondu que l'on serait content de moi; il s'opposerait même si je donnais davantage.

Ma santé est assez bonne, Dieu merci, et les grandes chaleurs m'ont entièrement ôté mon rhume; mais ces mêmes chaleurs m'ont souvent jeté dans de fort grands abattemens, et je sens bien que le tems approche où il faut un peu songer à la retraite; mais je vous ai tant prêché dans ma dernière lettre, que je crains de recommencer dans celle-ci. Vous trouverez donc bon que je la finisse, en vous disant que je suis très-content de vous. Si j'ai quelque chose à vous recommander particulièrement, c'est de faire tout de votre mieux pour vous rendre agréable à M. l'Ambassadeur, et pour contribuer à sa consolation dans les momens où il est accablé de travail. Je mettrai sur mon compte toutes les complaisances que vous aurez pour lui, et je vous exhorte à avoir pour lui le même attachement que vous auriez pour moi, avec cette différence qu'il y a mille fois plus à profiter et à apprendre avec lui qu'avec moi.

J'ai reconnu en vous une qualité que j'estime fort; c'est que vous entendez très-bien raillerie quand d'autres que moi vous font la guerre sur vos petits défauts. Mais ce n'est pas assez de souffrir en galant homme les petites plaisanteries qu'on vous peut faire, il faut même les mettre à profit. Si j'osais vous citer mon exemple, je vous dirais qu'une des choses qui m'a fait

le plus de bien, c'est d'avoir passé ma jeunesse avec une société de gens qui se disaient assez volontiers leurs vérités, et qui ne s'épargnaient guères les uns les autres sur leurs défauts, et j'avais assez de soin de me corriger de ceux qu'on trouvait en moi, qui étaient en fort grand nombre, et qui auraient pu me rendre assez difficile pour le commerce du monde. Adieu, mon cher fils. Écrivez-moi toujours le plus souvent que vous pourrez.

J'oubliais à vous dire que j'appréhende que vous ne soyez un trop grand acheteur de livres. Outre que la multitude ne sert qu'à dissiper et à faire voltiger de connaissances en connaissances, souvent assez inutiles, vous prendriez même l'habitude de vous laisser tenter de tout ce que vous trouveriez. Je me souviens toujours d'un passage des *Offices de Cicéron*, que M. Nicole me citait souvent pour me détourner de la fantaisie d'acheter des livres : *Non esse emacem, vectigal est.* « C'est » un grand revenu, que de n'aimer point à acheter. » Mais le mot d'*emacem* est très-beau, et a un grand sens. Votre tante de Port-Royal prie bien Dieu pour vous, et est fort aise de savoir que vous aimez à vous occuper. Elle m'a dit de vous faire ses complimens. Assurez de mes respects M. le comte d'Auvergne, et ne lui laissez pas ignorer la reconnaissance que j'ai de toutes les bontés qu'il a pour vous et pour moi.

Je m'imagine que vous ouvrirez de fort grands yeux quand vous verrez pour la première fois le roi d'An-

gleterre [1]. Je sais combien les grands hommes excitent votre attention et votre curiosité. Je m'attends que vous me rendrez bon compte de ce que vous aurez vu.

Le 27 juillet.

Depuis cette lettre écrite, j'en ai reçu une de vous, où vous me mandez l'accident qui vous est arrivé. Vous avez beaucoup à remercier Dieu d'en être échappé à si bon marché; mais en même tems cet accident vous doit faire souvenir de deux choses : l'une, d'être plus circonspect que vous n'êtes, d'autant plus qu'ayant la vue basse, vous êtes obligé plus qu'un autre à ne rien faire avec précipitation ; et l'autre, qu'il faut être toujours en état de n'être point surpris parmi tous les accidens qui nous peuvent arriver quand nous y pensons le moins.

Pour votre habit, je suis fâché qu'il soit fait, et l'on vous envoie une veste qui aurait pu vous faire honneur ; mais elle ne sera pas perdue. Vous ne demandiez que deux cents francs, en quoi je loue votre retenue; M. de Bonac vous en porte plus de quatre cents. Quand vous en aurez besoin, j'aurai recours à M. de Montargis, avec qui il n'y aura pas tant à perdre qu'avec le banquier dont vous parlez.

---

[1] Quoique Guillaume III fût Roi d'Angleterre depuis 1688, on ne lui avait donné en France, jusqu'à la paix de Riswick, que le nom de prince d'Orange. A son passage à la Haye, en 1698, il fut salué par l'Ambassadeur de France, qui lui présenta le jeune Racine.

Vous avez bien de l'obligation à M. de Bonac de tout le bien qu'il a dit ici de vous. Il n'aurait pas plus d'amitié pour son propre frère, qu'il ne paraît en avoir pour vous. Je ne doute pas que vous ne lui rendiez la pareille.

Votre mère vient de Saint-Sulpice, où elle a rendu le pain béni. Si vous n'étiez pas si loin, elle vous aurait envoyé de la broiche; mais M. de Bonac en mangera pour vous.

LETTRE XLII.

A Paris, le 1er. août (1698).

Je vous écris seulement quatre lignes, à l'occasion d'un des courriers de M. de Bonrepaux, qui part aujourd'hui. La dernière lettre que vous avez reçue de moi était si longue, que vous ne trouverez pas mauvais que celle-ci soit fort courte. J'ai été bien aise d'apprendre que l'entrée de M. l'Ambassadeur était reculée; ainsi vous aurez le tems de vous parer de la veste que votre mère vous a envoyée. Il ne s'est rien passé de nouveau depuis le départ de M. de Bonac, que la querelle que M. le Grand-Prieur[1] a voulu avoir avec M. le prince de Conti à Meudon. M. le Grand-Prieur s'est tenu of-

[1] Philippe de Vendôme, frère puîné du fameux duc de Vendôme, était né en 1655, et mourut en 1727.

fensé de quelques paroles très-peu offensantes que M. le prince de Conti avait dites, et le lendemain, sans qu'il fût question de rien, il le vint aborder dans la cour de Meudon, le chapeau sur la tête et enfoncé jusqu'aux yeux, et lui parla comme s'il voulait tirer raison de lui des paroles qu'il lui avait dites. M. le prince de Conti le fit souvenir du respect qu'il lui devait; M. le Grand-Prieur répondit qu'il ne lui en devait point. M. le prince de Conti lui parla avec toute la hauteur, et en même tems avec toute la sagesse dont il est capable. Comme il y avait là beaucoup de gens, cela n'eut point alors d'autre suite; mais Monseigneur, qui sut la chose un moment après, et qui se sentit fort irrité contre M. le Grand-Prieur, envoya M. le marquis de Gêvres [1] pour en donner avis au Roi, et le Roi sur-le-champ envoya chercher M. de Pontchartrain, à qui il donna ses ordres pour envoyer M. le Grand-Prieur à la Bastille. Cette nouvelle a fait un fort grand bruit, et je ne doute pas que M. l'Ambassadeur, à qui on l'aura mandée plus au long, ne vous en apprenne plus de particularités. Tout le monde loue M. le prince de Conti et plaint M. de Vendôme, qui sera vraisemblablement très-affligé de cette aventure.

---

[1] Bernard-François Potier, fils aîné du duc de Gêvres. Le marquis de Gêvres exerçait la charge de premier gentilhomme de la Chambre, dont il avait alors la survivance depuis près de trente ans.

Votre mère et toute la petite famille vous fait ses complimens. Votre sœur demande conseil à tous ses directeurs sur le parti qu'elle doit prendre, ou du monde ou de la religion; mais vous jugez bien que, quand on demande de semblables conseils, c'est qu'on est déjà déterminé. Nous cherchons très-sérieusement, votre mère et moi, à la bien établir; mais cela ne se trouve pas du jour au lendemain. A cela près, elle ne nous fait aucune peine, et elle se conduit avec nous avec beaucoup de douceur et de modestie. Adieu, mon cher fils. Je n'ai autre chose à vous recommander, sinon de continuer à faire comme on m'assure que vous faites.

J'ai résolu de ne point aller à Compiégne, ou je n'aurais guères le tems de faire ma cour. Le Roi sera toujours à cheval, et je n'y serais jamais. M. le comte d'Ayen est pourtant bien fâché que je n'aille pas voir son régiment, qui sera fort magnifique. On me demande souvent de vos nouvelles. Quand vous écrirez à M. Félix le fils, ne lui parlez point de l'affaire de M. de Montargis [1]. Je vous exhorte à écrire à M. Despréaux par la première occasion que vous trouverez.

---

[1] Celle dont il est question dans la lettre XLI, pag. 461.

LETTRE XLIII.

A Paris, le 18 août (1698).

J'avais résolu d'écrire vendredi dernier à M. l'Ambassadeur et à vous, mais il se trouva que c'était le jour de l'Assomption, et vous savez qu'en pareils jours un père de famille comme moi est trop occupé, surtout le matin, pour avoir le tems d'écrire des lettres. Votre mère est fort aise que vous soyez content de la veste qu'elle vous a envoyée. Si elle avait su la couleur de votre habit, elle vous aurait acheté une étoffe qui vous aurait mieux convenu ; mais vous dites fort bien que cette étoffe ne vous sera pas inutile, et vous servira pour un autre habit. Votre mère vous remercie de la bonne volonté que vous avez de lui apporter une robe-de-chambre quand vous viendrez en ce pays-ci, mais elle ne veut point d'étoffe d'or.

On nous manda avant hier de Melun, que votre sœur Nanette avait une grosse fièvre continue avec des redoublemens. Nous en attendons des nouvelles avec beaucoup d'inquiétude, et votre mère a résolu d'y aller elle-même au premier jour. Vous voyez qu'avec une si grosse famille on n'est pas sans embarras, et qu'on n'a pas trop le tems de respirer, une affaire succédant presque toujours à une autre, sans compter la douleur de voir souffrir les personnes qu'on aime.

Je fis hier vos complimens à M. Despréaux, et je lui montrai la lettre où vous me mandiez le bon accueil que vous a fait le roi d'Angleterre. Je suis fort obligé à M. l'Ambassadeur, et de vous avoir assuré ce bon traitement, et d'en avoir bien voulu rendre compte au Roi. M. de Torcy me promit de se servir même de cette occasion pour vous rendre de bons offices. M. Despréaux est fort content de tout ce que vous écrivez du roi d'Angleterre. Vous voulez bien que je vous dise en passant, que, quand je lui lis quelqu'une de vos lettres, j'ai soin d'en retrancher les mots d'*ici*, de *là* et de *ci*, que vous répétez jusqu'à sept ou huit fois dans une page. Ce sont de petites négligences qu'il faut éviter, et qui sont même aisées à éviter. Du reste, nous sommes très-contens de la manière naturelle dont vous écrivez, et du bon compte que vous rendez de tout ce que vous avez vu.

M. de Torcy me montra le livre du *Pur Amour*[1], que M. l'Ambassadeur lui a envoyé; mais il ne put me le prêter, parce qu'il avait dessein de le faire voir à M. de Noailles. Cette affaire va toujours fort lentement à Rome, et on ne croit pas qu'elle soit encore jugée de deux mois[2].

---

[1] C'était un livre qui venait de paraître en Hollande, en faveur de la nouvelle doctrine du quiétisme.

[2] Elle ne le fut que sept mois après, par le Bref d'Innocent XII, du 12 mars 1699, qui condamna le livre des *Maximes*

M. de Bonac est trop bon d'être si content de nous ; j'aurais bien voulu faire mieux pour lui témoigner toute l'estime que j'ai pour lui, laquelle est beaucoup augmentée depuis que j'ai eu l'honneur de l'entretenir à fond, et que j'ai découvert non-seulement toute la netteté et toute la solidité de son esprit, mais encore la bonté de son cœur, et la sensibilité qu'il a pour ses amis.

Je mande à M. l'Ambassadeur que je n'irai point à Compiégne, et que je me réserve pour Fontainebleau; ainsi j'aurai tout le tems de vous écrire, et il ne se passera point de semaine que vous n'ayez de nos nouvelles.

Vous ne m'avez rien mandé de M. de Tallard[1]. A-t-il logé chez M. l'Ambassadeur ? Comment est-on content de lui ? On m'a dit qu'il logerait à Utrecht pendant

---

des Saints, de Fénélon, et notamment vingt-trois propositions extraites de ce livre.

[1] Camille d'Hostun, comte de Tallard, qui fut depuis maréchal de France, et qui était alors lieutenant-général des armées du Roi, fut envoyé pour traiter avec l'Empereur, le Roi d'Angleterre et les États-Généraux, de la succession future de Charles II, Roi d'Espagne. Sa négociation produisit le traité du 6 octobre 1698, qui assurait cette couronne à Joseph-Ferdinand, fils du duc de Bavière ; traité qui ne put avoir d'effet, ce jeune Prince étant mort quatre mois après. Ce fut à cette époque que Jean-Baptiste Rousseau s'attacha au comte de Tallard, en qualité de secrétaire.

que le roi d'Angleterre sera à Loo. Faites bien des amitiés au fils de milord Montaigu [1]. Je vous conseille même d'écrire au milord son père si M. l'Ambassadeur le juge à propos, et de le remercier des honnêtetés qu'il vous a fait faire par son fils. Vous lui en pourrez mander tout le bien que vous m'en dites. Je lui ferai aussi réponse au premier jour. Adieu, mon cher fils.

LETTRE XLIV.

A Paris, le 31 août (1698).

J'avais déjà vu dans la Gazette toutes les magnificences de M. l'Ambassadeur; mais je n'ai pas laissé de prendre un grand plaisir au récit que vous m'en avez fait. J'ai tremblé pour vous de toutes ces santés qu'il vous a fallu boire, et je m'imagine que, malgré toutes vos précautions, vous n'êtes pas sorti de table avec la tête aussi libre que vous y étiez entré. Nous vîmes, il y a huit jours, une autre entrée, ma femme, votre sœur

[1] Edouard Montaigu avait résidé en France comme ambassadeur d'Angleterre, et s'était lié, pendant son séjour, avec les gens de lettres les plus distingués. Elisabeth Montaigu sa sœur, veuve de Daniel Harvey, mort Ambassadeur d'Angleterre à Constantinople, étant venue le voir à Paris en 1683, La Fontaine fit pour cette dame la fable du *Renard anglais*.

et moi, bien malgré nous. C'était celle des ambassadeurs de Hollande, que nous trouvâmes dans la rue Saint-Antoine lorsque nous y pensions le moins, et il nous fallut arrêter, pendant plus de deux heures, dans un même endroit. Les carrosses et les livrées me parurent fort belles; mais je vois bien par votre récit et par celui de la Gazette de Hollande, que votre entrée était tout autrement superbe que celle-ci.

1er. septembre, cinq heures du matin.

J'avais hier commencé cette lettre dans le dessein de la faire plus longue; mais M. Boileau le Doyen me vint prendre pour aller à Auteuil voir M. Despréaux, qui avait eu un accès de fièvre. Un autre accès le reprit pendant que nous étions chez lui; mais comme ce n'est qu'une fièvre intermittente et fort légère, il s'en tirera aisément par le quinquina, auquel il a, comme vous savez, grande dévotion. Pour moi, je vais dans ce moment me remettre dans mon lit pour prendre médecine. Votre mère et tout le monde vous salue. Votre sœur Nanette se porte mieux, et a été reçue par sa communauté à faire profession dans deux mois; ce qui la console de tous ses maux. Adieu, mon cher fils. Je vous écrirai plus au long la première fois.

L'abbé Genest a été élu à l'Académie à la place de Boyer. Votre cousin l'abbé du Pin[1] a eu des voix pour

---

[1] Louis Ellies du Pin, connu principalement par sa *Biblio-*

lui, et pourra l'être une autre fois, de quoi il a grande envie. J'ai donné ma voix à l'abbé Genest, à qui j'étais engagé.

LETTRE XLV.

A Paris, le 12 septembre (1698).

Je ne vous écris qu'un mot pour vous dire seulement des nouvelles de ma santé et de celle de toute la famille. J'ai encore été un peu incommodé de ma colique depuis le dernier billet que je vous ai écrit, mais n'en soyez point en peine : j'ai tout sujet de croire que ce n'est rien, et que les purgations emporteront toutes ces petites incommodités. Le mal est qu'il me survient toujours quelque affaire qui m'ôte le loisir de penser bien sérieusement à ma santé.

Votre mère revint hier au soir de Melun, où elle a laissé votre sœur Nanette parfaitement guérie, et très-aise d'avoir été admise à la profession, par toute la communauté, avec des agrémens incroyables. Cette cé-

---

thèque universelle des Auteurs ecclésiastiques, en cinquante-sept volumes in-8°. Sa parenté avec Racine se trouve expliquée dans la note, pag. 89 de ce volume. Il ne fut point de l'Académie française, et mourut en 1719, après avoir essuyé la persécution et l'exil dans l'affaire du *cas de conscience*.

rémonie se fera vers la fin d'octobre, pendant le voyage de Fontainebleau. Nous lui donnons cinq mille francs en argent et deux cents livres de pension viagère. Nous pensions ne donner en argent que quatre mille francs, mais votre tante [1] a si bien chicané, qu'il nous en coûtera cinq mille, tant pour lui bâtir et meubler une cellule, que pour d'autres petites choses qui iront au moins à mille francs, sans compter les dépenses que le voyage et la cérémonie nous coûteront.

Nous songeons aussi à marier votre sœur, et si une affaire dont on nous a parlé réussit, cela se pourra faire cet hiver, sinon nous attendrons quelque autre occasion. Elle est fort tranquille là-dessus, et n'a ni vanité, ni ambition, et j'ai tout lieu d'être content d'elle.

J'ai pensé vous marier vous-même sans que vous en sussiez rien, et il s'en est peu fallu que la chose n'ait été engagée ; mais quand c'est venu au fait et au prendre, je n'ai point trouvé l'affaire aussi avantageuse qu'elle paraissait : elle le pourra être dans vingt ans, et cependant vous auriez eu un peu à souffrir, et vous n'auriez pas été fort à votre aise. Je n'aurais pourtant rien fait sans prendre avis de M. l'Ambassadeur, et sans avoir votre approbation. Ceux de mes amis que j'ai consultés m'ont dit que c'était vous rompre le cou, et empêcher peut-être votre fortune que de vous marier si jeune, en vous donnant un établissement si médio-

---

[1] L'Abbesse de Port-Royal-des-Champs.

cre, quoiqu'il y eut des espérances de retour dans vingt ans, comme je vous ai dit. Je ne vous aurais même rien mandé de tout cela, si ce n'était que j'ai voulu vous faire voir combien je songe à vous. Je tâcherai de faire en sorte que vous soyez content de nous, et nous vous aiderons en tout ce que nous pourrons. C'est à vous de votre côté à vous aider aussi vous-même, en continuant à vous appliquer sérieusement, et en donnant à M. l'Ambassadeur toute la satisfaction que vous pourrez. Je vous manderai une autre fois, pour vous divertir, le détail de l'affaire qu'on m'avait proposée. Tout ce que je vous puis dire, c'est que vous ne connaissez point la personne dont il s'agissait, et que vous ne l'avez jamais vue. C'est même une des raisons qui m'a fait aller bride en main, puisqu'il est juste que votre goût soit aussi consulté. Adieu, mon cher fils. J'ai été témoin dans tout cela de l'extrême amitié que votre mère a pour vous, et vous ne sauriez en avoir trop de reconnaissance. Faites bien des complimens pour moi à M. l'Ambassadeur. Je ne lui écris point aujourd'hui, et j'attends à lundi prochain. Je suis toujours convaincu de plus en plus que ses affaires iront bien. M. de Cavoie sera ici de retour lundi prochain : on dit qu'il s'est fort bien trouvé des eaux. Je vis hier madame la comtesse de Grammont et madame de Caylus qui y avaient dîné. J'étais aussi invité à ce dîner; mais j'avais eu la colique toute la nuit, et je n'y allai que l'après-dînée.

Vous n'êtes pas le seul à qui il arrive des aventures. Votre mère et votre sœur me vinrent chercher, il y a huit jours, à Auteuil où j'avais dîné. Un orage épouvantable les prit comme elles étaient sur la chaussée. La grêle, le vent et les éclairs firent une telle peur aux chevaux, que le cocher n'en était plus maître. Votre sœur, qui se crut perdue, ouvrit la portière et se jeta à bas sans savoir ce qu'elle faisait. Le vent et la grêle la jetèrent par terre et la firent si bien rouler, qu'elle allait être jetée à bas de la chaussée sans mon laquais qui courut après, et qui la retint. On la remit dans le carrosse toute trempée et tout effrayée. Elle arriva à Auteuil dans ce bel état. M. Despréaux fit vite allumer un grand feu ; mademoiselle de Frescheville lui prêta une chemise et un habit ; M. Leverrier lui donna de la reine-d'Hongrie ; nous la ramenâmes à Paris à la lueur des éclairs, malgré M. Despréaux qui voulait la retenir. Elle se mit au lit en arrivant, et y dormit douze heures durant, après quoi elle se trouva en très-bonne santé. Il a fallu lui acheter d'autres jupes, et c'est là tout le plus grand mal de son aventure. Adieu, mon cher fils. Je ne vous mande point de nouvelles ; M. Dusson m'a dit qu'il manderait tout ce qu'il en sait. Mille amitiés à M. de Bonac.

LETTRE XLVI.

A Paris, 19 septembre (1698).

J'ai enfin rompu entièrement, avec l'avis de tous mes meilleurs amis, le mariage qu'on m'avait proposé pour vous. On vous aurait donné une fille avec quatre-vingt-quatre mille francs ; elle en a autant ou environ à espérer après la mort de père et de mère ; mais ils sont encore jeunes tous deux, et peuvent au moins vivre une vingtaine d'années ; l'un ou l'autre même pourrait se remarier ; ainsi vous couriez risque de n'avoir très-long-tems que quatre mille livres de rente, chargé peut-être de huit ou dix enfans avant que vous eussiez trente ans. Vous n'auriez pu avoir ni chevaux ni équipage : les habits et la nourriture auraient tout absorbé. Cela vous détournait des espérances que vous pourriez assez justement avoir par votre travail, et par l'amitié dont M. de Torcy et dont M. de Bonrepaux vous honorent. Ajoutez à cela l'humeur de la fille, qu'on dit qui aime le faste, le monde et tous les divertissemens du monde, et qui vous aurait peut-être mis au désespoir par beaucoup de contrariétés. Tout ce que je vous puis dire, c'est que des personnes fort raisonnables, et qui nous aiment, nous ont embrassés très-cordialement, ma femme et moi, quand elles ont su que je m'étais débarrassé de cette affaire. J'ai tout lieu de croire

qu'en vous faisant part du peu de bien et du revenu que Dieu nous a donné, vous serez cent fois plus heureux et plus en état de vous avancer, que vous ne l'auriez été. Je ne vous nomme point les personnes qui m'avaient fait cette proposition; vous ne les connaissez guères que de nom; je vous prie même de ne les point deviner : je ne dois jamais manquer de reconnaissance pour la bonne volonté qu'ils m'ont témoignée en cette occasion. Votre mère a été dans tous les mêmes sentimens que moi; elle doutait même que vous eussiez voulu entrer dans cette affaire, parce qu'elle vous a souvent entendu dire que vous vouliez travailler à votre fortune avant que de songer à vous marier. Soyez bien persuadé que nous ne vous laisserons manquer de rien, et que je suis dans la disposition de faire pour vous, étant garçon, les mêmes choses que je prétendais faire en vous mariant. Ainsi abandonnez-vous à Dieu premièrement, à qui je vous exhorte de vous attacher plus que jamais; et après lui, reposez-vous sur l'amitié que nous avons pour vous, qui augmente tous les jours beaucoup par la persuasion où nous sommes de de vos bonnes inclinations, et de l'envie que vous avez de vous occuper et de vivre en honnête homme.

Votre mère mena hier à la foire toute la petite famille. Le petit Lionval eut belle peur de l'éléphant, et fit des cris effroyables quand il le vit qui mettait sa trompe dans la poche du laquais qui le tenait par la main. Les petites filles ont été plus hardies, et sont re-

venues chargées de poupées dont elles sont charmées. Fanchon a été un peu malade ces jours passés; votre sœur aînée est en bonne santé. Pour moi, je ne suis pas entièrement hors de mes coliques, et je diffère pourtant toujours à me purger.

Je ne sais point ce que c'est que l'*Histoire du Jansénisme*[1] dont vous me parlez, ni si c'est pour ou contre les gens que nous estimons; mais je vous conseille de ne témoigner aucune curiosité là-dessus, afin qu'on ne puisse pas vous nommer en rien. Quand la chose sera imprimée, je prierai M. de Torcy d'en faire venir quelques exemplaires.

Vous voulez bien que je vous fasse une petite critique sur un mot de votre dernière lettre. Il *en a agi avec toute la politesse du monde;* il faut dire : *Il en a usé.* On ne dit point *il en a bien agi*, et c'est une mauvaise façon de parler. Adieu, mon cher fils. Votre mère et tout le monde vous salue. Mes complimens à M. de Bonac.

---

[1] C'était l'*Histoire abrégée du Jansénisme*, imprimée à Cologne en 1698, attribuée par quelques-uns à Jacques Fouillou, et par d'autres à Jean Louail, en société avec mademoiselle de Joncoux. Celle qui fut écrite en latin par Leydecker avait paru trois ans auparavant, et celle de Dom Gabriel Gerberon ne parut qu'en 1700.

LETTRE XLVII.

A Paris, le 3 octobre (1698).

J'ai la tête si épuisée de tout le sang qu'on m'a tiré depuis cinq ou six jours, que je laisse à ma femme le soin de vous écrire de mes nouvelles. Ne soyez cependant en aucune inquiétude pour ma santé ; elle est, Dieu merci, beaucoup meilleure, et j'espère être en état d'aller dans huit jours à Fontainebleau. Vous savez ma sincérité, et d'ailleurs je n'ai aucune raison de vous déguiser l'état où je suis. Faites bien mes complimens à M. l'Ambassadeur et à M. de Bonac. Soyez tranquille, et songez un peu au bon Dieu.

(*Madame Racine continue.*)

La colique de votre père s'était beaucoup augmentée avec des douleurs insupportables, avec de la fièvre qui était continue, quoiqu'elle ne fût pas considérable. Il a fallu tout de bon se mettre au lit, et l'on a été obligé de saigner votre père deux fois, et faire d'autres remèdes dont il n'est pas tout-à-fait dehors. Le principal est qu'il a eu une bonne nuit, et qu'il est ce matin sans fièvre, et qu'il ne lui reste plus de sa colique qu'une douleur dans le côté droit quand on y touche ou que votre père s'agite.

Votre père est fort content des réflexions que vous faites dans vos lettres au sujet de l'établissement que nous avons été sur le point de vous donner. Votre tante de Port-Royal en a été aussi fort satisfaite; mais, par votre seconde lettre, il nous a paru que le bien que cette fille vous apportait avait fait un peu trop d'impression sur votre esprit, et que vous n'aviez pas assez pensé sur ce que votre père vous avait mandé de l'humeur de la personne dont il s'agissait. Je vois bien, mon fils, que vous ne savez pas de quelle importance cela est pour le repos de la vie. C'est pourtant la seule raison qui nous a fait rompre. Pour moi, j'avais encore une raison qui me tenait bien au cœur, c'est que la demoiselle était rousse. Au reste, ne croyez point que nous ayons appréhendé de nous incommoder; cela ne nous est pas tombé dans l'esprit, et d'ailleurs il ne nous en coûtait guères plus qu'il nous en coûtera pour vous faire subsister. Votre père est si content de vous, qu'il fera toutes choses afin que vous soyez content de lui, pourvu que vous soyez honnête homme, et que vous viviez d'une manière qui réponde à l'éducation que nous avons tâché de vous donner.

Votre père est bien fâché de la nécessité où vous nous marquez être de prendre la perruque; il remet cette affaire au conseil que vous donnera M. l'Ambassadeur. Quand votre père sera en bonne santé, il enverra quérir M. Marguery pour vous faire une perruque selon que vous souhaitez. Madame la comtesse de

Grammont est bien fâchée, pour vous, que vous perdiez l'agrément que vous donnaient vos cheveux.

J'ai été à Melun, comme votre père a pu vous le mander. J'ai trouvé Nanette fort bien rétablie et bien contente. Elle a souhaité que je lui meublasse sa cellule; ce que j'ai fait. Votre sœur lui a envoyé son Bréviaire; il lui conviendra mieux qu'à elle, qui apparemment choisit un état où elle n'aura pas de Bréviaire à dire. Vous avez oublié que vous lui devez une réponse; elle ne vous en fait pas moins ses complimens, ainsi que les petites et Lionval. M. Willart [1] a été voir Babet; il dit qu'elle est presque aussi grande que votre sœur. Elle dit toujours qu'elle ne veut point revenir avec nous.

J'ai pris la plume à votre père pour vous écrire, parce qu'il est dans son lit; il a voulu seulement commencer cette lettre, afin que vous ne vous figurassiez point qu'il est plus mal qu'il est. Adieu, mon cher fils. J'espère qu'au premier ordinaire votre père sera en état de vous écrire tout-à-fait. Songez à Dieu, et à gagner le ciel.

---

[1] Voyez la note 1, pag. 354 de ce volume.

LETTRE XLVIII.

(*Commencée par madame Racine.*)

Je vous écris, mon cher fils, auprès de votre père, qui le voulait faire lui-même : je l'en ai empêché, parce qu'il est fort fatigué de l'émétique qu'on lui a fait prendre, et qui a eu tout le succès qu'on en pouvait espérer, de manière que les médecins disent qu'il n'y a plus qu'à se tenir en repos, n'ayant plus rien à craindre. N'ayez point d'inquiétude sur lui : la sienne est que vous ne preniez quelque parti précipité qui vous détournerait de vos occupations, et ne lui serait d'aucun soulagement. Il espère vous écrire vendredi et à M. l'Ambassadeur, dont il s'ennuie de ne point recevoir de nouvelles. On conseille fort à votre père de prendre ici des eaux de Saint-Amand, en attendant le printems où il ira les prendre sur les lieux avec M. Félix. Je les accompagnerais, et ce serait une joie parfaite si le tems de M. l'Ambassadeur se trouvait d'accord avec le nôtre, croyant bien qu'il vous y amenerait avec lui. M. Finot[1] prétend fort bien connaître le

[1] Si l'on en croit une satire du tems, intitulée *Le maréchal de Luxembourg au lit de la mort*, ce Finot passait pour un des médecins les plus ignorans de Paris.

tempérament de M. l'Ambassadeur ; il dit qu'autant il a mal fait d'aller à Aix-la-Chapelle, autant il est absolument nécessaire qu'il aille, dès le premier beau tems, à Saint-Amand. Il se prépare à écrire là-dessus à M. Fagon.

(*Racine continue.*)

J'embrasse de tout mon cœur M. l'Ambassadeur. Quoiqu'il ne soit nullement nécessaire que vous me veniez voir, si néanmoins M. l'Ambassadeur avait, dans cette occasion, quelque dépêche un peu importante à faire porter au Roi, il se pourrait faire que M. l'Ambassadeur tournerait la chose d'une telle manière que Sa Majesté ne trouverait pas hors de raison qu'il vous en eût chargé. Dites-lui seulement ce que je vous mande, et laissez-le faire. Adieu, mon cher fils. J'ai bien songé à vous, et suis fort aise que nous soyons encore en état de nous voir, s'il plaît à Dieu.

(*Madame Racine reprend.*)

Ne vous étonnez pas si l'écriture de votre père n'est pas bonne : il est dans son lit ; sans cela, il écrirait à l'ordinaire. Adieu, mon fils. Je vous embrasse, et suis toute à vous.

Ce 6 octobre, jour de S. Bruno, votre ancien patron [1].

---

[1] Le jeune Racine avait songé à se faire chartreux. Voyez la lettre XXXVII.

LETTRE XLIX.

(*Commencée par madame Racine.*)

A Paris, le 13 octobre (1658).

Votre père et moi sommes en peine de votre santé et de celle de M. l'Ambassadeur, y ayant quinze jours que nous n'avons reçu de vos nouvelles. Votre père croit que vous aurez été à Amsterdam; il croit aussi quelquefois que vous avez pris le parti de venir faire un tour ici; mais il serait fâché que vous eussiez pris cette résolution sur la lettre que je vous ai écrite, puisque les médecins le croient sans péril; ils disent seulement que sa maladie pourra être longue. Il conserve toujours une petite fièvre; mais la douleur de côté est beaucoup diminuée. Nous avons passé hier une partie de l'après-dînée sur la terrasse à nous promener, ainsi vous voyez que votre père est en meilleure disposition. Pour le voyage de Fontainebleau, il n'y faut plus songer. La profession de votre sœur nous embarrasse; mais il faudra bien qu'elle souffre avec patience ce retardement. Vos sœurs vous font mille amitiés. Je vous prie de témoigner à M. l'Ambassadeur la peine où nous sommes de ne point recevoir de ses nouvelles, en l'assurant de ma reconnaissance de toutes les bontés qu'il a pour

vous. Faites mes complimens à M. de Bonac, et me croyez, mon fils, toute à vous.

(*Racine continue.*)

Je me porte beaucoup mieux, Dieu merci. J'espère vous écrire, par le premier ordinaire, une longue lettre, qui vous dédommagera de toutes celles que je ne vous ai point écrites. Je suis fort surpris de votre long silence et de celui de M. l'Ambassadeur; peu s'en faut que je ne vous croie tous plus malades que je ne l'ai été. Adieu, mon cher fils. Je suis tout à vous.

LETTRE L.

A Paris, le 24 octobre (1638).

Enfin, mon cher fils, je suis, Dieu merci, absolument sans fièvre depuis cinq ou six jours. On m'a déjà purgé une fois, et je m'en suis bien trouvé, et j'espère que je n'ai plus qu'une médecine à essuyer. J'ai pourtant la tête encore bien faible; la saison n'est pas fort propre pour les convalescens, et ils ont d'ordinaire beaucoup de peine en ces tems-ci à se rétablir. Ma maladie a été considérable; mais vous pouvez compter que je ne vous ai point trompé, et que, lorsque je vous ai mandé qu'elle était sans péril, c'est que, dans ces tems-là, on m'assurait qu'elle l'était en effet. Je suis fort aise que vous n'ayez point fait de voyage en ce pays-ci; il au-

rait été fort inutile, vous aurait coûté beaucoup, et vous aurait détourné du train où vous êtes de vous occuper sous les yeux de M. l'Ambassadeur. Je souhaiterais de bon cœur que sa santé fût aussitôt rétablie que la mienne. J'espère que nous pourrons nous trouver lui et moi à Saint-Amand le printems prochain; car on a en tête que ces eaux-là me sont très-bonnes, aussi-bien qu'à lui. M. de Cavoie s'en est trouvé à merveille, et on me mande qu'il ne s'est jamais porté si bien qu'il fait, et qu'il a repris, non-seulement toute sa santé, mais même toute sa gaîté. Il se conduit pourtant avec une fort grande sagesse, fait sa cour fort sobrement, et ne mange presque jamais hors de chez lui.

La profession de votre sœur Nanette a été retardée; de quoi elle a été fort affligée. Elle a mieux aimé pourtant retarder, et que je fusse en état d'y assister. Je lui ai mandé que ce serait pour la première semaine du mois de novembre, c'est-à-dire, immédiatement après la Toussaint. Je serai alors si près de Fontainebleau que d'autres que moi seraient peut-être tentés d'y aller, mais j'assisterai seulement à la profession de votre sœur et reviendrai dès le lendemain coucher à Paris.

Votre mère est en bonne santé, Dieu merci, quoiqu'elle ait pris bien de la peine après moi pendant ma maladie. Il n'y eut jamais de garde si vigilante ni si adroite, avec cette différence que tout ce qu'elle faisait partait du fond du cœur, et faisait toute ma consolation. C'en est une fort grande pour moi que vous connaissiez tout

le mérite d'une si bonne mère, et je suis persuadé que, quand je n'y serai plus, elle retrouvera en vous toute l'amitié et toute la reconnaissance qu'elle trouve maintenant en moi. M. de Valincour et M. l'abbé Renaudot m'ont tenu la meilleure compagnie du monde; je vous les nomme entre autres, parce qu'ils n'ont presque bougé de ma chambre. M. Despréaux ne m'a point abandonné dans les grands périls; mais quand l'occasion a été moins vive, il a été bien vite retrouver son cher Auteuil, et j'ai trouvé cela très-raisonnable, n'étant pas juste qu'il perdît la belle saison autour d'un convalescent, qui n'avait pas même la voix assez forte pour l'entretenir long-tems. Du reste, il n'y a pas un meilleur ami ni un meilleur homme au monde. Faites mille complimens pour moi à M. l'Ambassadeur et à M. de Bonac. Je leur suis bien obligé de l'intérêt qu'ils ont pris à ma maladie. Je suis aussi fort touché de toutes les inquiétudes qu'elle vous a causées, et cela ne contribue pas peu à augmenter la tendresse que j'ai eue pour vous toute ma vie. Je vous manderai une autre fois des nouvelles.

LETTRE LI.

A Paris, le dernier octobre (1698).

Vous pouvez vous assurer, mon cher fils, que ma santé est, Dieu merci, en train de se rétablir entière-

ment. J'ai été purgé avant-hier pour la dernière fois, et mes médecins ont pris congé de moi, en me recommandant néanmoins une très-grande diète pendant quelque tems, et beaucoup de règle dans mes repas pour toute ma vie; ce qui ne me sera pas fort difficile à observer: je ne crains seulement que les tables de la Cour; mais je suis trop heureux d'avoir un prétexte d'éviter les grands repas, auxquels aussi bien je ne prends pas un fort grand plaisir depuis quelque tems. J'ai résolu même d'être à Paris le plus souvent que je pourrai, non seulement pour y avoir soin de ma santé, mais pour n'être point dans cette horrible dissipation où l'on ne peut éviter d'être à la Cour. Nous partirons mardi qui vient [1] pour Melun, votre mère, votre sœur aînée et moi, pour la profession de ma chère fille Nanette, que je ne veux pas faire languir davantage. Nous ne menons ni les deux petites ni Lionval. Les chemins sont horribles à cause des pluies continuelles. Je prendrai même des chevaux de louage qui me meneront jusqu'à Essonne, où je trouverai mes chevaux qui me meneront de là jusqu'à Melun. M. l'archevêque de Sens veut absolument faire la cérémonie. J'aurais bien autant aimé qu'il eût donné cette commission au bon M. Chapelier [2]; cela nous aurait épargné bien de l'embarras

---

[1] 4 novembre.

[2] M. Chapelier, dont nous avons parlé dans la note, pag. 358 de ce volume, était alors un des Grands-Vicaires de l'arche-

et de la dépense. M. l'abbé Boileau-Bontems [1] a voulu aussi, malgré toutes mes instances, y venir prêcher, et cela avec toute l'amitié et l'honnêteté possibles. Nous ne serons que trois jours à Melun. La cérémonie se fera apparemment le jeudi, et nous en repartirons le vendredi.

Nous allâmes l'autre jour prendre l'air à Auteuil, et nous y dînâmes avec toute la petite famille, que M. Despréaux régala le mieux du monde; ensuite il mena Lionval et Madelon dans le bois de Boulogne, badinant avec eux, et disant qu'il voulait les mener perdre. Il n'entendait pas un mot de ce que ces pauvres enfans lui disaient. Enfin la compagnie l'alla rejoindre, et cette compagnie c'était ma femme avec sa fille, M. et mademoiselle de Frescheville, qui avaient aussi dîné avec nous. La mère se trouvait fort incommodée; ce sont les meilleures gens du monde. J'avais été à Auteuil par ordonnance des médecins; j'y serais retourné plus d'une fois si le tems eût été plus supportable. M. Hessein voulait aussi y venir. Il prétend que toutes ses vapeurs lui sont revenues plus fortes que jamais, et qu'elles n'avaient été que suspendues par les eaux de Saint-Amand. L'air de Paris surtout lui est mortel, à ce qu'il dit; en quoi il est bien différent de moi, et il ne respire que quand il en est dehors. Il a un procès

---

vêque de Sens, et a été Chanoine honoraire de l'église de Paris.

[1] Voyez la note 2, pag. 350 de ce volume.

assez bizarre contre un conseiller de la Cour-des-Aides, dont les chevaux, ayant pris le frein aux dents, vinrent donner tête baissée dans le carrosse de madame Hessein, qui marchait fort paisiblement sans s'attendre à un tel accident. Le choc fut si violent, que le timon du conseiller entra dans le poitrail d'un des chevaux de M. Hessein, et le perça de part en part, en telle sorte que tous ses boyaux sortirent, et que le pauvre cheval mourut au bout d'une heure. M. Hessein a fait assigner le conseiller, et ne doute pas qu'il ne le fasse condamner à payer son cheval. Faites part de cette aventure à M. l'Ambassadeur, et dites-lui qu'il se garde bien d'en plaisanter avec M. Hessein, car il prend la chose fort tragiquement.

J'ai été fort touché de la mort du pauvre M. Bort[1]; je connaissais son mérite de réputation : il suffit de dire qu'il avait été dressé par M. l'Ambassadeur.

Votre mère et toute la famille vous saluent. M. de Cavoie a fait rétablir votre cousin[2] chez M. de Barbesieux.

---

[1] Secrétaire de M. de Bonrepaux.

[2] Voyez la note 3, pag. 411 de ce volume.

LETTRE LII.

A Paris, le 10 novembre (1698).

Nous revînmes de Melun vendredi dernier [1], et j'en suis revenu fort fatigué. J'avais cru que l'air me fortifierait ; mais je crois que l'ébranlement du carrosse m'a beaucoup incommodé. Je ne laisse pourtant pas d'aller et de venir, et les médecins m'assurent que tout ira bien, pourvu que je sois exact à la diète qu'ils m'ont ordonnée, et je l'observe avec une attention incroyable. Je voudrais avoir le tems aujourd'hui de vous rendre compte du détail de la profession de votre sœur [2]; mais, sans la flatter, vous pouvez compter que c'est un ange. Son esprit et son jugement sont extrêmement formés : elle a une mémoire prodigieuse, et aime passionnément les bons livres. Mais ce qui est de plus charmant en elle, c'est une douceur et une égalité d'esprit merveilleuse. Votre mère et votre sœur aînée ont extrêmement pleuré, et pour moi je n'ai cessé de sangloter [3], et je crois même que cela n'a pas peu contribué à

---

[1] 7 novembre.

[2] Anne Racine n'avait pas encore dix-huit ans quand elle fit profession ; mais alors l'âge requis par les ordonnances n'était que de seize ans.

[3] Racine n'aurait pu se défendre d'une vive émotion, quand

déranger ma faible santé. Nous n'avions point mené les petites ni Lionval à cause des mauvais chemins. Votre sœur aînée est revenue avec des agitations incroyables, portant grande envie à la joie et au bonheur de sa sœur, et déplorant son propre malheur de ce qu'elle n'a pas la force de l'imiter.

Je suis bien fâché que mon voyage m'ait privé jusqu'ici du plaisir de voir M. de Bonac; mais je l'attends tous les jours. Tout ce que je vous puis dire par avance, c'est que vous lui avez des obligations incroyables. Madame la comtesse de Grammont m'a dit qu'il lui avait dit mille biens de vous, et qu'il ne tarissait point sur ce chapitre. C'est à vous de répondre à des témoignages si avantageux, et de justifier le bon goût de M. de Bonac, qui est lui-même ici dans une approbation générale. Madame la comtesse est charmée de lui. Je ne vous écris pas davantage; je serai plus long quand j'aurai entretenu M. de Bonac.

J'enverrai cette après-dînée chez M. Marguery [1]. Ne vous chagrinez point contre moi si je ne l'ai pas fait

---

même la jeune professe n'eût pas été sa fille. Il n'assistait jamais à une profession religieuse sans être attendri jusqu'aux larmes, et cependant il aimait à se trouver à ces sortes de cérémonies. *Racine veut pleurer*, dit madame de Maintenon dans une de ses lettres.

[1] Perruquier alors fort en vogue. Voyez la page 484 de ce volume.

plus tôt. En vérité, je n'étais pas en état de songer à mes affaires les plus pressées. Votre sœur Nanette, présentement la Mère de Sainte-Scholastique, vous embrasse aussi de tout son cœur. C'est à pareil jour que demain [1] que vous fûtes baptisé, et que vous fîtes un serment solennel à Jésus-Christ de le servir de tout votre cœur.

LETTRE LIII.

A Paris, le 17 novembre (1698).

Je crois qu'il n'est pas besoin que j'écrive à M. l'Ambassadeur, pour lui témoigner l'extrême plaisir que je me fais d'avoir bientôt l'honneur de le voir [2]. Ma joie sera complète, puisqu'il a la bonté de vous amener avec lui. Dites-lui qu'il me ferait le plus sensible plaisir du monde si, dans le peu de séjour qu'il fera à Paris, il voulait loger chez nous. Nous trouverons moyen de le mettre fort tranquillement et fort commodément, et du moins je ne perdrai pas un seul des momens que je

[1] Le jeune Racine entrait dans sa vingt-unième année.

[2] M. de Bonrepaux quitta en effet la Haie à cette époque, mais il y fut renvoyé l'année suivante avec la même qualité d'Ambassadeur extraordinaire. Ensuite il abandonna la carrière diplomatique, et fut fait Conseiller d'honneur au Parlement de Toulouse.

pourrai le voir et l'entretenir. Vous ne trouverez pas encore ma santé parfaitement rétablie, à cause d'une dureté qui m'est restée au côté droit[1]; mais les médecins m'assurent que je ne dois pas m'inquiéter, et qu'en observant une diète fort exacte, cela se dissipera peu à peu. Comme je ne suis guères en état de faire de longs voyages à la Cour, vous jugez bien que vous viendrez fort à propos pour me tenir compagnie. Je ne vous empêcherai pourtant pas d'aller faire votre cour, et de voir vos amis.

Je vous adresse une lettre de M. Hessein pour madame Meissois; il vous sera fort obligé si vous la lui faites tenir bien sûrement.

Je n'avais pas besoin de l'exemple de madame la comtesse d'Auvergne[2] pour me modérer sur le thé, et j'avais résolu d'en user fort sobrement; ainsi ne m'en apportez point. J'ai dit à M. de Bonac que vous me ferez plaisir de m'apporter seulement de bonne flanelle, vraie Angleterre, de quoi me faire deux camisolles; cela ne grossira pas beaucoup votre paquet.

---

[1] Cette dureté provenait d'une inflammation qui se formait dans le foie, et qui se convertit en abcès. Les remèdes n'ayant pu déterminer l'ouverture extérieure de l'abcès, on tenta une incision; mais cette opération n'eut aucun succès, et le malade mourut trois jours après l'avoir subie.

[2] C'était une Princesse de Hohenzollern; elle était morte le 17 octobre précédent d'une maladie de langueur qu'on avait attribuée à un usage excessif du thé.

Si M. l'Ambassadeur fait quelque cas de ces *Mémoires* dont vous parlez *sur la paix de Riswick*[1], vous pouvez me les acheter. Si j'étais assez heureux pour le voir et l'entretenir souvent, je n'aurais pas grand besoin d'autres Mémoires pour l'histoire du Roi. Il la sait mieux que tous les Ambassadeurs et tous les Ministres ensemble, et je fais un grand fond sur les instructions qu'il m'a promis de me donner.

Toute la famille est dans la joie depuis qu'elle sait qu'elle vous reverra bientôt. Vous ne sauriez trop remercier M. de Bonac; il me revient de tous côtés qu'il a parlé de vous de la manière du monde la plus avantageuse. Je suis bien affligé qu'il parte sans que j'aie l'honneur de l'embrasser; mais j'en perds toute espérance, son valet étant venu dire au logis que, comme il arriverait extrêmement tard de Versailles, et qu'il partirait demain de fort grand matin, il ne voulait pas m'incommoder. J'ai autant à me louer de sa discrétion, qu'à me louer de ses bontés. Il laisse en ce pays-ci tout le monde charmé de son esprit et de sa sagesse, et de ses manières aimables au dernier point. Adieu encore, mon cher fils. Tâchez, au nom de Dieu, d'obtenir de M. l'Ambassadeur qu'il vienne descendre au logis.

---

[1] *Mémoires politiques pour servir à l'Histoire du traité de Riswick*, par Dumont. A la Haie, 1698, 4 vol. in-12.

LETTRE LIV ET DERNIÈRE.

A Paris, le 30 janvier (1699).

Comme vous pourriez être en peine de ma santé, j'ai cru vous en devoir mander des nouvelles. Elle est beaucoup meilleure depuis que vous êtes parti [1], et ma tumeur est considérablement diminuée. Je n'en ressens presque aucune incommodité. J'ai même été promener cette après-dînée aux Tuileries avec votre mère, croyant que l'air me fortifierait; mais à peine j'y ai été une demi-heure, qu'il m'a pris dans le dos un point insupportable qui m'a obligé de revenir au logis. Je vois bien qu'il faut prendre patience sur cela en attendant le beau tems.

Nous passâmes avant-hier l'après-dînée chez votre sœur [2]. Elle est toujours fort gaie et fort contente, et vous garde de très-bon chocolat dont elle me fit goûter.

Je suis ravi que M. de Bonrepaux se porte mieux. Faites-lui bien mes complimens, aussi-bien qu'à M. de Cavoie et à M. Félix. Je savais que M. Leverrier doit donner à dîner à M. le comte d'Ayen [3]; mais on ne m'a

---

[1] Jean-Baptiste Racine était de retour de la Haye depuis la fin de novembre 1698. Il venait de partir pour Versailles.

[2] Celle qui était Religieuse à Melun.

[3] Il n'eut le titre de duc de Noailles qu'en 1704.

point encore dit le jour ni à M. Despréaux. Je serais bien plus curieux de savoir si M. le comte d'Ayen songe en effet à m'envoyer les deux jumens qu'il a promis de m'envoyer. Je m'y suis tellement attendu, que j'avais déjà dit à mon cocher de me chercher un marchand pour mes chevaux. Faites-moi savoir de vos nouvelles quand vous en aurez le loisir. Je ne crois point aller à Versailles avant le voyage de Marly, c'est-à-dire, dans toute la semaine qui vient. Je crains de me morfondre sur le chemin, et je crois avoir besoin de me ménager encore quelque tems, afin d'être en état d'y faire un plus long séjour. Adieu, mon cher fils. Votre mère vous embrasse, et s'attend de vous revoir quand le Roi ira à Marly.

Je vous conseille d'aller un peu faire votre cour à madame la comtesse de Grammont, qui vous recevra avec beaucoup de bonté.

Suscription : A M. Racine le fils, gentilhomme ordinaire du Roi, à Versailles.

FIN DU QUATRIÈME RECUEIL.

LETTRES DE RACINE

A DIVERSES PERSONNES.

CINQUIÈME RECUEIL.

A M. LE PRINCE[1].

MONSEIGNEUR,

C'est avec une extrême reconnaissance que j'ai reçu encore, au commencement de cette année, la grâce que Votre Altesse Sérénissime m'accorde si libéralement tous les ans. Cette grâce m'est d'autant plus chère,

[1] Henri-Jules de Bourbon-Condé. Il avait les droits domaniaux dans le duché de Bourbonnais, donné à son père en 1661, en échange du duché d'Albret, et pour en jouir au même titre. Au nombre de ces droits était celui d'*annuel* ou de *paulette* sur les offices de judicature et de finance, qui montait alors au soixantième denier du prix capital de l'office. Racine, titulaire d'un office de trésorier de France au bureau des finances de Moulins, était tenu d'acquitter ce droit chaque année, pour conserver le prix de sa charge à ses enfans; mais le Prince lui en faisait remise. On n'a point la date de cette lettre, mais on voit qu'elle a été écrite quelques années après 1686, époque de la mort du grand Condé, père de M. le Prince.

que je la regarde comme une suite de la protection glorieuse dont vous m'avez honoré en tant de rencontres, et qui a toujours fait ma plus grande ambition. Aussi, en conservant précieusement les quittances du droit annuel dont vous avez bien voulu me gratifier, j'ai bien moins en vue d'assurer ma charge à mes enfans, que de leur procurer un des plus beaux titres que je leur puisse laisser, je veux dire, les marques de la protection de Votre Altesse Sérénissime. Je n'ose en dire davantage; car j'ai éprouvé plus d'une fois que les remercîmens vous fatiguent presque autant que les louanges. Je suis, avec un profond respect,

MONSEIGNEUR,

De V. A. S. le très-humble, très-obéissant et très-fidèle serviteur,

RACINE.

AU MÊME[1].

J'AI parcouru tout ce que les anciens auteurs ont dit de la déesse Isis, et je ne trouve point qu'elle ait été adorée en aucun pays sous la figure d'une vache, mais

[1] M. le Prince se proposait de décorer la ménagerie de Chantilly de quelque ouvrage de peinture ou de sculpture. Il avait communiqué ses idées à Racine, et lui avait demandé un Mémoire sur ce sujet.

seulement sous la figure d'une grande femme toute couverte d'un grand voile de différentes couleurs, et ayant au front deux cornes en forme de croissant. Les uns disent que c'était la Lune, les autres Cérès, d'autres la Terre, et quelques autres cette même Io qui fut changée en vache par Jupiter.

Mais voici ce que je trouve du dieu Apis, qui sera, ce me semble, beaucoup plus propre à entrer dans les ornemens d'une ménagerie. Ce dieu était, dit-on, le même qu'Osiris, c'est-à-dire, ou le mari, ou le fils de la déesse Isis. Non-seulement il était représenté par un jeune taureau, mais les Égyptiens adoraient en effet, sous le nom d'Apis, un jeune taureau bien buvant et bien mangeant, et ils avaient soin d'en substituer toujours un autre à la place de celui qui mourait. On ne le laissait guères vivre que jusqu'à l'âge d'environ huit ans, après quoi ils le noyaient dans une certaine fontaine; et alors tout le peuple prenait le deuil, pleurant et faisant de grandes lamentations pour la mort de leur dieu, jusqu'à ce qu'on l'eût retrouvé. On était quelquefois assez long-tems à le chercher. Il fallait qu'il fût noir par tout le corps, excepté une tache blanche de figure carrée au milieu du front, et une autre petite tache blanche au flanc droit, faite en forme de croissant. Quand les prêtres l'avaient trouvé, ils en donnaient avis au peuple de Memphis; car c'était principalement en cette ville que le dieu Apis était adoré. Alors on allait en grande cérémonie au-devant de ce

nouveau dieu, et c'est cette espèce de procession qui pourrait fournir de sujet à un assez beau tableau.

Cent prêtres marchaient habillés de robes de lin, ayant tous la tête rase, et étant couronnés de chapeaux de fleurs, portant à la main, les uns un encensoir, les autres un sistre : c'était une espèce de tambour de basque. Il y avait aussi une troupe de jeunes enfans, habillés de lin, qui dansaient, et chantaient des cantiques ; grand nombre de joueurs de flûtes, et de gens qui portaient à manger pour Apis dans des corbeilles; et de cette sorte on amenait le dieu jusqu'à la porte de son temple, ou, pour mieux dire, il y avait deux petits temples tout environnés de colonnes par-dehors, et aux portes des sphinx, à la manière des Égyptiens. On le laissait entrer dans celui de ces deux temples qu'il voulait, et on fondait même sur son choix de grandes conjectures, ou de bonheur, ou de malheur pour l'avenir. Il y avait auprès de ces deux temples un puits, d'où l'on tirait de l'eau pour sa boisson; car on ne lui laissait jamais boire de l'eau du Nil. On consultait même ce plaisant dieu, et voici comme on s'y prenait. On lui présentait à manger; s'il en prenait, c'était une réponse très-favorable; tout au contraire, s'il n'en prenait point. On remarqua même, dit-on, qu'il refusa à manger de la main de Germanicus, et ce prince mourut à deux mois de là.

Tous les ans on lui amenait, à certain jour, une jeune genisse, qui avait aussi ses marques particulières,

et cela se faisait encore avec de grandes cérémonies.

Voilà, Monseigneur, le petit Mémoire que Votre Altesse Sérénissime me demanda il y a trois jours. Je me tiendrai infiniment glorieux toutes les fois qu'elle voudra bien m'honorer de ses ordres, et m'employer dans toutes les choses qui pourront le moins du monde contribuer à son plaisir. Je suis, avec un profond respect,

De Votre Altesse Sérénissime, etc.

LETTRE DE RACINE ET DE BOILEAU

AU MARÉCHAL DE LUXEMBOURG.

Félicitations sur la victoire de Fleurus.

Paris, 8 juillet 1690.

Au milieu des louanges et des complimens que vous recevez de tous côtés pour le service que vous venez de rendre à la France, trouvez bon, Monseigneur, qu'on vous remercie aussi du grand bien que vous avez fait à l'histoire et du soin que vous prenez de l'enrichir. Personne jusqu'ici n'y a travaillé avec plus de succès que vous, et la bataille que vous venez de gagner fera sans doute un de ses plus magnifiques ornemens. Jamais il n'y en eut de si propre à être racontée, et tout s'y rencontre à la fois, la grandeur de la querelle,

l'animosité des deux partis, l'audace et la multitude des combattans, une résistance de plus de six heures, un carnage horrible, et enfin une déroute entière des ennemis. Jugez donc quel agrément c'est pour des historiens d'avoir de telles choses à écrire, surtout quand ces historiens peuvent espérer d'en apprendre de votre bouche même le détail. C'est de quoi nous osons nous flatter : mais laissant là l'histoire à part, sérieusement, Monseigneur, il n'y a point de gens qui soient si véritablement touchés que nous de l'heureuse victoire que vous avez remportée. Car, sans compter l'intérêt général que nous y prenons avec tout le royaume, figurez-vous quelle est notre joie d'entendre publier partout que nos affaires sont rétablies, toutes les mesures des ennemis rompues, la France, pour ainsi dire, sauvée; et de songer que le héros qui a fait tous ces miracles est le même homme d'un commerce si agréable, qui nous honore de son amitié, et qui nous donna à dîner le jour que le Roi lui donna le commandement de ses armées. Nous sommes avec un profond respect, etc.

A MADAME RACINE [1].

A Cateau-Cambresis, le jour de l'Ascension (15 mai 1692).

J'avais commencé à vous écrire hier au soir à Saint-Quentin ; mais je fus averti que la poste était partie dès midi ; ainsi je n'achevai point. Je viens de recevoir vos lettres, qui m'ont fait un fort grand plaisir. Je me porte bien, Dieu merci. Les garçons de M. Poche m'ont piqué mon petit cheval en deux endroits en le ferrant, dont je suis fort en colère contre eux, et avec raison. Heureusement M. de Cavoie mène avec lui un maréchal qui en a pris soin, et on m'assure que ce ne sera rien. Nous allons demain au Quesnoi, où on laissera les Dames, et après-demain au camp près de Mons. L'herbe est bien courte, et je crois que les chevaux ne trouveront pas beaucoup de fourrage. Le blé est fort renchéri à Saint-Quentin ; le setier, qui ne valait que vingt sous, en vaut soixante-six [2]. C'est à peu près la même mesure qu'à Montdidier. Votre fermier sera riche, et devrait bien vous donner de l'ar-

---

[1] Racine était parti le 10 mai 1692, pour suivre le Roi à la campagne de Namur.

[2] Il s'agit ici d'une mesure pesant environ vingt livres, poids de marc ; c'est le douzième du setier de Paris. Vingt sous de ce tems-là sont la même somme que trente-six sous d'aujourd'hui.

gent, puisque vous ne l'avez point pressé de vendre son blé lorsqu'il était à bon marché. Écrivez-en à votre frère.

Le Roi eut hier des nouvelles de sa flotte [1]; elle est sortie de Brest du 9 mai. On la croit maintenant à la Hogue en Normandie, et le roi d'Angleterre [2] embarqué. On mande de Hollande que le prince d'Orange voit bien que c'est tout de bon qu'on va faire une descente, et qu'il paraît étonné. Il a envoyé en Angleterre le comte de Portland son favori, a contre mandé trois régimens prêts à s'embarquer pour la Hollande, et on dit qu'il pourrait bien repasser lui-même en Angleterre. M. de Bavière [3] est fort inquiet de la maladie du prince Clément [4] son frère, qui est, dit-on, à l'ex-

---

[1] C'était la flotte commandée par Tourville. Elle était forte de soixante vaisseaux de ligne.

[2] Jacques II.

[3] Voyez la note 3, page 321 de ce volume.

[4] Joseph-Clément fut évêque de Ratisbonne à quatorze ans, et archevêque de Cologne à l'âge de dix-sept ans (en 1688). Cependant ce ne fut que dix-neuf ans apres qu'il prit les ordres, et célébra sa première messe à Lille (en 1707). Il avait obtenu du pape Innocent XI, un Bref qui le rendait éligible aux évêchés de Ratisbonne, Hildesheim et Liége dès l'âge de onze ans. Il eut le *pallium* en 1707, et fut sacré le 1er. mai de la même année, à Lille, par l'illustre Archevêque de Cambrai, Fénélon, qui prononça dans cette occasion un très-beau discours que l'on trouve dans le recueil de ses Œuvres. Le prince Clément passait pour être atteint d'un peu de folie. On sait la

trémité. Il le sera bien davantage dans quatre jours, lorsqu'il verra entrer dans les Pays-Bas plus de cent trente mille hommes. Le Roi est dans la meilleure santé du monde. Il a eu nouvelle aujourd'hui que M. le comte d'Estrées [1] avait brûlé ou coulé à fond quatorze vaisseaux marchands anglais sur les côtes d'Espagne, et deux vaisseaux de guerre qui les escortaient. Cela le console avec raison de la perte de deux vaisseaux de l'escadre du même comte d'Estrées, qui ont péri par la tempête. Voilà d'heureux commencemens : il faut espérer que Dieu continuera de se déclarer pour nous. Faites part de ces nouvelles à M. Despréaux, à qui je n'ai pas le tems d'écrire aujourd'hui.

J'ai rencontré aujourd'hui M. Dodart [2] pour la première fois. Il dit qu'il a été et qu'il est encore mal logé ; mais il se porte à merveille. M. du Tartre [3] se trémousse à son ordinaire, et a une grande épée à son côté avec un nœud magnifique ; il a tout-à-fait l'air d'un capitaine. Adieu, mon cher cœur. Embrasse tes enfans pour moi. Exhorte ton fils à bien étudier et à servir Dieu. Je suis parti fort content de lui ; j'espère que je

---

bouffonnerie indécente qu'il se permit en chaire à Valenciennes, un jour de premier avril. Il vécut jusqu'en 1723.

[1] Victor-Marie, comte d'Estrées, qui fut le maréchal de Cœuvres, et mourut en 1737.

[2] Voyez la note, pag. 306 du tome VII.

[3] Voyez la note 1, pag. 222 de ce volume.

le serai encore plus à mon retour. Écris-moi souvent, ou lui. Adieu, encore un coup.

Suscription : A madame Racine, rue des Maçons, proche la Sorbonne, à Paris.

A M. DE BONREPAUX [1].

A Paris, ce 28 juillet (1693).

Mon absence hors de cette ville est cause que je ne vous ai point écrit depuis dix jours. Il s'est pourtant passé beaucoup de choses très-dignes de vous être mandées. M. de Luxembourg, après avoir battu un corps de cinq mille chevaux commandé par le comte de Tilly, a mis le siége devant Huy [2], dont il a pris la ville et le château en trois jours; et de là a marché au prince d'Orange, avec lequel il est peut-être aux mains à l'heure qu'il est [3].

---

[1] Il était alors ambassadeur extraordinaire en Danemarck, et plénipotentiaire auprès des Princes d'Allemagne. Voyez la note, pag. 279 de ce volume.

[2] Cette affaire est du 15 juillet. Huy fut pris le 24. Le président Hénault attribue à tort cette dernière conquête au maréchal de Villeroi. Le billet que Luxembourg écrivit à Louis XIV du champ de bataille de Nerwinde était terminé par ces mots : « Je n'ai d'autre mérite que d'avoir exécuté vos ordres, de » prendre Huy et de donner bataille. »

[3] Ce fut le lendemain, 29, que le maréchal de Luxembourg rencontra le prince d'Orange et le duc de Bavière à Nerwinde.

Monseigneur a passé le Rhin, et, s'étant mis à la tête d'une armée de plus de soixante-six mille hommes, a marché droit au prince de Bade, en intention de le chercher partout pour le combattre, et de l'attaquer même dans ses retranchemens s'il prend le parti de se retrancher. Mais ce qui a le plus réjoui tout le public, c'est la déroute de la flotte de Hollande et d'Angleterre, qui est tombée, au cap de Saint-Vincent, entre les mains de M. de Tourville[1]. J'entretins hier son courrier, qui est le chevalier de Saint-Pierre, frère du comte de Saint-Pierre[2], lequel fut cassé il y a deux ans. Je vous dirai en passant, qu'on trouve que M. de Tourville a fait fort honnêtement d'envoyer dans cette occasion le chevalier de Saint-Pierre, et on espère que la bonne nouvelle dont il est chargé fera peut-être rétablir son frère. Quoi qu'il en soit, la flotte, qu'on appelle de Smyrne, a donné tout droit dans l'embuscade. Le vice-amiral Rook qui l'escortait, d'aussi loin qu'il a découvert notre armée navale, a pris la fuite, et il a été impossible de le joindre. Il avait pourtant vingt-

---

[1] Cette affaire eut lieu le 17 juin. La perte des Anglais a été évaluée à près de deux millions sterling.

[2] Louis-Hiacinthe Castel, comte de Saint-Pierre, et François-Antoine Castel, chevalier de Malte, étaient frères du célèbre abbé de Saint-Pierre. Ce comte de Saint-Pierre avait alors trente-quatre ans; il fut premier écuyer de la duchesse d'Orléans, et mourut en 1748.

six ou vingt-sept vaisseaux de guerre. Les pauvres marchands se voyant abandonnés, ont fait ce qu'ils ont pu pour se sauver. Les uns se sont échoués à la côte de Lagos, les autres sous les murailles de Cadix, et il y en a eu quelque trente-six qui ont trouvé moyen d'entrer dans le port. On leur a brûlé ou coulé à fond quarante-cinq navires marchands et deux de guerre, et on leur a pris deux bons vaisseaux de guerre hollandais tout neufs, de soixante-six pièces de canon et vingt-cinq navires marchands, sans compter deux vaisseaux génois qui étaient chargés pour des marchands d'Amsterdam, et dont le chevalier de Saint-Pierre, qui est venu dessus jusqu'à Roses, estime la charge au moins six cent mille écus. On ne doute pas qu'une perte si considérable n'excite de grandes clameurs contre le prince d'Orange, qui avait toujours assuré les alliés que nous ne mettrions cette année à la mer que pour nous enfuir et nous empêcher d'être brûlés. Le chevalier de Saint-Pierre a rencontré le comte d'Estrées à peu près à la hauteur de Malque[1], et prêt à entrer dans le détroit. Le Roi a été très-aise de cette nouvelle, que l'on a sue d'abord par un courrier du duc de Grammont, et par des lettres des marchands. On parle fort ici des mouvemens qui se font au pays où vous êtes, et il paraît qu'on en est fort content par avance. Nous soupâmes hier, M. de Cavoie et moi, chez madame..... (*Le reste manque.*)

---

[1] Malaga.

A MADEMOISELLE RIVIÈRE[1].

A Paris, le 10 janvier (1697).

Votre dernière lettre, ma chère sœur, ne m'est parvenue que depuis quelques jours. J'étais à Versailles quand elle est arrivée ici, et ma femme, qui savait que j'attendais de vos nouvelles avec impatience, crut ne pouvoir mieux faire que de me l'adresser où j'étais; mais elle ne me fut point rendue par négligence des commis de la poste, et il fallut la faire revenir ici; ce qui me causa un retard de quinze jours[2]. J'approuve tout ce que vous avez fait, et je vous en remercie. D'après tout le bien qui m'a été dit du jeune homme qui recherche la petite Mouflard, je verrai avec plaisir ce mariage, et je leur donnerai pour mon présent de noces une somme de cent francs[3]; c'est tout ce que je puis faire. Vous savez que notre famille est fort étendue, et que j'ai un assez bon nombre de parens à aider de tems en tems; ce qui me force à être réservé sur ce que je donne, afin de ne manquer à aucun d'eux quand il

---

[1] C'était une sœur de Racine, mariée à M. Rivière, contrôleur du grenier à sel de la Ferté-Milon. Voyez la note, pag. 79 de ce volume, sur l'usage de donner à des femmes mariées le nom de Mademoiselle.

[2] Voyez la lettre à son fils, note 1, pag. 388 de ce volume.

[3] Même poids d'argent que 163 fr. d'aujourd'hui.

aura recours à moi dans l'occasion. D'ailleurs, l'état où sont présentement mes affaires me prescrit une sévère économie, à cause de tout l'argent que je dois encore pour ma charge. Je dois surtout six mille livres qui ne portent point d'intérêt, et l'honnêteté veut que je les rende le plus tôt que je pourrai, pour n'être pas à charge à mes amis J'espère que, dans un autre tems, je serai moins pressé, et alors je pourrai faire encore quelque petit présent à ma cousine.

Le cousin Henri est venu ici, fait comme un misérable, et a dit à ma femme, en présence de tous nos domestiques, qu'il était mon cousin. Vous savez comme je ne renie point mes parens, et comme je tâche à les soulager; mais j'avoue qu'il est un peu rude qu'un homme qui s'est mis en cet état par ses débauches et par sa mauvaise conduite, vienne ici nous faire rougir de sa gueuserie. Je lui parlai comme il le méritait, et lui dis que vous ne le laisseriez manquer de rien s'il en valait la peine, mais qu'il buvait tout ce que vous vous aviez la charité de lui donner. Je ne laissai pas de lui donner quelque chose pour s'en retourner. Je vous prie aussi de l'assister tout doucement, mais comme si cela venait de vous. Je sacrifierai volontiers quelque chose par mois pour le tirer de la nécessité. Je vous recommande toujours la pauvre Marguerite [1], à qui je

[1] C'était la nourrice de Racine. Il ne l'oublia pas dans son testament, qui se trouve à la fin de ce volume.

veux continuer de donner par mois comme j'ai toujours fait. Si vous croyez que ma cousine des Fossés ait besoin de quelque secours extraordinaire, donnez-lui ce que vous jugerez à propos.

Je ne sais si je vous ai mandé que ma chère fille aînée était entrée aux Carmélites [1] : il m'en a coûté beaucoup de larmes ; mais elle a voulu absolument suivre la résolution qu'elle avait prise. C'était de tous nos enfans celle que j'ai toujours le plus aimée, et dont je recevais le plus de consolation. Il n'y avait rien de pareil à l'amitié qu'elle me témoignait. Je l'ai été voir plusieurs fois ; elle est charmée de la vie qu'elle mène dans ce monastère, quoique cette vie soit fort austère, et toute la maison est charmée d'elle. Elle est infiniment plus gaie qu'elle n'a jamais été. Il faut bien croire que Dieu la veut dans cette maison, puisqu'il fait qu'elle y trouve tant de plaisirs. Adieu, ma chère sœur. Ne manquez pas de me tenir parole, et de m'employer dans toutes les choses où vous aurez besoin de moi.

Suscription : A mademoiselle Rivière, à la Ferté-Milon.

---

[1] Elle y était entrée le 29 décembre précédent. Voyez la lettre à son fils, pag. 388 de ce volume.

A LA MÊME.

A Paris, le 16 janvier (1697).

Je vous écris, ma chère sœur, pour une affaire où vous pouvez avoir intérêt aussi bien que moi, et sur laquelle je vous supplie de m'éclaircir le plus tôt que vous pourrez. Vous savez qu'il y a un édit [1] qui oblige tous ceux qui ont ou qui veulent avoir des armoiries sur leur vaisselle ou ailleurs, de donner pour cela une somme qui va tout au plus à vingt-cinq francs, et de déclarer quelles sont leurs armoiries. Je sais que celles de notre famille sont un *rat* et un *cigne*, dont j'avais seulement gardé le cigne, parce que le rat me choquait; mais je ne sais point quelles sont les couleurs du chevron sur lequel grimpe le rat, ni les couleurs aussi de tout le fond de l'écusson, et vous me ferez un grand plaisir de m'en instruire. Je crois que vous trouverez nos armes peintes aux vitres de la maison que mon grand-père [2] fit bâtir, et qu'il vendit à M. de la Clef.

---

[1] Déclaration du Roi du 4 septembre 1696, pour la recherche des usurpateurs de noblesse, et arrêt du Conseil du 20 novembre suivant, qui ordonne l'enregistrement des armoiries. On créa, pour l'examen des titres, un Conseil dont Jérôme Bignon, Conseiller d'État, fut nommé le chef.

[2] Mort en 1650. Il s'appelait Jean Racine, comme son fils et

J'ai ouï dire aussi à mon oncle Racine [1] qu'elles étaient peintes aux vitres de quelque église. Priez M. Rivière de ma part de s'en mettre en peine, et de demander à mon oncle ce qu'il en sait, et de mon côté je vous manderai le parti que j'aurai pris là-dessus. J'ai aussi quelque souvenir d'avoir ouï dire que feu notre grand-père avait fait un procès au peintre qui avait peint les vitres de sa maison, à cause que ce peintre, au lieu d'un rat, avait peint un sanglier. Je voudrais que ce fût en effet un sanglier, ou la hure d'un sanglier qui fût à la place de ce vilain rat. J'attends de vos nouvelles pour me déterminer et pour porter mon argent; ce que je suis obligé de faire le plus tôt que je pourrai.

J'approuve fort qu'on fasse son possible pour sortir d'affaire avec le fils de M. Regnaud, et on ne saurait trop tôt finir avec lui, pourvu qu'il nous fasse voir nos sûretés en traitant avec lui. Je suis bien fâché de l'argent qu'on vous a encore nouvellement fait payer au grenier à sel. Il faut espérer que la paix, qu'on croit qui se fera bientôt, mettra fin à toutes ces taxes qui reviennent si souvent.

---

son petit-fils, et était fils de Jean Racine, receveur pour le Roi du domaine et duché de Valois, et receveur des greniers à sel de Crespy et de la Ferté-Milon, marié à Anne Gosset, et mort en 1593.

[1] Jean-François Racine. Il mourut à la Ferté-Milon l'année suivante. Voyez la note 2, pag. 400 de ce volume.

Je crains que ce ne soit pas assez de quarante francs par mois pour cette pauvre cousine des Fossés. J'en passerai par où vous voudrez, pourvu que vous preniez la peine de m'avertir quand vous n'aurez plus d'argent à moi. Ma femme et nos enfans saluent de tout leur cœur M. Rivière et ma nièce, et vous font mille complimens. Quand le mariage de la petite Moullard sera conclu, je donnerai très-volontiers les cent francs que j'ai promis. Adieu, ma chère sœur. Je suis entièrement à vous. Votre petit neveu est fort joli et bien éveillé.

A MADAME DE MAINTENON.

J'avais pris la liberté de vous écrire, Madame, au sujet de la taxe [1] qui a si fort dérangé mes petites affaires; mais n'étant pas content de ma lettre, j'avais simplement dressé un Mémoire, dans le dessein de vous faire supplier de le présenter à Sa Majesté. M. le maréchal de Noailles s'offrit généreusement de vous le remettre entre les mains, et, n'ayant pu trouver l'occasion de vous parler, le donna à M. l'Archevêque, qui peut vous dire si je lui en avais seulement ouvert la bouche, et si, depuis deux mois, j'avais même eu

---

[1] Voyez la note pag. 501 de ce volume.

l'honneur de le voir. Au bout de quelques jours, comme je n'avais aucune nouvelle de ce Mémoire, je priai madame la comtesse de Grammont, qui allait avec vous à Saint-Germain, de vous demander si le Roi l'avait lu, et si vous aviez eu quelque réponse favorable. Voilà, Madame, tout naturellement comment je me suis conduit dans cette affaire. Mais j'apprends que j'en ai une autre bien plus terrible sur les bras, et qu'on m'a fait passer pour Janséniste [1] dans l'esprit du Roi. Je vous avoue que, lorsque je faisais tant chanter dans Esther,

Rois, chassez la calomnie,

je ne m'attendais guères que je serais moi-même un jour attaqué par la calomnie. Je sais que, dans l'idée du Roi, un Janséniste est tout ensemble un homme de cabale et un homme rebelle à l'Église.

Ayez la bonté de vous souvenir, Madame, combien de fois vous avez dit que la meilleure qualité que vous

---

[1] Madame de Maintenon ne devait pas être très-disposée à défendre Racine dans l'esprit du Roi contre une telle imputation. A peu près dans le même tems, elle écrivait à madame de la Maisonfort, Religieuse à Saint-Cyr : « Vous auriez eu plus » de plaisirs dans le monde, et, selon les apparences, vous » vous y seriez perdue. Ou Racine, en vous parlant du Jansé- » nisme, vous y aurait entraînée, ou M. de Cambrai aurait » contenté ou même renchéri sur votre délicatesse, et vous » seriez Quiétiste. »

trouviez en moi, c'était une soumission d'enfant pour tout ce que l'Église croit et ordonne, même dans les plus petites choses. J'ai fait par votre ordre près de trois mille vers sur des sujets de piété; j'y ai parlé assurément de l'abondance de mon cœur, et j'y ai mis tous les sentimens dont j'étais le plus rempli. Vous est-il jamais revenu qu'on y eût trouvé un seul endroit qui approchât de l'erreur et de tout ce qui s'appelle Jansénisme? Pour la cabale, qui est-ce qui n'en peut point être accusé si on en accuse un homme aussi dévoué au Roi que je le suis, un homme qui passe sa vie à penser au Roi, à s'informer des grandes actions du Roi, et à inspirer aux autres les sentimens d'amour et d'admiration qu'il a pour le Roi? J'ose dire que les grands seigneurs m'ont bien plus recherché, que je ne les recherchais moi-même; mais dans quelque compagnie que je me sois trouvé, Dieu m'a fait la grâce de ne rougir jamais ni du Roi ni de l'Évangile. Il y a des témoins encore vivans qui pourraient vous dire avec quel zèle on m'a vu souvent combattre de petits chagrins qui naissent quelquefois dans l'esprit des gens que le Roi a le plus comblés de ses grâces. Hé quoi! Madame, avec quelle conscience pourrai-je déposer à la postérité, que ce grand Prince n'admettait point les faux rapports contre les personnes qui lui étaient les plus inconnues, s'il faut que je fasse moi-même une si triste expérience du contraire?

Mais je sais ce qui a pu donner lieu à une accusa-

sation si injuste. J'ai une tante qui est Supérieure de Port-Royal, et à laquelle je crois avoir des obligations infinies. C'est elle qui m'apprit à connaître Dieu dès mon enfance, et c'est elle aussi dont Dieu s'est servi pour me tirer de l'égarement et des misères où j'ai été engagé pendant quinze années. J'appris, il y a près de deux ans, qu'on l'avait accusée de désobéissance, comme si elle avait reçu des Religieuses contre la défense qu'on a faite d'en recevoir dans cette maison. J'appris même qu'on parlait d'ôter à ces pauvres filles le peu qu'elles ont de bien, pour subvenir aux folles dépenses de l'Abbesse de Port-Royal de Paris [1]. Pouvais-je, sans être le dernier des hommes, lui refuser mes petits secours dans cette nécessité? Mais à qui est-ce, Madame, que je m'adressai pour la secourir? J'allai trouver le Père de la Chaise, et lui représentai tout ce que je connaissais de l'état de cette maison, tant pour le temporel, que pour le spirituel. Je n'ose pas croire que je l'aie persuadé; mais il parut très-content de ma franchise, et m'assura, en m'embrassant, qu'il serait toute sa vie mon serviteur et mon ami [2]. Heu-

---

[1] Marie-Anne de Harlay de Chanvallon, nièce de François de Harlay, mort Archevêque de Paris en 1695.

[2] Le Pere de la Chaise avait été très-jésuite en cette circonstance, car il desservit de tout son pouvoir les Religieuses de Port-Royal, et rendit inutiles les bonnes intentions de l'Archevêque de Paris. Voyez la lettre de madame de Maintenon à

cusement j'ai vu confirmer le témoignage que je leur vais rendu, par celui du Grand-Vicaire de M. l'Archevêque, par celui de deux Religieux Bénédictins qui furent envoyés pour visiter cette maison, et dont l'un était Supérieur de Port-Royal de Paris [1], et enfin par celui des Confesseurs extraordinaires qu'on leur a donnés, tous gens aussi éloignés du Jansénisme, que le ciel est de la terre. Ils en sont tous revenus en disant, les uns, qu'ils avaient vu des Religieuses qui vivaient comme des Anges; les autres, qu'ils venaient de voir le Sanctuaire de la Religion. M. l'Archevêque, qui a voulu connaître les choses par lui-même, n'a pas caché qu'il n'avait point de filles dans son diocèse, ni plus régulières, ni plus soumises à son autorité. Voilà tout mon Jansénisme. J'ai parlé comme ces Docteurs de Sorbonne, comme ces Religieux, et enfin comme mon Archevêque. Du reste, je puis vous protester devant Dieu, que je ne connais ni ne fréquente aucun homme qui soit suspect de la moindre nouveauté. Je passe ma vie le plus retiré que je puis dans ma famille, et ne suis

---

cet Archevêque, du 19 octobre 1697 : « Vous parlâtes fort bien » dans l'affaire de Port-Royal; je m'aperçus du bon effet; je » continuai sur le même ton..... Il ne faut pas se laisser domi- » ner par le *bon Père*, mais dire ses raisons avec une respec- » tueuse fermeté. » L'affaire ayant eu une mauvaise issue, on rejeta tout sur Racine.

[1] Le Père de Loo, Prieur de Saint-Germain-des-Prés.

pour ainsi dire dans le monde que lorsque je suis à Marly. Je vous assure, Madame, que l'état où je me trouve est très-digne de la compassion que je vous ai toujours vue pour les malheureux. Je suis privé de l'honneur de vous voir ; je n'ose presque plus compter sur votre protection, qui est pourtant la seule que j'aie tâché de mériter. Je cherchais du moins ma consolation dans mon travail ; mais jugez quelle amertume doit jeter sur ce travail la pensée que ce même grand Prince, dont je suis continuellement occupé, me regarde peut-être comme un homme plus digne de sa colère, que de ses bontés.

Je suis, avec un profond respect, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

RACINE.

A Marly, ce 4 mars (16,8).

A LA MÈRE SAINTE-THÈCLE RACINE.

A Paris, le 9 novembre (1698).

J'ARRIVAI avant-hier de Melun fort fatigué, mais content au dernier point de ma chère enfant [1]. J'ai beaucoup d'impatience d'avoir l'honneur de vous voir, pour vous dire tout le bien que j'ai reconnu en elle. Je vous dirai cependant en peu de mots, que je lui ai trouvé

[1] Voyez la lettre à son fils, pag. 495 de ce volume.

'esprit et le jugement extrêmement formés, une piété rès-sincère, et surtout une douceur et une tranquillité l'esprit merveilleuse. C'est une grande consolation pour noi, ma très-chère tante, qu'au moins quelqu'un de nes enfans vous ressemble par quelque petit endroit. 'e ne puis m'empêcher de vous dire un trait qui vous narquera tout ensemble, et son courage, et son bon naturel. Elle avait fort évité de nous regarder, sa mère t moi, pendant la cérémonie, de peur d'être attendrie u trouble où nous étions. Comme ce vint le moment ù il fallait qu'elle embrassât, selon la coutume, toutes es Sœurs, après qu'elle eut embrassé la Supérieure, ne Religieuse ancienne lui fit embrasser sa mère et a sœur aînée, qui étaient là tout auprès fondant en armes. Elle sentit tout son sang se troubler à cette ue : elle ne laissa pas d'achever la cérémonie avec le même air modeste et tranquille qu'elle avait eu depuis e commencement; mais dès que tout fut fini, elle e retira, au sortir du chœur, dans une petite chambre, à elle laissa aller le cours de ses larmes, dont elle ersa un torrent au souvenir de celles de sa mère. omme elle était dans cet état, on lui vint dire que M. l'archevêque de Sens l'attendait au parloir avec nes amis et moi. *Allons, allons*, dit-elle, *il n'est pas ms de pleurer.* Elle s'excita même à la gaîté, et se it à rire de sa propre faiblesse, et arriva en effet en uriant au parloir, comme si rien ne lui fût arrivé. e vous avoue, ma chère tante, que j'ai été touché de

cette fermeté qui me paraît assez au dessus de son âge. M. Fontaine [1], qui, comme vous savez, est retiré à Melun, assista à toutes les cérémonies, et me parut très-édifié de ma fille.

Le sermon de M. l'abbé Boileau fut très-beau et très-plein de grandes vérités. Tout cela a fait un terrible effet sur l'esprit de ma fille aînée, et elle paraît dans une fort grande agitation, jusqu'à dire qu'elle ne sera jamais du monde; mais je n'ose guères compter sur ces sortes de mouvemens, qui peuvent passer comme bien d'autres qu'elle a plusieurs fois ressentis. Elle ira demain voir M. Lenoir [2], que j'ai été voir cette après-dînée.

J'ai été trouver M. de Saint-Claude [3], à qui j'ai rendu compte de tout ce que M. l'abbé Boileau m'a dit sur votre affaire de Montigny. Ma femme enverra

---

[1] Nicolas Fontaine, dont nous avons parlé dans la note 2, page 360 du tome VII, et dans la note 1, page 577 du même tome.

[2] Jacques Lenoir, chanoine de Notre-Dame de Paris, mort en 1717, âgé de soixante-treize ans. Il avait cru devoir signer le formulaire, et il ne perdit pas pour cela l'estime des gens de bien. Il fut l'ami de Boileau, et l'assista au lit de mort.

[3] Lenoir de Saint-Claude, avocat et agent des affaires de Port-Royal-des-Champs, était frère du chanoine. En 1707, il fut mis à la Bastille pour avoir voulu réclamer la protection des lois contre les actes arbitraires que se permettaient les ennemis de cette Communauté.

demain chez Jeannot une boîte où elle a mis les hardes les plus nécessaires pour Fanchon, dont nous vous supplions de nous mander des nouvelles. J'ai confié à Nanette que Fanchon était avec vous. Quoiqu'elle ait une grande impatience de l'avoir avec elle, elle m'en a témoigné une extrême joie. Elle a relu plus de vingt fois la lettre que vous lui avez fait l'honneur de lui écrire, et met sa principale confiance en vos prières.

J'oubliais de vous dire qu'elle aime extrêmement la lecture, et surtout des bons livres, et qu'elle a une mémoire surprenante. Excusez un peu ma tendresse pour une enfant dont je n'ai jamais eu le moindre sujet de plainte, et qui s'est donnée à Dieu de si bon cœur, quoiqu'elle fût assurément la plus jolie de tous nos enfans, et celle que le monde aurait le plus attirée par ses dangereuses caresses.

Ma femme et nos petits enfans vous assurent tous de leur respect, et font mille complimens à Fanchon. Ma fille aînée s'est donné l'honneur de vous écrire. Il m'est resté de ma maladie une dureté au côté droit, dont j'avais témoigné un peu d'inquiétude à M. de Saint-Claude; mais M. Morin [1], que je viens de voir, m'a assuré que ce ne serait rien, et qu'il la ferait passer peu à peu par de petits remèdes qui ne me feraient aucun embarras [2]. Du reste, je suis assez bien, Dieu

---

[1] Voyez la note 1, pag. 200 de ce volume.

[2] Voyez la note 1, pag. 498.

merci. Je suis bien plus en peine pour ma sœur Isabelle-Agnès [1], dont je suis bien fâché de n'apprendre aucune nouvelle certaine. Madame la comtesse de Grammont m'a dit que M. Dodard lui en avait parlé à Fontainebleau avec de grandes inquiétudes. Ne doutez pas qu'il n'ait consulté M. Félix, et qu'il ne l'aille voir dès qu'il sera de retour. On m'a dit qu'il n'arriverait ici que jeudi. Je n'ai point été surpris de la mort de M. du Fossé [2], mais j'en ai été très-touché. C'était pour ainsi dire le plus ancien ami que j'eusse au monde. Plût à Dieu que j'eusse mieux profité des grands exemples de piété qu'il m'a donnés! Je vous demande pardon d'une si longue lettre, et vous prie toujours de m'assister de vos prières.

---

[1] Isabelle ou Élisabeth de Sainte-Agnès Leféron, une des plus anciennes Religieuses de Port-Royal. Elle mourut en 1706, après dix années d'infirmités.

[2] Pierre-Thomas, écuyer, sieur du Fossé, fils d'un maître des comptes de Rouen, avait fait, comme Racine, ses études à Port-Royal sous Antoine le Maistre. Il est auteur d'un grand nombre d'ouvrages de piété. Il mourut le 4 novembre 1698, âgé de soixante-quatre ans, et son cœur fut porté à Port-Royal-des-Champs.

FIN DU CINQUIÈME RECUEIL.

LETTRES

ADRESSÉES A RACINE,

OU

ÉCRITES A SON SUJET PAR DES PERSONNES CÉLÈBRES.

SIXIÈME ET DERNIER RECUEIL.

LETTRE [1]

D'ANTOINE LE MAISTRE A RACINE [2].

(De Bourg-Fontaine), ce 21 de mars (1656).

Mon fils, je vous prie de m'envoyer au plus tôt l'*Apologie des Saints Pères* qui est à moi, et qui est de la première impression; elle est reliée en veau marbré, in-4°. J'ai reçu les cinq volumes de mes *Conciles*, que vous aviez fort bien empaquetés; je vous en remercie.

---

[1] Cette lettre a été insérée par Louis Racine dans ses Mémoires, mais il y a fait quelques altérations. L'original existe à la Bibliothèque royale.

[2] Les Solitaires de Port-Royal avaient été forcés de quitter cette maison, d'après un ordre de la Cour. Cet exil ne dura que quelques mois.

Mandez-moi si tous mes livres sont au château [1], bien arrangés sur des tablettes, et si tous mes onze volumes de *Saint Chrysostome* y sont, et voyez-les de tems en tems pour les nettoyer. Il faudrait mettre de l'eau dans les écuelles de terre où ils sont, afin que les souris ne les rongent pas. Faites mes recommandations à madame Racine [2] et à votre bonne tante [3], et suivez leurs conseils en tout. La jeunesse doit toujours se laisser conduire, et tâcher de ne point s'émanciper. Peut-être que Dieu nous fera revenir où vous êtes. Cependant il faut tâcher de profiter de cette persécution, et de faire qu'elle nous serve à nous détacher du monde qui nous paraît si ennemi de la piété. Bonjour, mon cher fils. Aimez toujours votre papa comme il vous aime. Écrivez-moi de tems en tems. Envoyez-moi aussi mon *Tacite* in-folio.

Suscription : Pour le petit Racine, à Port-Royal.

---

[1] De Chevreuse.

[2] Marie Desmoulins, aïeule paternelle de Racine.

[3] Agnès Racine, qui avait fait profession en 1648, et avait pris le nom de sœur Sainte-Thécle.

LETTRE

DE LA MÈRE AGNÈS DE SAINTE-THÈCLE RACINE, A RACINE.

(1665 ou 1666.)

Gloire à Jésus-Christ et au Très-Saint-Sacrement.

Ayant appris que vous aviez dessein de faire ici un voyage, j'avais demandé permission à notre Mère de vous voir, parce que quelques personnes nous avaient assurées que vous étiez dans la pensée de songer sérieusement à vous, et j'aurais été bien aise de l'apprendre par vous-même, afin de vous témoigner la joie que j'aurais, s'il plaisait à Dieu de vous toucher. Mais j'ai appris, depuis peu de jours, une nouvelle qui m'a touchée sensiblement. Je vous écris dans l'amertume de mon cœur, et en versant des larmes que je voudrais pouvoir répandre en assez grande abondance devant Dieu pour obtenir de lui votre salut, qui est la chose du monde que je souhaite avec le plus d'ardeur. J'ai donc appris avec douleur, que vous fréquentiez plus que jamais des gens dont le nom est abominable à toutes les personnes qui ont tant soit peu de piété, et avec raison, puisqu'on leur interdit l'entrée de l'église et la communion des fidèles, même à la mort, à moins qu'ils ne se reconnaissent. Jugez donc, mon cher neveu,

dans quel état je puis être, puisque vous n'ignorez pas la tendresse que j'ai toujours eue pour vous, et que je n'ai jamais rien désiré, sinon que vous fussiez tout à Dieu dans quelque emploi honnête. Je vous conjure donc, mon cher neveu, d'avoir pitié de votre ame, et de rentrer dans votre cœur, pour y considérer sérieusement dans quel abîme vous vous êtes jeté. Je souhaite que ce qu'on m'a dit ne soit pas vrai ; mais si vous êtes assez malheureux pour n'avoir pas rompu un commerce qui vous déshonore devant Dieu et devant les hommes, vous ne devez pas penser à nous venir voir; car vous savez bien que je ne pourrais pas vous parler, vous sachant dans un état si déplorable et si contraire au christianisme. Cependant je ne cesserai point de prier Dieu qu'il vous fasse miséricorde, et à moi en vous la faisant, puisque votre salut m'est si cher.

LETTRE

DE M. DE GUILLERAGUES, AMBASSADEUR DE FRANCE A CONSTANTINOPLE [1], A RACINE.

Au Palais de France, à Péra, le 9 de juin 1684.

J'ai été sensiblement attendri et flatté, Monsieur, de la lettre que vous m'avez fait l'honneur et le plaisir de m'écrire. Vos OEuvres, plusieurs fois relues, ont justifié mon ancienne admiration. Éloigné de vous, Monsieur, et des représentations qui peuvent en imposer, dégoûté de ces pays fameux, vos tragédies m'en ont paru encore plus belles et plus durables. La vraisemblance y est merveilleusement observée, avec une profonde connaissance du cœur humain dans les différentes crises des passions. Vous avez suivi, soutenu et presque toujours enrichi les grandes idées que les Anciens ont voulu nous donner, sans s'attacher à dire ce qui était. Dieu me préserve de traiter la respectable antiquité comme Saint-Amand a traité l'ancienne Rome [2]; mais vous savez mieux que moi que, dans tout ce qu'ont écrit les poëtes et les historiens, ils se

[1] Voyez la note 1, pag. 268 de ce volume.

[2] Dans son poëme de *Rome ridicule*.

sont plutôt abandonnés au charme de leur brillante imagination, qu'ils n'ont été exacts observateurs de la vérité. (Pour vous et M. Despréaux, historiens du plus grand Roi du monde, la vérité vous fournit une matière tellement abondante, que, pouvant même vous accabler et vous rendre peu croyables à la postérité, elle me laisse en doute si vous êtes à cet égard, ou plus heureux, ou plus malheureux que les Anciens.)

Le Scamandre et le Simoïs sont à sec dix mois de l'année : leur lit n'est qu'un fossé. Cidaris et Barbisès portent très-peu d'eau dans le port de Constantinople. L'Hébre est une rivière du quatrième ordre. Les vingt-deux royaumes de l'Anatolie, le royaume de Pont, la Nicomédie donnée aux Romains, l'Ithaque, présentement l'île de Céphalonie, la Macédoine, le terroir de Larisse et celui d'Athènes, ne peuvent jamais avoir fourni la quinzième partie des hommes dont les historiens font mention. Il est impossible que tous ces pays, cultivés avec tous les soins imaginables, aient été fort peuplés. Le terrain est presque partout pierreux, aride et sans rivières : on y voit des montagnes et des côtes pelées, plus anciennes assurément que les plus anciens écrivains. Le port d'Aulide, absolument gâté, peut avoir été très-bon ; mais il n'a jamais pu contenir un nombre approchant de deux mille vaisseaux ou simples barques. Sdile ou Délos est un misérable rocher; Cerigue et Paphos, qui est dans l'île de Chypre, sont des lieux

affreux. Cerigue est une petite île des Vénitiens, la plus désagréable et la plus infertile qui soit au monde. Il n'y a jamais eu d'air si corrompu que celui de Paphos, lieu absolument inhabité. Naxie ne vaut guères mieux. Les divinités ont été mal placées : il en faut demeurer d'accord. Je croirais volontiers que les historiens se sont imaginé qu'il était plus beau de faire combattre trois cent mille hommes plutôt que vingt mille, et vingt rois plutôt que vingt petits seigneurs. Les poëtes avaient des maîtresses dans les lieux où ils ont fait demeurer Vénus; mais en vérité la beauté ravissante de leurs ouvrages justifie tout. Linières et tant d'autres ne pourraient pas aussi impunément consacrer Senlis [1] ou la rue de la Huchette, quand même ils y seraient amoureux. Dans le fond, les grands auteurs, par la seule beauté de leur génie, ont pu donner des charmes éternels, et même l'être aux royaumes, la réputation aux nations, le nombre aux armées, et la force aux simples murailles. Ils ont laissé de grands exemples de vertu comme de style, fournissant ainsi leur postérité de tous ses besoins, et si elle n'en a pas toujours su profiter, ce n'est pas leur faute. Il n'importe guères de quel pays soient les héros; il n'importe guères aussi, ce me semble, si les historiens et les grands

---

[1] Cette ville était la patrie de Linières, qu'on nommait l'Athée de Senlis, ou, comme il a été désigné dans la VIIe. Épître de Boileau : *De Senlis le poëte idiot.*

poëtes sont nés à Rome ou dans la cour du Palais [1], à Athènes ou à la Ferté-Milon. Je vous observerai, Monsieur, avant de finir cet article, qu'il y a deux mille évêchés en Grèce seulement, nommés dans l'Histoire ecclésiastique, qui ne peuvent avoir eu deux paroisses chacun.

J'ai appris avec un sensible déplaisir la mort de M. de Puy-Morin [2]. Je l'ai tendrement regretté; je remercie Dieu de tout mon cœur de lui avoir fait l'importante grâce de songer à son salut avant sa mort.

Les témoignages de votre souvenir, Monsieur, m'ont été et me seront toujours fort chers : j'eusse voulu que, vous souvenant aussi de l'attachement que j'ai pour tout ce qui vous touche, vous m'eussiez écrit

---

[1] Boileau était né dans la cour du Palais, et il fut baptisé à la Sainte-Chapelle. C'est un fait bien constaté par une lettre de son frère le chanoine, adressée à Brossette. Louis Racine, qu'on trouve si souvent en défaut sur les faits, soutient, dans ses Mémoires, que Boileau était né à Crosne.

[2] Pierre Boileau de Puy-Morin, dont nous avons parlé page 322 de ce volume, était Conseiller du Roi en ses conseils, intendant et contrôleur-général de l'argenterie et des menus plaisirs et affaires de la chambre du Roi. Il mourut à la suite d'une maladie de langueur. On prétend que lui et un de ses amis s'étaient promis, par serment, que le premier mort des deux reviendrait donner au survivant des nouvelles de l'autre monde. L'ami de Puy-Morin étant mort peu après, celui-ci se figura que le mort lui était apparu, et il tomba, par suite de cette vision, dans une mélancolie qui le conduisit au tombeau.

quelque chose de votre famille et de vos affaires. Je crois le petit Racine bien vif, et il n'est pas impossible qu'à mon retour je ne l'interroge, et je ne le tourmente sur son latin : peut-être m'embarrassera-t-il sur le grec littéral ; mais je saurai un peu mieux le grec vulgaire, langue aussi corrompue et aussi misérable que l'ancienne Grèce l'est devenue.

Adieu, mon cher Monsieur. Je vous conjure de penser quelquefois à notre ancienne amitié, de m'écrire encore, quand même vous devriez continuer à m'appeler Monseigneur, et d'être bien persuadé de l'extrême passion et de l'estime sincère et sérieuse avec laquelle je serai toujours votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Je ne vous ai jamais rien appris, et vous m'avez appris mille choses; cependant vous êtes obligé de demeurer d'accord, (vous qui me donnez libéralement quelque part à vos tragédies, quoique je n'y en aie jamais eu d'autre, que celle de la première admiration), que je vous ai découvert qu'un trésorier-général de France prend le titre de chevalier, et qu'il a la satisfaction honorable d'être enterré avec des éperons dorés; qu'ainsi il ne doit pas légèrement prodiguer le titre de Monseigneur.

Vous ne m'avez pas mandé si vous voyez souvent M. le marquis de Seignelay. Adieu, Monsieur.

Suscription : A M. Racine, trésorier-général de France, à Paris.

LETTRES

D'ANTOINE ARNAULD [1].

I.

A RACINE.

(De Bruxelles), ce 7 avril (1685).

J'AI à vous remercier, Monsieur, du *Discours* [2] qu'on m'a envoyé de votre part. Rien n'est assurément plus éloquent, et le héros que vous y louez en est d'autant plus digne de vos louanges, que l'on dit qu'il y a trouvé de l'excès. Mais il est bien difficile qu'il n'y en ait toujours un peu : les plus grands hommes sont hommes, et se sentent toujours par quelque endroit de l'infirmité humaine. On aurait bien des choses à se dire sur cela si on se parlait; mais c'est ce qu'on ne voit pas lieu d'espérer de pouvoir faire. Il faudrait pour cela avoir dissipé un nuage, que j'ose dire être une tache dans ce soleil. Ce ne serait pas une chose difficile, si

[1] Cette lettre et les trois suivantes existent en original à la Bibliothèque royale.

[2] Le discours prononcé à l'Académie française le 2 janvier 1685.

ceux qui le pourraient faire avaient assez de générosité pour l'entreprendre ; mais j'avoue qu'il y en a peu qui aient tous les talens nécessaires pour cela, entre lesquels on doit compter celui que les Pères appellent *talentum familiaritatis*. Cependant je vous assure que les pensées que j'ai sur cela ne sont point intéressées ; que ce qui peut me regarder me touche fort peu, et que ce que je considère principalement, c'est le bien infini que pourrait faire à l'Église un prince si accompli, si cet obstacle était levé.

Celui, Monsieur, qui vous remettra cette lettre est un ami qui demeure avec moi depuis quinze ans [1], et qui a pour moi tant d'affection, que je ne puis pas que je ne lui en sois très-obligé. Il a un frère qui est fort honnête homme, et capable de s'acquitter d'un emploi, (comme serait d'avoir soin des affaires dans une grande maison), avec beaucoup d'application et de fidélité. Si vous pouviez, Monsieur, lui en procurer quelqu'un, je vous en aurais une grande obligation.

Je suis tout à vous et à votre incomparable ami [2].

---

[1] François Guelphe. C'était un protégé de la duchesse de Longueville, qu'elle avait placé, comme copiste, auprès de Nicole et d'Arnauld. Lorsque ce dernier fut forcé de sortir de France, Guelphe le suivit, et s'attacha constamment à son sort. Ce fut lui qui se chargea d'apporter à Port-Royal le cœur de son maître et son ami.

[2] Boileau.

II.

A BOILEAU,

QUI LUI AVAIT ENVOYÉ LA TRAGÉDIE D'ATHALIE.

(De Bruxelles), ce 10 avril (1691).

Ce ne sont pas les scrupules du Père Massillon [1] qui ont été cause que j'ai tant différé à vous écrire de l'Athalie, pour remercier l'auteur du présent qu'il m'en a fait. Je l'ai reçue tard, et l'ai lue aussitôt deux ou trois fois avec grande satisfaction ; mais j'ai depuis été si occupé, que je n'ai pas cru me pouvoir détourner, pour quoi que ce soit ; à quoi ont succédé des empêchemens d'écrire qui venaient d'autres causes. Si j'avais plus de loisir, je vous marquerais plus au long ce que j'ai trouvé

[1] Massillon, qui était alors dans la Congrégation de l'Oratoire, condamnait sévèrement les pièces de théâtre sans exception, et prétendait même qu'on ne devait pas s'en permettre la lecture. Boileau, tout en passant condamnation sur les représentations théâtrales, soutenait contre lui que la lecture des ouvrages dramatiques était, par elle-même, aussi innocente que celle de tout autre ouvrage de littérature. Sur cette discussion entre Massillon et Boileau, on peut voir la lettre de ce dernier à Delosme de Montchesnay. (*Œuvres de Boileau*, édition de 1747, tom. III, pag. 521.)

dans cette pièce qui me la fait admirer. Le sujet y est traité avec un art merveilleux, les caractères bien soutenus, les vers nobles et naturels. Ce qu'on y fait dire aux gens de bien inspire du respect pour la religion et pour la vertu, et ce que l'on fait dire aux méchans n'empêche point qu'on n'ait de l'horreur de leur malice ; en quoi je trouve que beaucoup de poëtes sont blâmables, mettant tout leur esprit à faire parler leurs personnages d'une manière qui peut rendre leur cause si bonne, qu'on est plus porté à approuver ou à excuser les plus méchantes actions, qu'à en avoir de la haine. Mais, comme il est bien difficile que deux enfans du même père soient si également parfaits qu'il n'ait pas plus d'inclination pour l'un que pour l'autre, je voudrais bien savoir laquelle de ses deux pièces votre voisin aime davantage. Mais pour moi, je vous dirai franchement que les charmes de la cadette n'ont pu m'empêcher de donner la préférence à l'aînée[1]. J'en ai beaucoup de raisons, dont la principale est que j'y trouve beaucoup plus de choses très-édifiantes et très-capables d'inspirer de la piété. Je suis tout à vous.

---

[1] Esther.

III.

A RACINE.

(De Bruxelles), ce 2 juin (1692).

A un aussi bon ami que vous, si généreux et si effectif, il ne faut point de préambule. J'ai des obligations extrêmes à un échevin de Liége, nommé M. de Cartier, parfaitement honnête homme, et, ce que je considère plus, bon chrétien. Il craint, et avec raison, ce qui pourra arriver après la prise de Namur, que l'on doit regarder comme indubitable. On cherchait des recommandations pour lui auprès de M. le maréchal de Luxembourg; mais j'ai assuré ceux qui voulaient écrire à Paris, qu'il n'y en avait point de meilleure que la vôtre. Employez donc, mon très-cher ami, tout ce que vous avez de crédit dans cette maison, afin qu'il connaisse que la prière que je vous ai faite pour lui n'a pas été inutile. Il voudrait bien aussi avoir des sauve-gardes de Sa Majesté pour sa maison de Liége, qui est fort belle, et pour une terre qu'il a dans le pays de Limbourg, auprès de l'Abbaye de Bos-le-Duc. Cette terre paie contribution, et ainsi on n'a peut-être pas besoin de sauve-garde. J'en ai écrit à M. de Pomponne, et l'ai prié instamment de me faire ce plaisir s'il y a moyen. Mais vous êtes si bon, que vous ne trouverez

pas mauvais que je vous conjure d'en être le solliciteur. Si le petit ami qui est depuis si long-tems auprès de moi[1] peut passer jusqu'au camp, ce sera lui qui vous rendra ce billet, et qui vous entretiendra de beaucoup de choses qui se peuvent mieux dire de vive voix. Je suis tout à vous, mon très-cher ami.

Suscription de la main de Boileau : A M. Racine, gentilhomme ordinaire du Roi.

IV.

A RACINE.

(De Bruxelles), ce 15 juillet 1693.

J'ai douté si je vous devais remercier de ce que vous avez fait de si bonne grâce pour obtenir le passe-port que je vous avais demandé; car me flattant d'une part, qu'il n'y a guères de personnes que vous aimiez plus que moi, et sachant de l'autre combien ce vous est un plaisir d'obliger vos amis, je me suis presque imaginé que c'est peut-être à vous à me remercier de ce que je vous avais fait avoir cette occasion de me donner une preuve de votre inclination bienfaisante. Le petit frère[2]

---

[1] Voyez la note, pag. 539 de ce volume.

[2] Guelphe.

est charmé de la bonté que vous lui avez témoignée. Il m'a rendu compte de l'entretien que vous avez eu ensemble sur mon sujet. Dieu me fait la grâce d'être sur tout cela sans inquiétude, et si j'ai quelque peine, c'est d'être privé de la consolation de voir mes amis, et un tête-à-tête avec vous et avec votre compagnon [1] me ferait bien du plaisir ; mais je n'acheterais pas ce plaisir par la moindre lâcheté ; vous savez bien ce que cela veut dire. Ainsi je demeure en paix, et j'attends en patience que Dieu fasse connaître à Sa Majesté qu'il n'a point, dans tout son royaume, de sujet plus fidèle, plus passionné pour sa véritable gloire, et, si je l'ose dire, qui l'aime d'un amour plus pur et plus dégagé de tout intérêt. Je pourrais ajouter que je suis naturellement si sincère, que, si je ne sentais dans mon cœur la vérité de ce que je dis, rien au monde ne serait capable de me le faire dire. C'est pourquoi aussi je ne pourrais me résoudre à faire un pas pour avoir la liberté de revoir mes amis, à moins que ce ne fût à mon Prince seul que j'en fusse redevable.

Je suis tout à vous, mon cher ami.

---

[1] Boileau.

LETTRES DE FÉNELON [1].

I.

AU SUJET DES CANTIQUES SPIRITUELS DE RACINE.

Que ces *Cantiques* sont beaux ! Qu'ils sont admirables, tendres, naturels, pleins d'onction! Ils élèvent l'ame, et la portent où l'auteur l'a voulu porter, jusqu'au ciel, jusqu'à Dieu. J'augure un grand bien de ces *Cantiques*, autorisés par l'approbation du Monarque et de son goût, qui sera le goût de tout le monde. Je regarde l'auteur comme l'apôtre des Muses et le prédicateur du Parnasse, dont il semble n'avoir appris le langage que pour leur prêcher en leur langue l'Évangile, et leur annoncer le Dieu inconnu. Je prie Dieu qu'il bénisse sa mission, et qu'il daigne le remplir de plus en plus des vérités qu'il fait passer si agréablement dans les esprits des gens du monde.

---

[1] Ce fragment et la lettre qui suit ont été insérés par Louis Racine dans ses Mémoires sur la vie de son père.

II.

A L'OCCASION DE LA PROFESSION DE MADEMOISELLE RACINE AUX URSULINES DE MELUN.

Cambrai, ce 17 novembre (1698).

Je prends en vérité beaucoup de part à la douleur et à la joie de l'illustre ami, car il y a en cette occasion l'obligation d'unir ce que Saint Paul sépare : *Flere cum flentibus, gaudere cum gaudentibus*. La nature s'afflige, et la foi se réjouit dans le même cœur; mais je m'assure que la foi l'emportera bientôt, et que sa joie, se répandant sur la nature, en noiera tous les sentimens humains. Il est impossible qu'une telle séparation n'ait fait d'abord une grande plaie dans un cœur paternel; mais le remède est dans la plaie, et cette affliction est la source de consolations infinies pour l'avenir, et dès à présent. Je ne doute point qu'il ne conçoive combien il a d'obligation à la bonté de Dieu, d'avoir daigné choisir dans son petit troupeau une victime qui lui sera consacrée et immolée toute sa vie en un holocauste d'amour et d'adoration, et de l'avoir cachée dans le secret de sa face pour y mettre à couvert de la corruption du siècle toutes les bonnes qualités qui ne lui ont été données que pour Dieu. Au bout du compte, il s'en doit prendre un peu à lui-même. La

bonne éducation qu'il lui a donnée, et les sentimens de religion qu'il lui a inspirés, l'ont conduite à l'autel du sacrifice. Elle a cru ce qu'il lui a dit, que de ces deux hommes qui sont en nous,

> L'un tout esprit et tout céleste
> Veut qu'au ciel sans cesse attaché,
> Et des biens éternels touché,
> On compte pour rien tout le reste.

Elle l'a de bonne foi compté pour rien sur sa parole, et plus encore sur celle de Dieu, et s'est résolue d'être sans cesse attachée au ciel et aux biens éternels. Il n'y a donc qu'à louer et à bénir Dieu, et à profiter de cet exemple de détachement des choses du monde, que Dieu nous met à tous devant les yeux dans cette généreuse retraite. Je vous prie d'assurer cet heureux père que j'ai offert sa victime à l'autel, et que je suis, avec beaucoup de respect, tout à lui [1].

---

[1] Louis Racine a inséré cette lettre dans ses Mémoires sous la date du 14 février 1697. Cette date est évidemment fausse, attendu qu'aucune de ses sœurs ne se fit religieuse à cette époque.

LETTRES

DE LA MÈRE SAINTE-THÈCLE RACINE, A MADAME RACINE[1].

I.

(Avril 1699.)

Gloire à Dieu, etc.

Je vous suis très-obligée, ma chère nièce, d'avoir pris la peine de nous mander vous-même des nouvelles de notre cher malade[2]. Dans la douleur et les fatigues où vous êtes d'une si longue maladie, je crains beaucoup que vous ne tombiez malade aussi. Au nom de Dieu, conservez-vous pour vos enfans; car je vois bien, par l'état où vous me mandez qu'est mon neveu, qu'ils n'ont plus de père sur la terre. Il faut adorer les décrets de Dieu, et nous y soumettre. Que les pensées de la foi nous soutiennent; Dieu nous soutient lorsque nous espérons en lui. On ne peut être plus touchée que je le suis de votre perte et de la mienne. Prions Dieu l'une pour l'autre.

---

[1] Ces deux lettres ont été publiées par Louis Racine.

[2] Racine mourut le 21 de ce mois.

II.

Ce 17 mai (1699).

Gloire à Dieu, etc.

e suis bien aise, ma très-chère nièce, du don que le
oi vous a fait [1]. Il n'importe guères que ce soit à vous
à vos enfans : une bonne et sage mère comme vous
ra toujours bien soin d'eux. Tout ce que je vous de-
nde, c'est de vous conserver ; car que serait-ce si
us veniez à leur manquer ? Tâchez donc de vous con-
er et de vous fortifier, en regardant Dieu qui est le
otecteur des veuves et le père des orphelins. J'ai
soin, aussi-bien que vous de me tourner vers Dieu,
ur ne pas trop ressentir cette séparation.

---

[1] Louis XIV donna à la veuve de Racine, une pension de
00 liv.

EXTRAIT

D'UNE LETTRE DE JEAN-BAPTISTE RACINE, A LOUIS RACINE SON FRÈRE.

Du 6 novembre (1712).

Il n'y a pas un mot de vrai dans ce que vous me mandez de l'exclamation de mon père sur la douleur [1]. Jamais homme ne l'a craint davantage ni même souffert plus impatiemment ; mais jamais homme ne l'a reçue de la main de Dieu avec plus de soumission, si bien que, quelques jours avant sa mort, sur ce que je lui

---

[1] On avait prétendu que Racine, dans sa dernière maladie, succombant à la violence de la douleur, avait demandé à ceux qui l'assistaient, s'il ne lui était pas permis de terminer d'un seul coup sa vie et ses souffrances. Ce conte avait été adopté par Valincour, dans sa lettre à l'abbé d'Olivet, qui lui avait demandé des renseignemens sur la vie de Racine, et, d'après cette lettre, le Père Nicéron avait répété la même fable dans ses *Mémoires des Hommes illustres dans la république des lettres*. Valincour, à l'époque où il écrivit sa lettre, était lié avec les ennemis de Racine, et peut-être est-on en droit de lui reprocher de s'être mal acquitté, en cette circonstance, de ce qu'il devait à la mémoire du grand-homme qui l'avait honoré de son amitié. En 1742, Louis Racine songeait à donner une édition des Œuvres de son père, et, pour obtenir des éclaircissemens sur le fait rapporté par Valincour, il s'était adressé à son frère aîné

disais que tous les médecins espéraient de le tirer d'affaire, il m'adressa ces belles paroles : « Ils diront ce » qu'ils voudront; laissons-les dire; mais vous, mon » fils, voulez-vous me tromper, et vous entendez-vous » avec eux? Dieu est le maître; mais je puis vous as- » surer que, s'il me donnait le choix ou de la vie ou » de la mort, je ne sais ce que je choisirais; les frais » en sont faits. » Ce furent ses propres paroles. Jugez si c'est là le langage d'un homme qui succombe à la douleur. Aussi M. Despréaux ne pouvait se lasser d'admirer l'intrépidité chrétienne avec laquelle il était mort [1], et le dit lui-même au Roi, qui lui dit : « Je le sais, et cela » m'a étonné; car je me souviens qu'au siége de Gand, » vous étiez le brave des deux. »

Je vous mande tout ceci pour vous faire voir que

---

[1] Madame de Maintenon en parle ainsi dans une de ses lettres à madame de la Maisonfort, qui voulait avoir un homme d'esprit pour confesseur : « Le plus simple est le meilleur pour vous, et » vous devez vous y soumettre en enfant. Comment surmon- » terez-vous les croix que Dieu vous enverra dans le cours de » votre vie si un accent normand ou picard vous arrête, et si » vous vous dégoûtez d'un homme, parce qu'il n'est pas aussi » sublime que Racine? Il vous aurait édifiée, le pauvre homme, » si vous aviez vu son humilité dans sa maladie, et son repentir » sur cette recherche de l'esprit. Il ne demanda point, dans ce » tems là, un directeur à la mode; il ne vit qu'un bon prêtre de » sa paroisse. » (*Lettres de Maintenon*, édition de 1751, tome VIII, pag. 212.)

j'en sais là-dessus autant qu'un autre ; mais je me garderai bien de rien donner que je ne puisse dire la vérité, et surtout bien instruire la postérité du respect ou, pour mieux dire, de la passion qu'il avait pour M. Arnauld, dont j'ai plusieurs lettres où il le traite de son cher ami [1]..... Voilà mes sentimens, et je n'aurais envie de parler de mon père que pour instruire le public de la piété dans laquelle il est mort et nous a tous élevés.

---

[1] Ici sont supprimés quelques passages où Jean-Baptiste Racine s'exprime avec trop peu de ménagement sur le compte de Valincour et de l'abbé d'Olivet.

FIN DU SIXIÈME ET DERNIER RECUEIL DES LETTRES.

TESTAMENT DE RACINE.

Comme je suis incertain de l'heure à laquelle il plaira à Dieu de m'appeler, et que je puis mourir sans avoir le tems de déclarer mes dernières intentions, j'ai cru que je ferais bien de prier ici ma femme de plusieurs petites choses auxquelles j'espère qu'elle ne voudra pas manquer.

Premièrement, de continuer à une bonne vieille nourrice que j'ai à la Ferté-Milon, jusqu'à sa mort, quatre francs ou cent sous par mois, que je lui donne depuis quelque tems pour lui aider à vivre.

2. Je donne une somme de 500 liv. aux pauvres de la paroisse de Saint-André [1].

3. Pareille somme à ma sœur Rivière, pour distribuer à de pauvres parens que j'ai à la Ferté-Milon.

4. De donner 300 liv. aux pauvres de la paroisse de Griviller.

Ces sommes prises sur ce que je pourrai laisser de bien.

Je la prie de remettre entre les mains de M. Des-

---

[1] Le mot Saint-André est effacé, et Racine à mis en renvoi : Saint-Severin, ce 12 novembre 1686. Depuis il a effacé Saint-Severin, et mis au-dessus Saint-Sulpice. Voyez la note 1, page 264 de ce volume.

préaux tout ce qu'elle me trouvera de papiers concernant l'histoire du Roi.

Fait dans mon cabinet, ce 29 octobre 1685.

RACINE.

SUITE DU TESTAMENT DE RACINE.

Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.

Je désire qu'après ma mort mon corps soit porté à Port-Royal-des-Champs, et qu'il y soit inhumé dans le cimetière, aux pieds de la fosse de M. Hamon. Je supplie très-humblement la Mère Abbesse et les Religieuses de vouloir bien m'accorder cet honneur, quoique je m'en reconnaisse très-indigne, et par les scandales de ma vie passée, et par le peu d'usage que j'ai fait de l'excellente éducation que j'ai reçue autrefois dans cette maison, et des grands exemples de piété et de pénitence que j'y ai vus, et dont je n'ai été qu'un stérile admirateur. Mais plus j'ai offensé Dieu, plus j'ai besoin des prières d'une si sainte communauté pour attirer sa miséricorde sur moi. Je prie aussi la Mère Abbesse et les Religieuses de vouloir accepter une somme de 800 liv., que j'ai ordonné qu'on leur donne après ma mort.

Fait à Paris, dans mon cabinet, le 10 octobre 1798.

RACINE.

FIN DU TOME HUITIÈME ET DERNIER.

TABLE DU TOME HUITIÈME.

Pages.

DISCOURS ACADÉMIQUES.

Avertissement de l'Éditeur..... 3

Discours prononcé à l'Académie française, à la réception de l'abbé Colbert..... 5

Discours prononcé à l'Académie française, à la réception de MM. Corneille et Bergeret..... 11

Discours prononcé à la tête du Clergé, par M. l'abbé Colbert, coadjuteur de Rouen.... 23

SUPPLÉMENT aux Œuvres de Racine.

Avertissement de l'Éditeur..... 33

Épitre dédicatoire à madame de Montespan... 37

Épitre dédicatoire du Dictionnaire de l'Académie française, au Roi..... 41

Critique de l'Épître précédente..... 45

LETTRES DE RACINE.

Avertissement de l'Éditeur..... 59

Premier recueil. Lettres écrites dans sa jeunesse à quelques amis..... 63

Deuxième recueil. Correspondance entre Racine et La Fontaine..... 169

Pages.

TROISIÈME RECUEIL. Correspondance entre Racine et Boileau..... 183

QUATRIÈME RECUEIL. Lettres de Racine à son fils. 353

CINQUIÈME RECUEIL. Lettres de Racine à diverses personnes..... 502

SIXIÈME ET DERNIER RECUEIL. Lettres adressées à Racine, ou écrites à son sujet par des personnes célèbres..... 529

TESTAMENT de Racine..... 553

SUITE du Testament de Racine..... 554
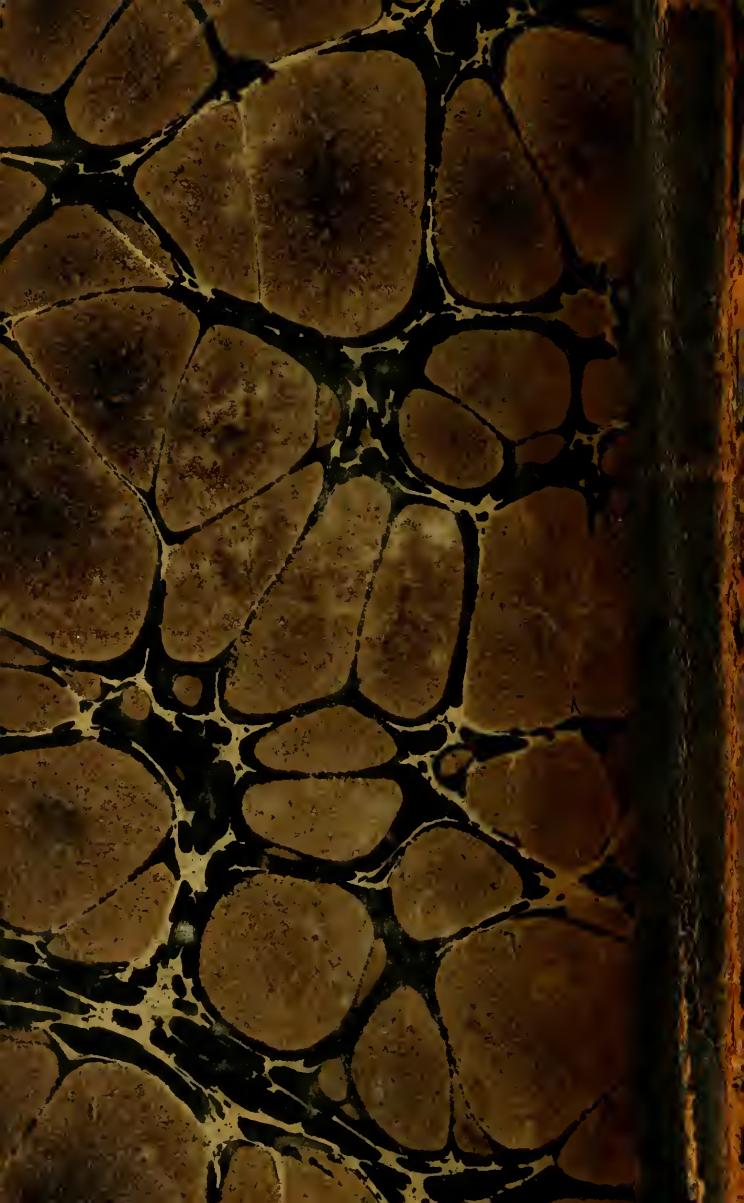
FIN DE LA TABLE.